This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

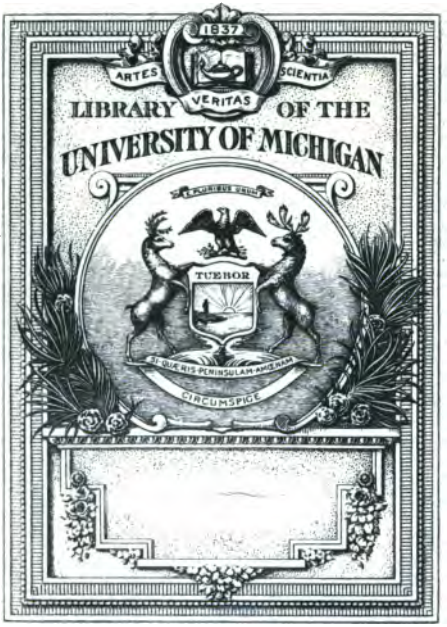
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

DC
146
.M7
A35

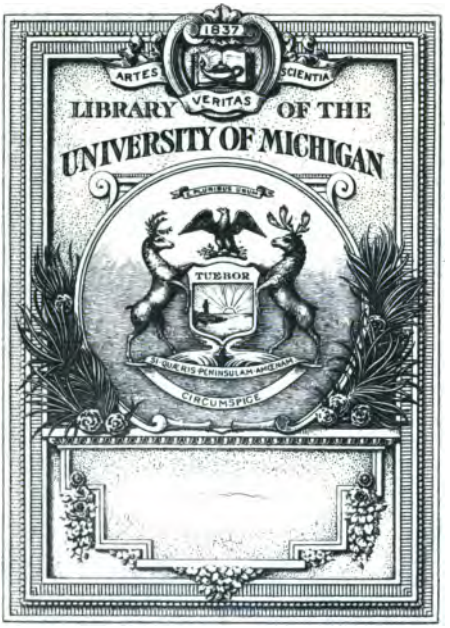
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

DC
146
.M7
A35

LETTRES ORIGINALES

DE

MIRABEAU.

In nos tota ruens Venus
Cyprum deseruit.

LETTRES ORIGINALES

DE

MIRABEAU,

ÉCRITES DU DONJON DE VINCENNES,

pendant les années 1777, 78, 79 et 80;

Contenant tous les détails sur sa vie privée, ses malheurs, et ses amours avec SOPHIE RUFFEI, marquise DE MONNIER.

RECUEILLIES

Par P. MANUEL, Citoyen français.

Quelque jour, je causerai avec vous sur l'histoire de ma vie entière. Vous ne comprendrez pas et ne pourrez croire ce dont vous serez pourtant convaincu. (*Lettre de MIRAB. à M. Béranger.*)

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez GARNERY, Libraire, rue Serpente, n°. 17.

A STRASBOURG, chez TREUTTEL, Libraire.

A LONDRES, chez DE BOFFE, Gerard-Street, n°. 7 Soho.

1792, AN 4°. DE LA LIBERTÉ.

LETTRES ORIGINALES

DE

MIRABEAU.

A M. LENOIR.

1 janvier 1778.

Si vous avez eu la bonté, Monsieur, d'interroger M. de Rougemont sur l'exposé de la lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser le dix-sept septembre, vous savez que l'état de mes effets, que j'ai pris la liberté d'y joindre, est exact. J'en appelle à votre justice et à votre bonté, et j'ose vous demander si ma situation est, je ne dis pas décente, je dis supportable. Permettez-moi de vous représenter aussi que je suis hors d'état de supporter des délais, que depuis huit mois je forme les mêmes plaintes, et que, par le laps du temps, le sujet en est aggravé. Si des raisons que j'ignore, et qu'il m'est impossible de deviner, n'empêchent pas que l'on me donne mes malles, il me semble qu'il serait plus court de me les livrer que d'attendre les secours de mon père. Quand la ridiculement modique pension qu'il m'ac-

corde, suffirait pour me donner ce dont j'ai besoin, est-il juste que ce qui est destiné à *l'entretien* supplée aux avances? (Eh! que mon père regarde à son tableau économique, qu'il appelle avec autant de gravité que de modestie, le *Code de l'humanité*, et où il a si disertement distingué les *avances primitives* et les *avances annuelles*.) Est-il juste que j'emploie le seul argent que l'on accorde à mes besoins, à acheter des effets, tandis que j'en ai qui pourrissent dans mes malles? Qui peut donc rendre si redoutables ces malles échappées à mon naufrage? Il n'y a pas un papier: il y a des livres, tous livres d'étude et de travail; pas un contre la religion, pas un contre les mœurs, pas quatre qu'on ne vende publiquement à Paris. Veuillez ordonner que l'on fasse un catalogue de ces livres, qu'on le mette sous les yeux de vos préposés, et daignez statuer quelque chose pour me tirer de l'état de dénuement où je suis. J'aimerois mieux, je vous le jure d'honneur, Monsieur, manger du pain bis pour tout aliment, et être aux fers, mais avoir des livres, que de jouir de toute la liberté que l'on peut accorder ici, d'être nourri de la bouche du roi, et privé de toute lecture. C'est à quoi je suis réduit. Il n'y a pas jusqu'aux livres de dévotion que j'ai épuisés, et ce n'est qu'après deux mois de disette absolue que j'ai pris la liberté de vous en parler pour la

première fois. Qu'il me soit permis de finir par une réflexion dont la vérité doit frapper un cœur tel que le vôtre.

Plusieurs scélérats connus de la France par des crimes horribles, et pour qui une prison perpétuelle est une grace que toute la bonté du souverain pour leurs familles a eu peine à leur accorder; plusieurs scélérats de cette espèce, dis-je, sont dans des forts où ils jouissent de toute leur fortune, où ils ont une société très-agréable, et toutes les ressources possibles contre le mal-être et l'ennui inséparables d'une vie renfermée. Je nommerai un homme dont toute l'Europe sait l'histoire. Un lâche assassin qui a traîtreusement immolé son parent, son bienfaiteur, M. de Railli, jouit à Pierre-Encise de son bien, d'une demi-liberté, voit tout Lyon, et mène en un mot une vie délicieuse pour un homme à qui l'on a fait une si grande grace de ne pas le laisser périr sur la roue..... Faut-il citer un de mes parens? pourquoi non? la honte n'est-elle pas personnelle? Le marquis de Sades, condamné deux fois au supplice, et la seconde fois à être rompu vif; le marquis de Sades, exécuté en effigie; le marquis de Sades, dont les complices subalternes sont morts sur la roue, dont les forfaits étonnent les scélérats même les plus consommés; le marquis de Sade est colonel, vit dans le monde, a recouvré sa liberté, et en

jouit, à moins que quelque nouvelle atrocité ne la lui ait ravie.....

Vous me blâmeriez, Monsieur, si je m'avilissois jusqu'à mettre en parallèle M. de Railli, M. de Sades et moi; mais je ferai cette question simple... De quoi suis-je coupable? De beaucoup de fautes, sans doute; mais qui osera attaquer mon honneur? ..... Mon père, parce qu'il est le seul que je ne puisse pas repousser et couvrir d'infamie. Qu'il articule des faits, et que ces faits me soient communiqués. Je l'ai demandé cent fois; mais il a trop beau jeu, tant qu'il parle seul, pour changer de partie..... Cependant quelle différence de la situation des monstres que j'ai cités, à la mienne? Je suis dans la prison du royaume la plus triste et la plus cruelle, à la considérer sous tous les aspects (je parle de celles destinées aux gens de ma sorte;) j'y suis dans la plus extrême pénurie, dans l'isolement le plus absolu, je dirais le plus affreux, si vous n'étiez venu à mon aide....

Ce mot vous rappelle vos bienfaits, Monsieur, et réchauffe toute ma reconnaissance. Souffrez que j'ajoute une seule prière. Madame de Monnier m'a écrit le cinquième jour de ses couches. N'en puis-je espérer quelques lignes quand elle en sera relevée? Ah! Monsieur, cette grace me sera bien précieuse, et vous ne m'avez pas défendu de m'en flatter. Le nuage s'éloigne, mais il n'est pas entiè-

rement dissipé. Ramenez tout-à-fait le calme dans mon esprit, et que l'être le plus bienfaisant partage toutes les affections de mon cœur avec l'être le plus aimable.

J'ai l'honneur d'être avec un dévouement respectueux, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

A M. LENOIR.

3 janvier 1778.

J'AVAIS résolu, Monsieur, d'imposer silence à ma reconnaissance, dans l'incertitude où j'étais, si vous vouliez ou ne vouliez pas que je susse ce que vous aviez daigné faire pour moi. Cette incertitude subsiste encore; mais comment oserais-je vous adresser une demande sans vous remercier de ce que j'ai reçu? Vous ne pouvez vous offenser de ma gratitude, son expression fût-elle indiscrète. Je ne suis pas assez novice pour croire que certaines graces puissent jamais m'être accordées indépendamment de vous; et vous n'avez sûrement point imaginé que je m'y sois trompé. Recevez donc, à cet égard, mes remercimens les plus vifs et les plus sincères. Vous ne connaissez pas mon cœur; mais si vous aviez quelque idée de sa sensibilité, vous ne dou-

teriez pas que ma vie ne fût plus à vous qu'à moi, si je pouvais en disposer après un tel bienfait.

Mais, Monsieur, qu'il me soit permis de vous tout dire. Sans doute vous n'avez pas voulu m'accorder une grace incomplette; car elle serait bien cruelle. La lettre de mon amie m'a appris que le 10 ou le 20 (car je n'ai pu lire la date) elle n'était pas accouchée. Mais je suis sûr, bien sûr qu'elle l'est à présent, et j'ignore absolument son sort. Ah! Monsieur, je ne vis pas; tous les mouvemens de mon cœur sont convulsifs. Si je n'eusse rien su avant cette crise redoutable, j'aurais à me plaindre de la rigueur de mon sort qui suffirait pour me mettre au désespoir; cependant, j'espérerais encore dans la promesse que vous-même avez bien voulu me faire, que je serais informé d'un événement auquel assurément ma vie est attachée. Mais la scène est tout-à-fait changée. Je ne puis me persuader que, vous me refusiez à cette époque, ce que vous m'avez accordé auparavant; je ne pourrais donc que croire, si l'on s'obstinait au silence, que l'on me cache une perte après laquelle je n'ai plus rien à espérer ni à craindre. Souffrez donc que je vous demande à genoux, baigné de larmes, et dans une véritable agonie de douleur, une nouvelle lettre.

Permettez que je vous représente aussi,

que si la mienne n'a dû parvenir à madame de Monnier que par une voie détournée, il est possible et même probable qu'elle ne l'a pas ; car un homme, et un étranger, par quelque moyen qu'il se soit introduit où elle est, à moins qu'il ne soit son accoucheur, ne pénètre surement pas jusqu'à son lit, où elle est enchaînée en ce moment. Ah! Monsieur, ayez pitié d'elle : elle est et par son sexe, et par son personnel, bien plus intéressante que moi, et les circonstances la mettent bien plus en danger. Si elle a des torts, ils ne sont que les miens ; et par combien de vertus ne les rachète-t-elle pas ! si j'ai obtenu votre compassion, que de titres n'a-t-elle point pour la mériter! Je ne puis supporter l'idée d'avoir reçu une consolation qu'elle n'ait pas partagée. Ce n'est surement pas votre intention : daignez donc y pourvoir. Hélas ! malgré toutes vos bontés, nous doutons de l'existence l'un de l'autre, et ce doute est un supplice auquel rien n'est comparable.

En vain me dirait-on qu'il subsiste tant que l'on est séparé. Quelle différence de toute autre occasion à celle-ci ! Selon le cours naturel des choses, il y a toujours à parier qu'une femme de vingt-deux ans, d'une bonne santé, d'une excellente constitution, vit et se porte bien. Mais admettez les circonstances où nous nous trouvons. Supposez cette femme exposée à une révolution telle qu'une pre-

mière couche, dans une prison (aussi adoucie que puisse être sa demeure, c'est toujours une prison), en proie depuis sept mois à toute sorte de chagrins, à la plus sombre inquiétude, ayant reçu dans sa grossesse les secousses les plus terribles, écrivant enfin quelques jours, peut-être quelques heures avant sa délivrance, *Je suis au désespoir;* et l'adresse de sa lettre prouvant bien mieux que sa lettre même combien il était vrai que son cœur était brisé et sa tête perdue..... croyez-vous que, d'après toutes ces données, il soit certain pour moi, croyez-vous, hélas ! qu'il soit probable qu'elle se soit tirée heureusement de la plus pénible des révolutions du corps humain?

D'un autre côté, cette femme connaissant toute la tendresse de son amant, toute l'activité de son imagination sulfureuse, toute l'impétuosité naturelle de son caractère, impétuosité d'autant plus destructive qu'il fait plus d'efforts pour la domter, l'ayant quitté au milieu d'un crachement de sang et dans un état déplorable, le sachant depuis sept mois voué au genre de vie le plus propre à empoisonner la santé la plus florissante, enfin se figurant toutes les horreurs de son inquiétude, tous les excès de sa douleur; cette femme peut-elle être bien rassurée sur le sort de cet infortuné?

Daignez joindre à ces considérations toutes

celles qui motivent notre dévouement réciproque, et le rendent juste, j'ose même dire intéressant pour tous les hommes honnêtes : vous aurez quelque idée de notre état, et vous ne vous étonnerez pas de l'ardeur de mes instances. Monsieur, couronnez vos bienfaits ; arrachez de mon sein le trait qui me déchire ; rendez la vie à une femme digne de l'intérêt de tous les cœurs sensibles ; et puissent tous les bonheurs réunis récompenser notre bienfaiteur !

J'ai l'honneur d'être avec autant de reconnaissance que de respect, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

A M. LENOIR.

7 janvier 1778.

DE toutes les graces que vous pouvez m'accorder, Monsieur, celle que je reçois de vous est, sans doute, une des plus sensibles. J'aime ma mère ; je l'aime tendrement ; je l'ai toujours chérie, et son malheur augmente son attachement pour moi, comme le mien exalte ma sensibilité. Recevez donc mes vifs remercimens pour la lettre qui vient de me parvenir. Elle m'apprend que je la dois à vous seul ; et je l'aurais deviné, quand ma mère ne me

l'aurait pas dit. Un de mes plus grands crimes dans l'esprit de mon père fut toujours d'aimer ma mère ; parce que la haine ou le mépris de sa rivale, semblait attaché à cette affection si douce, si juste, si sacrée. Daignez lui faire passer la lettre que j'ai l'honneur de vous adresser pour elle : les innocens témoignages de mon amour filial ne contribueront pas peu à calmer son cœur et sa tête.

Plus je reçois de vous, plus j'en espère, Monsieur. Les mots ne vous abusent pas : votre ame et votre esprit s'éclairent mutuellement. Vous savez que, si les sentimens qui nous attachent aux auteurs de nos jours sont nos premiers devoirs, puisqu'ils ont, pour ainsi dire, précédé notre existence, et que nous ne l'avons reçue en quelque sorte qu'aux conditions de les remplir, ils ne sont pas les seules affections de l'ame, justes et sacrées. Le premier lien de la nature, et l'une de ses plus douces inclinations, se forme au sein des familles ; mais qu'est-ce qui serre ce nœud ? La conformité d'éducation que l'on reçoit, et la ressemblance des sentimens qu'elle produit ordinairement ; la communication des intérêts, des secrets, des affaires ; les bienfaits, la reconnaissance et l'habitude y contribuent plus que la nature ; car les liens du sang sont souvent incertains, et toujours involontairement tissus. Le grand nœud de l'humanité, c'est donc la bienveillance, ce sont les bienfaits ; c'est

L'AMOUR, à prendre ce mot dans son acception la plus étendue.... Vous m'entendez, Monsieur : vous devinez ce que je veux conclure. Daignez vous souvenir du sentiment qui crie dans mon cœur, de l'inquiétude qui le déchire. Je suis ami, je suis père. J'ignore si mon amie existe, si mon enfant respire... Ah ! Monsieur, soyez, daignez être mon père. Celui que m'avait donné la nature m'opprime et m'étouffe : sauvez-moi du moins à demi de sa barbarie J'ai déja reçu de vous plus de bien réel, qu'il ne m'en a fait pendant toute sa vie ; je suis pénétré de gratitude ; mais le cœur qui la nourrit, manque lui-même d'alimens. Une autre lettre, Monsieur, une autre lettre, et je baignerai vos mains des larmes les plus douces que la reconnaissance ait jamais versées. Depuis sept mois il n'en coule de mes yeux que de très-amères ; et si vous n'avez pitié de moi, le désespoir en aura bientôt tari la source.

J'ai l'honneur d'être avec une reconnaissance respectueuse, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

A MA MÈRE.

7 janvier 1778.

Ma bonne, ma chère Maman, j'ai reçu, j'ai baisé votre lettre chérie, remplie des expressions les plus douces de votre tendresse. Je remercie M. le Noir, je le remercie du plus profond de mon cœur de ce bienfait, et je le supplie de nous continuer sa bienfaisante et précieuse condescendance. Hélas! je ne suis qu'un infortuné jeune homme calomnié et méconnu, si j'ose le dire; mais auquel on peut faire des reproches. Mais vous, vous, ma Mère adorée, vous, malheureuse dans l'age du repos et des jouissances tranquilles, vous, séparée de vos enfans, bannie de votre famille, privée de votre liberté! vous êtes bien faite pour intéresser un magistrat juste, sensible et impartial.

Votre lettre m'a fait un plaisir d'autant plus grand, que je tremblais que quelque mécontentement n'occasionnât votre silence. Je savais bien que vous n'étiez pas capable de me bouder long-temps; je savais aussi que je n'avais pas à me reprocher à votre égard la plus légère pensée qui pût vous offenser, (jugez des actions): mais on accuse si aisément les absens, que je craignais les imputations

de quelque officieux calomniateur. Je suis rassuré : votre lettre est si tendre !

Je laisse au temps le soin de vous instruire du lieu que j'habite. Ma plume doit s'imposer les mêmes lois que la vôtre ; mais votre cœur vous dit sans doute que je serais à vos pieds si j'étais libre.

Votre lettre est pleine de piété, ma chère Maman. Puisse-t-elle adoucir vos malheurs et dompter votre douleur ! mais qu'elle ne soit jamais ni intolérante, ni fanatique. Permettez que je vous le dise, chère Maman : les cœurs très-sensibles sont ceux pour qui la dévotion, comme l'amour, a le plus de dangers. Votre esprit sera, j'en suis sûr, votre sauve-garde. Pour moi, ma bonne Maman, quand je connaîtrai un citoyen *dévot*, bon mari et père équitable, remplissant tous ses devoirs avec zèle et sans aigreur, tournant sa piété au profit de sa famille, je consulterai ardemment *son confesseur*. Jusques là, j'ai bien des raisons de me méfier des dévots et des prêtres. J'ai tant entendu parler d'*humanité* et de *religion* aux moins humains et aux moins religieux des hommes !

Ma santé n'est pas mauvaise en ce moment ; vous êtes trop bonne d'y penser. Le commun des hommes trouve qu'il y a du courage à ne pas craindre la mort. Ne dirait-on pas qu'ils sont bien heureux ? Non ; mais la plupart n'aiment qu'eux, quoiqu'ils soient tou-

jours hors d'eux. La réflexion et la raison suffisent assurément pour rabaisser le prix de la vie ; mais les maux du cœur ne lui en laissent aucun. Eh ! qui voudrait la posséder pour n'en plus jouir ?

Pour vous, Maman, c'est toute autre chose. Votre vie est très-précieuse ; vous vous devez à beaucoup de gens. Daignez vous souvenir, au milieu de vos chagrins les plus sombres, que celui que vous voulez bien appeler votre *fils chéri*, n'a de ressource qu'en vous ; peut-être souffrirez-vous avec moins d'amertume et plus de courage..... Hélas ! ma chère Maman, les momens les plus cruels de la vie ne se comptent pas moins pour la durée de l'existence, que les plus doux. Ces heures si tristes où le chagrin nous dévore, contribuent à remplir le nombre de celles qui nous sont accordées par la Nature, et elles paraîssent infiniment plus longues que les autres : c'est une grande misère, mais une inévitable misère. Modérez donc vos douleurs, et conservez la meilleure des mères au plus tendre et au plus respectueux des fils.

MIRABEAU.

Daignez, ma chère Maman, me marquer si vous recevez cette lettre : ce me sera une preuve bien chère que l'on permet notre correspondance ; et je m'empresserai de vous renouveler les assurances de ma tendresse.

Mais, ma bonne Maman, beaucoup de circonspection, si vous voulez que votre fils puisse jouir de ce bonheur.

A SOPHIE.

Vendredi, 9 janvier.

MA CHÈRE, mon unique Amie! j'ai baigné ton billet de mes larmes, je l'ai couvert de baisers..... O mon amie! ma Sophie! quel poids il m'ôte de dessus la poitrine! mais combien il y en laisse encore! Hélas! tu ne me dis rien de toi, de ta santé. Ta lettre a été écrite dans les douleurs, je le vois; tu n'as ajouté qu'un mot, qu'un seul mot après l'événement. Qu'il est tremblant ce mot! que ses débiles caractères ont déchiré mon cœur! Divine, divine attention, c'est toi, toujours toi! toujours ton ame! Mais hélas! comment es-tu? dis, dis-le moi, ma Sophie. — Comment veux-tu que je me contienne? Hélas! mon cœur est triste, et il sort d'un état plus convulsif encore. Ne t'inquiète point du désordre de cette lettre, et de l'altération de mon écriture; ce n'est que le trouble de la nouvelle, l'émotion trop juste et trop forte qu'elle m'a causée. Je ne me donne point le temps de me remettre, parce que je ne veux pas retarder par ma faute!

plaisir que te causera la vue de cette lettre... Chère, chère Sophie ! te voilà donc mère, hélas ! et ton enfant ne te sera pas ôté ! Puisse-t-il adoucir tes maux et tes douleurs ! Je dis ton enfant, — ah ! je sais bien qu'il est le mien. Jamais un titre si doux ne sera abjuré par ton ami..... Cruelle Sophie, tu te reproches mes *malheurs*. Grand Dieu ! n'est-ce pas moi qui ai fait les tiens ? et crois-tu qu'autre chose puisse m'occuper ? Mais calme-toi, je t'en conjure, ô mon bonheur ! songe que tu es la moitié de moi-même ; que c'est sur ma vie que tu attenterais, en ne soignant pas la tienne..... Tu as besoin de tranquillité d'esprit, ma Sophie ; je te conjure d'avoir soin de toi, de te conserver pour des temps plus heureux.... Ce me serait une grande consolation d'avoir la certitude que tu recevras cette lettre : s'il t'est permis de m'en assurer, apprends-moi ton état ; dis-moi comment tu te trouves ; et sur-tout ne me trompes pas : ah ! ne me trompes pas. . . ; mais n'écris que quand tu le pourras sans danger, sans incommodité même. Mon cœur souffre ; mais j'ai des forces encore, et tu n'en as plus : ne te hâte donc pas, dussé-je souffrir plus long-temps. . . Ma fille a mes traits, dis-tu ? Tu lui as fait un triste présent ; mais qu'elle ait ton ame, ah ! qu'elle sera riche alors ! que la nature l'aura bien dédommagée des désavantages

de sa naissance ! Hélas ! peut-être sera-t-elle trop sensible ; mais quelques maux que fasse la sensibilité, elle fait encore plus de bien. Oui, j'en jure par toi-même.... Je ne veux pas t'écrire long-temps ; je ne le veux pas, je ne le puis pas. Je crains mon cœur, je crains ma tête, je crains ton état. Mon amie, ma Sophie, je te demande à genoux, j'exige de toi, je te conjure au nom de ta fille, de son père, de tous tes sermens, de toute ta tendresse que tu m'exprimes si bien en n'osant l'exprimer, d'avoir soin de toi, de ne rien négliger pour le rétablissement prompt de tes forces et de ta santé, d'appliquer enfin à toi-même une partie de cette noble et admirable fermeté qui constitue ton caractère. Adieu : adieu, mon bonheur et ma vie.

GABRIEL.

(L'Éditeur joint ici cet Extrait.)

Extrait du Registre des Baptêmes, Mariages et Sépultures de l'Eglise royale et paroissiale de Saint-Pierre de Montmartre.

Le jeudi, 8 janvier 1778, a été baptisée en ce lieu et paroisse, au lieu de celui de Notre-Dame-de-Lorette, annexe de cette paroisse, où je devais descendre pour des motifs qui ont cessé, Sophie-Gabrielle, née d'hier à onze heures et demie du soir, rue de Belle-Fond de cette paroisse ; fille de

dame Marie-Thérèse-Sophie Richard de Ruffey, épouse de Mre. Claude-François de Monnier, chevalier, ancien premier président de la Chambre des Comptes de Dole en Franche-Comté. Le parrein, Pierre-René Gromet; la marreine, Barbe-Elisabeth Grimpré, femme du parrein, tous deux de ce lieu et paroisse, qui ont signé avec nous, excepté la marreine qui a déclaré ne savoir signer, de ce enquise. GROMET; PICHON, curé, avec paraphe.

Collationné à l'original, certifié véritable, et délivré par nous soussigné prêtre-curé de cette paroisse, les mêmes jour, mois et an que dessus.

PICHON, curé.

A M. LENOIR.

9 janvier 1778.

PARDONNEZ, Monsieur, si ma lettre de remerciment n'est pas partie aussitôt que mon billet pour mon amie. Mes sens, mon esprit et mon ame, étaient également bouleversés. Ce désordre touchant, consolant même pour celle qui en est l'objet, approchait du délire: il n'eût point été décent de vous écrire dans une telle disposition. Je suis loin d'être encore à moi-même; mais la reconnaissance

presse mon cœur : permettez qu'elle s'épanche.

On m'a beaucoup parlé de votre bonté, Monsieur, et j'en avais une haute idée. Je pourrais vous donner des preuves authentiques que j'ai reproché *publiquement* à la cabale, qui vous haïssait, parce que vous n'en étiez pas, d'avoir ôté à la Nation un homme tel que vous, si nécessaire dans une place importante où l'on peut faire tant de bien et tant de mal, où l'on a à sa disposition la liberté civile d'un si grand nombre de citoyens. Je ne dépendais point de vous alors, et je n'en attendais rien : c'était un hommage rendu à la vérité, et une juste critique des *Economistes*. Je ne vous aurais jamais dit cela, tant que j'aurais été sous vos ordres ; car un honnête homme évite avec soin tout ce qui peut avoir l'air de l'adulation. Mais ce que je reçois de vous, m'élève au-dessus de ce scrupule ; puisque, fût-ce le dernier de vos bienfaits, vous seriez encore l'homme à qui je dois le plus de reconnaissance et d'attachement. Je le dis donc sans timidité : ce que je vois de vous surpasse infiniment ce que j'en savais. Les grandes places sèchent trop souvent le cœur : le vôtre est la bienfaisance même. Que d'autres vantent vos talens ; pour moi, qui préfère un sentiment aux plus sublimes efforts du génie, je révère, je chéris, j'adore votre bonté : et puisse cette profession de foi res-

comme un monument durable pour me couvrir d'infamie, si je démens jamais l'assurance que je vous fais ici de ma gratitude et de mon éternel dévouement ! Oui, Monsieur, si jamais je recouvre *les droits d'homme*, si je sors de ce tombeau où mon père m'a plongé, je ne me croirai vraiment heureux qu'alors que j'aurai employé pour vous la vie que vous me conservez.

Je vous suis caution que le cœur de mon amie ne produit pas une reconnaissance moins ardente que la mienne. Ah ! Monsieur, ne le voyez-vous pas comme elle sait aimer ? quel torrent de sensibilité coule du sein de cette excellente femme, qui, en proie aux douleurs physiques les plus violentes, était toute occupée de moi, préparait un écrit pour ma consolation, et s'accusait de *mon malheur*, tandis que je ne souffre que dans elle, tandis que c'est moi qui ai troublé son repos et sa vie !... Ce n'est pas tout, d'une main débile elle a tracé après sa délivrance, dans cet instant où l'on sait à peine si l'on est revenu à la vie, elle a tracé trois mots pour achever de m'apprendre ce qui pouvait me toucher ! Quel courage et quel amour ! quelle femme ils ont ôtée à la société ses insensés persécuteurs ! Hélas ! c'est moi qui l'ai poussée dans le précipice, où du moins je l'ai suivie ; mais c'est eux qui l'ont creusé..... Ah ! Monsieur, tendez-lui une main secourable, sauvez-la,

et croyez qu'en conquérant nos cœurs, vous vous êtes attaché deux êtres bien sensibles.

Votre générosité m'arrête et m'invite à la fois. D'un côté, je ne voudrais pas vous paraître indiscret; de l'autre, je me reprocherais de me méfier de votre indulgence. Vous sentez, Monsieur, qu'une femme, quoique délivrée, est bien loin d'être quitte de tout danger. Sa lettre écrite antérieurement à son accouchement, ne m'en apprend pas les suites.... Ces trois mots tremblans, qu'elle a sûrement écrits après, sont gravés pour jamais dans mon cœur; mais ils laissent à mon imagination des inquiétudes déchirantes. Daignez permettre qu'elle réponde à ma lettre d'aujourd'hui : que j'apprenne que ses couches et leurs suites ne me laissent plus rien à craindre. Sa lettre me fait entendre qu'elle n'a pas reçu celle que je lui écrivis le 28 décembre; sans doute elle contenait quelques idées contrastantes avec les arrangemens pris. Si vous daigniez me faire dire dans quelles bornes je dois me contenir, je m'y renfermerais religieusement, et du moins elle ne serait pas privée d'une consolation si nécessaire à son bonheur et à sa vie.

Et cet enfant, cet enfant que je vous conjure de protéger, et que vous protégerez sans doute, (car enfin c'est un citoyen) ne permettrez-vous pas que je sache quel est son sort, sous quel nom il est baptisé, où il est nourri,

qui subvient à cette dépense ? C'est ma fille, Monsieur ; et quoique j'eusse regardé comme un bonheur pour ce fruit de la plus tendre passion, qu'il fût d'un sexe moins dépendant des préjugés, et mieux pourvu de ressources, mon attachement pour elle semble doublé, par cela même que je lui suis plus nécessaire, et aussi parce que j'espère qu'elle tiendra de son excellente mère.

Monsieur, mettez le comble à vos bienfaits. Une lettre de mon amie qui m'apprenne son état lorsqu'il ne sera plus douteux, des informations sur ma fille, et je n'aurai point assez de ma vie pour vous remercier. C'est de mon lit que je vous écris : je ne suis pas bien, et la révolution tant desirée de ce matin, ne m'en a que plus agité ; mais quelques éclaircissemens de plus, et vous me rendrez la santé, comme vous m'avez rendu la vie.

J'ai l'honneur d'être avec les sentimens respectueux d'une reconnaissance inviolable, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

A M. LENOIR.

18 janvier 1778.

Que vous dirai-je, Monsieur, pour vous exprimer ma reconnaissance ? je ne suis point assez heureux pour être à portée de vous la prouver, pas même de la témoigner. Si j'avais l'honneur de vous voir, mes yeux parleraient mieux que mes lèvres. Malheureusement il ne reste à l'homme le plus touché, que ces mêmes expressions que prostituent les hypocrites et les perfides. La franchise, cette qualité noble et généreuse qui est la marque la plus certaine d'une ame véritablement élevée, et qui presque toujours est accompagnée d'un courage indomptable, la franchise ne se trouve plus, pas même dans nos romans : elle est aussi loin de nos mœurs que les *vertugadins*. Tout contribue, dans l'état actuel des sociétés, à éteindre cette vertu hors de mode. Vous ne me connaissez pas ; vous ne savez point que quelque dangereuse qu'elle m'ait été, elle est et sera toujours mon idole. Oui, Monsieur, j'ai été sincère dans le monde ; c'était me présenter au combat avec des armes inégales, et lutter le sein découvert contre des hommes plastronnés qui me tendaient des poignards. Les vains complimens, les perfides protestations qui surchargent nos discours, nous ac-

coutument à tout altérer, à tout exagérer; et je ne puis penser sans indignation à quel bas prix il faut réduire, dans le cours de cette fausse monnaie, les expressions les plus énergiques d'amitié, de bienveillance, de reconnaissance, de soumission. L'on se dit le serviteur de tout le monde, parce qu'on n'est l'ami de personne, l'on offre tout, parce que l'on ne veut rien donner... Ah ! Monsieur, n'évaluez pas sur ce pied mes protestations. Pas un mot, pas un seul mot dans les assurances de mon attachement, de ma gratitude et de tous mes sentimens pour vous, n'est jeté au hasard, et je suis bien prêt à les sceller tous de mon sang.

J'espère que vous trouverez dans ma lettre à mon amie la circonspection que vous m'avez fait recommander. Je l'ai écrite bien rapidement et sans avoir le tems de la réflexion; mais je n'ai pas touché un seul mot d'affaires, et je ne le ferai jamais. Quant à la formule de style dont je me suis servi, je n'ai pas supposé qu'elle pût paraître sujette à objection, lorsque j'écris à une femme à qui l'on a permis de m'apprendre qu'elle venait de me rendre père. Cette ridicule méthode de traiter une seule personne comme on en traiterait plusieurs ensemble, est si évidemment une adulation recherchée, et par conséquent une fausseté manifeste, introduite dans les langages modernes avec toutes les autres cérémonies

monies dont on s'est masqué, qu'il me répugne singulièrement de ne pas recourir à la simplicité de la nature quand je parle à mon amie. Au fond, ces fausseté de convention n'influeraient point sur nos sentimens. Cependant madame de Monnier serait fort inquiète si je changeais de ton avec elle, sans lui dire pourquoi. Car elle sait que je suis plus capable de me taire que de me déguiser; et ces mots *vous*, *votre*, au lieu de *tu*, *ton*, lui paraîtraient peut-être involontairement un symptôme de froideur.... N'importe, Monsieur: c'est bien le moins que je vous montre, après tant de bienfaits, une docilité sans bornes. Si vous trouvez donc nécessaire que je ne la tutoie plus, que cette raison, je vous en supplie, ne la prive point de ma lettre. Ayez la bonté de me faire dire que je change de protocole, et permettez seulement que je l'avertisse qu'on me le prescrit.

J'ose me flatter, et même entrevoir que vous ne bornerez pas vos graces aux deux délicieux billets que j'ai reçus; et j'attends avec une douce espérance, un vif desir, mais une parfaite résignation, la continuation de vos bontés. Je vous le répète, Monsieur, j'ai peu ou point d'ambition; et tout conspirerait à la décourager, quand il m'en resterait encore. Mais toutes les puissances de la terre, fussé-je avide de leurs bienfaits, ne

sauraient me donner plus que j'ai reçu de vous, une seule chose exceptée, que je n'attends aussi que de vous. C'est à celui qui m'a sauvé la vie, à me rendre la liberté, pour que je la lui consacre.

J'ai l'honneur d'être avec un profond et respectueux attachement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

A M. LENOIR.

24 janvier 1778.

J'AI l'honneur de vous écrire, Monsieur, le pied sous la lancette; et quoiqu'il soit vrai de dire que, depuis sept mois et demi, je n'ai pas eu huit jours de santé, la circonstance actuelle de son dérangement me rend nécessaires plusieurs choses dont j'ai supporté jusqu'ici avec patience la privation, soit parce que j'ai cru que cela ne pouvait durer, soit parce que j'avais honte de vous entretenir de tels détails, et de vous montrer quelle sorte de vengeance mon père, non content de m'avoir comme enseveli, exerce encore sur moi.

J'ai des hémorragies continuelles, je verse des jattes de sang, et je suis absolument sans linge. Dépouillé en Hollande, lorsque j'y fus

arrêté, de la plupart de mes effets, je n'ai pas même mes malles où doivent être les débris qu'on en a sauvés. Voici donc, dans la plus exacte vérité, ceux dont je jouis. Vingt-deux chemises, dont douze seulement portables; quatre mouchoirs; pas une serviette; et pour toute chaussure, trois paires de bas achetés ici, les autres étant en loques. Mon père n'a pas voulu assigner un sou de plus que six cents livres pour mon entretien et les besoins journaliers que je puis avoir, indépendamment de la nourriture réglée par le Roi. Une pension d'entretien suppose de premières avances; car on n'entretient que ce qui existe: cependant, comme j'étais nu, je me suis fait faire, sur le paiement des six premiers mois, de grossiers vêtemens d'hiver qui l'ont absorbé. Que ferai-je maintenant? J'ose vous demander, Monsieur, s'il est juste que je sois plus mal habillé que les gens qui portent ma livrée; que je n'aie pas une paire de bas à changer; et que je ne sache, baigné de sang, où trouver du linge, à moins d'être à charge à M. de Rougemont, à qui je ne veux ni ne dois en faire demander. Il n'y a pas ici un mot d'exagération: M. de Rougemont aura la bonté de vous le certifier. La pension que l'on m'a assignée ne suffit pas pour me fournir la moitié de ce qui m'est nécessaire; et si je l'emploie à cela, que me restera-t-il pour des besoins imprévus, que mon état peut faire

naître à tout moment? Daignez donc faire ordonner, Monsieur, que l'on me fournisse le linge et les effets, je ne dis pas convenables à un homme de ma sorte, je dis nécessaires à ma situation; je dis, semblables à ceux du plus obscur de mes compagnons d'infortune. Si mon père fait des difficultés (et il n'est pas douteux qu'il en fera), veuillez dire au Ministre que je suis prêt à signer l'arrêt de ma prison perpétuelle, si les faits suivans peuvent être argués de faux : ils décideront la question.

1°. Depuis l'année 1775 j'ai quatorze mille cinq cents livres de rente.

2°. En 1774, et non en 1773, comme l'*a dit et imprimé* mon père, j'ai été interdit, non d'après une assemblée des parens de l'une et l'autre famille, comme il a osé le *dire et l'imprimer;* mais sur l'avis de cinq personnes dévouées à lui, dont l'une n'était pas de la famille. Depuis cette époque, je n'ai pas fait de dettes, si ce n'est en Hollande où je les aurais bien payées tout seul à la sueur de mon front, si l'on m'en eût donné le temps : personne n'était inquiet, personne ne réclamait mon père.

3°. Depuis le mois de novembre 1774, époque de ma détention, mon père m'a réduit à cent livres par mois, qui ont été payées jusqu'en août 1775.

4°. Depuis le mois d'août 1775 je n'ai pas

touché un sou de mon père ; de sorte que quand je me suis évadé du fort de Dijon en 1776, (de l'aveu et par le conseil de qui avoit droit de me le donner), mon père me devoit huit mois de cette pension annuelle de douze cents livres. Vous remarquerez, s'il vous plaît, qu'au meilleur marché qu'avait pu arranger le commandant du fort de Dijon avec le cantinier, j'étais à une pension alimentaire de 75 livres par mois, et qu'il fallait m'entretenir et subvenir aux faux frais avec vingt-cinq livres. Encore me disait-on, *plaidez, défendez-vous :* sans doute cela se fait sans argent. Somme tout, depuis le mois d'août 1775, jusqu'à ce que je sois entré à Vincennes, je n'ai pas reçu une obole de mon père, je veux dire de mes deniers perçus par mon père, qui, en 1774, avait été nommé mon tuteur. Apparemment qu'il ne me portera pas en compte la solde des inspecteurs de police. Les eût-il payés magnifiquement, ils n'ont pas marché pour mes menus plaisirs, et je n'ai point du tout provoqué leur mission. Je pourrais dire à peu près de même de Vincennes, où l'on peut croire que je n'ai pas volontairement élu domicile.

Je demande la plus grande attention pour les articles suivans.

5°. Mon père n'a pas rougi d'*imprimer* que j'avais *avoué*, dans l'interrogatoire préliminaire de mon interdiction, *cent soixante dix-huit mille livres de dettes.* Ou lui ou moi nous

mentons ; mais je veux passer pour le plus infâme des imposteurs, si je n'ai pas toujours refusé formellement de fournir un état de mes dettes et d'en dire le montant, jusqu'à ce qu'on me donnât la certitude qu'elles seraient payées. Le juge a donc eu de moi un refus de répondre à cet égard, au lieu de l'aveu que mon père allègue. L'interrogatoire existe ; que l'on juge entre nous.

6°. J'observerai que dans le même imprimé que je cite, mon père convient que mes créanciers sont pour la plupart des Juifs : donc leurs créances pouvaient et peuvent être facilement réduites.

7°. Mes dettes, dit mon père dans ce même écrit, montent à deux cent vingt mille livres. Je remarquerai combien il a toujours cherché à surprendre l'autorité. Selon son premier dire à M. de Malesherbes, alors ministre, je devais quatre cent mille livres. Dans ses mémoires, cette somme est transformée en celle de deux cent vingt mille : il n'est plus éloigné de la vérité que d'environ les deux tiers. Mais supposons un instant qu'il l'ait dite : depuis 1774, époque de ma détention, jusqu'en 1775, j'avais neuf mille livres de rente, dont trois mille seulement étaient laissées à madame de Mirabeau et à moi. Voilà d'une part six mille livres pour l'acquit de mes dettes. Depuis 1775 jusqu'en 1778, j'ai eu 14500 livres de rente, sur lesquelles je n'ai jamais reçu

dans tout ce tems que huits cents livres. Supposez qu'on ait laissé à madame de Mirabeau deux mille cinq cents livres de pension, quoiqu'on ne lui en dût, aux termes de son contrat de mariage, que quinze cents; voilà, d'une autre part, vingt-quatre mille livres pour l'acquit de mes dettes. Total, trente mille livres pour cette liquidation. Tout le monde sait qu'il n'est point de créancier juif à qui l'on ne rabatte plus de la moitié, tant leurs usures sont excessives, et leurs prêts illusoires. Plus du quart de mes dettes doit donc être payé, et il est facile de prendre des arrangemens pour le reste. Voilà la supposition la plus défavorable pour moi, c'est-à-dire, celle de mon père.

8°. Maintenant voici la vérité. En 1773, vingt mille écus auraient payé mes dettes, et même fort au-delà. Elles sont fort peu accrues depuis. Je demandai alors d'être autorisé à faire un emprunt qui, réunissant ces dettes en un bloc, et me donnant la facilité de réduire et d'éteindre avec de l'argent comptant d'énormes usures, me libérât sur le champ, et me laissât un revenu moindre à la vérité, mais *net*. Mon beau-père, qui me devait cette somme à la mort de sa mère, me proposait de l'avancer, pourvu que mon père, qui, suivant les termes de mon contrat de mariage, pouvait seul recevoir les deniers de la dot de madame de Mirabeau, lui en donnât

quittance. Mon tendre père refusa. Au lieu de cet arrangement si naturel et si simple, où il ne lui en coûtait que sa signature, et qui m'ôtait le droit à l'indulgence en cas de rechute, il provoqua mon interdiction, se fit déclarer mon tuteur, et ne paya de mes dettes que ce à quoi il fut contraint par autorité de justice.

9°. Enfin, supposez que l'accumulation des intérêts fasse que quatre-vingt mille livres soient nécessaires aujourd'hui pour me liquider (mon père lui-même est convenu qu'il n'en faut pas davantage,) toujours sera-t-il qu'il faut montrer l'emploi des trente mille livres perçues sur mon revenu depuis mon interdiction; et quand on ne voudrait pas les compter, ce qui serait bizarre, et ne me surprendrait cependant point, l'intérêt de quatre-vingt mille livres, ou quatre mille livres, défalqué de quatorze mille cinq cents livres à quoi monte mon revenu, me laisserait encore de quoi acheter des bas, des serviettes et des chemises, sans que mon père eût le droit d'en murmurer.

Voilà, Monsieur, le résumé de mes affaires pécuniaires que j'ai voulu vous expliquer en une fois, pour n'être plus obligé de revenir à des détails qui doivent vous être bien fastidieux, puisqu'ils le sont à moi-même. Depuis trois mois j'ai été occupé d'intérêts si supérieurs, que toute autre pensée m'était bien

étrangère. Maintenant que, graces à vos bontés, mon imagination est calme et mon ame soulagée, j'ai le tems de m'occuper de mon corps qui se rappelle fort énergiquement à ma mémoire. Au fond, il y aurait plus que de la bonté à moi de le sacrifier aux passions de mes haineux et cupides ennemis.

J'ai prié M. de Rougemont de permettre que le chirurgien-major vous rendit un compte détaillé de mon état, et vous dit si je suis un malade imaginaire. C'est à lui de vous apprendre si ma santé ne s'affaiblit pas à un point inconcevable pour mon âge, et ce qui lui serait nécessaire. Pour moi je me contenterai de répéter encore que l'on pourrait me *détenir*, sans me *détruire:* qu'une prison moins austère remplirait les vues de mon père, les seules du moins qu'il puisse avouer; car il ne conviendra ni qu'il voudrait être *défait de moi* (il ne dit cela qu'à ses intimes,) ni qu'il craindrait mes réclamations, si elles pouvaient parvenir. Que veut-il donc? *que je sois sous la main du Roi?* J'y serais tout de même, quand j'aurais de l'exercice, quand je verrais des humains; et le sang ne m'étoufferait point, et ma poitrine ne s'acheverait pas. Veut-il encore que je n'aie la manutention de quoi que ce soit au monde, que je ne puisse regarder à mes affaires? qu'il me fasse donner des ordres supérieurs, je les exécuterai; et si j'y contreviens, je n'aurai pas plus.

le pouvoir que je n'ai l'intention de me soustraire à l'autorité qui saura bien se ressaisir de moi. Qu'il fasse mieux. Assurément dans quelque coin du monde on tire des coups de fusil ; qu'il m'y envoie ; il sait bien que je ne m'y épargne pas : il se fera honneur de sa générosité, et peut-être sera-t-elle utile à ses vues les plus secrètes.

Voyez avec quelle confiance je vous expose mes idées comme mes plaintes. Certainement, Monsieur, vous ne pouvez le trouver mauvais ; vos bontés m'y ont trop fortement encouragé. Je finis par vous demander une permission qui me serait d'un grand soulagement ici.

Il y a plus de trois mois que j'ai épuisé la petite collection des inepties privilégiées qui sont à l'usage des prisonniers. Vous croirez aisément qu'un homme, qui a toujours eu à sa disposition de grandes bibliothèques, et qui a fait toute sa vie ses délices de l'étude, est cruellement isolé lorsqu'il se trouve sans livres. Cette privation m'eût été terrible au sein de la société ; jugez au donjon de Vincennes où l'on ne voit que ses murs, et où le tems est centuple de sa durée ordinaire. Je n'ai pas même le secours du petit nombre d'ouvrages qui sont dans mes malles, dont je n'entends point parler. Daignez permettre qu'on m'abonne à un cabinet littéraire à Paris. Quel inconvénient peut-il y avoir ? on n'y lit que des écrits autorisés ; et d'ailleurs vous

jugez bien qu'il me reste peu de choses à voir en fait de livres non tolérés. Ceux que l'on m'enverra passeront par les mains de M. de Rougemont : je ne saurai pas même d'où on les tirera, et je ne ferai que noter sur un catalogue ce que je désirerais lire. Vous ne sauriez croire, Monsieur, ce que me serait une telle ressource. Vous m'avez permis l'usage du papier et des livres, qui sont nécessaires ici pour ne pas devenir fou ; et cette grace devient, malgré vous, illusoire, puisque je n'ai absolument point de livres. Si vous m'accordez la faveur que je prends la liberté de vous demander, elle n'ajoutera rien à ma reconnaissance qui ne peut plus croître ; mais elle diminuera beaucoup mon mal-être.

J'ai l'honneur d'être avec un respectueux dévouement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

A M. LENOIR.

8 février 1778.

L'INUTILITÉ des lettres que j'ai l'honneur de vous adresser, Monsieur, me prouve évidemment une de ces deux choses, ou qu'elles ne vous parviennent point, ou qu'on vous assure que l'exposé n'en est pas vrai. Je

ne puis croire la seconde : ce serait un mensonge trop impudent et trop malin, et je n'ai ni le droit, ni l'envie d'en soupçonner personne. Reste donc la première. Tant que je ne vous ai parlé que de ma détention, je pouvais croire ou que mes défenses vous paraissaient faibles et incomplètes, ou que vous n'étiez pas le maître de la terminer. Tant que je vous ai demandé des graces, je pouvais tout au plus les espérer; et votre bonté m'a accordé au-delà de mon attente. Mais quand je parle de mes besoins, de mes urgens besoins, j'ai le droit de compter sur ce que je sollicite. Le Roi ne veut pas que les prisonniers souffrent d'autre chose que de la privation de leur liberté, et des peines qui en sont inséparables. Vous, si bon et si juste, vous ne le voulez pas non plus. Donc, ou vous ne me croyez pas, ou vous ne m'entendez pas; cela est évident.

Mais si mes lettres ne parviennent plus jusqu'à vous, c'est surement parce que M. de Rougemont a eu ordre de les retenir; et cet ordre, s'il est donné, à quoi suis-je réduit? comment l'ai-je mérité? moi, si scrupuleusement soumis à ce qui m'est prescrit! moi, si paisible, si tranquille, que je suis bien sûr qu'aucun homme au monde dans ma place ne l'est davantage! J'ai un juge : c'est le ministre. J'ai un rapporteur, et, si j'en augure par vos bienfaits, j'oserai dire un interces-

seur ; et c'est vous, Monsieur. Ne suis-je pas perdu, si je ne puis invoquer ni votre justice ni votre clémence ?... Les réflexions naissent en foule ; mais je les réprime. Je vous supplie de permettre qu'on me déclare que mes lettres ne peuvent plus passer, si tel est mon sort. Je ne me consumerai plus en de vaines plaintes.

Quoiqu'il en soit, Monsieur, j'ai l'honneur de vous répéter que j'eus celui de vous écrire le quatorze, le vingt-quatre janvier et le trois février que j'étais sans linge, et que la nature de mes incommodités me rendait encore cette privation plus triste ; que j'avais pour tout bien vingt-deux chemises dont douze seulement portables, pas une serviette, quatre mouchoirs et trois paires de bas, les autres étant en loques ; que j'avais toujours différé de vous le dire, ne voulant pas vous importuner de tels détails, et comptant à tout moment sur l'arrivée de mes malles ; que ces malles m'étant refusées par des raisons inconnues et non devinables, je me voyais réduit à vous prier d'ordonner ou qu'on me les donnât, ou qu'on me fournit les effets qui m'étaient nécessaires, ma modique pension, qui d'ailleurs n'était que d'entretien, n'y pouvant subvenir ; qu'il y avait plus de trois mois que j'avais épuisé la collection des livres qui est ici ; qu'au moyen de cela la permission que vous m'aviez accordée d'en avoir était

vraiment illusoire ; que si je ne pouvais recouvrer les miens, je vous suppliais de permettre qu'on m'abonnât à un cabinet littéraire à Paris, etc.

J'ajoute maintenant que mon besoin est plus pressant que jamais ; qu'au moment où je vous parle.... (mais comment dire des choses aussi dégoûtantes à penser que difficiles à exprimer ? il faut bien s'expliquer cependant) ; au moment où je vous parle, je suis peut-être menacé d'une fistule, faute de linge, le sang ayant pris un autre cours que les hémorragies ordinaires ; que je suis au comble de l'étonnement d'entendre un chirurgien-major convenir avec moi que la propreté m'est absolument nécessaire pour éviter tout accident, et me répondre, quand je le presse de demander pour moi du linge, que ce n'est pas son affaire : comme si tout ce qui a trait à la santé *n'était pas son affaire.* Quant aux livres, la dernière fois que j'ai vu M. Brugnière, c'était le 15 novembre, je le priai de vous dire que j'en manquais. M. de Rougemont me dit *que je n'en manquerais pas, et qu'il aurait la bonté de m'en trouver.* Il s'est écoulé depuis cette époque près de trois mois ; M. de Rougement ne m'en a pas procuré un seul : d'où je conclus qu'il n'en a pas trouvé. Jugez, Monsieur, dans quel isolement je suis. Le chirurgien-major me dit fréquemment que je me tue de tant écrire. Je n'y trouve qu'un

inconvénient, c'est que je ne me tue pas assez vîte.

Somme tout, je n'ai ni linge, ni livres, ni santé. Je n'ai pas mérité que vos graces me fussent retirées; car jamais conduite ne fut plus uniforme que la mienne. Jamais il ne m'échappa un murmure, jamais une impatience. J'ai toujours été ce que je dois être, et ce que je veux être. Ces faits réunis forment mon état de situation. Je défie hautement tout être vivant de le démentir avec vérité; et si, ce qui ne peut être, cela arrivait, comme entre deux témoignages contradictoires il faut qu'un tiers établisse le vrai, je demande d'être admis à la preuve.

J'ai beau chercher, Monsieur, je n'entends pas ce qu'on redoute en me donnant mes malles; un mot de vous me les ferait livrer, qui que ce soit qui les ait, et j'y trouverais du moins une partie de mes besoins. Pardonnez si je reviens si souvent sur le même objet. Vous sentez bien que je ne puis prendre à cet égard le silence, quelque long qu'il soit, pour un refus; car ce refus étant souverainement injuste ne peut venir de vous, et de tout autre je ne suis pas fait pour en recevoir de cette espèce.

J'ai l'honneur d'être avec un respectueux dévouement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

Je me crois obligé, Monsieur, d'ajouter que je suis très-loin de me plaindre du chirurgien-major ; parceque je m'aperçois, en relisant ma lettre, que vous pourriez l'inférer d'une phrase où je ne le cite que pour vous mettre à même de vérifier le fait.

A M. LENOIR.

15 février 1778.

Je vous dois toute sorte de remercîmens, Monsieur, pour les éclaircissemens que vous avez bien voulu me faire donner. Je conviens sans répugnance que l'on conçoit trop facilement des inquiétudes dans le triste lieu où il a plu au Roi de me donner domicile. Il est impossible de se figurer quel chemin y fait l'imagination, et ce n'est pas la moindre des souffrances que l'on y endure. Plus le cœur est sensible, plus l'ame est élevée, plus les sens ont d'énergie, et plus les tourmens y sont aigus et multipliés. Ces précieux dons de la nature tournent à la ruine du malheureux qui est privé de sa liberté. L'amitié et l'amour, ces bienfaiteurs du monde, deviennent ses bourreaux.... Ah ! Monsieur, c'est un cruel état, et je vous avoue que je me tâte tous les matins pour savoir si c'est bien moi : je m'interroge pour m'assurer que je ne suis pas fou :

je relis avec curiosité d'immenses paperasses pour y rechercher les vestiges de ma raison.

Je ne dis pas cela seulement pour émouvoir votre compassion, Monsieur : je le dis pour exciter votre indulgence. Veuillez regarder dans mes lettres le fond, sans vous arrêter à la forme. Vous devez être bien sûr de tout mon respectueux attachement, si vous ne me regardez pas comme un monstre d'ingratitude. Les expressions ne font rien à la chose. Je n'ai en vérité plus la force d'avoir de l'esprit, et je n'en ai jamais guère eu quand j'ai beaucoup senti.

J'ai l'honneur de vous adresser un état du linge qui m'est nécessaire. Vous pourrez juger vous-même, d'après ce que je vous ai dit de celui que je possédais, si je suis trop exigeant. Si j'étais à la charge du Roi, je demanderais avec moins d'assurance. Si j'attendais mes besoins de la *générosité* de mon père, je serais peu pressant ; car, outre que je n'aime pas la peine inutile, je ne voudrais pas commencer si tard à lui avoir des obligations ; et en vérité ce serait la première que je lui aurais : car la vie que je tiens de lui, et dont il fait un si cruel emploi, est une charge plutôt qu'un bienfait. Mais comme c'est de mes deniers qu'il paiera ce que vous voudrez bien me faire fournir, comme je suis en avance avec lui de cinq cent mille livres qu'il a envahies sur les substitutions de ma maison, qui

portent toutes sur ma tête ; comme il dispose arbitrairement de mon revenu, je crois qu'il ne me fait pas une grande grace de me donner ce qui m'est nécessaire.

Non, Monsieur, quelque chose qu'il arrive, je n'en attends que de vous ou de votre intercession; et je recouvrerais ma liberté, ce que je n'espère point du vivant de l'*Ami des hommes*, que je n'attribuerais qu'à vous cette faveur, qui, je crois, ne serait pas contraire à la justice. Il est pour moi une grace bien plus précieuse que cette espérance éloignée. Je l'ai déja reçue de vous ; et par une délicatesse dont vous ne me saurez pas mauvais gré, je me sens moins de courage à vous presser de nouveau sur ce sujet, depuis que vous m'avez accordé ma demande avec tant de bonté. Cependant, Monsieur, j'oserai vous dire qu'une lettre, un billet, un mot écrit le quarantième jour après des couches, serait bien plus rassurant que celle datée du cinquième, et qu'on peut regarder comme un effort de courage et de tendresse, qui n'empêche pas la possibilité des accidens postérieurs. Je hasarde cette nouvelle supplication, Monsieur, et j'ai autant de confiance dans votre bonté que de résignation à votre volonté.

J'ai l'honneur d'être avec un dévouement respectueux, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

A SOPHIE.

Je reçois ta lettre du douze, ma chère et bien chère amie, ce dimanche dix neuf. Je n'espérais pas que tu pusses écrire sitôt, ô ma bien aimée! cinq jours sont un bien petit intervalle pour t'avoir rendu la force d'écrire, et je te gronderais si je pouvais: mais comment veux-tu que j'en aie la force? J'espère en effet que la fièvre de lait est passée; et les premiers accidens, qui sont les seuls redoutables. Mais souviens-toi, mon cher tout, que la santé des femmes dépend de leurs couches, c'est-à-dire de leurs suites; et ces suites dépendent absolument de la conduite plus ou moins prudente. Quand on ne nourrit pas, on a besoin d'une bien plus grande circonspection, pour faire supporter à la nature une contrariété si formelle à ses lois. Mon amour tant bonne, j'étais bien sûr que ma lettre ne pourrait pas te faire de mal: et moi aussi j'en ai versé des torrens de pleurs, et je sais combien cette salutaire abondance soulage. Ah! dans combien de momens on l'invoque vainement! Je me sens presque absolument soulagé de l'inquiétude vraiment dévorante qui me consumait. Ton écriture est ferme, et ta tête paraît libre. Mes plus grandes craintes portaient sur la situation de cœur et d'esprit où tu te

trouverais lors d'une crise telle qu'une première couche. T'en voilà sauvée. Surement, ô mon amie ! c'est un événement d'heureux augure. Pourquoi la fortune ne nous eût-elle pas terrassés tout d'un coup ? elle ne peut pas nous faire plus de mal qu'elle nous en a fait : nous achever, c'était nous guérir. Espérons que ses remèdes seront plus doux.

Tu diras tout ce que tu voudras de la figure de cette enfant ; mais je suis bien sûr que ce sont tes traits qu'elle aura. L'amour peint ressemblant. Ah ! tu ne me croirais pas bien malheureux, si tu savais quel charme et quel attendrissement ce doux nom de ma fille porte jusqu'à mon cœur. Elle prendra de nous deux, mon amie ; de son père, sa tendresse pour sa mère ; de sa mère, ses graces et ses vertus. Laisse, laisse-là faire : elle aura assez d'esprit pour se bien partager.

Je ne puis te dire ce que ton attention de m'écrire au sein des douleurs, que j'ai reconnue aussitôt, m'a inspiré de reconnaissance et de tendresse ; non, je ne puis te le dire... Je n'ai qu'un moment : ma plume court ; mon cœur ne peut s'épancher ; mais sache seulement que jamais, non jamais je ne t'ai aimée... C'est depuis le 9 janvier que je sais ce qu'est l'amour... Tu n'as souffert *que* vingt-quatre heures ? et combien voulais-tu donc souffrir ? Ah ! je connais ton courage ; et tu connais mon cœur... Mais mon imagination

est un peu calmée ; ta seconde lettre la rassure beaucoup ; je suis persuadé que tu ne me trompes pas : ta main, ta bouche, furent toujours pour moi les organes de ton cœur. Qu'appelles-tu ? *égal*... Il m'est égal d'avoir un garçon ou une fille !... Eh ! non, non, Madame : toi seule désirais un garçon : pour moi je n'ai jamais formé des vœux que pour une fille, parce que mon cœur me disait qu'elle serait l'image de sa mère. Un garçon aurait eu mes défauts : il est bien plus dangereux de gâter notre sexe, parce qu'il est plus violent ; et je sens bien que je ne pourrai jamais gronder ton enfant.... Sans entrer dans des détails d'affaires que je ne saurais toucher, et dont je parlerais comme un aveugle-né des couleurs, puisque je ne sais rien, je puis te jurer que je n'ai jamais cru de toi, et n'en croirai jamais que ce qui en est digne : toi seule, toi seule peux te calomnier dans mon esprit. La raison et la tendresse confirment également tes principes ; puis-je jamais redouter qu'ils se démentent ? J'ai connu Sophie, puisque je l'aime ; le cœur qui a parlé au sien n'en est pas tout-à-fait indigne ; il sait donc l'apprécier. Oui, oui, ce que nous voyons de celui auquel nous sommes subordonnés, doit nous donner bien de l'espérance. Tu vois que les grandes places ne sèchent pas tous les cœurs. J'impose silence à ma gratitude ; elle ne serait point assez circonspecte. Mais, mon amie si chère,

je suis bien caution que tu la devines, que tu la partages : une ame aussi aimante que la tienne sait reconnaître les bienfaits. Eh quel bienfait ! Ah ! nous aurait-on autant donné, en nous donnant la vie que nous ne prisons que l'un pour l'autre ?... J'ai eu des nouvelles de la santé de ma mère. Elle est bonne, dit-on. Elle m'aime toujours : tu sais si je l'ai mérité.... Je ne suis pas moins pressé pour cette lettre, que toi pour la tienne ; mais j'ai lieu d'espérer que ce ne sera pas la dernière que je lirai, pourvu que tu sois circonspecte, et que tu adresses à notre bienfaiteur une demande que son cœur ne saurait réprouver. Que je sache de temps en temps que tu existes, c'est savoir la plus grande partie de ce qui m'intéresse ; car c'est savoir la situation de ton ame. Les affaires ne sont que des accessoires, et nous devons nous imposer silence sur cela. Ta première lettre a été brûlée devant mes yeux ; cette seconde sera soustraite de mes mains. Point de copie non plus ; mais ce qui est gravé dans le cœur n'échappe pas à la mémoire.

Il est certain, mon cher tout, que j'ai reçu des secousses violentes. Les plus terribles sont passées. Je n'ai pas 28 ans : la nature m'a donné une excellente constitution ; j'aime la vie quand je suis heureux, et je le suis beaucoup quand je lis tes lettres. Le souvenir s'en prolonge long-temps ; et j'espère qu'on te

permettra de le rafraîchir. Sois donc tranquille sur ma santé ; ses chicanes ne sont pas redoutables ; tu ne dois pas t'étonner qu'elle ne soit pas aussi bonne que quand je jouis de mon être. Tu me grondes de ne t'en avoir pas parlé... Mais songe donc à la circonstance ; crois-tu que j'étais où j'écrivais ? crois-tu que j'étais en moi ? mon ame n'était-elle pas toute entière sur le papier ? Mon amie, je ne sais point te dire que je t'aime, quand je ne puis pas le dire à mon aise ; ainsi cette lettre ne finira pas tendrement ; mais tu devines tout ce que je sens ; ah ! oui, tu le devines : car ton cœur et le mien sont des substances tout-à-fait homogènes. Interroge-toi donc, ô mon enfant ! Je ne t'ai pas toujours permis un si grand triomphe, que celui de regarder tes sentimens comme égaux aux miens. Si tu revois ton enfant, donne-lui tous les baisers que je voudrais lui donner. Pourquoi m'as-tu dit qu'elle était jolie ? Crois-tu donc que ce puisse être un éloge pour elle ? Elle a bien d'autres mérites, vraiment ! Amie, c'est ta fille, c'est la mienne. Ah ! quand pourrai-je m'occuper de son bonheur ? Ce sera, tu le crois bien, le second et l'un des plus précieux objets de tous mes soins, de tous mes efforts. Aujourd'hui, je ne puis que lui offrir des vœux ; mais qu'elle partage avec toi tous ceux de mon ame..., Tu sais cependant comment le partage doit être fait. Qu'elle ne prétende pas rivaliser

avec sa mère ; en vérité, elle s'y tromperait beaucoup. Adieu, ma bien chère, mon unique amie. Souviens-toi de la promesse que tu me fais de soigner ta santé ; tâche de m'en donner des nouvelles, et qu'il y ait toujours un mot de la petite. Ah! tu ne l'oublierais pas; Sophie est doublée : mon enfant, tu me réponds de deux Sophie ; mais sur-tout, et à jamais, de Sophie-Gabriel... Hélas! mon amie, je suis tout consterné de laisser du papier blanc ; mais je ne suis pas le maître, et je suis trop reconnaissant pour être indiscret. Adieu ; les plus tendres *adieux*, sans nombre, *sans compter*.

GABRIEL.

A M. LENOIR.

2 mars 1778.

JE vous fais, Monsieur, des remercîmens très-empressés et très-sincères pour la lettre que je viens de recevoir. Elle me rassure sur la santé de mon amie; mais elle me donne un chagrin très-vif, je l'avoue, en m'apportant la preuve que madame de Monnier n'a reçu qu'une seule réponse de moi. Voici quatre lettres d'elle qui me parviennent, graces à vos bontés. C'est à-peu-près autant de fois que vous m'avez donné la vie. Hélas! elle n'a point partagé

partagé vos bienfaits et mon bonheur ; elle n'a reçu que dix lignes de moi. Quelle ne doit pas être son inquiétude? Monsieur, je vous conjure de permettre que celle que je vous adresse tombe dans ses mains ; ou si, malgré mes efforts et contre mon attente, il s'y trouve quelque indiscrétion, daignez faire raturer tout ce qui vous déplaira, et me la renvoyer, pour que je la r'écrive. J'ose vous représenter que toutes les lettres de mon adorable amie contiennent des choses mille fois plus tendres que les miennes ; que toutes renferment des souvenirs ou des projets dans lesquels je m'abstiens d'entrer, et par respect pour vos ordres, et par crainte de moi-même. Pourquoi donc ma correspondance paraîtrait-elle plus dangereuse que la sienne? Monsieur, je ne veux écrire que ce que vous-même ordonnerez, et je suis prêt à tout écrire sous votre dictée, si ce n'est ces deux blasphêmes que vous n'êtes pas capable de me demander ; à savoir : *Que je ne l'aime plus, et qu'elle ne doit plus m'aimer.* Que disent mes lettres ? *Que je l'aime!...* Eh ! si je ne l'aimais pas, ne serais-je point un monstre ? Si cet amour n'était pas juste, daigneriez-vous compatir à ses inquiétudes? Si vous ne sentiez point au fond de votre cœur, que cet amour ayant été jusqu'où il a été, il ne doit pas finir, me feriez-vous passer des écrits qui, j'en jure par l'honneur, sont aussi nécessaires à ma vie que le souffle ? Monsieur,

je vous le demande au nom de tout ce qui vous est cher, que mon amie ne soit pas privée du bonheur que je vous dois. Il est bien empoisonné, si elle ne le partage point. Son ame n'est ni moins sensible, ni moins ardente que la mienne. Ah ! ne croyez point que le silence en puisse amortir les feux. Sophie peut périr ; mais je ne crois pas qu'elle puisse changer.

J'ai l'honneur de vous adresser un volumineux paquet pour mon père ; c'est une exposition exacte de ma conduite et de la sienne à mon égard. C'est un aveu naïf de mes fautes, et une réfutation complette de ses calomnies, au moins de celles que je connais. Si j'avais affaire à tout autre homme, ou si l'ame de celui-là m'était moins dévoilée, je me croirais sûr qu'un tel écrit remuerait sa conscience : je n'ai point cet espoir ; mais voici mes vues.

Je ne me flatte pas qu'un homme aussi occupé que vous, et dont le temps est si précieux, puisse lire un mémoire fort long, et peut-être très-ennuyeux ; mais j'ose vous demander de vous en faire rendre un compte exact. Tout n'y est pas, parce que je le destine à mon père ; ainsi je l'ai ménagé : mais mon cœur y est développé, et l'on y peut deviner le sien. Il doit vous paraître probable, ce me semble, que des faits dont je lui adresse le récit, et de la vérité desquels je le somme de convenir, ne sont pas controuvés. L'effronte-

rie serait trop forte, et la témérité extrême; car il m'aurait bientôt confondu. Or, ces faits sont tels, que j'ose soutenir qu'un père qui aurait des entrailles ou seulement de l'équité, ne me laisserait pas quinze jours au Donjon de Vincennes, après avoir lu mes défenses. Quoi qu'il en soit, il répondra, ou il ne répondra point. S'il répond, je m'en fie à moi pour répliquer. J'ai un grand avantage sur lui, *la force de la vérité*. S'il ne répond point, je vous supplie d'observer que *se taire* n'est pas *réfuter;* et qu'encore une fois, il n'a point le droit d'éluder le combat, puisqu'il est l'agresseur, et que son agression l'a rendu ma partie. Dans toutes les suppositions, daignez faire valoir ou mes raisons, ou son silence auprès du ministre. Je ne crois pas pouvoir faire une démarche plus nette que de dire à mon père: *Vous êtes injuste, en voilà la preuve: vous en avez imposé, en voilà la preuve: rétractez-vous et réparez votre injustice, ou réfutez mes raisons et mes preuves.* Voilà en trois mots mon mémoire; et mon but unique est de mettre cet homme, si éloquent quand il parle tout seul, dans la nécessité ou de s'expliquer, ou de convenir tacitement qu'il a tort.

Mais pour qu'il soit réduit à cette alternative, j'ose vous supplier d'apostiller mon mémoire, c'est-à-dire, de demander à mon père, en votre propre nom, de le lire; sans quoi,

il le lira bien, mais il dira ne l'avoir pas lu, *parce qu'il ne reçoit rien de ma part.* Etrange prétention cependant ! conduite bien tyrannique, que de juger et condamner quelqu'un sans l'avoir entendu ! Depuis six ans il ne m'a pas vu ; depuis trois il n'a pas reçu un mot de moi ; ce n'est donc que sur les clameurs de mes ennemis, sur des actions non expliquées, souvent travesties et empoisonnées, qu'il m'a condamné à une mort civile. Il est temps, ce me semble, d'en appeler, et de demander à être entendu dans ma cause.

Si, par un hasard très-possible, mon père avait obtenu du ministre que rien de ma part ne lui parvînt, vous voudrez bien regarder la vedette comme non-avenue ; et alors ma lettre devient un mémoire. Encore une fois, je n'en espère rien, si vous ne daignez pas l'appuyer. Les ministres ne peuvent parcourir que quelques lignes, et quelques lignes ne sauraient rendre compte de beaucoup de faits, ni des détails qui les caractérisent, et bien moins des causes et des intentions qui éclairent souvent plus que le fait même. Ce qu'il y a de certain, c'est que cet écrit, tracé sans art, mais qui n'est pas dépourvu de l'éloquence du moment, de la chose, et de la vérité, est ou mon testament de mort, ou le titre qui me vaudra l'adoucissement de mon sort, et que je n'importunerai plus personne par ces longs détails dont je suis moi-même si harassé. Je suis très-

résigné, Monsieur ; mais aussi je suis fort résolu, pourvu que je n'aie pas à me reprocher d'avoir rien négligé : le sort ordonnera du reste.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux dévouement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

A SOPHIE.

2 mars 1778.

Je reçois ta lettre du dix-neuf février, ma chère et bien chère amie. Je ne sais plus te dire ce que j'éprouve en voyant ton écriture : mes sentimens sont trop tumultueux, et ma tête et mes sens trop faibles. Mon cœur inondé de tristesse et d'amour déborderait sans doute, si je lui donnais le moindre cours. Je sens, beaucoup plus que je ne puis le dire, combien il est nécessaire de me contenir, pour que la satisfaction qu'elle me procure ne te soit pas refusée. Il est presque aussi cruel pour moi de recevoir un plaisir que tu ne partages pas, qu'il me le serait de causer volontairement tes peines. Tu sais que je ne suis pas fort exposé à ce genre de chagrins ; mais ne te déroberais-je point une douce consolation, si je prenais dans cette

lettre une liberté qui l'arrêtât ? Je me contiens donc : hélas ! je me contiens ; et ce n'est pas le moindre des sacrifices que j'aurai faits à toi, aux circonstances, à la reconnaissance même que je dois pour la précieuse condescendance qui porte à mes yeux ton écriture, que de tracer ces lignes si froides, si glacées, pour un cœur de feu tel que celui de ton Gabriel.

Si ta santé est vraiment bonne, j'ai une grande inquiétude de moins. Mon imagination m'avait beaucoup grossi les dangers de ta situation. Jamais on ne subit une révolution plus terrible, dans une disposition de cœur et d'esprit telle que celle où tu as accouché. Je t'en crois, je veux t'en croire. Soigne ta santé, soigne-la, ma chère amie ; que la moitié, la plus chère moitié de moi ne soit pas souffrante. Tu veux que je te parle de l'autre ; il le faut, puisque tu le veux. Je ne suis pas fort bien, mais je ne suis pas ce qu'on peut dire mal non plus. La vie sédentaire m'épuise, et le travail continuel n'y contribue pas peu. Le feu que j'exhalais au dehors, et qui ne produisait, au moyen de cette ressource, que la moitié de son effet au dedans, me ronge, cela est inévitable ; mais je suis jeune, et il y a de l'étoffe pour souffrir. Ma poitrine est mieux que par le passé ; l'usage du lait et des rafraîchissans me délivre à cet égard des dou-

leurs vives. Le sang l'oppresse, mais des hémorragies me soulagent. Mes reins souffrent davantage. Tu sais que les coliques néphrétiques m'ont toujours menacé, souvent atteint : elles me déchirent plus fréquemment ; et c'est encore une inévitable suite de la vie sédentaire. Voilà le détail que tu me demandes : je ne sais pas te déguiser la vérité ; celle-là est assez désagréable et peu utile... Oui, mon amie, conserve-toi pour notre fille. La pauvre enfant ! puisse l'étoile de son père, de ce père qui, par une inconcevable fatalité, s'est sacrifié toute sa vie pour des ingrats et des perfides, et n'a sacrifié que ce qu'il adorait ; puisse cette étoile, unique en singularités et en infortunes, ne pas la poursuivre ! puisse-t-elle ramener sur le sein de sa mère le bonheur que j'en ai chassé ! J'espère, j'ose espérer qu'on permettra que tu me dises quelquefois que tu respires ; et cette même voie me donnera la double consolation d'être assuré de ton existence et de la sienne..... Au reste, mon amie, je te le répète pour la cent millième fois, point de projets, point d'illusions, point de calculs ; les mécomptes sont affreux. Ton imagination est trop active : quand un foyer tel que celui-là est associé à une ame aussi sensible que la tienne, il s'y forme des exhalaisons sulfureuses ; un rien les enflamme, et la foudre sort de ce tourbillon destructeur. Sophie !

Sophie ! ne prends pas confiance dans la fortune ; ne sais-tu donc pas combien ses caresses sont perfides ? résigne-toi si tu peux, et ne te forge pas de nouveaux tourmens par des chimères qui n'ont de réalité que dans ta tête et ton cœur agités.

Je ne te suivrai point dans tes déchirans souvenirs ; je ne le dois point, et je crois que je ne le pourrais pas . . . . Un seul mot sur la *jalousie*. Sur quoi porterait la tienne ? sur des verrous. Certes, à moins que tu ne croies aux sylphides, aux beautés aériennes, tu ne peux qu'être fort tranquille. Quant à la mienne, t'en ai-je parlé ? . . . . . Oh ! oui, mon cœur te reste ; si tu le prises, tu peux te dire : *Je ne perdrai jamais ce bien-là, tant qu'un souffle animera mon Gabriel.* . . . . . Faible consolation sans doute ; mais cependant idée qui n'est pas sans douceur : car l'amour, l'amour, désintéressé, est le seul hommage qui satisfasse en même tems l'amour propre et l'ame. . . . . J'ai découvert une larme sur ton papier ; j'en ai baisé la trace, ô ma Sophie ! Mais pourquoi verser des larmes stériles ? Hélas ! elles dégonflent le cœur. Eh bien ! pleure, mon enfant ; je t'envie cette félicité . . . . . Ce n'est pas de répondre aux choses charmantes que tu m'écris qui m'embarrasse, c'est de n'y pas répondre. Tu as bien de l'esprit, ma Sophie-Gabriel ! trop même ; mais il est si naturel,

que je me flatte que ce n'en est pas. Je suis si bête avec toi! pourquoi serais-tu si ingénieuse avec moi?.... Tu as trouvé une amie! je t'en félicite : c'est un rare et délicieux bienfait du ciel. Qui plus que toi est digne d'en trouver? qui en a trouvé moins que toi? Sophie, le malheur n'a pas séché ton cœur, cette intarissable source de sensibilité ; mais il faut être à la fois sensible et circonspecte : sonde le terrain où tu marches ; souvent des roses cachent des épines acérées et des précipices sans fond.... Le ciel me préserve de te donner d'injustes soupçons. Tu sais si ton ami est trop méfiant ; tu sais même s'il l'est assez : tu sais s'il est porté à chérir ce que tu aimes ; mais helas! en portant les yeux en arrière, je me rappelle les fautes sans nombre que le beau défaut de la confiance, de la généreuse confiance, nous a fait commettre. Je suis fort aise cependant de te savoir une société. Les distractions sont sans prix dans les grandes douleurs, quoique rarement on les aime..... Je ne parlerai ni de tes désirs à mon égard, ni des permissions que tu me donnes, dans des suppositions qui n'auront pas lieu. Eh non! non, je t'assure, on ne me *proposera* rien qui puisse te donner de nouvelles inquiétudes. *Boston* était un asyle sûr pour toi.... honorable pour moi.... Mais pourquoi parler du passé? je ne saurais ni m'accuser, ni me repentir. Je gémis

du présent. Oui, j'en gémis ; je voudrais au prix de tout mon sang te donner et la liberté et ce que tu desires : ce sacrifice serait une douce jouissance. Il est aisé de le croire ; et si tu veux y réfléchir un moment, tu verras que tu m'écris à cet égard des choses déplacées .... Je te supplie, ma bien aimée, de te soigner, et d'obtenir, si cette lettre te parvient, qu'elle ne soit pas la dernière que tu reçoives. Cela serait, ce me semble, fort nécessaire à tous deux, et dans tous les sens. Mais quoi qu'il arrive, sois sûre, sois bien sûre, Sophie, que ton nom sera le dernier que proférera ma bouche ; que les sentimens que je te dois, que tu m'as connus, qui sont devenus l'emploi et la fin de mon être, seront les derniers que produira mon cœur, et l'échaufferont jusqu'au terme que le destin a marqué à sa durée. Adieu, ma Sophie-Gabriel ; adieu, mon tout et ma vie. Je sais que tu devineras tout ce que je ne dis pas, et j'en ai besoin. Mille et mille baisers à ton enfant, si tu la vois.

GABRIEL.

A M. LENOIR.

Dimanche 17 mars 1778.

DANS des temps orageux où tout le monde se partialise, les écrivains les plus satiriques,

les plus irrités contre l'autorité, ont fait de vous, Monsieur, un éloge bien flatteur. Le voici tel qu'il se trouve, si je m'en souviens bien, dans le fameux ouvrage intitulé *la Correspondance*. « M. Lenoir a donné à ses confrères les porteurs d'ordres, des leçons pour leur apprendre à concilier l'obéissance que l'on doit au Roi, avec les égards qu'il convient d'avoir pour les citoyens et les hommes. » J'ai su peut-être apprécier mieux qu'un autre la vérité de cet éloge, parce que j'ai vécu dans le pays où, en portant des ordres sinistres, vous avez montré tant de générosité et d'humanité, et que j'ai appris les détails de votre conduite par les magistrats mêmes qui avaient été frappés de ces ordres. Cela me parut bien respectable, alors que je ne pouvais savoir ni deviner que j'éprouverais moi-même si essentiellement la bonté de votre cœur. Lorsque je me trouvai sous votre dépendance, ce souvenir m'inspira de la confiance, et enfin les démarches que j'ai hasardées et qui m'ont réussi. Aujourd'hui que mon estime s'est changée en vénération, (car la reconnaissance a dû exalter jusqu'à ce point ce sentiment, puisque le premier de tous les titres d'un homme envers un autre homme est celui de bienfaiteur) j'ai plus de sécurité et de hardiesse; et je vous adresse des vérités, que je ne dirais assurément à aucun autre homme en place.

Et ce n'est pas, je vous jure, par respect que je m'en abstiendrais : c'est seulement, parce que je n'aime pas à parler aux sourds ; il faut crier trop haut et trop inutilement. Vous qui avez un cœur pour sentir, des yeux pour voir, vous qu'un sentiment naturel et honnête a droit d'intéresser, vous que la vérité n'effarouche point, parce que vous n'avez rien à en redouter, daignez m'écouter.

La liberté, cette idole des ames fortes, qui les rend féroces dans l'état sauvage, et fières dans l'état civilisé ; la liberté, ce don irrévocable du ciel, ce germe de tout bonheur et de toute vertu, la liberté règne et règnera toujours dans mon esprit et dans mon cœur. Ce cœur sensible et honnête, mais trop inflammable, a constamment été aigri par la plus extrême sévérité, et mon caractère s'en est cruellement ressenti. Sans un grand fonds de gaieté naturelle, et surtout, sans l'amour qui a conservé, mis en œuvre et perfectionné toute la partie douce de ma sensibilité, si je puis parler ainsi, je serais devenu insupportable, sombre, farouche ; mais je n'avais jamais passé par l'épreuve que je subis. Pour me punir de m'être montré honnête et généreux, de m'être dévoué à l'amitié et à une sœur que mon père haïssait, parce qu'elle aimait sa femme et méprisait sa maîtresse, on m'avait jeté dans un fort, vrai repaire de scélérats qui se

corrompent réciproquement, et où tout jeune homme qui s'y trouvera sans principes et sans caractère, c'est-à-dire, avec les deux apanages de la jeunesse, qui sont l'ignorance et la facilité, deviendra un sujet détestable. Mes réflexions et l'étude étaient un antidote assez sûr contre un tel poison. Mais je n'en connaissais point un plus funeste encore, s'il est possible, dont j'étais destiné à être abreuvé. J'ai été jeté dans une *prison d'état*, (ces deux mots font un horrible contraste); et là, j'ai éprouvé et j'éprouve des maux tout-à-fait nouveaux pour moi. Si j'étais né pour ramper, sans doute je souffrirais moins dans la situation où je suis. Mais la nature m'a donné du ressort, et ce ressort tourne à mon tourment et à ma ruine. Je m'étonne moi-même du tumulte intérieur qui m'agite, et qui briserait mon être moral et physique, si je ne me sauvais par des distractions. Or ces distractions m'échappent, ou du moins je tombe dans l'impuissance de m'y livrer. Plus je suis esclave, plus je m'indigne de l'esclavage : en vain je m'aperçois que je ronge inutilement mon frein; je ne puis cesser de le ronger et de le couvrir d'écume.

Les sept premiers mois que j'ai passés ici en proie aux angoisses de la solitude, aux horreurs de l'incertitude, aux atteintes poignantes de la plus vive inquiétude pour ce

que j'aimais, et ce que je devais aimer le plus tendrement, en un mot, à tout ce qui sert de cortège au désespoir; ces sept mois terribles ont épuisé les forces de mon ame. Si je n'eusse continuellement lutté contre moi-même avec toute l'énergie que m'a donnée la nature, je serais devenu insensé, ou je me serais déchiré le sein. Vous m'avez secouru, Monsieur. Votre main bienfaisante a versé un baume salutaire sur les plaies de mon cœur : vous lui avez donné du ressort; vous lui avez très-exactement rendu la vie... Mais, hélas! je vais retomber dans cet état horrible que je viens de vous peindre, si vous n'avez pitié de moi, si vous me retirez vos bontés que je n'ai pas mérité de perdre; et la rechute sera d'autant plus cruelle, que je l'ai moins redoutée. J'ose le dire, Monsieur, parce qu'il faut oser dire tout ce qui est vrai : la vertu la plus courageuse, et même la plus pure, peut s'aigrir et s'indigner jusqu'à l'atrocité. Grace au ciel, je ne me reproche pas un crime. Si mon esprit est plein de repentirs, mon cœur est exempt de remords; mais en vérité, je ne puis répondre de lui; je ne sens pas, sans frémir, la fermentation qui bouillonne en moi. Tout, tout dans la nature m'abandonne excepté vous et mon amie : que deviendrai-je, si vous aussi me repoussez?

Mon père est mon bourreau. Il a commencé par vouloir m'asservir; et ne pou-

vant y réussir, il a mieux aimé me briser que de me laisser croître auprès de lui, de peur que je n'élevasse ma tête, tandis que les années baissent la sienne. En vain lui ai-je dit souvent, *Mais, mon père, n'eussiez-vous que de l'amour propre, mes succès seraient encore les vôtres ;* loin de rentrer en lui-même, il ne m'en a que plus haï, quand il s'est vu deviné. Seul peut-être entre tous les pères, il a été humilié des dispositions, des talens naissans qu'il a cru voir dans son fils, et c'est sur ce fond d'orgueil vil et atroce que se sont élevés tous les ressentimens accessoires. Il tâche de persuader aux autres, et peut-être à lui-même, qu'il est dirigé, entraîné, contraint par de tous autres motifs ; tandis que c'est une basse jalousie et l'abjecte avarice qui l'aiguillonnent, et qu'il complète les vengeances qu'il veut tirer de ma pauvre mère en les exerçant sur ma tête. Il a eu la barbarie de m'écrire que mon portrait était dans cette épigramme faite pour Tibère, et qu'il a altérée au gré de sa passion :

Asper et immitis ; breviter vis omnia dicam ?
Dispeream, si te pater *amare potest.*

Non, mon père, lui ai-je répondu, votre haine trahit votre mémoire ; il y a *mater* dans ces deux vers terribles, et non *pater :* c'est la *mère* de Tibère *qui ne pouvait l'aimer, et non son père.* . . . . Dieu juste ! c'est moi

que le marquis de Mirabeau appelle *dur et cruel !* c'est celui qui a fait une de ses filles religieuse malgré elle à quinze ans ; qui a frappé sa sœur d'une lettre de cachet ; qui a fait interdire et dépouillé sa belle-mère mourante ; qui a poursuivi un de ses frères jusques dans le pays étranger, pour ne pas lui payer sa légitime ; qui a obtenu dix lettres de cachet contre sa femme ; qui en a lancé huit contre son fils aîné, qu'il étouffe dans un cachot ; qui refuse le nécessaire à son fils cadet, et lui eût fait faire une marche dans toute la longueur du royaume, à la suite d'un régiment, à pied et à la gamelle, si le frère de ce pauvre jeune homme n'eût été averti à temps pour payer ses dettes ; c'est cet homme qui ne parla jamais à ses enfans que de les charger de fers, ou de les envoyer au-delà des mers ; c'est cet homme qui a plaidé contre sa signature, et sauvé sa bourse aux dépens de son honneur, en se mettant à l'abri des formes ; c'est cet homme qui m'appelle *dur et cruel !* ... Que dis-je ? il m'appelait ainsi, lorsque je n'avais montré encore que des talens et des germes de vertus. Voilà mon père, mon tuteur, ma partie, mon témoin, mon juge et mon bourreau ! je n'ai nulle sauve-garde contre lui.

La mère de mon fils m'a horriblement trahi et calomnié ; et l'insolente cruauté de

son silence, dans un moment où je doute de la vie de cet enfant, ne m'apprend que trop qu'elle est bien sûre d'avoir réussi à me perdre sans retour.

Un oncle vertueux, mais débilité par l'âge et des accidens sans nombre, m'abandonne après m'avoir aimé et vanté jusqu'à l'enthousiasme. Si je le voyais un instant, il me couvrirait de larmes et me tendrait une main secourable; mais il ne sait pas disputer avec mon père, dont la politique constante a été de nous séparer.

Mon beau-père est un homme honnête; mais il aime uniquement sa fille qui est son seul enfant. Elle parle, et j'ai toujours dédaigné de parler; il la croit, et je ne l'ai jamais détrompé. Il est faible, elle est présente, et je suis absent; il m'a pris en haîne.

Mon frère.... il est si jeune, et entouré de tant de séducteurs! Je ne me méfie pas de son cœur, mais bien de sa raison. D'ailleurs, que peut-il? tout au plus n'être pas complice de ma ruine.

Une sœur, et des amis pour qui j'ai exposé plus d'une fois ma vie, et perdu peut-être pour jamais ma liberté, ont lâchement déserté ma cause.... Heureux encore s'ils n'avaient fait que cela!

L'autre, trompée et conduite par le plus vil des hommes (car elle n'a par elle-même l'esprit de n'être ni méchante, ni bonne,)

ourdit ma ruine pour saisir ce qu'elle pourra de l'héritage de mon père.

Le reste de ma famille paternelle et les parens de ma mère ne me connaissent que par un éclat propre à les prévenir contre moi. Ceux de mes amis qui auraient le courage et la volonté de me servir, le marquis de Tourettes, le marquis de la Queuille, mais sur-tout madame la marquise de Vence et Dupont, ignorent où je suis. Eh ! de qui puis-je me réclamer ? à qui puis-je adresser mes prières et mes plaintes ? ....

Voilà ma situation, Monsieur : en connaissez-vous une plus affreuse ? Je ne tiens au monde que par mon amie : elle seule me sauve de la haîne de la vie, et me retient aux bords de l'abîme du désespoir. Mais elle est aussi esclave, aussi malheureuse que moi. Nous ne pouvons nous entendre que par vous. Vous seul avez soutenu jusqu'ici notre espoir. Ah ! Monsieur, démentirez-vous vos bienfaits ? l'avons-nous mérité, nous, si pénétrés de vos bontés, nous, qui vous avons voué l'attachement le plus tendre, comme le dévouement le plus entier ? Monsieur, ne nous abandonnez pas : continuez-nous vos secours, si vous voulez que nous ayons la force d'attendre des momens plus prospères. Hélas ! je m'éteins dans les entraves de la servitude : il ne reste point à mon esprit assez d'énergie pour exprimer les vœux de mon

cœur, mais j'espère tout du vôtre : je vous demande des nouvelles de mon amie ; je vous en demande dans une occurrence bien délicate, où mon inquiétude porte plus encore sur la date de son silence, que sur ce silence même : accordez-moi cette consolation si innocente. Je ne parle point à un de ces hommes dont le cœur aride et l'esprit étroit regardent tout sentiment ardent comme une folie dangereuse, et toute passion comme un sentier de crimes, de malheurs et de peines. Il est trop vrai qu'en dénaturant, qu'en profanant les affections humaines, on en est venu à les rendre dangereuses. Il est trop vrai que toute ame forte est déplacée dans un pays où l'arbitraire pressure, dévore, anéantit tout. Mais qu'a-t-on à craindre des ames tendres ? que peut-il rester de redoutable en moi ? J'aime, j'aime uniquement. Je suis voué tout entier à ce premier, à ce plus doux sentiment de la nature : elle m'en a fait un besoin, et l'honneur m'en fait un devoir. Vous l'avez senti, vous l'avez avoué même, si j'ose le dire, puisque vous avez daigné condescendre à mes ardentes prières ; je les répète, je les répète baigné de larmes. La source en sera bientôt tarie si elles ne vous touchent pas. Je n'espérais qu'en vous ; si mon attente est trompée. . . . Mais non, vos bienfaits passés me répondent de votre indulgence : vous

laisserez les tyrans insensibles, froids, durs, impérieux, traiter les sentimens, les vœux d'un cœur honnête de délire, peut-être même d'attentat. Vous compatirez à mon inquiétude, à mon amour, et mes desirs seront exaucés. Mais, je vous en conjure, que ce mois, que ce redoutable mois ne se passe pas, sans que je reçoive cette importante faveur.

J'ai l'honneur d'être avec le dévouement le plus respectueux, Monsieur, votre très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

A SOPHIE.

20 mars 1778.

O MON AMIE ! j'ai reçu ta lettre, ta délicieuse lettre ; j'y ai imprimé mille et mille fois mes lèvres brûlantes, où mon ame errait. Chère Sophie ! comme tout ce que tu écris est naturel et touchant !... comme tu sais le chemin du cœur de ton tendre ami !..... Mon amour unique ! elle est triste cependant cette lettre qui fait mon bonheur. Tu entends bien ce que je veux dire par là. Je ne sais que trop que tu ne peux pas ne point être triste ; mais tu me parais inquiète, sinon de mes sentimens, du moins de mes pensées.... Toi, mon tout !

foi, mon bien ! ne sais-tu donc pas que je ne saurais mettre en doute ni ton amour, ni ta constance, ni ta délicatesse, ni la bonté de tes attentions ? Ne sais-tu pas que je te révère autant que je t'adore ? Ah ! si je doutais de ma Sophie, pourrais-je vivre ? Chère amie, si quelques expressions de ma dernière lettre t'ont paru ambigues, c'est que j'avais des raisons de craindre que le moindre défaut de circonspection t'en privât ; et que le bonheur de recevoir de tes nouvelles était tout-à-fait empoisonné pour moi par l'idée que tu serais peut-être moins fortunée. O mon amie ! je puis sans doute, sans courir ce danger, te répéter ce que j'écrivais à ton sujet à celui de tous les hommes qu'il était le moins naturel d'en entretenir. Ce fragment t'offrira en peu de mots la profession de foi de mon amour ; et crois que les sentimens qu'elle exprime vivront autant que ton Gabriel. « Je ne puis croire, « disais-je, qu'il me faille m'excuser d'avoir « aimé ce qui était aimable. Quel homme « oserait se montrer sévère pour une passion « qui, plus ou moins énergique, est celle de « tous les humains ? J'étais très-malheureux, « et le malheur double la sensibilité. On me « témoignait de l'intérêt ; on me développait « tous les charmes qui peuvent me séduire « fortement et long-tems, ceux d'une ame « généreuse et d'un esprit agréable. Je cher- « chais un consolateur ; eh ! quel consolateur

« plus délicieux que l'Amour ? Jusque là, je « n'avais connu que ce commerce de galanterie « qui n'est point l'amour, qui n'est que le « mensonge de l'amour. Ah ! la tiède passion « auprès de celle qui commençait à m'embrâ- « ser ! J'ai les qualités et les défauts de mon « tempérament. S'il me rend excessivement « vif, il forme le cœur de feu qui alimente « mon inexprimable tendresse. Ce n'était plus « cette forte invitation de la nature, fondée « sur les délices attachés aux plaisirs des sens, « qui m'entraînait ; ce n'était pas même le « desir de plaire à un juge d'un goût exquis : je « sentais trop pour avoir de l'amour-propre. « La convenance, la conformité des goûts, le « besoin d'une société intime, d'une confi- « dente que l'on maîtrise toujours plus que « l'on n'en est maîtrisé, n'entraient presque « point dans mes vues. De plus puissans at- « traits avaient remué mon ame. Je trouvais « une femme qui, bien différente de moi, a « toutes les vertus de son tempérament, et « aucun de ses défauts. Elle est douce, et n'est « ni pusillanime ni nonchalante, comme sont « tous les naturels doux ; elle est sensible, et « n'est point facile ; elle est bienfaisante, et « sa bienfaisance n'exclut ni le discernement, « ni la fermeté. Hélas ! toutes ses vertus sont « à elle : toutes ses fautes sont à moi. Je la « trouvai cette femme adorable et toute ai- « mante, et elle réunit tous les rayons épars

« de ma brûlante sensibilité. Je la trouvai, « et mon cœur impérieusement entraîné, fut « fixé, fixé pour jamais. Je l'observai dans « toutes les circonstances ; je l'étudiai profon- « dément : je m'arrêtai trop à cette contem- « plation délicieuse. Je sus ce qu'était son « ame, cette ame formée des mains de la na- « ture dans un moment de magnificence. Si « c'est un crime de n'avoir pas su résister à « une séduction si puissante, ce n'est pas le « crime de ma volonté, etc.... » Je n'acheverai point, chère Fanfan ; reconnais le crayon de ton ami, quand c'est l'amour qui le guide ; mais sur-tout reconnais ses sentimens, et ajoute à ceux-ci, tout ce que tant d'événemens postérieurs, qui auraient enchaîné ma plus profonde gratitude et toutes les affections de mon ame, si tu ne les eusses déja entièrement absorbées, ont dû produire. O Amie ! si jamais tu trouvais dans mes lettres, hâtées et contraintes, une teinte un peu sombre, attribue-la à ma situation, à ma gêne, et nullement à des inquiétudes relatives à tes sentimens.... Eh ! ne me déshonorerais-je pas moi-même si je te soupçonnais ?

Ma Sophie, il y a long-tems que je sais que tu es une Encyclopédie vivante de *recettes de bonnes femmes ;* mais, n'en déplaise à *tes poreaux*, ils n'ont pas le sens commun. J'ai ou je n'ai point la pierre. Dans la première supposition, patience jusqu'à la certitude, et puis

l'opération Dans la seconde, des coliques néphrétiques ne sont que douloureuses, et on vit très-bien un siècle avec. J'use de régime et de refraîchissans : d'ailleurs, le peu d'exercice que je prends, depuis que le tems le permet, me fait du bien. Ne te mets donc pas en dépense d'érudition, je t'en prie : tu ne vaux rien derien comme *médecin consultant*. Quand tu étais *médecin agissant*, ah ! c'était toute autre chose. Mais hélas ! je te permets d'engraisser ; mais non pas de grossir à ton âge. Ménage un peu ton estomac, et conserve précieusement ta santé, le seul bien qu'on n'a pu t'ôter. Prends peu ou point de café, et beaucoup de rafraîchissans, si tu veux dormir. Pour ta tête, elle est si mauvaise, que je ne sais quelle recette lui donner ; mais sérieusement, mon Amie, soigne-toi, comme si c'était moi-même. Modère tes inquiétudes sur mon compte. Au fond, je me porte comme je dois me porter, vu les circonstances ; il y a du ressort encore, et de tout moi, il n'y a que les yeux de très-vieillis.

Oui, encore une fois, oui : tes dissertations de guerre m'ennuient ; 1°. parce que toutes tes belles phrases à cet égard ne m'avancent pas d'un pouce, et que cela mange la place de choses beaucoup plus jolies ; 2°. parce que je n'en peux pas parler à mon aise, et que les affaires politiques sont aussi loin de moi que des morts. Sur le tout, je te répète que *Mars*

respecterait

respecterait l'Amour, et qu'on meurt beaucoup moins aux coups de fusil qu'en prison. Ne t'ai-je pas dit mille et mille fois qu'il fallait être prédestiné pour rencontrer un boulet ou une balle brutale sur son chemin ? Une chose très-paradoxale, mais très-vraie, qui t'impatientait autrefois, mais que je voudrais te persuader, c'est qu'il se tue moins de braves gens que d'autres : c'est en flottant qu'on trouve la mort... Mais encore une fois, politique toute seule, et sois bien persuadée que l'on ne pense pas plus à me faire guerroyer, qu'au fond tu n'as envie de me voir sur la gazette.

O ma généreuse amie ! je sais que tu n'imputes aucun de tes malheurs à ton Gabriel. Il mérite ce sentiment par la pureté de ses intentions, par l'étendue de son dévouement, par sa droiture, par sa tendresse inconcevable peut-être pour toi-même ; mais comment veux-tu qu'il voie d'un œil sec les maux dont tu es la proie ? Mon Bonheur ! je sens tout ce que tu me dis de noble et de tendre à ce sujet ; et c'est pour trop le sentir que je n'ose t'en parler. Sois sûre seulement que toi seule peux t'*accuser* auprès de moi ; que j'ai la plus entière confiance, je ne dis pas dans ton honneur, je ne dis pas dans ton amour, je ne dis pas dans ta fidélité, en un mot dans tout ce qui a trait au respect de toi-même, car cela n'a pas besoin d'être dit ; mais dans tes démarches : sois sûre que j'approuve d'avance

tout ce que tu feras, quand il te sera permis de faire, et que je suspecterais l'univers entier et moi-même, avant de former le moindre doute sur ma Sophie-Gabriel. Je connais son ame, et ses principes, et ses résolutions, ou pour tout dire en un mot, je connais ses devoirs; c'est assez pour être sûr qu'elle ne s'en écartera point.... Au reste, vante mon amour; mais ne vante pas ce que j'ai fait pour toi. Veux-tu me louer de ce que je ne suis pas un monstre?

Non, non, vertueuse Sophie, *Si* n'était pas une question; mais crois-tu donc que je t'écris avec une rigueur académique? j'ai une demi-heure pour te tracer quelques lignes. Mon cœur bat si fort, qu'on dirait qu'il veut s'élancer hors de moi; mon imagination bouillonne, et tu veux que je pèse mes mots? Eh! mais vraiment, si j'avais du tems, je l'emploierais bien plutôt à t'écrire plus longuement qu'à arranger ce que je t'écris; je cause avec toi, mon enfant; mon ame s'épanche ou voudrait s'épancher.... Hélas! hélas, qu'un mot, qu'un regard en dirait bien plus que mille volumes! c'est alors qu'il n'y aurait ni doute, ni crainte, ni incertitude, et que le bonheur seul serait en tiers avec nous.

Mais, mon Amie, n'injurie donc pas ton esprit; sais-tu bien que c'est le meilleur outil d'un bon cœur, ou plutôt qu'il n'y a rien de si rare qu'un bon cœur sans esprit? Quoique

mon imagination soit séchée, quoique je n'aie plus ni facilité, ni coloris quand mon cœur ne parle point, je sens plus que jamais le prix de l'élégance et de la simplicité; mais sur-tout de la simplicité. Rien n'est si aimable; c'est le costume du sentiment et de la vérité: c'est ce qui fait le charme de tes lettres; c'est ce qui les rend si touchantes. Cette simplicité n'exclut point la force; au contraire, elle la donne si elle n'est pas vide de choses. Il n'y a qu'elle qui soit propre à rendre les vrais mouvemens des passions. Elle proscrit les faux brillans, ces antithèses, ces idées recherchées, ces jeux de mots pointus, ces tours d'expression forcés, toutes ces affectations enfin que chérissent si fort les beaux-esprits, et qui vont si peu au cœur. Voilà ce que j'abhorre de l'esprit, et c'est assurément ce que tu ne connais pas. Ces vains ornemens, ces choses qui ne sont mises que pour briller, et qui décèlent la sécheresse de l'ame et la corruption du goût, sont à mille lieues de toi. Tu as sur-tout ce qui est du ressort du sentiment, un tact bien exquis comme tout le reste de ta sensibilité. La vive nature, la délicieuse ingénuité, la douce tendresse respirent dans tes lettres; et je ne me méfie de toi, mauvaise petite flatteuse, que quand tu me loues.... Va, ne change ta manière pour aucune autre, ma Sophie; tu ne pourrais qu'y perdre. Tu es étonnée sans doute que je te parle ainsi; car,

outre que ta sotte et charmante modestie, (sotte parce qu'elle est excessive) n'attribue qu'à ma prévention tout ce que je dis de ton style magique, tu ne crois pas qu'il y ait le plus petit mérite à bien écrire une lettre, à exprimer tout naturellement ce que l'on pense, ce que l'on sent. Mais, mon Amie, tu te trompes. La véritable éloquence consiste à dire les choses convenables à une situation donnée, à donner à chaque sentiment, à chaque pensée un coloris analogue; en un mot, à dire chaque chose comme elle doit être dite. Voilà tout le secret de l'art oratoire, ma Sophie; c'est d'être passionné : ainsi tu es bien plus savante que tu ne croyais.... Tu es toute surprise de me voir disserter dans cette lettre; mais ne comprends-tu pas qu'au moyen de cela je t'écris plus long-tems, et que je ne risque point de mettre ici des choses qui déplaisent à notre bienfaiteur? .... Ah! mon amie, que nous devons le chérir! Il nous rend la vie, que ceux qui nous l'avaient donnée nous avaient ôtée.

Que tu es aimable de me donner de bonnes nouvelles de ma petite Gabriel-Sophie! Ah! mon amie, c'est bien l'enfant de mon cœur, comme celui de mon sang. Si tu savais combien de fois un songe favorable me l'offre enlacée dans nos bras! nos lèvres la touchent ensemble; nous l'enveloppons de la vapeur de nos haleines, comme elle naquit de celle de

notre amour : elle sourit à nos caresses.... O mon amie ! comme ma tendresse est centuplée depuis que tu as donné l'être à un autre toi-même, qui est aussi un autre moi-même !... Sotte que tu es ! d'avoir été me dire qu'elle me ressemble.... j'en ai une peur ! Mais non, je n'en ai pas peur ; je suis sûr qu'elle ressemble à toi, tout-à-fait toi. Fussé-je beau comme Adonis, je voudrais qu'elle te ressemblât uniquement.... Sais-tu ce qu'elle fera, la petite ? (car elle aura tout plein d'esprit) elle prendra chez nous deux : chez toi, le teint, les traits, le genre d'esprit, le caractère, les graces, les vertus : chez moi, la voix que j'avais, quelques talens acquis, et le tendre, l'inexprimable, l'immortel amour qui brûle pour toi dans mon sein : chez tous deux, le courage, la candeur, la générosité, la sensibilité : en un mot, la petite Gabriel-Sophie prendra de sa mère tout ce qui est aimable et bon, ses qualités et ses charmes ; et, laissant respectueusement les défauts de monsieur son père, elle lui empruntera seulement ce qui a plu à sa maman ; enfin sa devise sera le vers qui semble avoir été fait pour ma Sophie : *Chiede in bel corpo anima bella*.... Oui, ma Fanfan, je me conserverai pour elle et pour toi, tant que je serai sûr de ton existence, et qu'il me restera quelque espoir de consacrer ma vie à tout ce que j'aime.... Ah ! tu n'es

point inquiète de la fortune de ta fille, si je ne suis pas mort civilement !....

Sans examiner tes espérances et tes calculs, ô mon Amour bien cher ! je te prie seulement de croire que je suis bien loin de vouloir t'assombrir les objets.

Moi, que je te reproche tes larmes ! moi qui les fais couler !.... Ah ! Sophie ! tu as bien mal interprété ma dernière lettre ; peut-être aussi était-elle trop triste. Je souffrais, j'étais pressé, et je doutais que tu eusses reçu les mêmes consolations que moi, ce qui me navrait le cœur. Tu vois qu'il s'est bien élargi aujourd'hui. O mon Adoration bonne ! puisse le tien s'épanouir en lisant ce petit nombre de lignes dictées par l'amour, mais par l'amour enchaîné par la prudence !

Mon Amie, j'écrivais il n'y a pas long-tems à propos de mon amour : « Orgueilleux philo-« sophes ! infortunés ambitieux ! passionnés « amateurs de sérieuses bagatelles ! hommes, « qui que vous soyez ! osez me lancer anathême ; « si vous avez une ame, nommez-moi un bien, « un objet plus digne de ma poursuite, plus « propre à me conduire au bonheur, qu'un « être qui pense et qui sent comme moi ; qui « partage les mêmes idées, la même exis-« tence, les mêmes transports ; qui m'enlace « de ses bras, et réchauffe mon cœur contre « son cœur ; dont les voluptueuses caresses ont « été suivies de l'existence d'un autre être sem-

« blable à l'un de nous, qui devait croître sous « nos yeux, sur notre sein, que nous aimerons « de l'amour même le plus tendre après celui « qui nous unit, dans lequel nous nous verrons « revivre, et dont la naissance a doublé nos « sentimens et nos liens. Montrez-moi une « passion plus noble, plus douce, plus juste, « et même plus sainte, vu les circonstances, « et je vous promets de lui obéir; mais trouvez « auparavant des raisons pour combattre à-la- « fois la nature, l'honneur et l'amour.... »

Voilà, madame Sophie-Gabriel, comment je réponds à la laconique déclaration qui finit ta lettre, où il y a deux grandes pages de papier blanc.... Tu vois que je mets un terme à mon amour; ne t'en fâche pas, je t'en prie.

GABRIEL.

A M. LENOIR.

29 mars 1778.

JE reçois de vous une nouvelle grace, Monsieur; (car n'en est-ce point une que de m'obtenir justice de ceux qui ont tant de peine à me la faire?) et je vous en remercie bien sincèrement. Il ne s'est point trouvé de linge dans mes malles, sans doute parce que ceux qui les ont faites en avaient plus besoin que de livres; mais pour moi qui ne mets point

de comparaison entre ces deux sortes d'effets, je me trouverais beaucoup plus riche tout nu au milieu d'une bibliothèque, que couvert d'or et maître de tous les magasins de la compagnie des Indes sans livres. Ils seront l'unique agrément qui tempérera l'amertume de mon sort. Je n'ai plus ni projets littéraires, ni coloris, ni esprit. Ce présent de la nature, dont on se fait une si fausse idée, qui excite l'envie et n'en dédommage point, et semblable à la fleur brillante produite par le printemps, fleurit avec éclat, se fane et périt dans la même journée; ce présent de la nature, dis-je, m'a été plus funeste qu'utile, et les secousses de toute espèce, dont je suis presque renversé, me l'ont tout-à-fait ôté : mais du moins il me reste la faculté et le besoin de m'occuper, et jamais faculté ne fut plus précieuse ni besoin plus impérieux que ceux-là, dans la situation où je suis.

Il se trouvait avec mes malles une petite caisse qui contenait deux moules de plâtre, l'un desquels représente *ma triste figure*. Toute agreste que soit cette effigie, elle ferait un grand plaisir à celle qui porte dans son cœur cette image, et aime de son ami jusqu'à sa laideur, parce que c'est une partie de lui. Daignez permettre que je lui fasse passer cette froide représentation du plus ardent des hommes. Ne trouverez-vous pas bon que j'y joigne quatre lignes d'envoi? Hélas! l'in-

vention des lettres, dûe sans doute à un infortuné, est l'unique soulagement d'un ami captif. Jugez quand son amie n'est pas libre, et que c'est là son unique consolation ! Cette inappréciable faveur a nourri notre espoir, et non point assouvi nos desirs. Souffrez que nous trompions quelquefois l'absence ; que nos soupirs franchissent la distance des lieux et l'épaisseur de nos murs.

M. Boucher m'a dit que votre intention était de me faire rendre mes papiers aussi bien que mes livres ; mais j'avais pris la précaution de n'en pas laisser un seul dans mes malles. Ils sont tous *chez M. Brugnière ;* et je voudrais recouvrer du moins ceux qui ne contiennent que des *travaux littéraires* ou des ouvrages commencés. Que les autres restent en dépôt chez les personnes qu'il vous plaira de nommer ; j'y souscris avec joie, bien sûr que vous ne consentirez pas qu'ils tombent dans des mains capables d'en abuser.

J'ai l'honneur d'être avec une respectueuse reconnaissance, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

A SOPHIE.

O MON amie si tendre, quel bonheur inattendu ! quel torrent de volupté coule de mon sein ! je reçois ta lettre : je la reçois au moment où je fermais celle où je la demandais. Elle est douce, elle est tendre, elle est aimable comme toi ; elle me rassure sur la santé de tout ce qui m'est cher, ou du moins de tout ce qui m'est plus cher que le reste du monde : elle allume mon sang ; mais c'est une chaleur vivifiante qu'elle y porte. Oui, chaque fois que Gabriel reconnaît ton caractère, chaque fois qu'il lit les assurances de ton amour ; chaque fois que le toucher de ton haleine, de tes mains, de tes yeux, peut-être aussi celui de tes lèvres, empreint sur un papier que je ne garde point, hélas ! assez long-temps, mais que je jonche de baisers aussi long-tems qu'il est en mon pouvoir ; chaque fois que tous ces trésors frappent mes regards, il me semble que je puise à la source de la vie, que j'arrête la faulx du temps, que je repousse au moins pour quelque temps ces poisons dont l'infortune voudrait m'abreuver.

Oh non, ma Sophie ! non, tu n'as rien fait qui me déplût. J'étais triste lorsque j'écrivis la lettre qui t'a serré le cœur, parce que je croyais m'apercevoir que tu n'avais pas reçu

les miennes, parce que je tremblais de n'en plus recevoir des tiennes, parce que je sentais la vie se retirer de mon cœur avec l'espoir. Tu sais que mon esprit prend toujours la teinte du sentiment qui m'agite; juge si mon style devait être assombri: mais, mon amour si cher, aucun mécontentement personnel à toi n'influait sur la noire disposition de mon être. Ma confiance n'a pas été altérée un instant, je te le jure.... O ma Sophie-Gabriel! c'est un délicieux bonheur que d'avoir une amie charmante, et de jouir d'autant de sécurité que si c'était une laide qui ne fût desirée de personne; et tu m'as fait connaître ce bonheur. Helas! il en est un plus doux encore; c'est d'être avec elle; et la privation de celui-là flétrit beaucoup les autres. Au reste, quand je dis *sécurité*, fanfan, je n'exclus point la jalousie, mais *la méfiance*. La méfiance, selon moi, déshonore les deux amans. Pour cette inquiète passion que j'appelle jalousie, qui n'est que la crainte d'être aimé moins, je soutiens qu'il n'y a qu'un faible amour qui en soit exempt. Ne crois donc pas que j'en guérisse, ni que je m'en défende; mais ne crains point que je conçoive jamais ces odieux soupçons qui changent l'amour en fiel, l'empoisonnent et flétrissent ses roses.

Tu me parais fort enthousiasmée de ton cataplasme; à la bonne heure, mon amie! je m'échauderai même pour te plaire, quand

l'occasion s'en présentera, mais le plus tard que je pourrai; car tu ne veux pas que je sois malade pour te donner l'honneur de ma guérison; et dans ce moment, je me porte bien. Les saignemens de nez que m'apportent les approches du printemps, ne sont que l'excès d'une *santé superflue.*

Mon amie si bonne, tu te sers d'un mot fort impropre : tes joues ne sont point *grosses*; elles sont potelées, et je les défends, s'il te plaît, voire même quand il ne te plairait pas, envers et contre tous. Engraisse, engraisse; peut-être un jour y mettra-t-on ordre; mais à présent, ma tendre amie, prends autant d'exercice que tu pourras, je te le demande en grace, et soigne ta santé : sur-tout, dis-moi la vérité à cet égard comme à tous les autres.

O mon amie! qui sens si bien et qui t'exprimes si tendrement, il y a long-temps que je sais que tu n'as pas besoin des distractions ordinaires de ton sexe. Une femme incapable de réflexion peut trouver du soulagement dans la petitesse de ses vues, dans l'étourdissement qui lui fait oublier ses peines et user le temps. Absolument concentrée dans le tourbillon qui l'environne, si elle sent quelque trouble intérieur, pour y remédier elle augmente autant qu'elle peut l'agitation du tourbillon. Elle ne voit rien au-delà du présent, étouffe sa mémoire, et détourne les yeux de l'avenir.

Mais Sophie, qui pense, qui médite, qui sent, ne connaît pas et redoute peu l'ennui. Peut-être, hélas! n'as-tu dans ton cœur que trop de moyens de t'en guérir. Au fond, je ne pourrais ni te conseiller ni te souhaiter des distractions; car on veut être constamment regretté de ce qu'on aime, quand on ne peut plus faire son bonheur: ce sentiment très délicat, quoi qu'on en puisse dire, est dans la nature une grande passion. S'il est un être humain que son cœur inspire autrement, qu'il ne se croie pas plus désintéressé que nous; il n'est que moins amoureux. Hélas! le goût du plaisir est bien chassé de notre ame; et il n'y peut rentrer qu'en jaillissant du sein de l'autre partie de nous-mêmes. Au reste, je ne ne puis croire que cet amour exclusif nous appauvrisse. Ceux qui font leur unique occupation de ces plaisirs vains que tu persifles, n'en trouvent aucun qui les satisfasse: il suffit de voir revenir tous ces prétendus voluptueux de leurs parties, pour deviner que le plaisir n'est pas pour ceux qui le cherchent hors du sentiment, et que rien ne le remplace. O ma Sophie! te rappelles-tu ces jours de rigueur où tu refusais de couronner mon amour, de peur de le perdre? L'amour, me disais-tu, l'amour, soumis comme tout le reste à l'empire de la nouveauté, émoussé par l'habitude, s'endort sans volupté et périt de langueur au sein de la jouissance. J'osai t'assurer que cette

opinion tant répétée n'était qu'une erreur ; que l'habitude augmentait cette délicieuse bienveillance appelée *amour* ; que tous les faits contraires à ce principe ne prouvaient rien, si ce n'est qu'on prenait les émotions des sens pour de la tendresse ; que l'habitude ne tuait l'imagination que dans les affections purement physiques ; que les qualités de l'ame et de l'esprit, entretenaient toujours un feu nouveau dans de beaux yeux.... T'ai-je trompée, ô mon amie ? Sans ces attraits durables, on est inutilement belle : jeune sans amant, vieille sans ami, envain on poursuit le plaisir avec fureur ; il échappe, ou se flétrit dans la main avide qui le mutile. Mais toutes ces femmes citées dont on fait des exemples, sont précisément celles dont l'histoire ne prouve rien. La toilette, les intrigues, les cartes, les spectacles, voilà le cercle de leur vie. Que peuvent produire de telles occupations ? savent-elles aimer ? savent-elles choisir ? De qui vois-tu ces beautés galantes éprises ? de quelques fats qui ne s'en occupent que pour les tromper, ou de quelques novices qu'elles n'attrappent pas long-temps. Faut-il s'étonner qu'elles vivent dans le ridicule et meurent dans le mépris ? Qui nombrerait leurs folies, ne trouverait pas qu'elles méritent une autre récompense. Mais celle-qui, laissant aux femmes vaines l'envie qu'elles ont d'éblouir, méprise les fats et dédaigne les sots, con-

naît un autre art que les manèges de la coquetterie, sait toucher le cœur, charmer l'esprit, s'élever avec douceur, briller avec modestie, embellir sa raison par son imagination, modérer son imagination par des principes; cette femme adorable, que je peins si ressemblante parce qu'elle est là sous mes yeux, aura un ami sûr, un amant constant, et le temps la vengera des injustices du sort et de la calomnie.

Mon amie! je t'assure que cette auguste maison-ci est précisément un de ces lieux dont on vante l'air, faute d'en pouvoir vanter autre chose. Rassure-toi donc; l'air y est excellent; et de plus, on y prend des précautions très-recherchées contre les maladies épidémiques: aucune contagion malfaisante ne m'enlèvera, je t'assure.

Quoi! tu croyais la neige exclusivement à Pontarlier? Il me semble que tu dois n'en avoir jamais tant vu qu'à Amsterdam; mais, hélas! il est bien vrai, il est trop vrai que la situation de l'ame change bien les objets.....

Oh! pour *mes beaux yeux*, je ne saurais te les passer, quoique j'en aie ri comme un fou. Cela m'a rappelé le signalement qu'une belle dame de ta connaissance donnait de moi à quelqu'un chargé de me retrouver; au chemin qu'elle prenait, elle aurait bien pu manquer son but. Je me disais à moi-même : il

faut que cette dame n'ait jamais lu la fable qui nous raconte que l'aigle croqua un jour de petits hiboux, ne pouvant se figurer que des monstres si laids fussent les enfans dont son cher ami lui avait vanté la beauté. On ne signale pas bien dans ta famille. Madame de R. me peignait assez mal, comme tu sais; et quand elle m'eut vu, elle ajouta aux traits de son tableau l'air d'un *paysan*, dont je n'ai pas ouï dire que beaucoup d'autres qu'elle se fussent aperçus. Cette autre faiseuse de portraits voulait faire de moi un Adonis; et ne pouvant pas trop déguiser la ciselure dont dame nature m'a orné, elle citait de si *beaux yeux*, qu'à les chercher sur mon visage tels qu'elle les décrivait, j'aurais fort bien pu ne pas me reconnaître moi-même, si je n'eusse aidé à la lettre : mais l'amour-propre, qui est un ingénieux interprète, m'aidait et n'aidait pas ceux qui me cherchaient... Quoi qu'il en soit de mes *beaux yeux*, je te prie de ne pas te moquer de moi en parlant à moi, ou, si tu es de bonne foi, de te taire pour ton honneur. Au reste, j'aimerais bien mieux qu'il fussent bons que beaux; et ils deviennent si mauvais, que je crains de les perdre. Le droit, toujours noyé d'eau, pour peu qu'il s'applique, ne voit plus qu'à travers un million de points noirs. Le gauche est affaibli; et je compte demander un oculiste pour le consulter sérieusement sur ces inquiétans symptômes. Fussé-je aveugle,

je n'en aimerais ni plus ni moins; mais avec tout cela, je ne ressemblerais pas à l'amour. Il faut donc conserver ses yeux.

Mon bon amour, demande du papier; je suis sûr que l'on t'en accordera. Dans les maisons les plus sévères, on en donne en le comptant; et assurément l'on ne nous traite pas avec sévérité. Tu aimes le travail et l'étude: il faut faire des notes et des extraits, quand on veut lire avec fruit. Je ne voudrais pas que tu négligeasses ton italien, ce charmant idiome si propre à exprimer l'amour.

Rassure-toi sur ton griffonnage. D'abord, au tumulte que la vue de ta lettre excite en moi, tu écrirais comme Coulon ou Rossignol, que je ne pourrais rien lire: je parcours, je baise, je savoure, et ne lis pas; quand je suis un peu calmé, je devine; je déchiffre ensuite, et je lis enfin. Il n'y a que tes larges lignes qui me déplaisent. Une de mes pages en tient beaucoup plus que n'en tiendraient quatre des tiennes. D'ailleurs, mon écriture est à peu près aussi illisible que la tienne, vu la rapidité avec laquelle je cours, et l'application avec laquelle je serre.

O mon amie! je le sais, combien il t'a peu coûté le sacrifice de ces biens de convention si insuffisans pour le bonheur. Je sais combien peu tu la prisais, cette fortune, première cause de ton malheur, puisque, sans l'appât d'un riche douaire.... Mais ne parlons point de cela: je

dirai seulement que tu m'as fait de bien plus grands sacrifices, puisqu'il est trop généralement vrai que ton sexe place l'amour-propre dans l'hypocrisie. Quand c'est là l'hommage qu'on rend à l'honnêteté, il n'y a plus de ressource : la corruption a gagné le cœur ; l'imagination et les sens sont le foyer d'où s'élèvent continuellement les vapeurs fétides qui l'entretiennent ; et l'on finit par le plus honteux cynisme et l'effronterie la plus complète. O ma Sophie ! voilà où conduit la galanterie ; et c'est là cependant ce que l'on pardonne le plus aisément aux femmes ; et l'amour, l'amour si chaste et si pur, l'amour qui élève l'ame et asservit l'imagination et les sens, l'amour qui ne connaît de volupté que celle que le sentiment appelle, est proscrit comme une passion tumultueuse et destructive du bonheur.

Laisse, laisse prononcer ces blasphèmes aux dévotes qui ne le sont devenues que par le maléfice des années ; laisse-les calomnier l'amour. Les vaines apparences qu'elles appellent *piété*, sont des complimens qu'elles adressent à la vertu : dans leur jeunesse elles l'ont fait consister à bien cacher leurs intrigues ; elles croient ensuite tout réparer par des momeries, et sur-tout par une aigre sévérité ; elles te damneront, parce que tu as un amant, tandis que le reste de ton sexe te traitera de romanesque ou de folle : car cela revient au même dans le langage commun. Ces êtres

pétris de petitesses et de perfidies, en tout ce qu'engendre cet intérêt de rivalité qui est leur première et leur unique passion, te prendront en pitié ; mais les ames sensibles et les esprits éclairés, qui savent que le sentiment n'est jamais lascif, *que la pudeur a sa fausseté et le baiser son innocence*, tout en plaignant les premiers excès de ta passion, te loueront, t'estimeront, te respecteront d'avoir honoré ton choix et justifié ta conduite par ta persévérance, verseront une larme sur notre sort, et feront des vœux pour nous.

Pourquoi donc, mon-amie, pourquoi donc ta Gabriel-Sophie est-elle délicate? tu es si saine et si vigoureuse! Hélas! elle a crû au milieu des orages. Ne me cache jamais rien sur son compte, je te le demande en grace ; car si je soupçonnais ta véracité à ce sujet, ou sur celui de ta santé, je n'aurais pas un moment de repos. Elle est bientôt assez âgée pour qu'on la règle. Alors le lait sera plus élaboré et mieux substantiel, et elle en rejettera moins. Au reste, cette avidité et cette évacuation est commune à tous les enfans. J'aurais mille choses à te dire sur cet important sujet ; car j'en avais fait une étude profonde, lorsqu'il me naquit un fils. Mais hélas! tu n'es pas à même d'y veiller, et je sais trop qu'on n'obtient rien des nourrices. Ce seul mot de *démailloter*, qui me prouve qu'elle est *emmaillotée*, m'apprend assez que l'on ne

suit point avec elle la moindre partie d'un système raisonnable. Qu'y faire? patienter et espérer. La nature sauve, malgré nos sottises, tant d'enfans, que nous pouvons croire qu'elle sera du nombre.... Oh! si tu savais tout ce qui me passe par la tête tout le long du jour pour cet enfant, cet enfant chéri! j'en raffolle; je ne pense jamais à toi sans penser à elle; ce qui, dans d'autres termes, veut dire qu'il n'est pas un moment où vous ne soyiez toutes deux dans mes yeux et mon imagination, comme vous êtes à jamais dans mon cœur. Tu rirais trop si tu savais sous combien de formes je me représente ce charmant enfant, et quel portrait je m'en fais; en vérité c'est ta rivale... ah! tu as pris le moyen d'en avoir une. Elle est là, devant mes yeux, dans ma tête, dans mon ame. Je m'entretiens avec moi-même, de son esprit, de sa figure, de son inoculation....que sais-je moi? j'anticipe en tous les sens sur l'avenir. Mon imagination délirante franchit tous les espaces, tous les obstacles; je projette continuellement, et bâtissant de suppositions en suppositions, j'élève l'édifice d'un bonheur, hélas! non moins imaginaire que séduisant, et dont il ne dépend pas même de nous de jeter les premiers fondemens. O amour! père des illusions, hâte-toi d'en réaliser quelques-unes!....

Tu me fais une question bizarre : *Comment*

je me trouve ici? Je commencerai par te dire fort sérieusement, qu'on a autant de bontés pour moi qu'on peut en avoir, vu les circonstances et la règle de la maison. Quant au reste, je te répondrai par une pasquinade; car comment veux-tu que je te réponde autrement? Les prisonniers de Londres chantent pour se désennuyer! « Alexandre était prisonnier au milieu de l'univers; le roi d'Angleterre l'est dans son île, le sultan dans son sérail, le moine dans sa cellule, le savant dans son cabinet, le seigneur dans sa voiture, le marchand dans sa boutique; tous les hommes enfin sont prisonniers, et la terre entière est une vaste prison. » Tu vois qu'il y a manière d'égayer tous les sujets; mais j'avoue que de tous les prisonniers, nous sommes les plus prisonniers. Ma tendre et bonne amie, tranquillise-toi un peu sur mon sort; il est et sera très-tolérable, tant que je recevrai de tes nouvelles. Tu te demandes trop souvent dans l'amertume de ton cœur : *Hélas! qu'a donc fait mon Gabriel pour être si malheureux?* et tu ne te comprends pas dans cette question, quoique tu sois bien plus innocente que moi. Mais non, Sophie, il faut tâcher de se persuader, malgré les préjugés de l'orgueil et les pieuses rêveries dont on nous a bercés, qu'il importe fort peu à la nature que tel ou tel individu soit malheureux, souffrant ou détruit, pourvu que les espèces se conservent.

Nous avons reçu d'elle la vie sans savoir ni comment, ni pourquoi ; nous la perdrons de même, et nous ne saurons pas davantage pourquoi cette carrière est si hérissée de rocs, quoique nous ne méritions pas un chemin aussi raboteux. Je sais bien que cela ne console pas, ô ma trop aimable amie! mais cela doit arrêter nos inutiles murmures. La fin de notre être, de nos passions, de nos actions nous est à jamais inconnue ; mais je réponds bien de l'emploi du mien tant qu'un souffle l'animera ; ce sera de t'adorer.

Mon amie, il est certain que ta mère a eu des torts, et de très-grands torts avec nous ; mais ne te refuse point à son cœur s'il paraissait se r'ouvrir. Elle a fait un faux calcul, et perdu la tête ; elle peut la retrouver. Pour tout ce qui m'est personnel, je te voudrais autant de philosophie que j'en ai moi-même. Hélas! le ressentiment ne répare rien. Madame de R... trouve avec raison que je lui ai fait un grand tort : elle n'a pas le courage de s'avouer à elle-même qu'elle m'y a forcé. Elle me hait : à la bonne heure! cela n'est pas fort singulier, et je le lui pardonne du plus profond de mon cœur, pourvu qu'elle ne haïsse que moi. Je te prie qu'il soit le moins possible question de moi entre vous, et que dans tout ce que tu peux accorder, promettre et tenir, l'humeur et les tristes souvenirs ne te rendent point âpre et difficile.

Je crois que tu te vantes, orgueilleuse Sophie, quand tu parles du *bonheur de tes rêves*. La nature ne t'a pas donné au même degré toutes les sensibilités, quoique cependant elle ne t'en ait refusé aucune; et bien que tes sens ne soient pas indignes de ton cœur, ils sont bien loin de lui être proportionnés. Sais-tu à quoi j'attribue cette inégalité qui m'a quelquefois presque attristé? L'humeur, ce premier ressort des mouvemens de l'ame, est si égale en toi, qu'il faut bien que ton sang soit très-modéré. Cependant, pourquoi tes affections sont-elles si énergiques? N'est-ce donc pas aussi le cours du sang qui les produit? Ton cœur est pénétré de tendresse et de passion, et tes sensations sont, sinon froides, du moins tièdes... La nature ne peut rien faire de complet, chère Sophie! elle s'est épuisée à former ton ame, et n'avait plus le même feu quand elle a fait tes sens.... Au reste, c'est presque un bonheur; mais ne te fais pas valoir, et ne prétends, je te prie, qu'à partager mes sentimens et non mes sensations.

Ma bonne amie, je n'aime plus du tout la guerre, à moins qu'elle ne me fasse sortir d'ici. Ceux qui me connaissent ne croiront pas que l'amour m'ait rendu poltron. Oh! non, pas poltron, mais on ne saurait moins ambitieux; et à raisonner de bonne-foi et de sang-froid, quoi de plus fou au monde que la fu-

reur guerroyante ?.... O ma fanfan ! que ne fait-on des hommes, et sur-tout des heureux, au lieu d'en tuer? Tu es bien de mon avis, chère et pacifique amie, et tu ne souhaites du mal qu'aux traîtres et aux persécuteurs. Mais ma Sophie n'est pas poltronne non plus, quoique si douce ; et notre fille sera toute brave. Je veux qu'elle monte à cheval, qu'elle aille à la chasse, qu'elle manie nos armes, enfin qu'elle réunisse aux charmes de son sexe les avantages du nôtre ; mais il ne faut pas que cela la rende *homasse*, car cette affectation dépare tout. Il faut qu'ainsi que toi, elle soit homme et paraisse femme. L'ame n'a point de sexe, mais le corps en a un ; et l'une ne doit pas empiéter sur les droits de l'autre. Ma Sophie-Gabriel, si charmante et si bonne, si courageuse et si douce, j'ai bien sincèrement admiré ta fermeté, j'adore ta résolution, et ton mépris pour les préjugés de ton sexe et même du nôtre ; mais aussi, combien ta charmante ingénuité, tes graces naïves, et jusqu'à ces riens délicieux qui seraient ridicules dans nous autres hommes et qui embellissent les femmes, combien ils m'ont rendu heureux!.... Ah, Sophie! Sophie-Gabriel ! il n'appartenait qu'à toi de donner à la fois à ton amant la maîtresse la plus aimable, l'amie la plus sûre, la compagne la plus utile. Toi seule pouvais réunir la fermeté et le dévouement d'un homme, aux délicates tendresses d'une

d'une femme ; les fruits les plus savoureux de l'amitié, aux fleurs les plus suaves de l'amour.

Je dis trop de bien de toi : apparemment que j'en pense trop aussi ; car assurément je ne dis que ce que je pense. Quoi qu'il en soit, je ne sais si je dors ou si je veille ; mais c'est un beau songe : il sera long, et je tremblerais si je pouvais craindre le réveil; car rien ne peut remplacer une erreur si chère.

Bonne, Bonne, je voudrais que tu fisses raser de très-bonne heure ta fille : les raisons seraient trop longues à déduire ; mais c'est une chose très-salutaire, et tu sais que je ne suis pas savant en recettes de *bonne-femme ;* mais, ne fût-ce que pour lui faire avoir de beaux cheveux, ce serait bien assez. Je sais bien que les savans assurent qu'il faut être chauve pour avoir beaucoup d'esprit ; ils attestent l'antiquité dont la plupart des grands personnages étaient ainsi. Ils cherchent aussi dans l'histoire moderne force exemples de têtes pelées et fort illustres ; mais peu m'importe le génie de ma fille, pourvu qu'elle ait un cœur ; et je l'aimerais mieux un peu plus jolie et un peu moins savante. Au reste, il y a des raisons de santé plus sérieuses que l'intérêt de la chevelure, qui rendent cette pratique recommandable.

Oh ! oui, mon amie, j'exprime ma reconnaissance de mon mieux à notre bienfaiteur,

et je cautionne bien la tienne. Hélas! que fussions-nous devenus, s'il n'eût pas été sensible? Toi qui sais de quelle flamme mon cœur est formé, puisque tu lui donnas la vie, imagine dans quel état était ton Gabriel, lorsqu'il ignorait ta vie ou ta mort, ta délivrance ou tes souffrances.... Ah! je rongeais mes fers, et j'invoquais la mort sans oser me la donner, de peur d'élever une barrière éternelle entre moi et le bonheur, dont le retour n'était pas encore impossible.... Mais aurais-je pu soutenir cet état violent que l'amour nourrissait, que le temps, l'esprit, l'imagination, la vivacité ne faisaient qu'aggraver?... Que dis-je? la raison même en aiguisait la pointe, et c'était mon devoir de me désespérer.

Tu veux savoir à quoi je travaille? A beaucoup de choses: mais en vérité la facilité et le coloris m'ont presque absolument abandonné. J'ai traduit pourtoi *les Baisers de Jean Second*, que le bel-esprit Dorat n'a pas très-bien imités. J'avais commencé un très-grand travail pour mon fils, que je comptais laisser comme un monument de ce que j'eusse voulu faire pour son instruction si j'avais vécu avec lui; mais les matériaux nécessaires me manquent absolument, et j'ai été obligé de le laisser. J'ai mis en dialogues une histoire qui t'intéresse; et cette forme, qui m'a permis des discussions, les rend un manifeste important

pour nous. C'est ce que j'ai fait ici de moins mauvais, parce que le sujet a soutenu ma verve. Si la mort t'enlevait ton ami, cet essai prouverait du moins que son cœur fut honnête, et ses ennemis très-méchans : j'ai cru devoir cette justification à ton amour. Au reste, il n'y est question de moi que relativement à toi. J'ai ébauché un essai sur la tolérance civile, d'où il pourrait sortir un bon ouvrage ; il y a des vues et de l'énergie : ce morceau et un discours sur un autre sujet, forment un supplément à mon *Essai sur le Despotisme*, fruit trop hâté de la jeunesse, où il y a des idées et des principes, mais rien de rangé ni de complet. Je me repens d'avoir mutilé un si beau sujet ; et si je meurs ici, si je n'ai ni le tems ni la force d'écrire en grand, et comme je la méditais, l'histoire du despotisme, le plus bel ouvrage qui reste à faire, on trouvera du moins dans mes papiers la preuve que ce n'est ni par ignorance, ni par pusillanimité, mais seulement par hâte et négligence, que je n'ai rien dit du despotisme sacerdotal. Quant à Tibulle, Catulle et Properce, que je comptais te traduire, je ne les ai point, et je tâcherai de me les procurer. La traduction que tu as lue des deux premiers est de M. de Pezai, qui a surement plus d'esprit et de talens que moi, mais qui est beaucoup moins amoureux ; et c'est l'amour qui doit traduire Tibulle. Quant au moment présent, j'ai en-

trepris aussi pour toi un très-grand travail, peut-être au-dessus de mes forces; c'est la traduction d'Homère, d'après Homère, mais plus encore d'après la magnifique traduction que Pope en a faite en vers anglais. C'est un chef-d'œuvre où Homère est fort embelli, quoi qu'en disent les fanatiques adorateurs de l'antiquité. Si l'on n'y trouve point d'inconvéniens, je te ferai passer son Iliade, livre par livre. Demande aussi si tu peux recevoir les Baisers de Jean Second; alors je travaillerais à Tibulle; mais n'oublie pas qu'il ne faut point être importun, et que la discrétion fait partie de la reconnaissance. Tu t'étonnes que je travaille à tant de traductions; mais que veux-tu que je fasse ici, où je n'ai point de matériaux ni de secours littéraires? D'ailleurs, comme je te les destine, l'intention m'en est chère; et cela me soutient. J'ai ébauché aussi une tragédie, mais qui probablement sera jetée au feu avant de pouvoir paraître au jour : elle sent un peu trop le *vieil homme;* le sujet est trop tragique, et les pinceaux trop sombres. Si tu te rappelles que j'ai été presque toujours malade, et huit mois entiers brisé de douleurs, tu trouveras que je n'ai pas perdu mon temps. Je te traduirai le divin Richardson, si je puis me le procurer, et tout ce que M. de la Place a eu l'insolence de mutiler dans le Tom-Jones de Fielding. Ce sont des morceaux charmans dont il lui a plu de priver ses lecteurs.

Je ne sais, madame Sophie, si tu trouveras que ma *fierté* est mal placée aujourd'hui; mais je sais bien que cette feuille contient plus d'écriture que je n'en trouverai dans dix de tes lettres. J'espère, j'ose espérer, et c'est avec une reconnaissance aussi vive que mon desir, que j'en recevrai encore, et qu'elles me donneront de temps à autre des nouvelles sûres de ma Sophie-Gabriel et de mon précieux enfant.... Ah! si elle était dans tes bras, tu l'embrasserais souvent pour son père; tu lui dirais de m'aimer, et elle m'aimerait; car tu me peindrais bien aimable à ses yeux, et si aimable, qu'en me voyant, la petite créature dirait surement: *Quoi! ce n'est que cela? par ma foi maman est bien bonne!*... Je t'y attends: va, sois aimée seulement la moitié autant que j'aime ta mère, et nous verrons si cela ne bouchera pas à tes yeux bien des trous de petite vérole.... O ma Sophie! tu embellis l'ame et l'esprit de ton Gabriel, et quelquefois même aussi ses traits, au gré de ton imagination et de ton cœur. Mon amour, et sur-tout le tien, sont le voile qui cache mes défauts sans nombre. Je souris de ton enthousiasme; je le prise infiniment, comme une preuve irrécusable de ta tendresse; mais je ne m'en juge pas moins comme je le dois. Ah! je suis sûr du moins de ne t'avoir jamais induite en erreur sur mon propre compte, de n'avoir déguisé aucun de mes

défauts, aucun de mes sentimens, aucune de mes pensées. Tu ne m'accuseras jamais d'avoir voulu te paraître un autre que je suis; mais j'espère bien, ô mon Amie bonne! que tu ne t'apercevras pas même de ta prévention, parce que l'amour qui te l'a donnée l'entretiendra toujours. La véritable base d'une passion durable ne te manque pas : tu estimes ce que tu aimes. J'ose croire le mériter : mes défauts appartiennent à mon esprit ou à mon humeur; mes bonnes qualités sont à mon cœur. C'est ce cœur qui te touche : c'est ma sensibilité, ma droiture et mon dévouement qui ont fait ta conquête; ce sont eux qui ont achevé mon bonheur. Et ces charmes-là, les seuls dignes de toi, durent toujours et ne se flétrissent jamais. Adieu, mon Tout. Adieu, ma Vie. Adieu, ma Sophie-Gabriel. Hélas! adieu.

GABRIEL.

A M. LENOIR.

1 avril 1778.

UNE des choses que je crains le plus, Monsieur, c'est d'être importun, sur-tout à ceux dont j'ai reçu des graces; car la discrétion fait, ce me semble, partie de la reconnaissance. Vous m'avez accordé des choses si précieuses, qu'il me paraîtrait presque aussi indécent, qu'il serait en effet mal-adroit, d'in-

sister sur des demandes moins intéressantes, quoiqu'elles le soient beaucoup. De ce nombre est la prière que j'ai osé vous adresser, pour qu'un masque de plâtre, qui m'est arrivé avec mes malles, fût remis à madame de Monnier, à qui il aurait fait un très-grand plaisir. On m'a dit que ce n'était pas votre intention, et je cesse d'en parler ; mais j'espère que vous permettrez qu'on me laisse le buste de mon amie. Il est mutilé, et mal ébauché; n'importe : l'intention seule m'en est chère, et je ne crois pas qu'il y ait aucun inconvénient à ce que j'en jouisse. Personne au monde, dont on puisse craindre des indiscrétions, ne me voit. Mon porte-clef ne saura point ce que c'est que ce buste, et s'en inquiétera fort peu : c'est là le seul humain qui sache ce qui meuble mon cachot.

Je prends la liberté de joindre ici une brochure que madame de Monnier m'avait fait demander par M. Brugnière, et que je n'avais point alors. C'est une des bagatelles qui me délassaient à Amsterdam d'un travail plus sérieux. Mon amie garde ou recherche précieusement tout ce qui est échappé à ma plume, et ce desir innocent sera à peu près satisfait, si vous voulez bien permettre que cette petite pièce lui parvienne : je crois qu'elle a presque tout le reste de ces bagatelles, qui n'ont d'autre prix que celui que leur donne sa tendresse.

Je vous avoue, Monsieur, que j'ai des raisons très-fortes pour desirer que tous mes papiers soient entre vos mains. M. Brugnière a cinq paquets cachetés de mon chiffre. J'espère que vous permettrez qu'on me livre ceux qui n'ont de rapport qu'à mes études.

Mon plus grand regret dans la proscription de mon buste, c'est de perdre l'occasion d'un billet d'envoi; et un seul mot, si vous daigniez le dire, pourrait m'en consoler; car on peut écrire sans rien envoyer. Je l'attends, je ne dirai pas sans impatience; mais je dirai avec une grande confiance dans votre bonté naturelle, une profonde gratitude pour vos bienfaits, et une parfaite soumission à vos volontés que je croirai toujours ou équitables et douces, ou forcées.

J'ai l'honneur d'être avec un dévouement respectueux, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

A M. LENOIR.

5 avril 1778.

J'AI les bustes que je desirais, Monsieur, et c'est un nouveau remercîment que je vous dois. Le ciseau, le burin, le pinceau, et la plume même que guide le génie, ont beau s'ef-

forcer ; les uns ne sauvent de l'oubli que quelques traits, et l'autre ne conserve le souvenir que d'un simple nom. Le cœur est un dépôt plus vaste : il réchauffe la mémoire des vertus et la rend un sentiment : il renferme et nourrit les affections les plus tendres et la reconnaissance des bienfaits. Tout cela durera-t-il plus que lui ? En vérité je l'ignore, et beaucoup d'autres l'ignorent aussi ; ce que je sais bien, c'est qu'aussi long-temps que le mien animera mon être, vous y serez ineffaçablement gravé.

Je finis, Monsieur, en vous suppliant de vous rappeler que ceux qui aiment véritablement, sont d'autant plus avides qu'ils obtiennent davantage, ce qui ne doit certainement pas donner envie de leur accorder moins; car c'est précisément la vérité et l'énergie de la passion qui intéresse en sa faveur ; et l'amour nu, mais décent, plaît à la pudeur même.

J'ai l'honneur d'être avec une reconnaissance respectueuse, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

Je fermais cette lettre, Monsieur, lorsque j'ai reçu celle de mon amie. Les larmes d'une reconnaissance bien pure et bien vive se sont mêlées à celles de l'attendrissement et de la joie. Je laisse partir ma lettre telle qu'elle était, pour vous montrer que je sens chacun

de vos bienfaits. Mon cœur nage dans le plaisir, mais ma lettre à mon amie a épuisé mes forces. Elle vous apprendra mieux que je ne pourrais l'exprimer, le bien que vous m'avez fait, et la gratitude dont je suis pénétré... Je vous supplie qu'elle lui soit remise. Si, malgré toute mon attention, quelque expression indiscrète m'était échappée, qu'un trait de plume la proscrive, sans priver mon amie du reste..... Mais n'éprouvé-je pas chaque jour que votre bonté devine et accorde ce que je demande en tremblant ?

A M. LENOIR.

12 avril 1778.

J'AI tout le temps ici, Monsieur, de sonder le plus intérieur de mon ame ; et portant mes regards sur la longue carrière que j'ai fournie, quoique assez jeune, je me fais justice à moi et aux autres : oui, j'en ai le pouvoir et le courage.

Une phrase de la dernière lettre de mon amie, qui renferme une observation aussi profonde que le sentiment qu'elle exprime est tendre, m'a donné beaucoup à penser. *C'est le père*, me dit-elle, *qu'on aime dans ses enfans*.... Oui, plus je m'examine, et plus je m'en convaincs : on aime dans son

enfant l'être qui lui donna le jour, et l'affection particulière à l'enfant est proportionnée à ce sentiment primitif: j'en pourrais donner mille raisons. Ce penchant impérieux est naturel, et n'est point injuste; mais au-delà d'un certain point, il le deviendrait. En méditant sur les limites qu'on doit lui donner, pour qu'il n'en résulte pas des préférences dénaturées, je me suis sévèrement interrogé. J'ai deux enfans: l'un doit le jour à une mère que j'oublie pour son propre intérêt, et qui n'a aucuns droits à réclamer sur moi. L'autre est née dans les flancs d'une femme que j'idolâtre, qui m'enchaîne par tous les liens de la tendresse, de l'estime et de la reconnaissance. Il est bien difficile, il est impossible même que je n'aime pas ma fille plus que mon fils. Cependant ce fils n'a et ne peut avoir aucuns torts envers moi: je le crois vraiment mien; je dois le chérir, et je le chéris. Mais chaque jour, chaque instant offre ma fille à mon imagination; et je suis forcé de m'avouer à moi-même que le souvenir de mon fils m'obsède beaucoup moins. Après tout, puisqu'on ne daigne pas m'en donner des nouvelles, je suis heureux que mon inquiétude à son sujet soit modérée. J'ai sacrifié jusqu'ici le desir de m'informer de lui à une répugnance trop juste. Ce n'est pas ce qu'il y a de moins cruel dans ma position, que d'être obligé de demander quelque chose à une femme que je méprise, que je

haïrais, si je savais haïr ; qui, me devant tout, est un de mes ennemis les plus acharnés, et dont la perfidie duplicité (je n'exagère rien, Monsieur,) m'a plus fait de mal que les manœuvres de tous mes autres persécuteurs réunis... N'importe : il ne faut pas sacrifier l'amour paternel, ou du moins sa sollicitude, à une répugnance, quelque fondée qu'elle puisse être. Cette femme n'est plus mon épouse ; mais son fils est mon fils : ainsi je romps le silence, quoi qu'il m'en puisse coûter.

Je crois la lettre que je lui adresse, sage et modérée, et je vous supplie de la lui faire passer. Je suis bien sûr de ne produire aucun effet sur une ame gangrenée et familiarisée avec les remords. Ce serait le plus grand de tous les efforts sur moi-même que de le desirer, et je ne me flatte pas d'en être capable ; mais je ne serai point mis à une telle épreuve. Tout ce que je veux, ce sont des nouvelles de mon fils ; et j'imagine que madame de Mirabeau n'osera point m'en refuser, quand elle réfléchira qu'elle n'est pas la seule dont ma lettre aura été vue. Au reste, mon parti est pris : si elle ne répond point, je m'adresserai au Roi, que je veux croire le père de tous les Français. Je lui demanderai si l'honnêteté de son cœur lui permet de souffrir de telles rigueurs, que sa délicatesse l'empêche sans doute de présumer. Je lui montrerai quels

êtres prostituent sa signature pour opprimer un malheureux jeune homme qui n'a pu ni mériter, ni démériter de lui, et qui brûle de le servir; je lui dévoilerai les odieux succès que les plus viles passions recueillent à l'ombre de son nom. Soustraira-t-on ce que j'oserai lui adresser? Je ne soupçonne point une telle prévarication, qui serait un aveu formel qu'on craint que la vérité ne perce; car enfin je ne crois pas être en démence, et tout sujet, puisque sujet est, a droit de s'adresser à son maître. Me taxera-t-on d'imposture? Cette calomnie serait d'autant plus atroce, que loin de me réfuter, on ne m'a pas même écouté. Quoi qu'il en soit, si cette voie m'est fermée, comme me le sont toutes celles qui ne dépendent pas immédiatement de vous, sans doute je n'aurai plus rien à dire; car un homme à qui l'on met un bâillon est aussi muet que celui qui n'aurait point de langue, et je ne connais pas de remède contre l'impossibilité; mais avant d'y croire, je dois et je veux faire toutes les épreuves.

Pour vous, Monsieur, dont je recherche l'estime, parce que je révère votre bonté, parce que j'ai la plus haute opinion de la sensibilité de votre âme, daignez lire la lettre courte, mais substantielle, que j'écris à madame de Mirabeau. Il vous sera aisé de deviner une partie des choses que je ne lui dis pas; et si vous voulez connaître à fond ma conduite à son égard, et nos procédés réciproques, je

donnerai à vous, mais à vous seul, des éclaircissemens qui vous apprendront de quel complot je suis la victime, et par quelles machinations on a opéré ma ruine.

J'ai l'honneur d'être avec un dévouement respectueux, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

Permettez que je vous rappelle mes papiers qui sont entre les mains de M. Brugnière.

A MADAME

LA COMTESSE DE MIRABEAU,

à Aix.

13 avril 1778.

JE prends la plume pour vous adresser, Madame, un petit nombre d'observations que je vais vous offrir avec autant de modération que de simplicité.

Je ne sais si vous avez réfléchi un peu profondément sur votre conduite envers moi; je ne sais si vous en avez envisagé les suites, sinon certaines, sinon probables, du moins possibles, sur-tout si je suis tel qu'on s'est efforcé de le persuader; je ne sais si, en rentrant dans vous-même, en vous interrogeant de bonne foi dans le silence des passions et des

préventions, en écartant les illusions de l'esprit, peut-être aussi celles de la conscience ; en mettant à part les opinions contractées par habitude, ou adoptées par commodité ; je ne sais, dis-je, si vous vous croyez assez de vertus pour me trouver des crimes. Mais quoi qu'il en puisse être, je vous ferai une seule question qui, dans toutes les suppositions, me paraît n'être susceptible que d'une réponse.

Si quelqu'une de vos amies avait des relations de parenté avec un homme soustrait au commerce des humains, condamné à la privation la plus entière de toute correspondance, et dont le fils fût auprès d'elle, sans qu'aucun autre en pût donner des nouvelles à ce malheureux père ; que conseilleriez-vous à votre amie ? Ne lui diriez-vous pas qu'elle doit, je ne dis point à la parenté, je dis à la simple humanité d'adoucir au moins à cet égard le sort de l'infortuné captif, et de modérer l'une de ses plus vives inquiétudes? Mais si cet homme avait partagé pendant deux ans le lit de votre amie, si son fils était né dans ses flancs, si elle portait son nom, si le lien le plus sacré qui puisse unir deux êtres pensans les avait attachés l'un à l'autre, croyez-vous qu'il eût moins de droits sur elle ?... Cette femme est vous, Madame ; cet homme est moi : et je vous laisse le soin de répondre à ma question, qui ne serait pas difficile à résoudre, pas même chez les Iroquois et les Caraïbes.

Vous m'avez écrit dans un bulletin, daté du vingt-neuf septembre mil sept cent soixante et dix sept, *que M. le comte de Mirabeau serait exactement informé des progrès que ferait son fils.* Si vous n'avez pas entendu par ce mot *progrès* les trois périodes de la vie humaine, l'enfance, l'adolescence et la virilité, il me semble, Madame, qu'après sept mois de silence, il serait presque temps de m'apprendre si mon enfant existe. Vous ne devez pas me trouver importun, et je le serais moins encore, si je pouvais m'adresser à un autre; mais, Madame, cela m'est absolument interdit. Si vous avez beaucoup de répugnance à prendre la plume pour m'écrire quelques lignes, ne pourriez-vous pas dicter un bulletin pareil à celui du 29 septembre? cela vous coûterait peu de peine et peu de temps. Votre fils est mon fils, Madame. Il est possible qu'il ne connaisse jamais son père; mais n'en devez-vous pas à celui-ci quelque compte? J'espère que vous n'alléguerez point, cette fois, des ordres de M. de Marignane. Je connais la bonté de son cœur et ses procédés, quand il n'écoute que lui. D'ailleurs, il a trop de lumières pour ne pas savoir que cette défense, aussi bien que toute autre relative à moi, excède ses droits. Madame, je ne veux de pitié de personne, et je serais fort content d'obtenir justice de ceux-là même qui me doivent infiniment plus;

mais je dis, sans exagération et sans humeur, qu'il y a de l'inhumanité à me refuser des nouvelles de mon fils.

J'ai l'honneur d'être, Madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

A M. LENOIR.

1 mai 1778.

J'AI l'honneur de vous adresser, Monsieur, des lettres que je n'envoie point sans quelque crainte. Dépourvu de conseil, aiguillonné par l'amour si naturel et si pressant de la liberté, que l'habitude de l'esclavage ne saurait affaiblir dans un cœur honnête; pressé par des sentimens plus énergiques encore, s'il est possible; obsédé des idées sinistres que la connaissance parfaite des projets, des craintes et des desirs de mes ennemis me présente en foule, je hasarde peut-être trop; mais que peut-il m'arriver de pis que ma situation présente? Si l'on veut m'opprimer tout-à-fait, puis-je éviter mon sort? et n'est-il pas déjà consommé? Malgré de nombreuses expériences, je ne saurais encore imaginer qu'on puisse faire le mal sans intérêt, et en voyant qu'on fait mal. Je n'ai jamais offensé M. de Maurepas. Je n'ai pas plus le pouvoir que la

volonté de lui nuire. Il ne peut donc avoir aucune animosité personnelle contre moi. Pourquoi me refuserait-il toute justice ? J'ai de quoi dessiller les yeux les plus prévenus, pourvu que leur prévention soit de bonne foi. Jusqu'ici je n'ai touché qu'indirectement la partie la plus essentielle de ma défense. En vain je sentais la nécessité de dévoiler les intrigues et les vues de ceux qui s'acharnent contre moi, et sur-tout de montrer les ressorts qui les font mouvoir; je reculais toujours; j'aurais voulu éviter, s'il eût été possible, de rendre impraticable une reconciliation au moins apparente; mais je suis enfin convaincu de ce que j'ai toujours fortement soupçonné. On ne veut mettre d'autre terme à ma prison que celui de ma vie; et cela, de peur de mes vengeances, autant que par la haine envenimée que l'on me porte. Les précautions odieuses et ridicules que mon père a prises pour soustraire mes papiers, ou du moins pour empêcher que ceux qu'il n'a pu enlever tombassent entre mes mains, prouveraient assez à quiconque voudrait réfléchir sérieusement sur sa conduite, qu'il m'attaque par des impostures dont j'ai la démonstration, ou qu'il craint pour lui et ses protégées, des récriminations capables de changer la face de mes affaires. Ces deux choses sont également vraies; mais je connaissais trop bien les intentions de mon père, et ce dont lui

et ses conseillers étaient capables, pour porter avec moi des papiers importans dans le temps que je me savais suivi d'un inspecteur de police, et exposé à être enlevé chaque jour. Il est temps de lever le masque, et, puisque l'on m'attaque à outrance, de me défendre de même. La défense de soi-même est de premier devoir, et j'avoue que l'orgueil de mes ennemis m'irrite autant que leur implacable dureté m'indigne. J'use donc, Monsieur, de la seule ressource qui me reste; et je contrains M. de Maurepas à m'entendre, ou à convenir tacitement que j'ai raison, mais qu'il ne veut pas que j'aie raison; car cet aveu, ou le refus de recevoir les explications que j'offre, sont absolument synonymes.

Voici, Monsieur, quel est mon vrai dessein; car j'ai peu d'espérance qu'on laisse tomber ma lettre dans les mains du monarque. La vérité est trop agreste pour parvenir jusqu'au pied du trône. Il faut tout au moins lui donner le costume de cour, c'est-à-dire, l'habiller en masque, pour ne pas dire plus. Si cependant, contre mon attente, cette lettre où il y a beaucoup plus de courage et de probité que d'esprit, étoit lue du Roi; si elle donnait l'éveil à sa justice et à sa pitié; s'il m'accordait ce que je demande, ce que je desire du plus profond de mon cœur, à savoir, que vous soyez autorisé à rapporter et juger définitive-

ment mon affaire, daignez ne pas vous refuser à mes vœux : que j'aie, du moins une fois en ma vie, un juge tout à la fois intègre et sensible. Je dois ajouter ici, Monsieur, que si, par des raisons personnelles à vous que je ne saurais deviner, mais auxquelles je déférerais aveuglément, vous désapprouviez les lettres que j'ai l'honneur de vous envoyer, vous en êtes le maître absolu. Ce serait un bien petit sacrifice fait à la reconnaissance que je vous dois, que celui de mon opinion.

Je ne saurais penser à cette reconnaissance, Monsieur, sans l'espoir et le desir de vous en devoir bientôt davantage. Pardonnez si j'ose demander. La connaissance de votre bonté m'y encourage ; et il y a bien long-tems que je n'ai eu de nouvelles de ce que j'ai de plus cher au monde.

J'ai l'honneur d'être avec un dévouement respectueux, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

A M. AMELOT,

MINISTRE ET SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

1 mai 1778.

MONSIEUR,

JE crois vous devoir communication de la lettre que je prends la liberté d'adresser au Roi, en la faisant passer par les mains de monsieur le comte de Maurepas, et de celle que j'écris à ce ministre. Forcé de le regarder comme le protecteur de mes ennemis, je le respecte trop du moins pour craindre qu'il étouffe mes réclamations dans la vue d'obliger son ami; et j'ai cru que dans la triste nécessité de me plaindre de lui, je devais déposer entre ses mains mes représentations, afin qu'il pût me faire justice de son propre mouvement, s'il le jugeait à propos.

C'est à votre département que je devrais ressortir uniquement, Monsieur; mais, par des circonstances doublement malheureuses pour moi, il est trop vrai que la décision de mon sort ne dépend pas autant de vous que je le desirerais, persuadé comme je le suis de votre équité, qui ne vous permettrait surement point de me juger sans m'entendre. Ma défense est longue et compliquée, par la multiplicité des

incidens et des prétextes dont on a embarrassé mon affaire, et je ne puis en entreprendre la discussion dans une lettre. Mais si vous daignez lire celles dont j'ai l'honneur de vous envoyer les copies, vous sentirez aisément que je suis ou un imposteur bien effronté, ou un infortuné très-cruellement opprimé. C'est la décision équitable et régulière de ce point si important pour moi, que je desire uniquement; je l'ai demandée mille fois, mais en vain: non-seulement on n'a point voulu m'admettre à répondre aux accusations dont on me charge, mais elles ne m'ont pas même été communiquées. J'ai répété sans cesse qu'on me calomniait dans des vues intéressées et perfides: j'ai offert et j'offre de le prouver. J'ajoute que je ne suis certainement point irréprochable: eh! quel mortel peut se vanter de l'être? mais que mes fautes sont exagérées; que la plupart des imputations de mes ennemis sont contraires à la vérité; que leur animosité est fondée sur des craintes qu'ils n'oseraient avouer; que toutes les raisons qu'ils allèguent, au défaut des véritables, pour motiver leur acharnement, sont des prétextes vains; et qu'enfin la peine que je subis est infiniment disproportionnée à mes torts. Toutes ces représentations ont été vaines. Je recours à la justice de mon maître; c'est mon unique ressource: puisse-t-elle ne m'être pas dérobée!

Si vous croyez, Monsieur, comme je n'en doute point, qu'il soit contre toute justice qu'un citoyen, quelque criminel qu'on le suppose, soit condamné sur cette supposition sans être entendu, daignez intercéder pour moi ; obtenez que je sois confronté à mes accusateurs, et instruit de toutes leurs imputations. C'est l'unique grace que je sollicite ; et je suis bien malheureux d'être obligé d'appeler *grace*, ce qui n'est que le droit de tous les hommes.

Je suis avec un profond respect,

MONSIEUR,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

AU ROI.

SIRE,

JE suis Français, jeune et malheureux : ce sont autant de titres pour intéresser Votre Majesté. Je porte un nom connu. Vos ancêtres accueillirent, il y a près de cinq siècles, ma famille, que la fureur des factions avait chassée d'Italie. Depuis ces temps reculés, mes pères ont obtenu des graces que leurs services seuls ont sollicitées. Leur sang coule dans mes veines, et je suis pénétré des sentimens qui les animèrent. Mais, par un en-

chaînement d'injustices, je me trouve enfermé dans une étroite prison, où je consume inutilement le printemps de ma vie, et où je la finirai sans doute, si je ne parviens à me faire entendre de Votre Majesté. Sire, ce n'est pas seulement la bonté de votre cœur paternel que je prétends intéresser; je défère à votre équité un déni de justice que Votre Majesté ignore, et que sa délicatesse ne lui permet pas de présumer.

Mon père poussé par des conseillers violens, trompé par deux personnes également intéressées et perfides, est l'aveugle instrument d'une cabale domestique acharnée à ma perte. Ami particulier du ministre qui a la plus grande part dans votre confiance, il a fait intervenir le nom sacré de mon Roi dans une affaire qui n'a aucun rapport personnel à Votre Majesté, ni même à l'ordre public. M. le comte de Maurepas, qui ne me connaît point, a cru mon père incapable de tromper, et sans doute aussi de se tromper. J'ai été frappé successivement depuis cinq ans de sept lettres de cachet, presque toujours accompagnées d'un ordre qui m'interdit toute correspondance. Enfin, on m'a plongé dans la prison d'État la plus secrète et la plus sévère, et j'y languis depuis onze mois. J'ai voulu prendre mon père pour juge dans sa propre cause; il n'a pas daigné m'entendre, ou du moins me répondre. J'ai fait

fait demander au ministre d'être confronté à mon accusateur, et ma demande a été inutile. J'ai prié qu'on mît sous mes yeux tous les griefs dont je suis chargé : vaines supplications ! il faut que je m'accuse moi-même, et que je devine tout ce qu'on m'impute. Tout m'annonce une proscription absolue : ma mort civile est prononcée, sans qu'on daigne m'admettre à me justifier. Il ne me reste qu'un seul espoir, Sire, c'est de mettre aux pieds de Votre Majesté mes très-humbles réclamations.

On représentera sans doute à Votre Majesté, que je suis un sujet indigne de ses graces ; mais je ne le suis pas du moins de sa justice : car c'est la dette des bons rois, tels que vous, Sire ; et l'on ne peut sans une énorme injustice condamner un homme sans l'entendre. Jusqu'ici l'on n'a écouté que mes ennemis : est-ce un moyen bien sûr pour savoir ce que je mérite ou ne mérite pas ?

On dira peut-être à Votre Majesté que j'ai écrit, dès ma première jeunesse, des choses hardies sur le gouvernement qui a précédé son règne ; mais on n'ajoutera pas, Sire, que je n'ai parlé de votre administration qu'avec le respect qui lui est dû ; que je ne me suis élevé que contre des maximes dont votre conduite est la critique la plus sévère. On ne vous dira pas sur-tout que

les sujets les plus courageux sont toujours les plus essentiellement soumis.

On apprendra à Votre Majesté, vaguement et sans détails, que j'ai enlevé une femme qualifiée, et que j'ai fui avec elle dans le pays étranger. L'accusation d'enlèvement est une calomnie, Sire. Cette dame est venue me trouver : je n'étais pas même en France, lorsqu'elle en est sortie ; je n'ai pu ni dû lui refuser mes secours dans les malheurs que je lui avais attirés par une passion trop ardente. D'ailleurs, ce n'est point là la cause de ma détention. J'étais constitué prisonnier plus de deux ans avant cet événement ; et l'affaire, qui m'avait conduit dans un fort, était telle, que tout homme d'honneur à ma place s'y serait exposé comme moi. On la travestira peut-être aux yeux de Votre Majesté ; mais j'ai toute une province pour témoin de ce que j'avance, et les parens de ma partie seront les premiers à me défendre. Quant à ma sortie du royaume, je n'ai fait que suivre le conseil du ministre au département duquel je ressortissais alors. Ce fut un piège que mes ennemis tendirent à sa bonté. J'avais trop d'avantages sur eux en ce moment, et ils voulurent m'éloigner.

On alléguera des dettes que j'ai faites très-inconsidérément il y a plusieurs années ; mais on n'expliquera point à Votre Majesté

quelles circonstances m'y entraînèrent, et comment j'ai expié cette erreur.

Que n'ajoutera-t-on point encore, si vous ne daignez pas ordonner, Sire, qu'il me soit libre de répondre, d'éclaircir les faits, de réduire les exagérations, de détruire les impostures? On peut tout oser contre un malheureux contraint au silence. Il est sans doute des traits répréhensibles dans ma jeunesse; mais on se garde bien de dire ceux qui me sont honorables; on ne fait aucune mention des circonstances qui diminuent mes fautes, en excusant les unes et justifiant les autres. On punit des erreurs comme des crimes, parce que mon crime est d'exister, parce qu'on veut ma perte. S'il fallait être irréprochable pour conserver sa liberté, il est trop vrai, Sire, que tous vos sujets seraient prisonniers.

Mais peut-être, sans entrer dans tous ces détails, se contentera-t-on de dire à Votre Majesté que ma famille craint le deshonneur que mon inconduite peut faire rejaillir jusque sur elle, et que ses larmes vous demandent, Sire, de me soustraire à la sévérité de vos tribunaux. Celui qui vous parlera ainsi, vous dira ce qu'il croit: car il ne connaît pas les vues de ceux qui prostituent votre signature pour opprimer un malheureux jeune homme qui n'a pu ni mériter ni démériter de Votre Majesté, et qui brûle de la servir. Il ne sait

pas quels odieux succès les plus viles passions recueillent à l'ombre de son crédit. Mais pourquoi ne le sait-il point ? c'est, je le répète, parce qu'il ne veut pas m'entendre. Cependant, s'il est vraiment convaincu de mes torts, pourquoi ne m'écoute-t-il pas ? Il acquitterait les devoirs de la justice, sans crainte d'être forcé de désobliger son ami. J'ose supplier Votre Majesté de faire une réflexion bien simple, et dont les conséquences sont très-étendues. Quiconque ne craint pas la lumière, se montre au grand jour : mon père ne s'opposerait pas à ce que j'employasse tous les moyens d'une légitime défense, il n'enlèverait pas mes papiers, et ne me ferait point refuser ceux qu'il n'a pu enlever, il ne déroberait point la connaissance de mon sort à toutes les personnes intéressées par le sang ou par l'amitié à me sauver de ses vengeances, s'il n'était embarrassé de prouver ce qu'il avance, s'il ne craignait ce que je puis lui répondre, si la vérité ne lui était redoutable. Le motif de toutes les précautions qu'il prend, ne saurait être de me sauver de la sévérité des magistrats. L'ordre de Votre Majesté, qui me constitue prisonnier, suffirait à ce but, sans y ajouter tant d'injustices et de rigueur, pour ne pas dire davantage.

Mon père emploie son crédit pour me soustraire à la société, mais non pas pour

me sauver un arrêt. Il ne redoute donc point cet arrêt qu'il a laissé prononcer ? J'ai été condamné par contumace, au même moment où l'on m'a arrêté en Hollande sur la réclamation de Votre Majesté ; ainsi l'on m'a frappé de tous les coups à la fois, en me garottant de manière que je n'en pusse parer aucun. Je ne sais ce qu'est devenu depuis ce funeste procès, puisque j'ignore tout ce qui se passe hors de l'enceinte de dix pieds quarrés qui est mon univers. Mais, quoi qu'il en puisse être, je supplie Votre Majesté de considérer qu'il est entièrement injuste de me décider coupable d'après un jugement par contumace, et sur la simple assertion de mon père, et de me punir plus sévèrement que ne pourraient jamais faire les magistrats dépositaires de votre autorité pour juger vos sujets, puisque leur arrêt le plus rigoureux ne m'ôterait qu'une fois la vie, au lieu que je souffre une mort lente, qui durera aussi long-temps que peut le desirer la haine de mes ennemis.

Ce n'est pas tout, Sire : mon sort, déja si cruel par la privation absolue de toute liberté et la nature de ma prison, est encore aggravé grace au ressentiment implacable de mon père. J'ai perdu ma protectrice naturelle, car ma mère gémit aussi sous les liens d'une lettre de cachet : mais enfin elle vit, au moins je l'espère ; mais je n'en

puis avoir la certitude. C'est un crime que de lui écrire ; c'est un crime que de l'aimer ; oui, Sire, et l'un de mes plus grands crimes.

J'ai un fils, et tout moyen de savoir de ses nouvelles m'est interdit. En vain je demande, baigné de larmes amères, si cet enfant existe ; on veut que les plus dévorantes inquiétudes achèvent mon supplice.

Après un chagrin de cette nature, je ne parlerai point de ceux qui lui sont infiniment inférieurs. Telle est la pénurie absolue où l'on me laisse ; tandis qu'on dispose arbitrairement de mon bien, sans travailler à l'arrangement de mes dettes, afin d'avoir toujours ce prétexte à alléguer contre moi. On exagérera excessivement ces dettes ; on dira à Votre Majesté que tous mes revenus sont saisis, que ma subsistance est à la charge de mon père, qu'il se dérange pour payer ma pension alimentaire. Sire, ce sont autant de fausse*tés* que je puis facilement démontrer. Mon père jouit de cent mille livres de rente : jamais je ne me suis ressenti de son opulence ; mais je n'ai nul besoin de ses secours. Le paiement des intérêts de mes dettes n'absorberait pas le tiers de mon modique revenu.

Je ne prendrai pas la liberté de mettre sous les yeux de Votre Majesté tous ces détails longs et fastidieux. Je ne tenterai point de tracer dans cette lettre le tableau des vexa-

tions de toute espèce que j'ai éprouvées, et des trames ourdies contre moi. Je me borne à vous supplier, Sire, de rendre la connaissance de mon affaire à mes juges naturels, si le procès criminel intenté contre moi est la vraie cause de ma détention. S'il n'en est que le prétexte, daignez ordonner que mon père explique, sans ambiguité, pourquoi il s'acharne à ma perte, et que les lois prononcent entre lui et moi qui sommes tous deux citoyens. Les magistrats, dépositaires et organes de ces lois, ont le temps d'examiner; c'est leur charge et leur devoir. Ils sont la conscience de Votre Majesté, si j'ose parler ainsi, et ne peuvent paraître redoutables qu'aux criminels et aux calomniateurs. Vos ministres, au contraire, surchargés d'affaires importantes, regardent les discussions particulières comme aussi frivoles qu'elles sont ennuyeuses. Quelles que soient leurs intentions, ils sont exposés à toute sorte de surprises, parce qu'ils ne peuvent entrer dans les détails qui seuls caractérisent les faits et constituent la vérité. Lire les mémoires d'un homme dont on n'est point obligé d'écouter les raisons, puisqu'on ne le voit pas, tandis que des gens accrédités et présens l'accusent, balancer les objections et les répliques, c'est une occupation à laquelle les malheureux qui gémissent dans des forts espéreraient en vain que des ministres pussent

se livrer. Hélas! Sire, j'ose demander à mon maître quel est le délit d'un citoyen qui, ne pouvant recevoir sa condamnation par les lois, perd sa liberté par un ordre particulier. Et quel motif détermine Votre Majesté à me soustraire à mes juges naturels? Aucun autre sans doute que la bonté de son cœur, qui ne voit dans la demande qu'on lui adresse, que la grace qu'il est toujours porté à accorder. Et voilà comme on surprend jusqu'à la bienfaisance des rois! Mais, Sire, vous serez bientôt détrompé, si vous daignez penser que la prétendue crainte de mon père, soit vraie, soit affectée, ne lui donne pas le droit d'ordonner ma mort civile; qu'il est cruel de me punir aussi sévérement que je le suis, parce que mon père imagine que les lois me puniraient, si j'étais libre; et qu'enfin une supposition ne saurait légitimer la condamnation d'un citoyen.

Si cependant vous ne jugez point à propos, Sire, que mon affaire soit portée devant les tribunaux réguliers, j'ose vous supplier du moins d'ordonner que je sois entendu, confronté et jugé par d'autres personnes que celles devenues en quelque sorte mes parties par le déni de justice dont je me plains. Je dis confronté; car mon père ne peut refuser avec justice de me communiquer ses griefs et de détruire mes réponses, puisqu'il invoque contre moi votre autorité. Je ne suis

pas son esclave : il n'y en a point dans votre royaume. Nous sommes tous deux vos sujets : si mon père a des droits sur moi, j'en ai sur lui ; et nos devoirs, quoique différens, sont réciproques. Enfin je suis homme, citoyen et père. C'est à tous ces titres que je réclame la protection de mon Roi, et la propriété de ma personne dont il est le garant et le défenseur, et que je ne dois perdre que par un jugement légal.

Monsieur le lieutenant de police de votre ville de Paris, est le commissaire départi par Votre Majesté pour l'inspection des prisons d'état. Sa vigilance et son équité sont assez connues. Loin de prétendre me soustraire à sa jurisdiction, je vous supplie, Sire, de l'autoriser à entendre mon père et moi ; et je souscris aveuglément au rapport qu'il fera, après avoir examiné nos raisons et nos défenses respectives. Mais, Sire, tant que l'on n'écoutera qu'un de nous deux, personne au monde ne peut nous juger sans injustice.

J'ose demander encore à Votre Majesté, d'ordonner que les moyens de m'informer exactement et fréquemment des nouvelles de ma mère et de mon fils me soient accordés. Vous ne prétendez certainement pas, Sire, que les prisonniers d'état, ou plutôt les habitans des prisons d'état (car je n'ai jamais eu le malheur de mériter la première de ces

épithètes) à qui votre justice ou votre clémence laisse la vie, n'en aient que le souffle, et que je sois traité avec infiniment plus de rigueur que des scélérats aux familles desquelles Votre Majesté a daigné accorder leur grace, en les mettant à l'abri du glaive de la justice dans des forts, où ils jouissent de toutes les consolations, de tous les agrémens même que comporte la privation de la liberté. J'en pourrais citer un grand nombre, et, graces au ciel, on ne m'y comptera jamais. Mon honneur et ma probité sont exempts de toute tache. Je défie les plus effrontés calomniateurs de prouver que j'y aie donné la plus légère atteinte; (pardonnez, Sire, cette expression peut-être trop vive d'un cœur froissé par l'indignation et la douleur;) et si l'on me convainc de mensonge, je signerai volontiers l'arrêt de ma prison perpétuelle.

Sire, j'implore votre clémence, parce que je me reproche des fautes: je réclame votre justice, parce que je n'ai point commis de crimes, et qu'il est affreux de punir des erreurs de jeunesse comme des forfaits atroces. C'est rendre les hommes indifférens au crime et à la vertu, et leur faire desirer et chercher la mort comme l'unique remède à leurs maux; car qui voudrait supporter les coups et les injures du sort, les torts de l'oppresseur, les dédains de l'orgueilleux, les ou-

trages d'un ennemi, les angoisses des inquiétudes les plus cruelles, les délais et les dénis de justice, lorsqu'il peut en un moment s'affranchir de tous ces intolérables fardeaux? Daignez, Sire, me sauver de mes persécuteurs qui m'ont fait trop de mal pour ne pas me haïr, et à qui ma perte serait trop utile pour qu'ils cessent d'y travailler. Laissez tomber un regard favorable sur un homme âgé de vingt-huit ans, plein de zèle et d'émulation, qui, enseveli tout vivant dans un tombeau, voit arriver à pas lents la stupidité, le désespoir, et peut-être la démence au milieu de ses plus belles années. On dit trop souvent que la perte d'un homme n'est rien pour un puissant monarque. Ah! Sire, cette maxime funeste, également fausse et barbare, n'est pas faite pour le cœur honnête et généreux de Votre Majesté. Puissiez-vous ne consulter que lui pour prononcer sur mon sort!

Je suis avec le plus profond respect,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

le très-humble et très-obéissant serviteur et sujet,

MIRABEAU fils.

A MONSIEUR LE COMTE DE MAUREPAS.

MONSIEUR LE COMTE,

Si je n'étais pas très-persuadé de votre droiture, je ne hasarderais assurément point la démarche que je fais aujourd'hui : car enfin il ne tient qu'à vous d'achever de m'opprimer en dédaignant mes plaintes, ou en arrêtant mes réclamations; mais je ne saurais craindre une telle prévarication de la part d'un homme généralement respecté par ses qualités personnelles, plus encore que par sa qualité de ministre du Roi. J'ose donc me plaindre à vous de vous; et je vous supplie de ne point vous laisser aller, en lisant cette lettre, à un premier mouvement, ou, ce qui me serait plus funeste, aux suggestions de l'amitié.

Il y a plus de cinq ans, M. le Comte, que je suis frappé d'une lettre de cachet : il y en a quatre qu'elle est maintenue par votre crédit, et qu'on m'a traîné pour la première fois dans un fort; enfin je suis enseveli depuis onze mois dans une prison d'état, où toute espèce de liberté et de correspondance m'est interdite. Le prétexte

qu'on allègue aujourd'hui pour motiver une détention si longue et si cruelle, n'est pas même spécieux, puisque l'événement sur lequel il est fondé est postérieur de plus de deux ans à l'ordre qui m'a constitué prisonnier, et que je n'ai jamais pu faire révoquer. Mais ce n'est point de cette discussion dont il s'agit ici; je n'entreprendrai dans cette lettre ni ma défense, ni mon apologie. Je vous représenterai seulement que depuis quatre ans entiers, j'ai demandé mille fois qu'on daignât m'entendre, que les accusations dont je suis chargé me fussent communiquées, afin que je pusse examiner et réfuter les preuves dont elles sont appuyées. Ce ne sont pas des graces que j'ai sollicitées, M. le Comte; c'est une simple justice, que l'homme le plus criminel a le droit d'attendre du juge le plus inexorable et le plus sévère. C'est ce qu'un superbe bacha, un cadi absolu, ne refusent pas aux malheureux sur le sort desquels ils prononcent!..... cependant je n'ai pu l'obtenir.

M. le Comte, vous ne croyez certainement point à l'infaillibilité de qui que ce soit au monde; et si vous supposez que mes accusateurs sont incapables de tromper, au moins devez-vous soupçonner qu'ainsi que tous les autres hommes, ils peuvent se tromper. Pourquoi donc, j'ose vous le demander, pourquoi me condamnez-vous? pourquoi m'ôtez-vous

toute liberté ? pourquoi me punissez-vous du supplice le plus lent et le plus cruel, sans écouter ma justification ou mes excuses ? Pourquoi traitez-vous un infortuné jeune homme, dont l'âge, la naissance, les malheurs, tout, jusqu'à ses fautes, qui décèlent plutôt encore une ame forte et courageuse qu'une imagination bouillante et enthousiaste, devraient vous intéresser ? pourquoi le traitez-vous, dis-je, comme vous ne traiteriez point un de vos valets, que vous ne feriez pas renvoyer ou punir, sans l'admettre à se défendre ? Vous direz peut-être qu'on vous a rendu compte de mes lettres ? Ah ! qui ne sait qu'un froid et insensible papier est jeté au rebut, ou du moins qu'il n'émeut ni ne persuade, au lieu qu'il faut bien entendre celui qui parle ? Tout fixe l'attention, tout peint alors : la vérité a son accent, et la physionomie son éloquence ; les objections aussitôt communiquées sont aussitôt répondues ; on résume en une heure ce qu'il faudrait rechercher dans cent lettres éparses.

D'ailleurs, M. le Comte, et ceci mérite votre attention, mes lettres ne renferment que la plus petite partie de ce que je puis opposer à mes ennemis, soit parce que je ne réponds qu'à ce que je devine, puisqu'aucun corps de plainte ne m'a été communiqué ; soit parce qu'un homme délicat et sensible

recule aussi long-tems qu'il peut avant d'entrer dans certaines explications. Cependant, comme la défense de soi-même est de premier devoir, comme il s'agit de mon honneur et de ma liberté, comme je ne puis supporter plus long-tems le genre de vie que je mène, et que je suis très-décidé à en voir le terme de quelque manière que ce soit, je vous le déclare nettement, M. le Comte, que vous servez, sans le savoir, les plus viles passions et la plus odieuse cabale; que mes accusateurs couvrent sous de grands mots d'horribles perfidies et des calomnies atroces. Aucune de ces épithètes n'est hasardée, aucune exagérée : je n'articule rien que je ne puisse prouver, et que je n'offre de prouver. Puis-je les défier plus formellement, ces ennemis qui m'attaquent dans les ténèbres, et n'osent se montrer au jour, parce qu'ils redoutent la lumière ? Oui, je les défie de lutter contre moi. Ce n'est que par mon silence, ce n'est qu'en étouffant ma voix qu'ils triomphent ; avec quelque soin qu'ils aient soustrait tous ceux de mes papiers qu'ils ont pu atteindre, avec quelque ingénieuse ironie que, m'ayant dérobé tout ce qu'ils ont pu, ils me fassent refuser, grace encore à votre crédit, M. le Comte, tout ce qui a échappé à leurs recherches, ils n'ont pas si complètement réussi, qu'il ne me soit resté des moyens de dévoiler la calomnie et de déceler le calomniateur.

D'après cette déclaration claire et précise, n'obtiendrai-je pas même, M. le Comte, la grace d'être admis à ce triste combat où il me faudra lutter contre un père? J'ai fait ce que j'ai pu pour éviter cette extrémité cruelle. J'ai voulu prendre ce père si sévère et si prévenu pour juge dans sa propre cause. Je me suis borné à lui demander d'adoucir mon sort, de me donner quelque société, quelques ressources littéraires, quelques moyens de faire de l'exercice. J'ai accordé plus encore à sa haîne implacable; j'ai offert de me bannir volontairement, d'aller même dans un autre hémisphère pour retrouver ma liberté. Il n'a daigné me répondre, ni peut-être me lire; c'est ma mort civile qu'il veut; c'est plus encore: mon crime, le plus grand de mes crimes à ses yeux, c'est d'exister; et il sait très-bien que mon tempérament peut moins que tout autre résister long-temps à une vie absolument renfermée. Il faut bien que j'appelle de sa sentence, puisqu'il ne veut pas la révoquer. Il est père; mais je suis père aussi: ses droits sont les miens: mes devoirs ne sont pas plus sacrés que les siens: je suis citoyen: je suis homme: on me doit donc entendre. Les ministres ne sont pas faits seulement pour trouver des coupables; il est encore plus de leur devoir de secourir l'innocence; et comment découvriront-ils la vérité, s'ils

ne prêtent la même attention à l'accusé et à l'accusateur ? Il sera aisé de me convaincre de mensonge, si je mens. Ce père, ce père si éloquent, qui aura sur moi l'avantage de sa qualité de père, de son âge, de sa véhémence, qui se permettra tout, tandis que je ne me permettrai rien, doit-il redouter une confrontation à laquelle il a dû s'attendre, lorsqu'il a invoqué l'autorité contre moi, puisque, de ce moment même, il est devenu ma partie ?

Mais enfin, M. le Comte, si, par des raisons que je ne puis deviner, vous jugez à propos de mettre en oubli cette lettre comme toutes les autres que j'ai écrites, souffrez que je me réclame de mon maître qui est le vôtre. J'ai l'honneur de vous adresser une lettre pour lui, que je vous supplie de lui remettre ; vous savez aussi bien que moi que tout sujet a droit de s'adresser à son souverain, et que tout ministre doit respecter cet appel.

Ah ! M. le Comte, daignez me faire justice sans remettre cet écrit qui paraîtra sous de très-défavorables auspices, si vous vous déclarez contre moi. Il me serait bien doux de vous devoir des remercimens plutôt que des reproches ; je révère vos vertus et vos lumières, et c'est à cause de cela même que j'ose vous dire que vous n'êtes point à l'abri de l'erreur. Ne savez-vous pas par votre propre expérience combien il est aisé de surpren-

dre les grands ? votre longue disgrace en est une preuve irrécusable et frappante. Sacrifierez-vous aux suggestions de l'amitié un citoyen auquel on ne refuse pas des connaissances, ni même quelques talens, et qui a du moins toute l'émulation possible ? Sa jeunesse a été trop fougueuse, il l'avoue ; mais le feu des passions est souvent celui du génie ; et quand leurs plus grands écarts n'ont porté aucune atteinte à l'honneur, ils ne sauraient mériter une proscription semblable à celle que l'on a si légérement prononcée contre moi. J'ose dire qu'il est aussi inconséquent que rigoureux de me garotter au moment où ma vivacité, amortie par le malheur et le temps aux mains amollissantes, ne menace plus d'aucun excès, et ne me laisse que le ressort peut-être nécessaire pour valoir quelque chose.

M. le Comte, votre devoir, comme homme public, est sans doute de faire justice. Votre devoir, comme ami, ne serait-il point encore de vous défier des préventions de votre ami, et de les dissiper si elles sont mal fondées ? Avant qu'un nouveau règne vous appelât à de plus hautes fonctions, vous vous occupiez à remettre la paix dans les familles : pourquoi mutileriez-vous la mienne ? Mettez-moi donc à même de vous faire connaître la vérité, ce mot si redoutable pour les méchans, et si consolant pour les malheureux. C'est-là ce

que je demande avec le courage de l'innocence, avec la confiance que méritent vos vertus.

Je suis avec un profond respect, etc.

A M. LENOIR.

12 mai 1778.

Je suis peut-être plus las, Monsieur, de parler de mes affaires que vous de m'entendre: je sens combien ces détails que je trouve fastidieux jusqu'au dégoût, moi de la liberté duquel il s'agit, doivent importuner un homme aussi occupé que vous, et qui, malgré sa bonté, trouve pénible sans doute d'être distrait par les réclamations inutiles et monotones d'un prisonnier qu'il ne peut relâcher de sa seule autorité. Je laisse donc ces inutiles complaintes que je n'aurais pas tant multipliées si je n'eusse suivi que mon opinion, bien persuadé que ceux qui m'oppriment ont pris toutes leurs sûretés, aussi bien que tous leurs avantages; je crois vous l'avoir déjà dit, je n'ai jamais vu qu'on persuadât lorsqu'on était obligé de prouver ce qui est évident. On ne veut pas que j'aie raison, je n'aurai pas raison: on peut m'étouffer sans risque, on m'étouffera sans risque, et l'on se gardera bien de me mettre à même de faire partager

le danger. Rien n'est si commode que de pouvoir être injuste impunément, j'en conviens. Ce sont les grands défenseurs *de la justice par essence, de la loi naturelle, de l'ordre, de la propriété*, etc. et autres grands et petits mots qu'ils arrangent ensemble le plus gigantesquement qu'ils peuvent; ce sont *les législateurs des rois*, les amoureux fous de l'humanité, ou *amis des hommes*, qui sollicitent et obtiennent ces injustices: j'en conviens encore..... *Quis tulerit Gracchos de seditione querentes ?* ..... Mais ce n'est pas de cela dont il est question ici.

Je demande avec confiance ce qui ne dépend que de vous, Monsieur, parce que j'ai éprouvé que vous êtes juste, et sensible, ce qui est bien meilleur que juste dans une place telle que la vôtre. Un sentiment naturel et honnête a droit de vous intéresser. J'en ai la preuve, et j'en recevrai de nouvelles; j'ose l'espérer. J'ai des raisons très-fortes de vous supplier que ce mois-ci ne se passe point sans que j'aye une lettre de mon amie, et sans qu'elle en reçoive une des miennes; je vous en conjure par vos bienfaits passés, que vous ne voudrez pas démentir ou rendre inutiles. Si mes inquiétudes et mes affections ne vous eussent point paru justes et honnêtes, elles ne vous auraient pas touché. Elles n'ont point changé de nature, et n'en sauraient changer: ce qui vous intéressa il y a

six semaines, a droit de vous intéresser encore. C'est donc au nom de vous-même que je vous adresse mes supplications nouvelles. Elles ne sont pas seulement le fruit du desir continuel de l'amour toujours avide ; elles sont en ce moment l'effet d'une inquiétude trop bien fondée. Quelque part où soit mon amie, dont je n'ai pas entendu parler depuis plus de deux mois, je vous demande un mot d'elle, daté et signé, et je bénis d'avance mon bienfaiteur.

J'ai l'honneur d'être avec un dévouement respectueux, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

AU MÊME.

24 mai 1778.

POURQUOI n'avons-nous, Monsieur, qu'un idiome pour exprimer toutes les affections de notre cœur ? Qu'il serait heureux pour les honnêtes gens, qu'on distinguât, à des signes certains, la franchise de la duplicité, l'affectation de la vraie sensibilité ! Je ne puis vous dire quel bien vous m'avez fait. Il faudrait être dans mon cœur pour voir quels traits de feu y ont gravé vous, vos bienfaits et ma reconnaissance. Vous sauvez des malheureux

du désespoir, en leur donnant la force de porter leurs chaînes, et d'attendre un avenir plus prospère. Puissiez-vous ne perdre jamais le bonheur que vous daignez ramener sur nos pas! puisse tout ce que vous aimez être pour vous une source intarissable des plaisirs les plus purs! Je vous supplie, Monsieur, de permettre que ma lettre parvienne à mon amie avant la fin du mois; ce sera le gage le plus précieux de notre sécurité mutuelle. La pauvre Sophie souffre, à ce que je vois: hélas! elle est si délicate et si sensible, elle n'était pas faite pour sa situation! c'est une rose que le vent de l'adversité flétrit: elle exhale encore tous ses parfums, mais son coloris se fane. J'espère que ma lettre, où je lui ai montré plus de sérénité qu'il n'y en a dans mon esprit et dans mon cœur, la tranquillisera, et lui fera faire des réflexions utiles. Mais ce qui soutiendra, sur-tout, son courage et sa patience, c'est la continuation de vos bontés. Si la gratitude la plus sincère, la plus active, la plus ardente; si l'attachement le plus vrai, le plus à l'épreuve, sont des titres pour les mériter, nous ne les perdrons jamais. Nous vous devons tout; nous nous ferons gloire en tout temps de le dire: l'étude de notre vie sera de le reconnaître, et notre bonheur ne sera jamais complet qu'alors que nous y aurons réussi. Ah! Monsieur, vous-même ne savez pas combien il

est vrai que nous vous devons tout, et quel droit vous avez sur nous.

J'ai l'honneur d'être avec un dévouement respectueux, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

AU MÊME.

3 juin 1778.

JE conviens, Monsieur, que rien ne doit être aussi humiliant pour un homme qui aurait, je ne dis pas quelque honneur, je dis quelque amour propre, que de voir ses principes avoués et publics, mis en opposition avec sa conduite, former le contraste le plus tranchant, surtout lorsque sa réputation n'est fondée que sur tout cet étalage de beaux sentimens. En conséquence, les extraits que je prends la liberté de vous adresser pour mon père, sont la plus cruelle des satyres, mais aussi la plus innocente : car, enfin, ce sont ses maximes et ses propres expressions que je lui rappelle ; et s'il a à se plaindre de quelqu'un, c'est de lui. Je n'ai même choisi que dans celui de ses ouvrages où il a été le plus retenu par le respect humain ; et sa véhémente *Théorie de l'Impôt* m'aurait fourni infiniment plus de passages analogues à mes vues. Peut-être penserez-vous

que c'est l'irriter inutilement que de lui faire passer cet écrit. Je ne suis pas de cette opinion, et voici pourquoi :

1°. Si mon père était seulement aveuglé par la passion, et qu'il restât quelque équité au fond de son cœur, il rougirait assurément, en voyant comment il a parlé de ces violences qu'il exerce aujourd'hui sur moi ; violences qu'il a déclarées en cent endroits, *abominables devant Dieu et les hommes : violences dont dix siècles offrent à peine*, selon lui, *une occasion juste et nécessaire ;* et cette réflexion pourrait le faire rentrer en lui-même. J'avoue que je ne compte guère sur cette ressource ; cependant elle est dans l'ordre des possibles ; et quoique je connaisse bien l'homme à qui j'ai affaire, je ne saurais concevoir encore, quand je lis ses ouvrages, comment il a eu le front de dépouiller le masque au point qu'il l'a fait.

2°. Deux ou trois phrases en jargon *économiste*, et deux ou trois choses flatteuses pour son orgueil, au moins quant à son esprit, feront passer les vérités dures que j'ai été obligé de consigner dans mes notes. Je vous assure que ces observations, bien plus hardies que ma lettre du premier mars, seront vues d'un œil moins sinistre, grace à ce petit ingrédient, que ne le seraient les choses les plus nobles, les plus respectueuses, les plus touchantes, écrites dans un style simple, naturel et correct. S'il était susceptible d'être touché par

ce

ce genre d'élocution, peut-être suffirait-il de l'apostrophe qui termine mes notes, pour remuer ses entrailles.

3°. Il sait que tout ce que je lui écris passe sous vos yeux. J'ignore, Monsieur, si vous aimez tendrement les *économistes*, auquel cas vous êtes excessivement généreux; j'ignore si vous estimez leur coriphée; mais je ne crois pas qu'il s'en flatte. Or, vous êtes homme en place, fait, à tous égards, pour monter plus haut, et d'ailleurs à même, selon les circonstances qui peuvent n'être pas toujours aussi favorables à mon père, d'exposer la vérité que vous êtes digne d'entendre et capable de connaître. Cette considération peut lui faire garder quelque mesure.

4°. Enfin, quand j'aurai tenté auprès de lui toutes les démarches possibles pour rappeler la justice et l'humanité dans son cœur, si mes efforts sont vains, je n'aurai rien à me reprocher. Le reste de scrupule involontaire et non raisonné, qui m'arrête encore en certains momens, sera dissipé; et je profiterai de l'occasion, qui se présentera peut-être de vous voir, pour vous confier ce que l'on paraît avoir tant de peur d'entendre; sauf à votre prudence, à votre justice et à votre bonté, à en faire l'usage qui vous paraîtra équitable et convenable. Cette époque sera décisive pour mon sort; car vous êtes, en tout sens, mon unique ressource; et j'avoue, de bien bon cœur, que

vous êtes même le seul à qui je desire avoir obligation de ma liberté, ou, si cela est impossible, de l'adoucissement de ma détention. De tous autres, je n'attends que dureté, et ne demande que justice; et je leur verrais exaucer mes vœux, que je ne leur devrais encore rien. Mais celui qui seul m'a secouru, lorsque tout le monde m'opprimait, qui, dédaignant les clameurs de mes calomniateurs, ne m'a point aveuglément jugé sur leurs imputations, et m'a donné des preuves si précieuses d'intérêt, avant que j'eusse pu les mériter, parce que mon titre auprès de lui fut mon infortune : celui-là est mon bienfaiteur, mon génie tutélaire, l'objet de toute ma reconnaissance et de mon attachement. Je peux lui demander des graces sans m'humilier; et je le prie, comme je prierais un père chéri et vénéré.... Voilà, Monsieur, l'exacte situation de mon cœur. Quant à ceux dont je dépends, je ne suis ni faux, ni complimenteur; vous avez pu vous apercevoir que je ne prodigue pas les éloges, que j'entends comme un autre l'art des phrases formulaires qui ne disent rien, que je n'écris pas toujours, ni à tous, avec la même onction, et qu'enfin le malheur ne m'a pas avili.

Je reviens au paquet que je vous envoie; daignez le faire passer à mon père. Ce petit recueil n'est intéressant que pour moi, et je n'espère pas que vous jetiez les yeux sur des

notes, où mon unique objet est de mettre mon père en contradiction avec lui-même. Vous savez bien, sans les lire, qu'il ne faut pas juger des hommes par leurs livres, que la vérité est fille du tems, et non de l'autorité, et que l'*Ami des hommes* n'est pas celui de ses enfans.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux dévouement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

PRINCIPES ET MAXIMES

EXTRAITES

DE L'AMI DES HOMMES,

OU

TRAITÉ DE LA POPULATION.

Édition in-12, de 1759.

Je n'ai rien à ajouter à la lettre que j'ai eu l'honneur d'adresser à mon père le premier mars, tant qu'on ne daignera pas m'indiquer d'autres motifs de ma détention, que les griefs sur lesquels je suis excusé ou justifié. Il faut me réfuter ou me convaincre de faux, ou avouer tacitement, si ce n'est en termes exprès, qu'on m'étouffe, parce qu'on veut m'étouffer : or, comme je suis assurément le plus faible, je dois subir la loi du plus fort : loi *qui fait de la révolte le droit des gens ;* (ami des hom., *tom.* 3, *pag.* 33.) loi des vautours, des tigres et des tyrans, tous animaux du même genre, quoique ceux de cette dernière espèce soient assurément les plus odieux et les plus destructeurs.

Je supplie mon père, que je dois croire dans

l'erreur, et non dans des principes de tyrannie, de jeter les yeux sur les maximes suivantes, fidèlement extraites de l'*Ami des Hommes*. C'est le seul de ses ouvrages que j'aie pu me procurer ici, où je suis dans la disette de tout, si l'on en excepte les alimens, qui sont le moindre de mes soucis. Au reste, le *Traité de la Population* est le livre auquel mon père doit sa réputation. Au dire de toute l'Europe, et nommément des Anglais, qui ont vu, en 1756, dans ce code de politique universelle, la prédiction claire et précise de ce qui leur arrive aujourd'hui, c'est celui de ses ouvrages qui ne mourra point. Je sais que mon père a sévèrement critiqué depuis ses premiers travaux; mais sa critique porte uniquement sur ce qu'il avait établi le principe fondamental de la population, et par conséquent de l'économie politique, dans son inverse, et non pas directement. Les maximes relatives au respect de la propriété, à la liberté, au droit naturel et à la justice, restent donc dans toute leur intégrité; et ce sont celles-là seulement que j'ai recueillies. Loin qu'elles soient exagérées, il serait aisé de montrer qu'elles sont fort loin d'être assez étendues et développées; que les usages établis sont ménagés, dans cet ouvrage célèbre, avec la plus grande modération, et même avec quelque timidité; qu'on y tolère, qu'on y conseille même quel-

ques restrictions relatives à l'exercice particulier de la liberté, contre lesquelles les économistes ont fortement réclamé depuis. Ils prétendent que leur doctrine n'est autre chose que le développement de la *loi de propriété ;* titre simple, décisif, irréfragable, déterminé par la seule évidence de l'intérêt général, conforme au droit naturel et à l'ordre social, assujetti *à la justice par essence.* Cette loi fondamentale de toute société, n'est susceptible ni d'interprétations spécieuses, ni de circonlocutions versatiles, ni de restrictions d'aucune espèce. Une fois d'accord de ce principe, nous ne saurions varier sur les conséquences, lorsque je ne prétends l'appliquer qu'au droit incontestable que j'ai sur la propriété de ma personne, origine de toutes mes autres propriétés. Il s'agit de décider, non si j'ai mérité de perdre ce droit, mais si je l'ai perdu. Je prie qu'on saisisse cette distinction très-simple et très-nécessaire. Je puis être coupable ; j'ai même avoué que je l'étais, en me contentant de prouver que ma punition n'était pas proportionnée à mes fautes : mais tout coupable qui est illégalement puni, est injustement puni ; et celui-là même qui prononce un arrêt juste, est un tyran, s'il n'a pas le droit de le prononcer. C'est ce qu'il s'agit d'établir d'après les principes de mon père, et par ses propres maximes. Il a attenté à ma liberté

comme s'il en avait le droit ; et moi je lui démontre, en me servant de ses pensées et de ses expressions, qu'il ne l'a pas, et que personne au monde ne l'a, que les juges ordinaires et légaux des citoyens. J'ai recueilli à peu près LX fragmens de l'*Ami des Hommes* ; j'en aurais pu amasser deux ou trois cents pour appuyer ceux-là ; mais un seul suffit, et c'est le XXXVe, parce qu'il traite très-complettement, quoiqu'en résumé, la question dont je cherche la solution, et la décide très-nettement. J'ai noté quelques phrases détachées, qui pourraient, par induction, contrarier mes vues, pour faire acte de bonne foi. On verra qu'elles sont formellement démenties ou expliquées par les principes. C'est donc ici le code de mon père ; code qu'il a dicté et promulgué. Il ne se récusera donc pas lui-même. Il sait bien que j'aurais fait une récolte plus abondante dans la *Théorie de l'Impôt*, qui est son chef-d'œuvre, et que je n'ai, ni ne puis avoir. N'importe, je m'en tiens à l'*Ami des Hommes ;* je demande à être jugé par lui-même, selon les lois qu'il a faites. Je transcrirai le texte, en ne suivant d'autre ordre que celui des pages ; et les observations, parsemées de ses pensées, que j'ajouterai en marge, indiqueront l'application, très-directe et très-naturelle, que j'en prétends faire.

TEXTE.

I. (tom. I. 132.)

On a beau dire, l'homme est un insecte de telle nature, qu'on ne saurait tant le presser, qu'il ne se retourne pour piquer le talon qui l'écrase; mais il est pareillement sensible aux bienfaits, et il n'est férocité ni malice humaine, que la vertu et la bienfaisance n'apprivoisent.

OBSERVATIONS.

I.

Jamais je n'ai *piqué le talon qui m'écrase*, et je l'aurais pu. Jamais on n'a essayé avec moi le régime des *bienfaits*, et je ne crois pas qu'on me défie de démontrer cette allégation. Je ne sais si je suis un *être féroce et malicieux*, moi qui ai été conduit à ma perte par le dévouement et la générosité de l'amour; mais dans cette supposition, selon les principes du texte, les cachots seraient un mauvais moyen de m'*apprivoiser*.

TEXTE.

II. (132. 3. 4. *Ibid.*)

Les gens de plume et d'écritoire, qui ont, à force de projets, d'ordonnances et de réglemens, changé la constitution subalterne de l'État, et qui eux-

OBSERVATIONS.

II.

Mon père sait mieux que moi, que, dans cet ancien gouvernement, dont il regrette souvent quelques institutions, et même, à certains égards, la

TEXTE.

mêmes enveloppés des faibles débris de leur édifice, ont, aussi promptement que la haute-noblesse, fait place à tous les potirons que la faveur, l'intrigue, la rapine et l'industrie élèvent de toutes parts, ont établi un préjugé contre l'ancienne constitution de la Monarchie; et cette opinion, de malice chez eux, est devenue d'ignorance dans toute la Nation, et même parmi ceux qui y ont le plus perdu. Le peuple, disent-ils, avait autrefois mille tyrans au lieu d'un maître.... S'il était question de disputer sur la force intérieure de notre constitution, des règnes depuis S. Louis jusqu'à nos guerres de religion,

OBSERVATIONS.

constitution, tout Français jugé par ses pairs ne pouvait être emprisonné pour quelque sujet que ce fût à moins d'un crime capital et notoire (ordonnances, *tom.* I, *pag.* 72, 86); qu'on ignorait absolument alors ce que c'était que de respecter les ordres arbitraires, et sur-tout ce que c'était que de les solliciter; que si un citoyen se trouvait arrêté, il était permis de l'arracher des mains des officiers qui s'en étaient saisis (ordonnances, *tom.* III, *pag.* 17): tant cette infraction du droit naturel et public révoltait la Nation, et excédait, du propre aveu des rois, leur pouvoir!

Mon père n'ignore

TEXTE.

je défierais les jurisconsultes les plus habiles en droit public, de m'y démontrer les maux de la tyrannie, dont les effets sont toujours parlans. Qui de nous se chargerait aujourd'hui de faire dire à un auteur anglais, ce que dit Mathieu Pâris en parlant de Saint Louis : Le Seigneur, roi des Français, qui est le roi des rois de la terre, tant en vertu de son onction céleste, que par la supériorité de sa milice. *Eût-on respecté de la sorte le Souverain d'un peuple livré aux brigandages de l'anarchie ?*

OBSERVATIONS.

pas que, sous la régence de la Reine-Blanche, les Grands requirent qu'avant le jour du sacre de Saint Louis, on accordât l'élargissement des comtes Ferrand de Flandres et Renaud de Boulogne, détenus prisonniers depuis douze ans, *au mépris des libertés françaises;* que l'on rendît les terres violemment occupées sur plusieurs d'entre eux, et qu'il fût passé une loi fixe, pour qu'à l'avenir nul ne pût être privé de ses droits quelconques, sans le jugement précédent de ses pairs. Les termes de Mathieu Pâris sont remarquables : « Pars maxima Optimatum petierunt *de consuetudine gallicâ*, omnes incarceratos à carceribus liberari, qui *in subversionem libertatum regni*, jam

per annos duodecim in vinculis tenebantur.... Adjiciunt quòd *nullus de regno Francorum debuit ab aliquo jure suo spoliari nisi per judicium duodecim parium.* »

Saint Louis, qui introduisit de si grands changemens dans notre jurisprudence, et même dans notre législation; Saint Louis qui fit sans doute des choses grandes et utiles, mais dont le règne mémorable fut trop souvent, il faut l'avouer, celui des clercs et des moines; Saint Louis, dis-je, qui, tout Saint qu'il était, n'aimait pas les Coucy, ayant fait arrêter Enguerrand IV du nom, et celui-ci réclamant la justice des pairs, le Monarque se fit justice, répara sa faute, et assigna jour au sir de Coucy pour répondre en parlement.

Mon père sait que dans des tems beaucoup plus modernes, nos Souverains se sont engagés par une loi formelle, accordée sur la réquisition des États, à ne point retenir un de leurs sujets prisonnier plus de vingt-quatre heures sans lui faire son procès, et que la fameuse déclaration, enregistrée et publiée le 24 octobre 1648, porte : *que l'on ne pourra plus tenir aucun, même particulier du royaume, en prison plus de trois jours sans l'interroger.* Cette loi n'a jamais été abrogée, et ne pourra jamais l'être sans démence; car on ne dit pas à des peuples qui veulent bien se croire libres, qu'on prétend les gouverner par des principes orientaux.

Mon père n'ignore pas que l'usage et la dénomination même des lettres de cachet est très-moderne, puisque ce mot a été employé pour la première fois dans l'ordonnance d'Orléans de 1560. Mon père sait que depuis nos codes de lois barbares inclusivement, jusqu'aux ordonnances du règne passé, on trouve une tradition constante et des textes précis, qui défendent à tous juges d'avoir égard aux ordres particuliers délivrés sur le fait de la justice : or, il ne faut pas réfléchir beaucoup pour voir que les lettres closes ne changent point de nature pour être adressées aux particuliers, plutôt qu'aux juges ; qu'elles sont également contraires à l'équité dans l'un et l'autre cas, et même plus funestes dans le premier, par mille et mille raisons trop longues à déduire ici ; et qu'on aurait assurément réduit en loi cette jurisprudence si commode aux puissans, si elle n'était pas évidemment attentatoire au droit naturel et à notre droit public. Mon père sait, enfin, que depuis le commencement de la monarchie, jusqu'à l'odieuse et infâme administration des Italiens, si l'on excepte le règne de Louis XI, que mon père appelle quelque part un *monarque habile*, mais qui n'en fut pas moins le Tibère de la France, aussi méchant et moins éclairé que le Tibère de Rome, et le plus ingénieux geolier dont les fastes de la tyrannie fassent mention, l'usage des détentions illégales fut

si rare qu'on peut le dire nul. C'est sous le ministère du sanguinaire Richelieu, que mon père a si bien peint, quoiqu'en beau, dans ses *Lettres sur la dépravation de l'ordre légal*, et sur-tout sous celui du doux et pacifique cardinal de Fleuri, qui fut le plus despotique des ministres despotes, qu'on a commencé à se servir des lettres de cachet, avec l'excès dont nous voyons aujourd'hui le dernier période, dont je suis la victime, moi, et quelques milliers de citoyens.

Maintenant, s'il est vrai, comme le montre tout le corps de l'histoire ancienne et moderne, *qu'aucune Société n'a péri que par l'infraction des lois qui l'avaient consolidée; qu'il faut en tout chercher le principe, et dire, Cette chose est-elle dans le droit commun?* pour s'éviter toute sorte d'injustice, *de sollicitude et de surprises*; que si la chose proposée *est contraire au droit, elle est une tyrannie*; que si elle y est conforme, il faut aussitôt en *authentiquer la contexture, les ressorts, la marche et les règles; que c'est en vertu de cela que les tribunaux réguliers furent de tout tems les plus fermes appuis du bon ordre; que l'habitude des fauteurs de l'injustice, ennemis de l'authenticité, est de les représenter comme opposés à l'autorité, et d'entraîner tout le gouvernement national vers un régime de convulsions subites dont le principe est caché, dont les conséquences sont déguisées, dont les effets sont*

palliés ; que de-là suivent *les abus, jusqu'à ce que l'excès des abus opère l'épuisement entier, et quelquefois le démembrement de la Société ;* (Ami des hommes, *tome VI, pag.* 221, 22, 23.) si tous ces principes sont vrais, je demande comment un philosophe ami des hommes, défenseur du droit naturel, sensible patriote, qui regrette nos anciennes libertés et respecte les lois, peut se croire permis d'autoriser, de légitimer autant qu'il est en lui, par ses demandes, des coups d'autorité si contraires, je ne dis pas à notre droit public qui est anéanti, et ne nous appartient guère plus qu'aux Chinois ; je dis à la justice naturelle, à la loi des nations, de l'humanité, cette loi immuable, imprescriptible, qui fonde nos droits inaliénables; je dis à toute espèce de liberté politique et civile, publique et particulière : coups d'autorité, qui nécessitent plus tôt ou plus tard, selon le caractère des gouvernans et des gouvernés, leur modération respective et les autres circonstances accessoires, mais infailliblement, la dissolution de l'organisation sociale, et l'établissement pur et simple du plus complet, du plus désastreux despotisme. Assurément mon père convient assez de tout cela dans le passage cité, et nous verrons bientôt combien, plus formellement, il en profère l'aveu ; mais je consens de plus à mettre ma tête sur un billot, si je ne démontre cette allégation à la rigueur,

et je prends pour juges tous autres que les ministres et autres gens intéressés au maintien de cette jurisprudence asiatique, les frippons, les fous et les buses. Mais ce n'est pas à mon maître que j'ai besoin de prouver des choses qu'il m'a appris à prouver. Je me doute bien que s'il daigne lire cette note, il répétera ce qu'il a dit à propos de l'Essai sur le Despotisme : *qu'il faut être insensé pour écrire de ces choses-là, quand on est sous les liens d'une lettre de cachet ;* et je réponds, comme je répondis : Que si tant est qu'il y ait à cela de la folie, jamais il n'y en eut une plus noble et plus magnanime ; qu'elle est même respectueuse pour le gouvernement, que je taxe d'erreur et non de tyrannie, sans quoi je ne hasarderais pas des vérités si hardies qui ne pourraient qu'appeler sur ma tête la hache du bourreau. Certes, si j'étais homme public (ce dont le Ciel me préserve à jamais ! et il y a mis bon ordre) je voudrais trouver beaucoup d'hommes capables de parler ainsi dans les fers ; car je sais (et je l'ai dit aux puissances de la terre) que les sujets les plus courageux sont toujours les plus utiles et les plus essentiellement soumis.

TEXTE.	OBSERVATIONS.
III. (tom. I. 139.)	III.
Ce qu'on voudrait appeler bon ordre et police, ... selon moi, ressemble assez à celle que l'on fait observer dans le serrail.	O mon père ! vous avez écrit cela, et vous tenez votre fils aux fers par lettre de cachet ! Qui m'a fait connaître au Sultan? qui aux Bachas ? Il ne me manque plus que de voir arriver les muets ; envoyez-moi le cordon, ce sera le terme de mes maux. Ah ! je ne l'aurais pas attendu, si l'esprit de cette *police* orientale n'était tempéré par la bienfaisance de celui qui en a la direction.

TEXTE.	OBSERVATIONS.
IV. (*Ibid.* 148.)	IV.
Il est contre mes principes de conseiller la violence, en quoi que ce puisse être.	Pourquoi la sollicitez-vous ? Eh ! n'est-ce pas la plus tyrannique des violences que j'endure ? Quoi ! c'est donc pour votre famille seulement que vous approuvez, que vous invoquez *ces jugemens sans loi et sans appel, ces condamnations sommaires et par corps, attribution qui, fût-elle donnée à l'équité même, si celle-*

ci ne reculait d'horreur de l'accepter, elle la verrait dégénérer en tyrannie dans sa main? (Vol. VI, pag. 72.) Quel tableau, grand Dieu! et quelle préférence!

TEXTE.	OBSERVATIONS.
V. (*Ibid.* 170.)	V.
Honorez les petits. Les larmes me viennent aux yeux, quand je songe à cette intéressante portion de l'humanité, ou quand de ma fenêtre, comme d'un trône, je considère toutes les obligations que nous leur avons; quand je les vois suer sous le faix, et que me tâtant ensuite, je me souviens que je suis de la même pâte qu'eux.	Et moi, mon père, je suis *votre sang*, vous m'avez donné l'être, et vous me condamnez à mourir lentement dans un cachot, vous qui n'avez pas, dans nos lois, plus de juridiction sur moi, maintenant que je suis marié, que je n'en ai sur vous, et qui n'en eûtes jamais dans tout ce qui est affaire criminelle! Vous m'avez donné l'être, et par cela même vous avez contracté le devoir sacré de travailler à mon bonheur; devoir qui est le seul titre qui fonde vos droits; *car qui dit droit, place avant un devoir*: c'est un des premiers axiomes sur lesquels vous avez fondé la science économique. Jugez-vous vous-même, comment me traitez-vous? Je

suis le jouet infortuné de vos passions et de vos vengeances : vous me livrez à toutes les horreurs du désespoir ; vous m'avez cherché la prison la plus sévère, le supplice le plus cruel, puisqu'il est le plus lent. Vous me refusez tout ce que vous n'êtes pas forcé de me donner ; vous m'ôtez tout ce que vous pouvez atteindre : loin de me défendre, vous m'interdisez tout moyen de défense ; vous me baillônez ; vous me privez de toute consolation, de tout secours ; vous ne voulez pas même que je sache si mon fils est mort ou vivant ; mon fils, dont je suis le père, comme vous êtes le mien, dont vous n'êtes le père que par moi ; mon fils, sur lequel une loi folle et barbare vous donne un droit exclusif, mais que vous ne tenez que de moi ; mon fils, à qui l'on apprend, au sortir du berceau, à haïr celui qui lui donna le jour !... Mon père ! mon père ! voudriez-vous être traité ainsi ? — Mais je suis coupable, et vous êtes innocent. — Êtes-vous mon juge ? non, vous ne l'êtes point ; vous êtes ma partie. Mais quand vous seriez mon juge, m'avez-vous entendu ? non ; et fussé-je coupable, votre arrêt fût-il équitable, vous auriez encore fait une très-grande et très-odieuse injustice en le prononçant sans m'écouter. Ce n'est pas vous sans doute qui vous défendrez par cet adage insensé, quoique tant répété, *Que peu importe comment le bien se fasse, pourvu qu'il se fasse :* principe faux dans tous les cas, sans en

excepter un seul, absurde dans la théorie, tyrannique dans la pratique, attentatoire aux droits des hommes et des nations.... *Les larmes vous viennent aux yeux* quand vous voyez un homme courbé sous le faix que vous ne lui avez point imposé! Que vos cheveux dressent sur votre tête en pensant à celui dont vous m'avez chargé, et sous lequel je succombe!

TEXTE.	OBSERVATIONS.
VI. (*Ibid.* 243.)	VI.
Persuadé que les plaies en écrit demeurent, je tâche d'écrire comme je voudrais l'avoir fait le jour qu'il me faudra rendre compte à Dieu.	Est-ce parce qu'elles *demeurent*, que mon père m'a frappé de ces terribles plaies? et que, ne disant pas dans son mémoire un mot injurieux des personnes qui l'avaient attaqué, il s'est efforcé de déshonorer son fils qui se taisait, et avait mieux aimé fuir que se défendre?
TEXTE.	OBSERVATIONS.
VII. (*Ibid.* 278.)	VII.
Que la justice y soit, dans tous les cas, rendue sur les lieux, sans que la juridiction des	Voilà les principes d'administration que vous avez posés, mon père, *en tâchant d'é-*

Compagnies à ce destinées soit jamais enfreinte ; que la police y soit tellement observée, que la faveur y soit même inutile, et que la plainte de l'opprimé trouve un vengeur et un juge sur les lieux.

crire comme vous voudriez l'avoir fait le jour qu'il vous faudra rendre compte à Dieu. Je vous supplie de vous demander, dans votre conscience, si vous y avez conformé votre conduite, si vous êtes d'accord avec vous-même lorsque vous me soustrayez aux tribunaux, vous qui savez si bien, *que les abus ne sauraient avoir un plus prompt et plus sûr moyen de s'introduire, que sous la forme spécieuse de l'ordre allié avec la contrainte, et indépendamment des cours juridiques.* (Vol. VI, pag. 159.) Que si, par des motifs que je ne veux ni apprécier, ni même deviner, vous avez laissé prononcer mon arrêt, tandis que vous m'ôtiez tout moyen de me défendre, en me plongeant dans la caverne où je suis mort au monde ; y a-t-il, je ne dis pas de la justice, je dis de l'humanité dans ce procédé ? Vous, ou qui que ce soit au monde, a-t-il le droit d'être plus sévère que la loi ? d'apprécier pour moi le prix de la liberté et de la vie, ou le poids de la servitude et de la torture continuelle que vous me faites subir ? Demandez-vous enfin, si votre fils qui, coupable ou non, est si cruellement opprimé, peut trouver dans

les lieux où vous l'avez fait confiner, je ne dis pas un vengeur, je n'en veux point (et de qui me vengerais-je? d'un père?) je dis un juge, *auprès duquel la faveur soit inutile?* Je demande ce juge, je demande un juge quelconque; et ne puis l'obtenir, grace à votre crédit.

TEXTE.	OBSERVATIONS.
VIII. (*Ibid.* 280.)	VIII.
Certaines évocations par lesquelles on bornia jadis le pouvoir des Compagnies, devendraient si communes, que toute affaire litigieuse reviendrait, ou par la forme, ou par le fond, à la Capitale, où, parmi un million d'ames et dix millions d'affaires, le bon droit a nécessairement bien de la peine à trouver l'étiquette des sacs.	Mais la méthode que vous employez est-elle plus juste et plus salutaire? Vous portez votre procès ou le mien devant un juge qui n'en a ni les droits, ni la mission, ni les lumières; qui préside sur dix-huit millions d'hommes et des milliards d'affaires: il est bien sûr qu'il vous en croira sur votre parole, et c'est ce que vous voulez.... Mais la victime? hélas! vainement elle bêle; elle sera égorgée.

TEXTE.	OBSERVATIONS.
IX. (*Ibid.* 280-306.)	IX.
Peu-à-peu, à force d'attirer les affaires à soi, le gouvernement, au lieu de la suprématie qui seule lui convient, aurait l'intendance et le district des détails qui l'absorberaient, et réduiraient ses chefs à être de simples commis aux signatures; tandis que les intrigans dans leur air natal, sitôt qu'ils nagent en eau trouble, assiégeant les commis et leurs sous-ordres, faciliteraient le cours des choses vers l'anarchie et le renversement... ..... Le ministre rendu dans son redoutable cabinet, serait tout étonné d'avoir fait mille graces, et de n'avoir	Et tous ces honnêtes gens-là sont-ils sanctifiés lorsqu'ils vous sont utiles? Deviennent-ils impassibles, infaillibles, incorruptibles et juges, légitimes des citoyens, pour votre famille seule? Quels magistrats, juste Ciel! que ces courtisans dont vous avez peint si souvent l'iniquité et la bassesse, avec une plume de fer! A quel tribunal vous traduisez votre fils, vous qui savez si bien que *ce serait une attitude forcée et impossible à la justice même, que d'avoir la balance et le glaive dans la même main!* (Tom. VI, pag. 87.) Hé! qui la tient, cette balance

TEXTE.

pas une créature, pas un ami de sa personne, mais seulement de sa place, parce qu'il ne voudrait pas se persuader qu'il serait mis à l'enchère par ses entours, et qu'on vendrait ses audiences, son repas, son sommeil, ses distractions, etc. En vain il ferait alors maison neuve, et nouveau cabinet à tous égards; les mouches qui succèderaient, plus avides que les premières, l'assiégeraient plus étroitement encore, pût-il réussir à faire venir du Congo des commis et sous-commis, muets et sourds endurcis enfin à toute contagion de l'or.... L'intrigue et la corruption descendront

OBSERVATIONS.

dans laquelle vous mettez votre fils ?.... Je ne me livrerai point à ma verve; je ne laisserai pas déborder mon indignation si juste et si profonde; mais rappelez-vous quelques anecdotes qui disent ce que je veux bien taire..... Le surintendant d'O avançait dans une auguste assemblée, que le peuple (et tout ce que ces gens-là n'aiment ni ne craignent est peuple pour eux) *est une bête de somme, qui ne va bien que quand elle est bien chargée.* Le surintendant d'Emeri disait en plein conseil : *que la foi n'était que pour les marchands, et que les maîtres des requêtes qui l'alléguaient*

TEXTE.	OBSERVATIONS.
alors d'un cran ; les valets vendront les sous-ordres les premiers, et ceux-ci le chef ; tous sans le savoir.	*pour raison dans les affaires du Roi, méritaient d'être punis.* Servien, dans le même conseil, fut d'avis d'ôter le contrepoison que la duchesse de Lesdiguieres avait mis dans deux petites boîtes destinées au cardinal de Retz, alors prisonnier dans la bienheureuse maison où je suis, et d'y mettre du poison à la place.... Je m'abstiens de mille et mille traits plus récens, la plupart desquels je tiens de vous. Les dignes juges que ceux qui parlaient, et devant qui on parlait impunément ainsi ! Que les lettres de cachet, c'est-à-dire, *des jugemens sans loi et sans appel, des condamnations sommaires et par corps, attribution qui serait donnée à l'équité même, que, si elle ne reculait d'horreur de l'accepter, elle la verrait dégénérer en tyrannie dans sa main ;* (*Voyez* ci-dessus) que les lettres de cachet sont sagement confiées à de tels hommes ! — Mais ces tems ne sont plus. — Je l'ignore et je veux le croire ; mais ils peuvent n'être pas aujourd'hui, et être demain. Eh ! qui empêchera ces honnêtes conseillers de mettre leurs abominables maximes en pratique, avec l'expéditive et commode jurisprudence

jurisprudence des lettres closes ? De tels monstres n'approchassent-ils jamais des Rois, toujours sera-t-il que quiconque s'adresse à des ministres pour faire justice des citoyens, et aux citoyens, ne veut qu'injustice. S'il avait une intention droite, les voies légales lui suffiraient ; il respecterait les lois et les formes de sa patrie. Eh ! mon père, c'est vous qui l'avez dit : *En quelque partie que ce puisse être, l'inspection des détails ne saurait servir au gouvernement qu'à être plus facilement et plus irrémédiablement trompé.* (Tome III, page 153.) Pourquoi suis-je obligé de vous compter au nombre des trompeurs que vous avez si bien signalés ? Mazarin n'était qu'astutieux, cupide et fripon, et nullement sanguinaire, ni même dur à un certain point, quoiqu'il n'aimât que l'argent. Lorsque Saint-Évremont alla le remercier de l'avoir tiré de la bastille, il l'assura bénignement, *qu'il était persuadé de son innocence ; mais que dans le poste qu'il occupait, on se trouvait obligé d'écouter tant de choses, qu'on distinguait bien difficilement le vrai du faux.* Voilà le propre aveu d'un ministre. Cette excuse n'est-elle pas fort consolante ? et le régime qui la nécessite fort sain ? Un honnête homme peut-il demander justice d'un autre homme à un tel juge ? peut-il reconnaître la légitimité d'un tel tribunal ?.... Mais, mon père, je prêche à l'amiral Coligny la religion reformée.

TEXTE.	OBSERVATIONS.
X. (*Ibid.* 315.)	X.
Mon principe politique..... serait de respecter tellement le droit public, que tout titre de propriété, même la plus mal acquise quant au passé, en fût un de possession assurée et paisible; que tous engagemens, même les plus onéreux et forcés, fussent sacrés dans la societé; et ce n'est que par des moyens justes et doux, etc.	La propriété de ma personne n'est pas moins *sacrée* que toutes ces autres propriétés. Ah ! j'abandonnerais toutes les miennes, sauf les droits de mon fils, pour recouvrer celle-là. Mais comment l'ai-je perdue ? où est mon délit ? qui l'a constaté ? qui m'a entendu, confronté et jugé ? en vertu de quelle autorité légale suis-je proscrit ? quels sont les *moyens justes et doux* qui m'ont amené dans un cachot ? *Les bienfaits sont le bras droit de l'autorité*, dites vous. (Vol. II, pag. 53.) Les lettres de cachet se distribuent sans doute du bras gauche. Je ne sais de quelle main elles se signent, et je suis très-persuadé qu'on en épargne, autant qu'on peut, la peine au Roi. Mais vous, mon père, comment avec de tels principes, comment les sollicitez-vous ? Vous faites agir votre maître contre ses in-

térêts, dans votre propre opinion ; puisque, selon vous, *il n'est aucun attentat à la propriété qui ne soit un germe de destruction, et qui ne porte son fruit de ruine.* (Tom. VI, pag. 83.) Vous le faites contrevenir au serment de son sacre, où il a juré de se conformer aux lois ; *sauf ce qui regarde l'usage convenable de la miséricorde*, (salvo condigno misericordiæ respectu.) Il ne peut donc s'élever au dessus des lois que pour verser les trésors de sa clémence. Croyez-vous qu'il l'exerce envers moi ? eh ! qui a attiré ses foudres sur ma tête ?

TEXTE.	OBSERVATIONS.
XI. (tom. 2. 55.)	XI.
Ils (les étrangers) nous disent arbitrairement gouvernés en tout sens ; et il faut avouer que..... certains scandales de détail nous donnent assez l'air de quelque chose d'approchant.	Quel sont ces *scandales ?* Assurément on ne serait embarrasé qu'à les déduire tous, sans en oublier aucun ; mais vous n'avez pu ni voulu désigner par cette expression, *scandales de détail*, que les emprisonnemens illégaux. Un bon citoyen tel que vous, mon père, veut-il donc contribuer à étendre cette tache de notre administration ? Un respectable Suisse niait que nous fussions,

vous et moi, père et fils, parce que j'étais prisonnier au château de Joux à la réquisition de mon père. Lorsqu'il eut la preuve que l'*Ami des Hommes* était ce même marquis de Mirabeau dont le prisonnier de Joux était fils, il me dit ces propres mots : *Je conçois qu'un père peut être tenté de tuer son enfant, si celui-ci est un monstre de scélératesse ; mais je ne comprendrai jamais comment il se résout à attenter sur sa liberté....* Je n'écrirai pas ce qu'il ajouta ; mais j'avoue que je pense et sens comme ce Suisse, qui, au reste, est connu de toute l'Europe par ses talens et ses vertus.

TEXTE.	OBSERVATIONS.
XII. (*Ibid.* 80.)	XII.
La justice n'est autre chose que la conservation des droits respectifs de chaque individu.	Oserai-je demander à mon père lesquels des miens il a respectés ?
XIII. (*Ibid.*)	XIII.
En conséquence, qui dit justice, dit tout, et toutes autres parties du régime politique ne sont que des subdivisions de celle-là.	En *conséquence*, prouver que l'exercice de la justice est incompatible avec les emprisonnemens illégaux, c'est prouver que les lettres de cachet sont destructives de toute justice, de

toute liberté, de tout gouvernement régulier. Or je demande à vous, mon père, si la preuve est difficile, si la chose est problématique, si elle n'est pas évidente de soi, pour tout homme qui a les premières notions des droits de l'humanité, des lois naturelles et positives, de l'objet et de l'organisation des sociétés, enfin, de l'histoire des hommes et de l'homme? L'*Ami des hommes* a déja répondu, il répondra plus nettement encore.

TEXTE.

XIV. (*Ibid.* 85.)

La distribution de la justice serait (dans votre plan) comme chez nous un droit de la souveraineté; mais à l'administration duquel le prince serait obligé de préposer des commettans, se réservant uniquement les cas majeurs et privilégiés, *et donnant d'ailleurs à ses préposés, une autorité sans bornes pour tous les autres cas.*

OBSERVATIONS.

XIV.

Je ne discuterai point la valeur de cette exception, qui, si vaguement énoncée, renverse elle seule le principe que vous posez. Ce n'est pas à vous qu'il est nécessaire d'observer que la distribution de la justice n'est le droit du souverain, que parce que le corps social lui a délégué tout son pouvoir pour l'exécution des lois; qu'ainsi ce droit n'est

et ne peut être que celui d'ériger des cours de justice pour l'administrer dans tous les cas possibles en son nom, qui n'est autre que la nation prise collectivement, selon les lois admises dans cette société ; car il serait impossible et absurde que le souverain exerçât personnellement le pouvoir judiciaire dans les affaires civiles, et injuste, et même tyrannique qu'il jugeât dans les affaires criminelles, puisqu'il est partie publique dans tous les délits, comme préposé pour les poursuivre par le corps social :

Que s'il pouvait être des *cas majeurs et privilégiés* qui intervertissent le cours des lois, ces exceptions funestes seraient nécessairement arbitraires, et par conséquent propres à couvrir toute sorte de brigandages, puisque ces mots magiques, *Le secret de l'administration*, arrêteraient toute sorte de réclamations, et livreraient sans ressource un citoyen à la merci de ses ennemis accrédités :

Qu'on ne peut demander à qui que ce soit, sous prétexte du bien public, le sacrifice de sa liberté naturelle, puisque la société est engagée à la maintenir :

Que le monarque qui peut faire arrêter et conduire un homme à Vincennes, peut également le livrer aux tribunaux intéressés à défendre l'autorité dont ils sont dépositaires, et que si l'accusé est vraiment criminel d'état,

c'est une raison de plus pour que le chef de l'état ne s'arroge pas la connaissance exclusive de son délit ; ce que je pourrais appuyer de mille et mille preuves tirées des plus simples notions de l'équité :

« Que les mystères d'état n'en imposent plus « à l'humanité, qui s'est fait des révolutions « passées un tableau de proportion pour juger « du vrai mobile des grands événemens présens « et futurs. Nous voyons que des misères d'in- « térêts ou de passions particulières ont de « tout tems décidé les plus grandes choses, « et le masque de la politique est désormais « percé à jour. » (tom. 3. p. 27.)

« Que si l'homme était asservi au code des « maximes d'état, composé d'axiomes bar- « bares qui partent tous d'un principe faux, « il s'ensuivrait que depuis que les monar- « chies existent, ce n'est au fond que la loi « du plus fort civilisée ; que les peuples ne « songent qu'à éluder ou à restreindre cette « loi, et que les Rois ne doivent penser qu'à « l'étendre. » (tom. 4. p. 10.)

Que quant à ces circonstances subites, et heureusement si rares, où il faut absolument s'élever au-dessus des formes, et mettre à l'écart, en faveur de la liberté, les maximes qui n'ont été établies que pour la conserver, l'évidence en est le caractère propre et unique, de sorte que personne ne les révoque en doute, et que le citoyen le plus obscur est

aussi bien au-dessus des lois dans ces crises funestes que le prince lui-même.

« Qu'ainsi la nécessité *(l'évidente néces-*
« *sité, sans quoi on pourrait toujours la pré-*
« *texter) et le danger peuvent seuls autoriser*
« *la violence contre la liberté naturelle des*
« *hommes; et que sans ces motifs pressans*
« *la domination, qui violente la propriété*
« *personnelle, dégénère en tyrannie;* (tom.
« 6. p. 57.) *et qu'à peine dix siècles fournis-*
« *sent un exemple de ces occasions extrêmes.*
« (tom. 4. p. 156.)

Mais qu'en général il importe infiniment à la société que le droit de chaque individu soit protégé, non par une force particulière, dont l'action illégale blesse les droits de la communauté, mais par les forces réunies de cette société, c'est-à-dire, en vertu du pouvoir souverain réglé par les lois; et qu'ainsi jamais et en aucun cas (car la NÉCESSITÉ n'en est point un qu'on puisse prévoir) aucun jugement ne peut être légitimement rendu contre un citoyen, et par conséquent aucune peine infligée, si ce n'est par les juges ordinaires, légalement préposés pour être les organes et les interprètes des lois.

Cette discussion étendue et développée serait la matière d'un ouvrage très-important. Eh! qui le ferait mieux que vous? mais la restriction que contient le passage cité, n'influe en rien sur la conséquence que j'en veux

tirer. Mon affaire est-elle un *de ces cas majeurs et privilégiés* dont vous réservez la connaissance exclusive au monarque ? suis-je un criminel d'état ?

TEXTE.	*OBSERVATIONS.*
XV. (*Ibid.* 93.)	XV.
Le prince ne doit que ce qu'il peut ; il doit à tous ses sujets la justice la plus prompte et la plus commode. Les abus de détails appartiennent à la nature corrompue : il ne tient pas au souverain qu'Adam n'ait péché ; mais tous les maux de corruption, de faveur, d'ignorance, de hâte, d'impuissance, qui naissent du déplacement ; tous ces maux, dis-je, sont des vices du gouvernement : il ne saurait donc trop réserver sa vigilance pour les objets principaux, et	Mais tous ceux qui le surchargent de nouvelles demandes, et détournent son attention sur des objets qui ne sont pas de sa compétence, se croient aussi bien fondés, aussi dignes d'être écoutés que vous. Il faut donc des règles générales *sans exception*, des principes généraux sans *exception*, pour éviter l'arbitraire et les *déplacemens* ; et quiconque sollicite ces exceptions manque au devoir de bon sujet et de digne citoyen, puisqu'elles sont funestes

TEXTE.	OBSERVATIONS.
renvoyer les détails à leur source.	à l'état. Mais qui doit pratiquer ces maximes, si ce n'est celui qui s'est fait tant d'honneur en les publiant ? Pourquoi contribuez-vous à ce *déplacement* dont vous faites si bien entrevoir les conséquences ? Pourquoi vous rendez-vous complice des *vices du gouvernement* après les avoir indiqués ? Daignez me dire s'il est d'un bon citoyen de contribuer au renversement de l'ordre ? *On sait que les exemples font tout, et les préceptes rien.* (2e. vol. p. 227.)
TEXTE.	OBSERVATIONS.
XVI. (*Ibid.* 99.)	XVI.
Ces gens-là (les intendans) seraient tout dans l'état, s'ils étaient ce que portaient leurs titres et leurs prétentions ; et il ne faudrait que trente-deux hommes pour gouverner le royaume ; mais, fût-ce le royaume des taupes, ils y seraient bien embarrassés.	Il y a une manière de gouverner trente et une fois plus courte ; c'est qu'un seul se charge de cette besogne, *embarrassante* ou non, et que ses amis obtiennent tout ce qu'ils peuvent désirer de ce magistrat unique. Quand il sera trop *embarrassé*, il remplira la Bastille, Vincennes et autres

lieux de plaisance : or, là, je vous réponds qu'une fois les portes fermées, un enfant garderait dix mille personnes. — Mais les autres se fâcheront. — Oh ! que non ; nous sommes patiens ; au pis-aller, vous mettrez tout le royaume en prison d'état : cela sera un peu cher ; mais le bien des détenus y pourvoira de reste : on ne vous contrariera plus : vous serez maître, maître absolu par la grace de Dieu et des verroux, et le despotisme promenant ses regards sur de vastes déserts s'applaudira d'avoir tout opprimé.

TEXTE.	OBSERVATIONS.
XVII. (*Ibid.* 105.)	XVII.
La justice et la police sont des ressorts trop précieux et trop sacrés, pour devoir en confier jamais la direction en chef à des mains profanées par la rouille des métaux.	Ne peut-on pas ajouter, à *des cœurs corrompus par l'intrigue, la faveur et la cour ?*
XVIII. (*Ibid.* 106.)	XVIII.
Quel contre-poids ! quel remède aux vices naturels d'un gouvernement militaire en sa constitution, que l'in-	Sans nier ou débattre le principe, sans relever cette singulière expression de *bien voulu*, je demande-

TEXTE.	*OBSERVATIONS.*
troduction des tribunaux toujours fixes et agissans, scrupuleux conservateurs des formes auxquelles le pouvoir éclairé a bien voulu s'astreindre, prévoyant le règne du pouvoir aveugle!	derai seulement de quel droit vous m'arrachez cette sauvegarde des tribunaux si précieux, selon vous, si nécessaires pour remédier aux vices du pouvoir aveugle?
XIX. (*Ibid.* III.)	XIX.
Que l'autorité se rappelle les siècles de fer, où l'on établit et multiplia les jugemens par Commissaires.	Hélas! on est jugé du moins lorsqu'on l'est par commissaires, et quelque effrayant que soit ce dernier outrage que le despotisme puisse faire à la justice, qui est d'emprunter son costume pour déguiser sa tyrannie, du moins il délivre les victimes dévouées aux vengeances ministérielles du poids de l'incertitude, le plus horrible, le plus intolérable des tourmens. Convenez, convenez, mon père, que ceux qui, dans les prisons d'état, peuvent être jugés, sont beaucoup plus malheureux que ceux qui sont mal jugés. Je demande pour toute grace un arrêt.

TEXTE.	OBSERVATIONS.
XX. (*Ibid.* 114-115.)	X X.
Les juges ordinaires et les tribunaux naturels eussent-ils toutes les prétentions ensemble, des vues d'ambition de toute espèce, un esprit de despotisme habituel, une fierté de mœurs incompatible avec la véritable équité, le tranchant et le dur d'un prévôt enté sur la morgue du trinal, une balance enfin à tout poids et à toute mesure, etc.; je ne sais sur quoi l'on pourrait espérer de trouver mieux dans les juges d'attribution et de cour. L'état de l'homme en général est une maladie habituelle ; mais les plus malsains de tous, sont ceux qui respirent l'air le plus corrompu.	Pourquoi donc me soumettez - vous à ceux-ci ? Je ne suis que votre fils, il est vrai ; mais enfin je dois bien peser dans votre cœur, autant qu'un individu du *pauvre peuple.*

TEXTE.	OBSERVATIONS.
XXI. (c. 4. 142. *Ibid.*)	XXI.
La contrainte est le plus défectueux des ressorts de l'autorité.	O mon père! pourquoi l'employez-vous si souvent? pourquoi a-t-elle été dans tous les tems la cheville ouvrière de votre administration domestique? En quatre ans de tems vous m'avez frappé de huit lettres de cachet. Ce n'est point à moi à vous rappeler que vous en avez obtenu trente en votre vie; vous qui avez avancé, comme nous le verrons bientôt, qu'à peine en dix siècles se présente-t-il une occasion juste d'en décerner une. Vous avez mené tous vos enfans, excepté un seul, par la terreur, comme si c'était du sang d'esclave qui circulât dans leurs veines. Ah! mon père! je vous en conjure, *abandonnez ces ressorts défectueux; ces moyens durs et violens, qui*, selon vous, *ne peuvent en aucun genre produire rien de bon;* (2e. vol. p. 377.) *ces voies forcées que vous abhorrez comme détestables devant Dieu et les hommes.* (401. *Ibid.*)

TEXTE.	OBSERVATIONS.
XXII. (*Ibid.* 149.)	XXII.
Par-tout sans en excepter rien, les moyens	Que vous proposez-vous par les moyens

TEXTE.	OBSERVATIONS.
coërcitifs sont les plus propres de tous à faire sur l'homme un effet contraire à leur objet.	que vous employez envers moi? ma mort? Donnez-là moi moins cruelle et moins lente : l'acte de m'égorger ou de m'empoisonner ne sera pas plus criminel que l'intention de me faire mourir de désespoir, et sera moins barbare que celui de m'y contraindre. Désirez-vous ma résipiscence? *par-tout, sans excepter rien, les moyens coërcitifs sont les plus propres à faire sur l'homme un effet contraire à leur objet.* Décidez-vous : accordez-vous avec vous-même, osez dire ce que vous voulez. Mon père, *avant que d'entreprendre de faire respecter le droit naturel dans l'univers, il faut commencer par le faire régner chez soi.* (Ami des hommes, vol. 3, p. 213.)
TEXTE.	OBSERVATIONS.
XXIII. (*Ibid.* 238.)	XXIII.
Le droit des gens en grand et en petit, c'est là le point de vue qui abrégera vos travaux et vos spéculations; qui fixera vos irrésolutions, qui élaguera	Grand dieu! c'est celui qui a écrit ainsi, qui, au mépris du droit naturel et des sentimens les plus doux de la nature, livre son fils à *ces ty*

TEXTE.	OBSERVATIONS.
les sophismes du pour et du contre, malheureux efforts de l'esprit humain, destinés à cacher les trahisons de l'intérêt, qui obscurcissent des vérités plus claires que le jour, et font quelquefois subsister chez des peuples policés des tyrannies de détail, dont la barbarie aurait rougi. *Ayez uniquement en tout et par-tout le droit des gens en vue. La loi naturelle, empreinte dans tous les cœurs, se présente sans cesse aux yeux même qui le fuient, et le fait briller sans nuage devant ceux qui le cherchent dans la pureté de cœur et d'intention. Il vous décidera dans les plus petits détails.*	*rannies de détail* dont la barbarie aurait rougi. *Quis tulerit Gracchos de seditione querentes ?* Mon père, relisez ce beau fragment, et tâtez votre cœur.

TEXTE.

XXIV.

(C. 5. p. 312-13. *Ibid.*)

Parmi tous ces modernes, je suis peut-être le premier qui ait prétendu enseigner au physique que tous les hommes étaient frères; que nul ne pouvait faire son propre avantage exclusivement à celui d'autrui; que les principes de la justice s'accordaient en tout et par-tout à ceux du véritable intérêt; que les bienfaits étaient les seules chaînes propres à l'homme; que l'harmonie politique a des règles simples, fixes et précises, au-delà desquelles la puissance ne peut rien contre elle-même.

OBSERVATIONS.

XXIV.

Traitez-moi en *père*, ce qui est plus dire qu'en *frère;* car les devoirs de la fraternité ne sont que relatifs : ceux de la paternité sont directs. Vous m'avez donné le jour. C'est à vous à vous efforcer de me rendre heureux, et à plus forte raison de n'être pas l'artisan de mon infortune.

Suivez envers moi les principes de la justice naturelle ou positive, à votre choix. L'une et l'autre vous diront que vous ne pouvez être mon juge; car un homme n'a et ne peut avoir aucuns droits de jurisdiction sur un autre homme, le pouvoir d'administrer la justice apparte-

nant évidemment à la société réunie pour maintenir les droits naturels de chaque individu, qui ne saurait les conserver sans l'assistance de ses semblables. Un seul homme est le dépositaire de ce pouvoir dans les monarchies; mais il faut qu'il le délègue, s'il ne veut être un oppresseur. Les lois positives vous diront que depuis la fondation de ce royaume jusqu'à ce jour, un juge n'a jamais pu juger seul : ce que vous pouvez voir, dans les lois saliques, dans les capitulaires, dans les premiers écrivains de pratique de la troisième race, et enfin dans toutes les ordonnances de nos rois, depuis qu'ils se sont arrogés le droit d'en faire. Rendez-donc justice à vous-même et à moi; respectez les lois de la nature, et celles de votre patrie; ôtez-moi ces chaînes, dont vous m'avez tyranniquement chargé, et auprès desquelles la mort serait un bienfait.

TEXTE.

XXV.

(C. 7. p. 414-15. *Ibid.*)

Qu'on ouvre ces célèbres prisons, on y trouvera 1°. *quelques prisonniers d'état, ou autres dont les crimes ne doivent pas être ré-*

OBSERVATIONS.

XXV.

Je pourrais vous dire, mon père, que vous traitez bien légèrement l'article de ces *célèbres prisons*, et qu'assurément vous

TEXTE.

vélés; ceux-là seraient aussi bien à Pierre-en-eise, etc.

2°. Quantité de scélérats *qui n'attendent que la liberté de se faire pendre, et des libertins qui s'instruisent sous de si bons maîtres. Nous parlions tantôt des travaux publics. Pourquoi* ces gens-là, *attachés à des chaînes ambulantes, ne sont-ils pas employés à ceux de ces travaux qui* pourraient être malsains pour des ouvriers volontaires? *Ils serviraient d'exemple, au lieu qu'ils sont oubliés dans leur obscur repaire; et le malheureux qui, opprimé par de faux rapports, et des surprises faites à l'autorité, se trouve quelquefois confondu*

OBSERVATIONS.

ne les avez pas examinées de près, soit dans leur constitution, soit dans leurs inconvéniens, quoique vous en ayiez habité une, et c'est celle où je gémis:

Qu'il n'y a pas un homme au monde que je ne défie de prouver que des prisonniers d'état, des scélérats, des libertins, des fous, des vieillards ruinés, fassent, je ne dis pas le plus grand nombre des habitans des prisons d'état, je dis le tiers, le quart, la dixième partie:

Que ce que vous appelez les surprises faites à l'autorité, peuplent ces lieux de douleur, et que la plupart de ceux qui les habitent ont de l'esprit et des talens, ce

TEXTE.	OBSERVATIONS.
parmi les méchans, serait plus en état de réclamer les secours de la pitié *et des éclaircissemens.*	qui est très-naturel et se comprend facilement, le feu des passions étant presque toujours celui du génie, et le génie excitant constamment la haine de la médiocrité :
3°. *Des insensés : ceux-là peuvent végéter par-tout ailleurs comme ici.*	
4°. *Des enfans et des jeunes filles abandonnées....*	Que dans le seul château d'If, j'ai vu trois hommes dont le crime unique était d'avoir de jolies femmes protégées par quelques-uns de ces bas valets que l'on appelle grands seigneurs, apparemment par anti-phrase, et qui sont tout à la fois, comme cela est de droit, les plus lâches esclaves et les plus impitoyables tyrans. J'ai tiré un de ces prisonniers de ce fort par une démarche un peu hardie ; mais enfin
5°. *Des filles de joie qui, transportées dans des manufactures de province, peuvent devenir filles de travail.*	
Des vieillards enfin qui, ayant consommé dans la débauche et la dissipation tout le fruit du travail courant de leur vie, et ayant toujours eu l'ambitieuse perspective de mourir à l'hôpital, y parviennent tranquillement.	

elle a réussi, et je n'ai pas été aussi heureux pour moi.

Je pourrais vous dire, que dans ce même fort, j'ai vu un ancien armateur américain, âgé de soixante et douze ans, criblé de vingt coups de fusil, aimé, estimé et employé par mon oncle, lors de son gouvernement de la Guadeloupe, qui, pour prix de ses travaux et de son sang, était détenu dans cet affreux séjour, à la réquisition de sa tendre et respectueuse fille qui avait représenté que son père scandalisait le public et se déshonorait par ses fréquentes ivresses; que d'ailleurs il pouvait se tuer en tombant, et qu'il fallait l'enfermer pour qu'il ne tombât pas. En effet, le vieux bon homme, à qui j'ai connu encore un esprit très-sain, des vues, de l'audace, et des lumières étonnantes entassées par l'expérience et enfouies dans un peu d'abrutissement, aimait le vin et l'eau de vie en déterminé marin, et nullement les catins; et sa fille en était une; et l'intendant, ou son subdélégué, ou ses laquais, la protégeaient; et le père avait eu l'imprudence de menacer, et on l'avait prévenu; et cet exemple que j'ai vu dans un fort, peut se retrouver sous d'autres formes dans cent autres. Tout le monde sait l'histoire du sieur Rivière, que j'ai connu homme honnête et doux. En 1766 il avait été soupçonné plutôt qu'accusé, lui et son père, d'un assassinat; l'un et l'autre, ar-

rêtés en vertu d'un ordre du Roi, avaient été conduits à Bicêtre, où le malheureux vieillard est mort de chagrin et de misère, et où le fils a langui neuf ans. Ses parens, nageant dans l'opulence et qui avaient jeté leur dévolu sur son bien, affectaient des alarmes très-vives sur son sort. Le hasard a fait connaître cet infortuné au digne M. des Essarts, qui a fait paraître un *mémoire à consulter* en sa faveur; le prisonnier a obtenu en 1775, la permission d'être transféré dans les prisons de Bayeux, où son procès lui ayant été fait, sa liberté lui a été rendue. Vaut mieux tard que jamais; mais tout le monde n'a pas la force ou la faiblesse d'être esclave dix ans; et si le sieur Rivière eût été au donjon de Vincennes, il y serait mort, parce qu'il n'aurait pas pu connaître M. des Essarts. Je cite quelques-uns des exemples que j'ai vus: combien de milliers je n'ai pas vus!

Je pourrais vous dire que dans ce même château d'If, il y avait trente prisonniers, dont un seul de la lie du peuple était un scélérat, dont à peine six pouvaient passer pour de mauvais sujets. A la vérité, les autres prenaient le grand chemin de le devenir; et c'est encore un avantage inestimable de ces augustes maisons. Les prisonniers se communiquent-ils? une seule haleine empestée infecte toutes les autres. Sont-ils enfermés

toujours et à jamais à part? ils deviennent sombres, atroces, fous, enragés.

Je pourrais vous dire qu'il est trop vrai qu'il faut cacher à la société ceux qui, par une suite de la faiblesse de notre triste nature, ont perdu l'usage de la raison; mais que la plupart des fous que renferment les maisons de force et les prisons d'état, le sont devenus par l'excès des mauvais traitemens et de la douleur, ou l'horreur de la solitude; qu'un régime doux et sain, et quelque exercice leur remettraient la tête. J'ai vu à Manosque un digne et respectable religieux, qui n'avait de son état que l'habit, qui n'en manquait pas un. Six insensés lui sont tombés dans les mains pendant que je l'ai connu et observé, trois desquels on était obligé de tenir à la chaîne : tous sont sortis d'avec lui bons et paisibles citoyens.

Je dirais encore qu'il serait tyrannique et barbare de condamner *des libertins à des travaux mal-sains pour des ouvriers volontaires;* car ils le seraient aussi pour ces libertins, et c'est une horreur contre nature d'attenter lentement sur la vie des hommes qui n'ont pu être condamnés légalement à la perdre. Vous vous êtes rétracté à cet égard dans votre sixième volume; mais non pas par la raison que je prends la liberté de vous objecter.

Je dirais enfin, qu'un écrivain sur la po-

pulation, aurait pu réfléchir sur le nombre des générations enfouies dans ces tombeaux appelés prisons d'état; que je connais six forts qui contiennent trois cents prisonniers; qu'à envisager la chose seulement en calculateur, on s'assurera qu'il n'y a pas un de ces hommes, qui, dans l'ordre, je ne dis pas possible, je dis naturel de la continuation des générations, n'eût pu donner à l'état, à l'humanité, un nombre infini d'hommes: car à la vingtième génération, par exemple, chacun de nous à un million, quarante-huit mille, cinq cent soixante et seize ancêtres dans le degré direct, et deux cent soixante et quatorze billions, huit cent soixante et dix-sept millions, neuf cent six mille, neuf cent quarante-quatre dans le degré collatéral. Ce calcul est effrayant pour des yeux non éclairés, et un esprit non réfléchi; il ne le sera pas pour vous: il est bien simple, bien évident, bien incontestable, si deux et deux font quatre; et s'il paraît incompatible avec le nombre des habitans de la terre, vous sentez bien qu'il faut observer que les mariages qui se contractent entre divers descendans d'un même père, réunissent peut-être et consolident cent mille modes différens de consanguinité, ce qui n'empêche pas que le terme possible de la population ne soit inassignable et même inconcevable.

Peut-être suffirait-il de cette réflexion, qui offre

offre une preuve si simple de la fraternité physique de l'homme, pour ne pas enterrer légérement des hommes vivans. A voir la chose en philosophe, en politique, en législateur, combien d'autres considérations s'offrent en foule, qui doivent inspirer la plus profonde horreur à tout être éclairé et sensible, pour ces homicides dont les ministres, leurs commis et certains pères se rendent journellement coupables! Je ne veux pas faire un livre de ces notes jetées en courant, et je ne mourrai point, sans avoir porté sur ce sujet les vrais principes à un degré d'évidence auquel les aveugles volontaires pourront seuls se refuser. Probablement cet ouvrage aura le même sort que moi, celui d'être enterré tout vif. Quoi qu'il en soit, je me contenterai de vous observer ici, *que si le malheureux opprimé par de faux rapports et des surprises faites à l'autorité peut se trouver confondu dans les prisons d'état avec* ceux qu'il vous plaît d'appeler *méchans*, lesquels *malheureux opprimés* doivent *réclamer* réparation et justice, et non les *secours de la pitié*, c'est une raison suffisante, indépendamment de toute autre, pour proscrire à jamais l'usage des lettres de cachet; car le cri de l'humanité, que confirment la raison et l'expérience, nous apprend *qu'il vaut mieux que dix coupables se sauvent que si un innocent périssait.* « L'axiome *Salus reipublicæ suprema*

« *ma lex esto*, ne peut jamais s'entendre que « des lois de forme ou de règlement, et dans « les occasions extrêmes, et si rares, qu'à « peine dix siècles en fournissent-ils un exem- « ple; mais c'est d'ailleurs un principe exé- « crable, et sujet aux plus odieuses applica- « tions, dès qu'il peut intéresser le fonds. « Il déchaîne en effet l'audacieux et le fort, « disperse tous les liens de la loi naturelle, « enchaîne le droit à la suite du fait au gré « d'une imagination échauffée, ou sous les « ordres d'un cœur impur. Le véritable axiome « politique, le principe de la sûreté publique « et privée, l'axiome éternel, le voici: Que « plutôt tout l'Etat périsse, que si la main « sacrée du souverain signait la plus petite « injustice (tom. 4, p. 150.) » Après cet ana- thême terrible prononcé par vous-même, qu'est-il besoin de disserter encore? J'obser- verai cependant, qu'indépendamment du droit, quand bien même les lettres de cachet feraient autant ou même plus de bien que de mal, elles ne font pas exclusivement celui là que le cours naturel des lois opérerait bien plus sûrement, *parce que la stabilité et l'uniformité de toute règle est ce qui en assure le plus l'exécution;* (tom. 4, p. 208.) et elles font irrémédiablement celui-ci, parcequ'il n'y a aucun moyen d'appel contre l'autorité qui les lance. Je ne puis entrer dans le détail des preuves; mais ce mot vous suffit pour com-

prendre la force et l'étendue de ce raisonnement.

TEXTE.	OBSERVATIONS.
XXVI. (*Ibid.* p. 425.)	XXVI.
Ce ne sont point ici (dans les hôpitaux) comme l'on dit les enfans de la débauche : la débauche ne fait point d'enfans : c'est la misère, le malheur ou la faiblesse, qui vous apportent leurs enfans. De ces trois choses, les deux premières sont respectables ; la troisième, excusable pour des anges, attendrissante pour des hommes.	J'ai le cœur trop serré pour commenter cet article... Ah! mon père, l'amour vous a donné plus d'un enfant : je puis vous le dire, puisque vous en avez plusieurs fois plaisanté devant moi. Si je les connaissais, le ciel m'est témoin qu'ils seraient mon sang, mes amis, mes frères. Hélas ! les *faiblesses* de votre fils sont-elles donc les seules criminelles ? Le malheureux enfant qui est né de moi, et que je ne puis secourir, est-il coupable de mes fautes ? Vous voulez tirer des hôpitaux tous les enfans trouvés ; y laisserez-vous le mien ? vous voulez qu'on veille sur eux, qu'ils intéressent le gouvernement, qu'ils soient soigneusement protégés : celui qui porte votre sang dans ses veines, sera-t-il le seul qui ne

vous intéressera pas? Ah! que je serais plus tranquille sur mon sort, si j'étais rassuré sur le sien!

TEXTE.	OBSERVATIONS.
XXVII. (*Ibid.* 407.)	XXVII.
Refus d'audience aux complaignans et à tous opprimés qui demandent justice, affaiblissement d'état. (Tiré des *Mém. de Sully.*)	Selon les principes du grand ministre que vous citez, *n'affaiblissez-vous pas l'état*, autant qu'il est en vous, en me faisant *refuser toute audience?* Je ne crois pas que cette maxime de Sully soit jamais l'épigraphe d'un traité sur l'avantage des lettres de cachet.

TEXTE.	OBSERVATIONS.
XXVIII. (tom. 3. 349-4)	XXVIII.
Les peines disproportionnées aux crimes sont un abus contraire aux mœurs, et qui avilit les lois. Personne ne connaît mieux que moi la vérité de cet axiome.	Or les emprisonnemens illégaux ne proportionnent jamais la peine au délit, puisque la punition qu'ils infligent est la même pour tous ceux qui la subissent. C'est ainsi que *la tyrannie égale tout, en tout opprimant; état forcé qui passe en un clin-d'œil, et fait place à l'anarchie.* (tom 4. p. 173.)

TEXTE. *OBSERVATIONS.*

XXIX. (vol. 4. 32.)

Notre personne est à nous, et tout attentat contre cette propriété est un sacrilège.

XXIX.

Je comprends bien que vous sous-entendez *injuste*, et le mot *attentat* emporte avec lui cette épithète ; mais ce n'est pas même *injuste* qui doit être sous-entendu : c'est *illégal.* Car enfin si la légalité n'est pas dans la société la sanction de la justice, il faut mettre en fait et prouver que les mandemens fixes ne sont point nécessaires pour légitimer l'autorité, et même l'obéissance, et distinguer celle-ci de la servitude ; qu'ainsi toutes lois, toutes formes de jugement, toute magistrature, tous privilèges, sont un fatras inutile et des mots vides de sens et de réalité ; que tout doit être réglé, jugé, exécuté par la volonté arbitraire d'un despote, parce que cette méthode est plus juste, comme plus simple et plus rapide : or, personne au monde, excepté deux ou trois fous et sept ou huit scélérats, n'ont avancé ces horribles blasphêmes depuis qu'il existe des hommes. Je m'en tiens donc à la lettre de votre principe. Il ne vous avancera de rien de dire que je suis coupable ; que j'ai mérité de perdre la propriété de ma personne. Je répéterai pour la centième fois, que vous n'en

avez pas la *preuve légale*, et que, l'eussiez-vous, vous n'êtes pas mon *juge légal*, et que, le fussiez-vous, je suis *illégalement*, c'est-à-dire *tyranniquement puni*. On ne peut sans une atroce tyrannie, s'élever au-dessus de la loi pour aggraver la peine d'un délit.

TEXTE.	*OBSERVATIONS.*
XXX. (*Ibid.* 38.)	XXX.
L'équité est un être moral bien réel : elle n'est autre chose qu'un sentiment de respect pour tout droit, et par là elle est exclusivement propre à l'énonciation et conservation des droits qui constatent la propriété de chacun. Si.... la force agit en un sens opposé aux vues de l'équité, elle devient tyrannie ; la fin de la tyrannie est la destruction de ce sur quoi elle agit.	D'après cette définition claire, simple et incontestable, daignez examiner si vous êtes *équitable* envers moi. Mais si vous ne l'êtes point, comme je crois l'avoir évidemment prouvé, et *que la force qui agit en un sens opposé de l'équité soit tyrannie*, vous êtes tyran envers moi ; et *si la fin de toute tyrannie est la destruction de ce sur quoi elle agit*, vous êtes mon bourreau, et même mon assassin ; car le bourreau n'égorge qu'en vertu de la loi.... O mon père ! je frémis de la con-

séquence ; mais vous-même m'y avez conduit.

TEXTE.	OBSERVATIONS.
XXXI. (*Ibid.* 69.)	XXXI.
Ce n'est point la société qui donne un droit au père sur son fils : au contraire, il est tout simple qu'elle lui en ôte ; car la société est une réunion d'êtres qui consentent à sacrifier quelque chose de leurs droits solitaires, pour les échanger contre des avantages de réunion. Dans une famille seule, le père serait le souverain de son fils ; dans la société, personne ne peut l'être d'un citoyen, si ce n'est l'état. Ce n'est point la société qui soumet l'épouse à son mari ; c'est l'ordre de la nature qui veut qu'en toute réunion	Tout ceci est un tissu de faux principes, dont la discussion me mènerait très-loin, et serait fort inutile ; car vous savez bien par où ils pèchent. Vous savez bien que nous avons beaucoup acquis en nous réunissant en société, et rien sacrifié : vous sentez bien que dans la loi de nature, le père n'a droit de juridiction qu'à raison de protection, et qu'où finit l'une, l'autre finit aussi ; bien entendu que la douce soumission de la reconnaissance continue. Vous sentez que la souveraineté ne dérive pas plus de la paternité,

TEXTE.

de qualités diverses, l'autorité soit du côté de la force, la douceur et le conseil du côté de la reconnaissance et de l'attachement. Ce n'est point la société qui dévoue le fils à son père ; au contraire elle partage ce devoir unique et sacré ; mais tous ces droits du père au fils, du mari à la femme, sont autant de portions inaltérables de la propriété.

OBSERVATIONS.

que de tout autre degré de parenté, puisque le père n'est pas immortel, et qu'après lui, personne d'entre les frères, les cousins-germains, etc. lesquels ont besoin d'un gouvernement, s'ils sont très-multipliés, ne sera père; qu'ainsi l'utilité et le vœu de la famille sont les seuls titres de souveraineté, etc. De tout cela vous n'avez conservé que le vieux rêve (je dis vieux ; car il a plusieurs milliers d'années) *des souverains pères de leurs peuples*, ce qui fait une phrase assez ronde, et puis voilà tout, et se réduit en dernière analyse à dire que le roi, empereur, monarque, mandataire, messier (tout comme il vous plaira le nommer) mais toujours et uniquement le salarié de la société, doit servir, ses commettans fidellement, *paternellement*, si mieux l'aimez pour son propre intérêt, etc. etc. etc. Mais enfin la défectuosité des prémisses n'a pas influé sur les consé-

quences : car, semblable à tous les bons esprits, qui s'égarant dans les principes, se redressent d'eux-mêmes dans les conséquences, vous les tiriez excellentes, avant d'avoir fixé les vrais axiomes. Il suit donc de ce que vous avez établi, que vous êtes, par la loi positive, comme par la loi naturelle, *mien* comme je suis *vôtre ;* que vos *droits* émanent de *vos devoirs*, et *mes devoirs* de *mes droits*. Voilà de *l'économisme* tout pur..... Encore une fois, je vous supplie d'appliquer vos maximes à votre conduite, ou de pratiquer vos principes.

TEXTE.	OBSERVATIONS.
XXXII. (*Ibid.* 75.) *Les Rois de la terre doivent être aussi retenus que le Roi du ciel à faire des miracles, et les opérer dans la même intention, lorsqu'ils s'y croient forcés.*	XXXII. Je ne transcris cette étrange maxime que pour vous montrer que je cite de bonne foi ; car enfin vous en sentez mieux que moi l'absurdité, et vous apercevez les conséquences atroces que les vils partisans du despotisme en pourraient tirer. Si le Roi du ciel a jamais fait des miracles, ce qui, pour un veritable et respectueux adorateur de la divinité, paraît impie à croire et absurde à penser, il était certain d'avoir raison. Eh ! quel homme a

cette certitude ? *Dieu n'en a point créé, et n'en créera point dont le génie soit assez étendu et les vues assez sures pour prévoir toutes les conséquences souvent destructives résultantes du bien apparent.* (p. 84.) Qui s'arrogera donc le droit de s'élever au-dessus des règles consacrées par le vœu et le consentement général? Sera-ce le plus faible, le moins éclairé, le plus ignorant des hommes? celui qui est entouré des passions les plus actives et les plus corrompues ? celui qui se trouve le plus éloigné de la vérité? N'est-il pas évident que la cupidité des souverains et de leurs entours, deviendra la *raison d'Etat* et décidera de la nécessité du miracle ?..... Ah! mon père, point de comparaison des choses célestes aux choses terrestres ; ce sont précisément des applications de ce genre qui ont créé l'inquisition. « Tout est réglé et fixé « dans l'ordre naturel, et par la loi fondamentale de la société humaine. La propriété « décide tous les cas, borne toutes les juris- « dictions, établit et circonscrit tous les de- « voirs, ceux du père, ceux du fils, ceux du « maître, ceux du salarié. » Voilà ce que vous-même avez dit dans les *Lettres sur la dépravation de l'ordre légal*, qui sont un de vos meilleurs ouvrages, quoique ni le public, ni peut-être vous-même ne s'en doutent.

TEXTE. *OBSERVATIONS.*

XXXIII. (*Ibid.* 85.)

Les Rois tiennent leur pouvoir de Dieu, et ils n'en sont comptables qu'à Dieu. La soumission qui fait tendre le cou à des barbares sous le cordon envoyé par le souverain est la sublime vertu, si elle est raisonnée ; mais cette soumission est dans l'ordre du devoir, puisqu'il n'y a point de loi dans l'état qui assure la vie du citoyen.

XXXIII.

Et la loi de nature n'est donc pas la première de toutes, ou plutôt la dominatrice de toutes ?... Loin, loin de nous ces maximes au moins inconsidérées, qui des pasteurs des humains feraient d'impitoyables bouchers : *les uns et les autres conduisent les troupeaux ; mais les premiers au pâturage, les autres à la mort.* (vol. 3. p. 232.) Je dis et je soutiendrais à toutes les puissances de la terre, que les esclaves sont aussi coupables que leurs tyrans ; et je ne sais si la liberté a plus à se plaindre de ceux qui ont l'insolence de l'envahir, que de l'imbécillité de ceux qui ne savent pas la défendre..... Voilà votre vraie doctrine, mon père, et celle de tout homme digne de ce nom. *Tout ordre marqué au coin de l'oppression, porte avec lui le droit de résistance.* (tom. 4. p. 242.)... Mais ce débat est inu-

tile, nous ne sommes point en Asie : nous avons des lois positives qui garantissent ou devraient garantir notre liberté et notre vie, c'est-à-dire, nos premières propriétés, origine et fondement de toutes les autres ; et ces lois ne sont que la loi de nature écrite. « Les « lois françaises ne sont autre chose, à les « considérer dans le point de vue politique, « que l'obéissance des membres au chef d'une « part, et de l'autre l'engagement du chef « au maintien et à la conservation du droit « public et des lois particulières des membres. « Voilà nos lois à cet égard ; et quand à des « lois on ajoute des maximes, on n'entend sans « doute qu'un régime de détail émané des « lois, correspondant aux lois ; sans cela ce « mot *maximes* exprimerait un sacrilège. » (tom. 4. 179.)

TEXTE.	OBSERVATIONS.
XXXIV.	XXXIV.
(*Ibid. 97. 98. 99.*)	
La police comme plus subordonnée (que la justice) moins guidée dans ses démarches, plus subite, plus tranchante et plus fréquente, doit être plus at-	Vous ne vous attendez pas, mon père, que je commente cet article.... Qui serait assez lâche pour battre son ennemi à terre ?.... Ah ! quand cet

TEXTE.

tentive encore à ne jamais blesser les lois de titre, sous peine de scandale et de tyrannie. Le remède à cela est de ne connaître de moyens que les lois de règlement. Qu'on se souvienne que le pire des abus est la violation de ces lois; que les abus de détail sont une défectuosité inséparable de tout ce qui est humain, mais que le gouvernement se poignarde lui-même quand, pour parer aux détails, il abuse en grand et attente sur la loi de titre. Si la loi ne fait pas les exceptions de personne, de quel droit l'instrument de la loi peut-il s'arroger plus de pouvoir, se livrer à plus de prévoyance? On veut sauver la honte, et l'on

OBSERVATIONS.

ennemi est un père, on vole à lui pour le relever et baigner ses mains de larmes.... C'est vous-même qui avez écrit cet excellent morceau que j'aurais dû vous envoyer sans les passages précédens qui deviennent inutiles. Il contient, avec une énergie qui vous est propre, infiniment plus de choses que je n'en ai délayées dans ces notes. Il est le résumé de mon ouvrage sur les prisons d'état; ouvrage qui n'est pas sans quelque mérite; car mon ame enhardie par la persécution a élevé mon génie abattu par les souffrances. Je crois si peu avoir dépassé dans cet écrit les bornes du devoir d'un bon sujet, et la mo-

TEXTE.

ouvre la porte au désordre, principe de toutes actions honteuses ; on veut y voir plus clair que la justice, et l'on se livre à tous les prestiges de la déception : on veut un frein plus prompt, plus assuré que les lois, et l'on met une arme dangereuse aux mains de l'orgeuil et de l'injustice ; on veut faire respecter et redouter la police, on la rend odieuse par une inquisition absolue, ou, pour mieux dire, par des jugemens qui ont précédé l'inquisition ; enfin on la fait paraître ridicule, en avilissant les coups d'autorité par leur multitude, leur déplacement et leur infinité. La société ne pouvant porter que sur des règles, il ne sau-

OBSERVATIONS.

dération d'un citoyen sage, que je l'adresserai incessamment à celui-là même qui a l'inspection des lieux où vous m'avez confiné ; il est digne d'entendre la vérité, et capable de la connaître. Je sais bien que je ne changerai pas les principes du gouvernement qui croit de la meilleure foi du monde avoir l'intérêt le plus grand, et le droit le plus légitime au maintien de cette pratique commode, par laquelle tout citoyen dont la physionomie a le malheur de déplaire à un ministre, peut être pour jamais soustrait à tous les yeux ; mais j'aurai fait l'acquit de ma conscience, qui me dit que jusqu'à mon dernier

TEXTE.	OBSERVATIONS.
rait rien exister d'utile ou de nuisible, qui n'ait à côté sa règle protectrice ou réprimante. Tout a donc été prévu par des règles, et elles offrent un remède à tout. Tout peut donc se faire par des règles qui ne gênent que les déréglés et les ignorans, également indignes de la confiance et de l'autorité.	soupir, je ne dois déserter ni ma cause ni celle de mes semblables, et je serai peut-être utile par quelques détails ignorés.... Je n'ajouterai rien à ce que je viens de transcrire, mon père; car des répétitions seraient superflues; notre procès est jugé par vous-même, et l'arrêt clair et précis ne laisse aucun moyen d'échapper..... Ah! mon père, évitez qu'on vous applique ces mots que vous adressiez à un misérable critique: « Citoyen adorateur du « bien public, et brûlant de zèle pour le ser- « vice de votre prince, c'est dans le droit « public, c'est dans les pactes solennels de la « société, c'est dans les lois de titre qu'il « faut chercher la base des lois de règlement. « (tom. 6. p. 162.) L'ignorance a des erreurs « et des préjugés; mais que sous ombre de « civilisation, on calcule, on modifie, on dé- « montre, on apologise l'intérêt, l'injustice « et l'oppression; c'est alors que nos vices « sont tout entiers à nous, les fruits infects de

« la corruption de notre cœur, les dignes « fantômes du délire impie de notre esprit, « et qu'il en résulte une détérioration uni- « verselle et ses tristes effets. Le brigandage « féroce a ses limites circonscrites par la « nature même de ses fureurs : le brigan- « dage civil étend sur tout le masque de son « hypocrisie. L'homme exposé aux attaques « de l'hydre, sait où diriger ses coups ; mais « celui qu'un ver rongeur dévore dans le sein, « succombe à la fin à des atteintes dont on « lui dérobe le secret, et dont on lui cache « la nature. » (tom. 6, p. 148.) Mon père ! la leçon serait bien amère, car c'est vous-même qui l'avez dictée. O mon père ! de quel brigandage vous vous rendez complice indépendamment des devoirs et des sentimens de la nature ! *Quel crime* de lèse-patrie *commet celui qui persuade au prince que la justice est compatible avec la violence !* (*Ibid.* p. 161.) Quel scandale pour le public, que de voir le défenseur des droits de l'homme attenter à ceux de ses enfans ! Mon père, si tout écrivain de génie est magistrat-né de sa patrie, s'il doit l'éclairer quand il le peut, ne doit-il pas encore plus, quand il a fait ce digne usage de ses talens, respecter ses propres principes, et donner des exemples, après les préceptes ? Votre droit à la réputation fut votre talent ; mais votre titre à l'estime publique, c'est votre conduite ; et vos propres

succès ont jeté le but bien loin. Tout se sait, tout se découvre : on vous jugera en raison de vos lumières : votre tribunal sera la nation entière, et ce n'est pas le crédit, ni le suffrage d'un ministre qui la détermine..... Qu'il me soit permis, en finissant, de ramener vos yeux sur cette loi sainte de la nature, maîtresse suprême des mortels et des immortels. C'est vous qui en serez encore l'interprète, et j'oserai ajouter quelques traits à votre tableau.

« Grands et petits, avez-vous dit dans « votre résumé général, (p. 515) grands » et petits, interrogez-vous vous-mêmes. « Vous voulez être aimés : ce sentiment qui » tient en vous de l'essence divine, est le seul » par lequel vous soyiez susceptibles d'une » véritable joie : aimez si vous voulez l'être : » aimez vos semblables : c'est l'unique recette « contre le vide, l'inquiétude et l'ennui : « c'est l'antidote des passions dévorantes, « et le seul remède contre le désespoir de « se sentir dépérir soi-même sous les coups « du tems : aimez vos semblables, et ne craignez pas de multiplier les craintes et les « afflictions de la vie. L'amour-propre est le » principe de tout excès, et change en douleur les semences de bonheur que nous tenons de l'Etre suprême. Si ce n'est pas « vous que vous aimez exclusivement dans « les objets de votre attachement, ceux qui

« vous restent adouciront la perte de ceux « qui vous sont enlevés. L'amour-propre au « contraire vous fait vivre en ennemis au mi- « lieu de vos frères, vous arrache les biens « présens par l'appât de plus grands biens, « rend plus perçant l'aiguillon des maladies, « plus lourd le fardeau de la vieillesse, plus « effrayant l'inévitable et toujours présent « abîme de la mort. »

Mon père, vous avancez dans la carrière que vous a destinée la providence ; et puisse-t-elle la prolonger ! Vous voyez croître sous vos yeux les enfans d'une de vos filles : eux seuls sont *élus ;* la nature en avoit *appelé* davantage ; mais enfin, vous feraient-ils oublier votre fils ? Mon père ! vous n'avez point voulu en être aimé, puisque vous ne l'avez point aimé ; et cependant vous en avez été tendrement chéri : vous le dépréciâtes toujours : jamais vous ne l'encourageâtes : jamais un mot d'éloge, qui pût l'animer au bien, développer et élever son ame, ne sortit de votre bouche ; et le seul tems où vous ne lui refusâtes pas toute justice, fut celui où, seul avec vous-même, vous ne le jugiez que par vos yeux et votre opinion propre.

Il a lutté contre la prévention, contre la froideur, contre l'injustice : il s'est découragé enfin, il s'est indigné, il s'est égaré ; mais il n'a point cessé de vous aimer, pas même dans des momens où il l'aurait voulu, où cela

était juste, pas même dans ceux où il ne pouvait point ne pas ressentir vos procédés. Mon père! votre cœur n'est-il jamais oppressé, lorsque vous réfléchissez que vous-même avez mutilé votre famille; que vous avez condamné votre fils sans l'entendre, sur des rapports intéressés et suspects, et peut-être sur les calomnies les plus atroces; que vous avez étouffé ses talens, détruit toutes ses forces, anéanti son être moral, abrégé sa vie physique?... Mon père, je vous en conjure au nom de vous-même, n'attendez pas un repentir tardif qui empoisonnerait vos dernières années, que vous n'auriez pas la force de manifester, mais qui aurait bien celle de vous déchirer le sein. N'aggravez pas sur votre tête, par ces images terribles, le fardeau de la vieillesse à laquelle vous touchez: ne mettez pas entre vous et *l'inévitable abîme de la mort* le remords qui la rend si effrayante: adoucissez la pente rapide de vos jours par le charme d'un bienfait, si vous voulez appeler ainsi ce que je crois un simple acte d'équité: qu'à vos derniers momens le souvenir de votre fils consumé de douleur, ou mort de désespoir, ne soit pas la furie vengeresse que déchaînent contre vous la justice violée et la nature outragée.

Jamque dolor vires adimit: nec tempora vitæ
Longa meæ superant, primoque extinguor in ævo.

Je prie qu'on pardonne les ratures et bar-

bouillages de cet informe écrit : je suis bien loin d'avoir mes aises ; d'ailleurs ma vue s'affaiblit chaque jour, et je ne puis transcrire plusieurs fois, quoique je n'en aie que trop le tems.

A SOPHIE.

24 juin 1778.

O MON AMIE! c'est le mois de mai qui m'a horriblement pesé. Ah ! j'étais aux abois ; et sans le secours de notre bienfaiteur, c'était fait de ma raison. Graces lui soient rendues : je tiens ta lettre, elle est là : elle a rendu du ressort à mon cœur ; je respire à présent ; et si je ressens un trouble universel, ce sont les palpitations de l'amour et du plaisir qui le produisent. O ma Sophie, mon adorable Sophie ! que j'avais besoin de ta lettre ! que tu es tendre ! que tu exprimes bien ta tendresse, alors même que tu es obligée de la contenir ! Elle donne la vie à mon cœur affamé d'amour, cette lettre délicieuse, quoique si triste. Oui, mon bonheur ! je puise à la source de la vie, quand je reçois les assurances de ton amour ; et cette ingénuité touchante, cette inimitable simplicité, si énergique, si ardente, exalte au même degré tout mon être. J'oublie ma situation et la

tienne, mes maux et les tiens, mes inquiétudes, mes craintes, j'oublie tout, jusqu'à nos malheurs : je t'entends, je te vois ; mais hélas ! je veux voler dans tes bras, et l'illusion est détruite, et mes yeux retombent sur nos fers, et mes larmes inondent mon visage et mon sein : larmes salutaires cependant, adoucies par l'espérance que tes lettres entretiennent au fond de mon cœur. Ah ! Sophie ! mon amour est le souffle de ma vie.

Cruelle amie ! quel jour tu te rappelles !...., Ah ! je ne serai pas si courageux ; je ne t'en parlerai pas, la plaie saigne encore. Hélas ! nos cœurs étaient unis et confondus ; le glaive de la douleur les a divisés en deux parties..... qui pourrait cicatriser une telle blessure ?

Ah ! oui, puisque tu l'as compris, je l'avoue : les lettres que nos imprudences réciproques ont arrêtées, m'ont causé bien du chagrin. Mais j'espère que nous sommes sauvés de cet écueil. Nous ne parlons plus que des sentimens si justes, si naturels, dont on comprend toute l'énergie, puisqu'on daigne compatir à nos inquiétudes. Qu'on efface ce qui pourrait déplaire, ce sera de nouveaux remercimens que nous devrons, puisque nous aurons une preuve précieuse qu'on veut nous accorder tout ce qu'on peut nous accorder. On a trouvé tes lettres longues ; hélas ! les

Hélas! une telle institutrice n'est pas réservée à ma pauvre fille.... C'est tout de suite qu'il faut la raser (mon fils l'était à trois mois), et successivement à mesure que les cheveux reviennent : sa tête sera toujours propre, la transpiration point arrêtée, et elle aura une forêt de cheveux. Recommande qu'on la lave beaucoup, et toujours avec de l'eau froide: qu'on l'y plonge; elle frémira d'abord, elle s'y plaira ensuite : rien ne renforce comme cela les enfans ; j'ai pour moi l'expérience et la théorie.

Ma Sophie, tu dois savoir que mon esprit est toujours à l'unisson de mon cœur; ainsi, quand tu vois mon style aisé et facile, tu peux te tenir pour certaine que mon cœur est à l'aise ; que je suis content de ma Sophie-Gabriel ; que mon bonheur est pur. Une chose que tu peux croire, parce qu'elle est très-exactement vraie, c'est que je suis moins jaloux en absence qu'en présence, quoique je le sois toujours beaucoup ; et cette différence est une grande preuve de mon estime. En présence, l'amour l'emporte sur ma raison : un rien qui l'offusque, est un monstre, une hydre redoutable. Je voudrais presque que tes yeux n'eussent la faculté de voir que comme moi. En absence, où la raison est comptée pour quelque chose, parce que les sens sont moins émus, je suis si convaincu que tu ne peux être que fidelle, et même constante ; que mes droits

sacrés

sacrés dont tu es la dépositaire sont imprescriptibles, et sous une garde inviolable; qu'un cœur tel que le tien, ne peut que chérir des devoirs si saints; qu'un amour tel que le nôtre ne peut être remplacé par quoi que ce soit au monde; qu'un être capable de la passion qui nous embrâse, ne l'est pas d'une perfidie; que qui a goûté les délices dont nous nous sommes enivrés, ne saurait trouver quelque saveur dans un sentiment qui, pût-il être aussi actif, aussi profond que le premier, ce qui n'est pas dans la nature, serait toujours empoisonné par les remords: tout cela se présente si distinctement à mon esprit et à mon cœur, que ma jalousie en est très-émoussée. Je ressens bien ses atteintes; mais elles me pressent sans me déchirer. C'est d'être aimé moins, que je crains, et non pas de n'être plus aimé. Ah! ma Sophie, cette idée suffit pour m'oppresser. Jamais, non jamais je ne consentirai à perdre la plus petite partie de ta tendresse. Ce trésor m'est nécessaire tout entier, et je périrais, si l'on m'en ôtait la moindre partie.

J'ai eu une attaque assez vive de néfrétique compliquée de fièvre. La crise était trop pressante pour ne pas obéir à la faculté, et nos profanes docteurs n'ont pas eu autant de respect que moi pour tes *poreaux*. C'est pure envie de leur part, chère Sophie; mais je te promets d'en essayer avec toute la vénération

possible pour *l'ordonneuse*, si ce n'est pour *l'ordonnance*. Pardon encore une fois de la liberté grande que j'ai prise de me moquer de ta recette avant *ta permission ;* c'est pour m'en punir que tu mets aujourd'hui en jeu les Grandjean. Ne sois pas si humble, ma Sophie ; ne donne point à d'autres l'honneur de tes recettes. J'ai oublié de te prier de m'en faire un recueil ; oui, mon amie, un recueil, dont le titre sera : *Recueil de recettes de bonnes-femmes, par une jolie femme.* Je t'avertis cependant que l'on sera un peu étonné que cette jolie femme qui devrait n'avoir rencontré sur son chemin que de brillantes santés, ait eu le tems de s'occuper si utilement des infirmités de la vie humaine. En conscience, ma fanfan, tu me dois quelque réparation dans ton discours préliminaire ; car enfin, on sait trop que tu as fait avec moi ton cours d'études, et je ne suis pas encore d'âge à avoir besoin de calendrier ni de recettes. Arrange le tout pour le mieux, mon amour bien chère ; mais ne prive pas plus long-tems ta patrie du fruit de tes travaux. J'espère que l'académie de.... te donnera la survivance de ton père. On y aime beaucoup les gens experts en médecine, et je me souviens que le président de Bourbonne se défendait d'aller aux séances, de peur d'y être disséqué.

Raillerie à part, ma chère amie, (car je

ne ris que du bout des lèvres, c'est-à-dire, de bien mauvaise grace), je me porte beaucoup mieux. Le tems est beau, et ta lettre va bien l'embellir encore. Tout invite à l'amour, tout porte la livrée du printems : tout fleurit, tout s'unit, tout s'enlace : nous seuls, nous seuls hélas ! de tous les amans, ne nous joignons que par la pensée, le desir et l'espoir. Mais enfin la belle saison répare les désordres de ma santé. Je me promène chaque jour ; c'est depuis 8 heures jusqu'à 9 du matin : c'est bien court ; mais je quitte sans regret le jardin, en pensant que je fais place à quelque malheureux compagnon de mon sort. Chère et tendre Sophie ! tu voudrais marcher aux mêmes heures que moi : hélas, deux amans obligés de se quitter, se promirent de méditer chaque nuit à l'aspect de la lune, et de tromper ainsi l'absence par une conversation muette ! Ton idée est plus fine encore, parce que ton sentiment est plus tendre.

Quant à mes yeux, c'est l'excès du travail qui les affaiblit. Depuis la pointe du jour que je me lève, jusqu'à dix heures du soir, je lis ou j'écris sans aucune interruption, pas même l'heure des repas ; car, outre que j'y emploie à peine cinq minutes, je lis en mangeant : tu sais que c'est une ancienne habitude quand je mange seul. Les meilleurs yeux du monde ne tiendraient pas à ce régime, et les miens sont très-mauvais.

Pauvre toi ! tu as l'histoire du signalement sur le cœur. Mais, mon amie, personne n'eut tort, pas même moi. On se trompe en voulant deviner, et on se trompe à son désavantage. Sans rancune, je t'en prie ; je suis beau, très-beau, puisque je te plais : ah ! près de toi, je suis rayonnant d'amour. Avec cela l'on est toujours beau. Oui, mon amie, je le crois en effet, il est peu d'hommes qui vaillent Gabriel pour le cœur ; et c'est là ce qui touche : le reste séduit, et la séduction n'est pas plus durable que l'illusion ; or l'habitude détruit l'illusion. Je puis donc inspirer et mériter de la constance ; mais aucune femme n'est capable comme toi de ce sentiment qui demande autant de courage et de raison que de tendresse, lorsque par des circonstances funestes tout conspire contre notre amour. Les ames vulgaires prennent les difficultés pour des impossibilités, et se croient dégagées de leurs devoirs, parce que les contrariétés ou la persécution les rendent pénibles : l'adversité est ta saison brillante ! Eh ! de combien peu de femmes, et d'hommes aussi, peut-on en dire autant ?

Te voilà donc encore trompée, trahie et calomniée ? Je devrais te gronder, car tu m'avais bien promis de n'être pas confiante. Mais je te plains seulement ; car je sais combien un bon cœur retombe aisément dans de telles méprises, et combien elles sont cruelles. Je t'en supplie, profite de cette nouvelle leçon,

et sur-tout dédaigne la calomnie. Ce sont des coups tirés de bas en haut, ils ne sauraient atteindre. Quoi! Sophie, des tracasseries de femme, et d'une femme que tu méprises, t'affectent? Ne sais-tu donc pas qu'on a toujours tort avec les ingrats? N'as-tu pas vu mille et mille fois travestir les faits les plus clairs et les plus notoires? et devais-tu être neuve à ce point? Quelles horreurs n'a-t-on pas dites de toi et de moi à P.**? Eh! qui les débitait? nos redevables en tous sens. Pour tout dire en un mot, Brugnière ne t'a-t-il pas assuré qu'on avait juré à lui et à l'ambassadeur de France que je te battais, que je me ruinais en filles? Tu t'es mise bien en colère; et moi j'ai eu la bêtise de m'indigner une seconde; et la seconde d'après, j'ai ri. Tout cela a été écrit en France; et tu sais bien que tout cela aura été soigneusement répété, divulgué, répandu. Qui le croira? des fous, des sots ou des fripons. Eh! que m'importe l'opinion de telles espèces? De même, ô mon amie! qu'y a-t-il de commun entre toi et certaines créatures? Elles ont eu ta confiance; on les croira. Quelle bêtise! *J'ai eu la confiance de madame une telle, et voici ce qu'elle m'a dit.* — Vous êtes un monstre, répond toute personne sensée, de trahir la confiance de madame une telle, et de vous en vanter: ainsi vous n'êtes pas croyable. Voilà le calcul le plus naturel qui se présente. Quoi! parce qu'un ré-

fugié français, après m'avoir bien volé, me voyant disparaître, et voulant faire sa cour à un inspecteur de police qu'il voyait chercher des renseignemens bien noirs sur mon compte, lui a fait des contes de moi aussi ridicules qu'odieux, je me désespérerai! Quoi! parce qu'une femme galante que, dans la simplicité de ton cœur, tu croyais aussi sensible et délicate que toi, cherche à t'assimiler à elle pour pallier ses insolences et la honte de sa rupture, tu gémiras! Ah! mon amie, nous avons tant de malheurs trop réels, pourquoi en chercher d'imaginaires? Sois toujours toi; ne te livre point à la douce et imprudente affabilité; aye des connaissances et non des amies, dans un lieu si peu fait pour t'en offrir; enveloppe-toi dans ta conscience, appelle au tems, dédaigne sur-tout les apologies, et tranquillise ta tête; je dis ta tête, car je ne puis croire que de pareilles choses aillent jusqu'à ton cœur.

Quant à cette Julie qui fut autrefois tienne, et que sa naissance, son esprit, ses talens, et mille circonstances rendaient tout autrement intéressante et touchante, je vois que je l'ai trop bien connue. Heureusement je t'ai détrompée à temps; je voudrais avoir réussi de même auprès de l'honnête homme qu'elle a si cruellement dupé.

Mon Amie, ne cherche pas non plus à répandre tes principes. Que la tolérance soit

en tout ta religion. Tu pourrais bien avoir pris de moi le défaut très-grand, très-nuisible à soi même, de ne pouvoir entendre déraisonner de sang-froid. Je me suis fait plus d'un ennemi et j'ai usé mes poumons en m'efforçant de donner du sens à des buzes et de l'honneur à des coquins. Ne va pas suivre ce mauvais exemple avec les femmes. Je te l'ai dit : en général, elles n'ont point de caractère : ce sont des arbustes charmans, faits pour porter des fleurs ; rarement on y rencontre des fruits ; et leur qualité dépend toujours de la greffe, qui rarement est bonne ; car il ne faut pas croire que notre sexe vaille mieux que le tien. Il est peu d'ames assez fortes pour n'avoir aucune notion de froideur en amour, soit qu'on l'appelle prudence, ou qu'on lui donne tout autre nom : et peut-être n'est-ce pas un mal, car tant de matières combustibles pourraient causer de furieux embrâsemens. Nous sommes notre univers, chère Sophie ; il n'est pas étonnant que nous ayons une langue particulière. Les autres ne peuvent concevoir nos transports. Nous avons cet avantage sur eux, que nous nous figurons aisément leurs plaisirs, qui ne sont qu'une partie très-subordonnée des nôtres. Il n'y a point de branche d'arbre qui n'offre dans ce mois-ci plusieurs couples d'amans de cette espèce. Laissons leur préférer leurs amours sans amour. Ils sont plus discrets et moins pénibles,

à ce qu'ils croient. Ce sont des aveugles qui nient la couleur purpurine des roses, parce qu'ils ne peuvent la voir, et qu'en tâtonnant ils sentent leurs épines. Tu connais une chère dévote, qui prétend qu'un amant vraiment amoureux est un homme haïssable, parce qu'il est très-incommode, très-jaloux; parce qu'il ne peut cacher sa passion, et que *la chère réputation* croule. Quand tu trouves de telles raisonneuses, appuie leur argument. Conviens sur ma parole qu'un homme en vaut rarement deux; qu'ainsi un amant n'a nul droit de prétendre à des momens qu'il ne peut employer. Tu vois jusqu'où va ce raisonnement, auquel se réduit en dernière analyse la morale moderne de l'amour. Si un homme en vaut rarement deux, jamais il n'en vaut quatre, encore moins trente. Le ciel fait rarement des miracles, même pour les dévotes: l'esprit est fort, et la chair est faible: les accidens, dérangemens, cas fortuits, etc. doivent être prévus; il faut donc des ressources; et plus elles sont multipliées, moins le public s'en aperçoit. Mais comme, si toutes les femmes étaient au même régime, l'autre sexe ne serait assurément pas assez nombreux pour les servir, prie ces dames d'être tolérantes: il y va de leur intérêt. Qu'elles laissent les femmes tendres, romanesques ou folles, comme il leur plaît de les nommer, qui n'ont de desirs que pour un objet, parce que leur cœur n'est tou-

ché que pour un objet, qu'elles laissent ces femmes, dis-je, dont l'ame et les sens sont toujours d'accord, être dupes de leur passion et se borner à leur amant. Voilà le traité qu'il faut faire avec elles, ma Sophie, au lieu de les prêcher. Pour toi, retiens ces jolis vers :

Gertrude dès ce jour, plus sage et plus heureuse,
Conservant son amant et renonçant aux saints,
Quitta le vain projet de tromper les humains.
On ne les trompe point ; la malice envieuse
Porte sur votre masque un coup d'œil pénétrant :
On vous devine mieux que vous ne savez feindre ;
Et le stérile honneur de toujours vous contraindre,
Ne vaut pas le plaisir de vivre librement.

Mon amie si bonne, je voudrais bien que cette lettre te rendît un peu de sérénité, et qu'on te permît bientôt de m'en écrire une qui me rassurât sur la situation de ton esprit et de ton cœur. Chère enfant, tu es fort malheureuse. Hélas ! tu sais bien que je le sens au moins autant que toi; mais roidis-toi contre les désagrémens et les dégoûts inséparables de ta position. Dépends-tu du caprice, de l'insolence, des bavardages d'une de ces femmes qui sont tes compagnes? Non sans doute. On m'a dit de ta part toute sorte de biens de celles sous la direction desquelles tu es. Assurément il n'a pas dû leur être difficile de t'apprécier et de te mettre à ta place. Je t'en conjure, ô mon amour ! un peu de force d'esprit; tu en as tant dans l'ame ! Serais-tu comme moi, dont

la fermeté et le sang-froid sont à toute épreuve dans les grandes occasions, et que les plus petites contrariétés émeuvent quelquefois ridiculement? O Sophie! tu es si douce! si bienfaisante! si egale! si bonne! malheur à qui ne peut vivre avec toi; mais ne te tourmente pas des sottises des autres. Hélas! notre misère nous suffit; ne l'aggravons point par des riens auxquels nous ne devons que du mépris.

Si tu obtiens une permission pour que je t'envoie quelques-uns de mes manuscrits, je t'en ferai passer successivement quelques-uns; mais il y en a qui ne peuvent sortir de mes mains. Celui de ces ouvrages que je crois le moins mauvais, et qui peut être utile, sera dédié à notre bienfaiteur, si jamais je me trouve à même de le faire paraître. Quant à Tibulle et à Homère, je ne les continuerai qu'autant que je pourrai te les faire passer; car c'est un ouvrage pénible et ingrat que des traductions; et le plaisir seul de travailler pour toi peut m'y enchaîner, d'autant que j'ai un grand projet qui m'occupe tout entier. Avant que toute la vigueur de jeunesse soit éteinte, il faut du moins essayer de faire voir ce qu'on aurait pu faire. Au reste, je t'avertis que mon style devient de plomb, et que mon talent baisse précisément en proportion de ce que mon goût devient plus difficile; ce qui n'est pas un médiocre tourment.

Ma Sophie-Gabriel, je voudrais bien que tu m'assurasses bientôt que tu n'as pas de nouveaux chagrins ; ah ! c'est trop des anciens. Je voudrais retrouver dans ta lettre prochaine (tu vois que je compte sur les bontés de celui à qui nous devons tant) ce je ne sais quoi qui manque dans celle-ci, et m'inquiète sur la situation de ton ame. Hélas ! tu ne peux qu'être triste ; mais, ma Sophie, ta tristesse ne devrait-elle point être un peu moins amère, lorsque tu écris à ton Gabriel ? Adieu, mon bonheur, mon bien, ma vie ! Je ne t'écris pas plus long-tems aujourd'hui ; non que j'aie reçu la même injonction que toi, (et je tâche que la simplicité de mes lettres fasse disparaître toute objection) mais parce qu'on attend, parce que je ne veux point retarder cet envoi, que je demande en grace qui te parvienne avant la fin du mois. Il me reste quelques momens que je dois à tous égards consacrer à celui dont la bienfaisance est notre unique ressource, et le seul fondement de notre espoir. Adieu, ma bien aimée. Je ne saurais te dire trop sèchement cet adieu ; car c'est sur-tout à la fin de mes lettres que je me crains. Hélas ! c'était à cet endroit que tu courais autrefois. Donne-moi de tes nouvelles bien exactes, marche beaucoup : des détails sur la santé de ta fille.

Est-ce anciennement que tu as consulté les Grandjean ? Tu m'as presque inquiété sur

tes yeux ; mais apparemment tu me l'aurais dit. Sophie, Sophie, point de réticence sur tout ce qui intéresse la santé. *Addio, mio ben ! la mia salute, e la mia vita. Addio.*

GABRIEL.

Lis le chœur du 2e. acte du *Pastor fido*. Il y a des choses qui devraient se trouver à la fin de cette lettre.

Songe bien que si on rase ta fille, il faut que ce soit un chirurgien, la suture de son crâne n'étant point fermée, et les enfans étant fort mobiles.

A M. LENOIR.

29 juin 1778.

Je ne sais par quel hasard, Monsieur, malgré mes avertissemens réitérés et ceux de M. de Rougemont, on a porté le mémoire des médicamens que j'ai pris ici, depuis que j'y suis, sur le compte du Roi. Ce mémoire monte à plus de cent pistoles. Ce petit tour de passe-passe me serait fort indifférent, s'il ne me regardait pas : je suis revenu de la manie d'être le Dom-Quichotte de la droiture: le Roi est riche ou devrait l'être, et on lui en fait bien payer d'autres ; ainsi il pourrait supporter celui-là. Mais, Monsieur, je ne crois pas d'abord qu'il me convienne d'être

aux frais du Roi. J'ai été aux coups de fusil pour lui sans solde ; je mourrai probablement dans ses prisons, et je desire que ce soit aussi sans solde. D'ailleurs, Monsieur, j'ai un intérêt plus pressant encore pour réclamer contre cette indécente irrégularité. Mon père s'est chargé de payer, à part de ma pension, les frais de santé, parce qu'on lui représenta qu'avec 600 liv. je pourrais à peine me vêtir en burre. D'après cette convention, il a tout lieu de croire que ce qu'on pourrait lui dire du dérangement de ma santé est un conte ; car il sait bien qu'ici comme ailleurs, on ne vit ni on ne meurt pour rien. Peut-être sera-t-il moins incrédule quand il lui faudra payer 40 ou 50 louis pour médicamens, et comprendra-t-il qu'il pourrait ou me tuer ou me faire vivre moins chèrement ; car enfin je lui coûte ou dois lui coûter ici près de 4,000 liv. Je me réduis volontiers à moitié, s'il veut m'accorder ma liberté, ou l'adoucissement de mon esclavage. Vous ne sauriez croire, Monsieur, combien l'opération de la soustraction paraît touchante à mon père. Cet argument est de tous celui qui l'attendrira le plus vite sur mon sort, si tant est qu'il puisse être attendri. Je vous supplie donc d'ordonner que les comptes passés, présens et à venir, soient remis à mon père, sauf la restitution du double emploi à qui il appartiendra. Je vous supplie aussi de charger M. de Rougemont de me dire ce

qu'il vous aura plu ordonner à cet égard.

Il y a six semaines, Monsieur, que je n'ai reçu de nouvelles de mon amie; je vous en demande avec instance et espoir, parce que cela dépend de vous. Que les autres me traitent comme un insecte qu'on écrase sans remords; mon cœur me dit bien haut que je m'abaisserais cruellement de les prier, et que je m'épuiserais vainement en efforts pour les fléchir. Mais celui dont je tiens tout jusqu'ici, et dont je ne démériterai jamais, parce que tout mon desir est de lui plaire et de lui témoigner ma gratitude, recevra toujours mes demandes avec indulgence et bonté: ainsi j'insiste avec confiance et sans crainte.

J'ai l'honneur d'être avec un dévouement respectueux, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

A M. LENOIR.

18 juillet 1778.

VOUS m'avez fait goûter aujourd'hui, Monsieur, les plaisirs délicieux que peuvent donner la passion la plus tendre et l'amour paternel réunis. Croyez que toute l'activité de mon ame n'a pas été tellement employée à savourer ces innocentes jouissances, que l'idée

du bienfait et le sentiment dû au bienfaiteur ne se soient mêlés à mes autres affections. En versant des larmes sur la lettre de mon amie, en jonchant de baisers le portrait de ma fille, je n'ai pas cessé de former des vœux pour l'homme sensible qui trouve, au milieu de tant d'occupations, et dans une place qui nécessite la sévérité, les moyens de concilier ses devoirs d'homme public, et les penchans de son cœur pressé du besoin d'obliger; le temps d'accorder des faveurs si précieuses aux malheureux, et l'art de les embellir de tout ce qui peut les rendre plus touchantes. Vous avez mis ma fille dans les bras de sa mère, et ce moment de bonheur l'a dédommagée d'un an de peines.... Ah! voilà, de tout ce que j'ai reçu de vous, ce qui m'a le plus attendri. Vous daignez m'envoyer le portrait de ce cher enfant.... Homme bon par excellence, qui me soutenez au milieu de l'orage terrible qui m'agite, qui peut-être me conduirez au port, qui du moins me sauvez de la haine de la vie et de celle de mes semblables, que ne puis-je arroser vos mains des larmes les plus douces que la reconnaissance ait jamais fait répandre!.... Le respect d'un fils, le dévouement sans bornes d'un bon frère, l'enthousiasme d'un être honnête pour celui à qui il doit plus que la vie, voilà mes sentimens pour vous. Permettez que je ne souille pas cette profession de foi si vraie, si naturelle,

et d'autant moins bien exprimée qu'elle est mieux sentie, par une formule bannale et mensongère que je serais forcé de donner à l'homme de votre état que je mépriserais le plus, aussi bien qu'à vous pour qui je sens la vénération la plus tendre. Quand je serai moins ému, je me conformerai à ce que prescrit l'usage. Aujourd'hui je ne veux et ne puis vous parler que le langage du cœur.

MIRABEAU fils.

A SOPHIE.

19 juillet 1778.

CHÈRE Amie, que n'ai-je donc mille vies à déposer à tes pieds! que ne puis-je, que ne puis-je, hélas! te regarder du moins! Mes yeux te diraient ce qu'il m'est impossible de t'exprimer.... Sophie-Gabrielle! j'en ai donc deux? oui, elles sont là : elles partagent mes caresses et presque mon amour. O intention délicieuse! ah! ce don du cœur, ce gage si cher de ta tendresse! de quelle reconnaissance il me pénètre? O Sophie adorée! que m'est l'univers entier auprès de mon Amie et de ma fille? Idoles de mon cœur, vous qui concentrez toutes les puissances de mon ame, ah! quand pourrai-je vous réunir de même dans mes embrassemens?

Je me désolais, ô ma Sophie! Quoi, me disais-je, cinquante-six jours sans une lettre!

O mon bienfaiteur ! vos bontés nous sont-elles ravies ? nos soupirs se perdent-ils dans les airs ? Les larmes de Sophie, qui plus douces que l'ambroisie, quand l'amour les faisait couler, étaient si avidement recueillies par mes lèvres brûlantes ; ces larmes que je voudrais, au prix de tout mon sang, boire ou sécher, coulent-elles inutilement pour moi ?... Téméraires murmures ! par quelle précieuse condescendance il devait me payer des rigueurs de l'attente ! M. de R. est monté ce matin ; il avait un tableau sous le bras : mon cœur battait bien fort : je devinais, ah ! oui, je devinais ce qui m'était destiné ; mais je n'osais le croire ; et quand je l'ai vue, cette image d'une autre toi-même, quand la lettre toute d'amour qui l'accompagnait m'a été donnée, j'ai presque perdu le sentiment et la raison. ... Grâces te soient rendues, ô Sophie unique en tendresse ! pour ce portrait, pour ces cheveux, pour cette lettre. Tu l'as donc vue, cette enfant ? tu l'as pressée contre ton cœur ? tu lui as parlé de son père ? Hélas ! elle ne t'entendait pas ; mais j'ai été de moitié de toutes tes caresses : jamais tu ne m'aimas mieux qu'en cet instant. ... O ma fille, ma fille bien-aimée, si tu savais comme je t'adore ! si tu savais ce qu'est pour moi la fille de ta mère ! J'ai cru connaître la tendresse paternelle.... insensé que j'étais ! c'est de l'amour que dérivent toutes les affections de

l'ame.... Et tu dis qu'il n'est point de plaisirs pour Gabriel ; ah ! le plus doux des tiens m'est refusé sans doute ; celui de pouvoir causer à ce que j'aime d'aussi touchantes surprises. —Oui, elle me ressemble, en vérité ; oui, c'est cette figure ronde et presque bouffie que j'avais ; car elle s'est rudement alongée ici. Ce sont ces certains yeux couchés, que, sur mon honneur, je ne saurais appeler *beaux*, dusses-tu me battre ; mais qui, enfin, disent assez bien, et quelquefois trop bien, tout ce que sent l'ame qu'ils peignent. C'est cette bouche, je ne sais comme, mais qui ne proféra jamais que la vérité à tous ceux que j'aime et que j'estime, et que l'amour a sans doute embellie quelquefois. Mais le front, ce trait si caractéristique, et peut-être celui de tous qui fait le plus à la beauté de la forme, est le tien ; et ce bas de visage qui contribue tant à la physionomie, qui est plus susceptible que tout autre trait de grâces et d'élégance, il est à toi, tout-à-fait à toi. Ta tendresse respire déja dans ces yeux que tu as fait grandir pour me séduire : ils me disent combien je suis aimé ; ils vont déja au cœur. Ils sont si doux, si traînans, si modestes ! ce sont les tiens qu'on a dessinés ; mais en les couchant pour me tromper. Et ce nez est déja malin ; je ne sais ma foi où elle l'a pris. Tu as celui de Roxelane, et ce n'est pas celui de ma fille : le mien ressemble beaucoup à celui de la maîtresse de Salo-

mon, puisqu'elle l'avait comme la tour du mont Liban ; et ce n'est pas, Dieu merci, celui de Gabriel-Sophie. Somme tout, elles est jolie, et trop jolie assurément pour me ressembler ; et cependant elle me ressemble : c'est parce que tu lui as donné tout ce qu'il fallait pour raccommoder tout ce qu'elle a pris de moi.... Mon amie bonne, il est une autre petite Sophie, qui, à te dire vrai, n'a pas fait de grandes caresses à sa compagne : hélas ! elle sent bien qu'elle n'est plus que *Sophie tout court ;* mais aussi elle te ressemble tout-à fait celle-là. Que ne peut-elle apprécier ce bonheur ? Les cheveux de ma Fanfan sont très-noirs pour son âge, et elle a de qui tenir ; j'espère qu'elle aura su prendre la même couleur pour ses yeux, ses cils et ses sourcils, et que tu auras relevé tout cela en lui prêtant ton teint. Au reste, Gabriel-Sophie est une grande fille ; la taille ordinaire d'un enfant qui vient de naître est de 18 pouces. Dans la première année, à peine doit-il grandir de 6 ou 7. Elle n'a pas sept mois, et elle a 23 pouces. Je t'assure qu'elle est très-grande, et c'est encore une ressemblance avec sa maman.

Je suis très-content de tout ce que tu me dis de sa santé. Voici le moment critique, si elle pousse des dents, et je desire bien ardemment que les chaleurs se passent sans cette éruption ; mais à tout événement le

téton de la nourrice est le remède presque unique. Si la gencive devenait trop rouge et trop gonflée, si l'inflammation se déclarait accompagnée de tous les symptômes qui ne sont que trop capables de donner la mort, qu'on ne balance pas un instant, pour prévenir les accidens, à couper la gencive sur la dent. Au moyen de cette petite opération qui n'est rien, la tension et l'inflammation de la gencive cessent, et la dent trouve un libre passage. Mais, au nom de l'amour et de la raison, point de recette de bonnes-femmes; point de topique, de poudres, et de toutes ces bêtises irritantes, exactement bonnes à rien, si ce n'est à tourmenter et tuer l'enfant. Tu m'as mis en colère avec tes dissertations. On a eu raison de te dire qu'il était impossible d'obtenir des nourrices absentes autre chose que leur routine, et j'ai éprouvé combien cela était difficile, même en présence; mais demande un peu aux valeureux champions des vieilles sottises, s'ils ont lu dans le livre du destin, ou plutôt des possibles, comment se porteraient les hommes, s'ils étaient bien et vigoureusement élevés? et s'ils n'y ont pas trouvé ce chapitre, pourquoi décident-ils *que nous ne nous en portons pas plus mal pour avoir été mal élevés?* En effet, le quart de nos enfans meurt dans la première année, plus d'un tiers périt en deux ans, et au moins la moitié dans les trois premières années; ne

voilà-t-il pas une belle preuve de la bonté de notre méthode? Notez, s'il vous plaît, excellente raisonneuse, que nous sommes les seuls êtres soumis à cette mortalité terrible, et qu'ainsi elle est purement-due à nos erreurs. Et notre jeunesse, comme elle est belle et forte! ce sont tout autant de spectres dorés vieux à trente ans. Qu'on voie en Suède, en Danemarck, en Pologne, dans tout le nord, en Angleterre, dans tout le reste du monde enfin, où l'on n'élève pas les enfans comme dans une petite moitié de notre Europe, où l'on est parvenu à dégrader l'espèce humaine en la garottant au physique et au moral; qu'on voie, dis-je, si les enfans y sont emmaillotés et craignent l'eau. Eh bien, il n'est pas un de ces hommes agrestement éduqués qui n'assommât en jouant huit ou dix douzaines de nos talons rouges, et autres valets de cour ou badauds de ville; et si moi, qui te parle, me sens bien la force d'en renverser quelques bataillons en soufflant dessus, c'est que la vie dure que j'ai menée, et les exercices violens que j'ai aimés (nager, chasser, escrimer, jouer à la paulme, courir à cheval) ont réparé les innombrables sottises de mon éducation; et ta fille assurément ne fera rien de tout cela..... Mais nous voilà tous..... Eh oui, nous voilà, 1°. la moitié de ce que nous devrions être; 2°. nous voilà rachitiques, faibles, malingres, bossus; quelques plançons

sont échappés droits et sains ; y a-t-il beaucoup de raison et de tendresse à risquer ses enfans à cette hasardeuse loterie ? — J'aime tout-à-fait aussi le *soutenement des reins par un corps*..... Je te prie d'examiner si les petits chats, chiens et autres animaux, sont soutenus par des corps de corde ou de baleine, comme tu l'entendras. Eh bien, par ma foi, je n'en ai point vu de bossus ; et nos belles dames qui, en vérité, aiment ordinairement beaucoup mieux leurs petits chiens que leurs enfans, ne manqueraient pas d'emmailloter ceux-là, comme on fait de ceux-ci, si l'expérience n'avait prouvé qu'ils se trouvent mieux de la liberté... Voilà une et deux trop grosses balourdises pour que j'aie pu te les passer ; je te fais grace de bien d'autres ; mais franchement tu n'as pas le sens commun ; mais pas.... pas.... l'ombre.... à-peu-près autant de raison ; d'ailleurs, beaucoup *d'érudition* et d'esprit, que puisse le ciel te conserver pour ton ingrate patrie ! Sur le tout, madame, lis M. de Buffon qui en sait au moins autant que toi et les autres ; lis le grand Rousseau (tu entends bien que ce n'est pas du faiseur de vers que je parle), lis son magnifique *poëme* d'Emile ; cet admirable ouvrage, où se trouvent tant de vérités neuves. Laisse les fous, les envieux, les bégueules hommes et femmes, et les sots s'en moquer, et dire que c'est un homme à système. Il est trop vrai.

que vu notre dépravation, tout ce qu'il propose n'est pas faisable, et en vérité, il n'y a pas là de quoi nous vanter ; mais la partie de son ouvrage qui traite de l'éducation physique et de celle du premier âge, n'est point dans ce cas, et c'est là où tu trouveras les vrais principes.

Pourquoi donc, ma Sophie, crains-tu que je te reproche tes *idées de mère ?* as-tu quelque-fois vu ton Gabriel s'abîmer dans des raisonnemens arides, lorsqu'il ne fallait que sentir? Oh non, non ; je ne suis pas si froid, et tu devrais le savoir. Les illusions de la sensibilité me sont trop chères ; et moi aussi, j'aurais vu sourir ma fille, j'aurais senti palpiter son petit cœur, et ses caresses répondre aux tiennes ; j'aurais repoussé comme toi la réflexion qui se serait opposée à une si douce méprise.

Tu as d'autant mieux fait, mon cher Amour, de ne pas refuser un service qui devait nous faire à tous deux tant de plaisir, que tu as prouvé en l'acceptant combien tu étais incapable de ressentiment et de fiel ; car on ne reçoit que de ceux à qui l'on a pardonné. Cette jeune personne a réparé ses torts par cette offre obligeante qui en est un aveu tacite. Il eût été plus honnête de les déclarer ouvertement. Quoi qu'il en soit, ma Sophie, je ne te reprocherai jamais cette facilité cordiale et naïve que t'a donnée la nature, et

qui te porte à mettre soit dans la conversation, soit dans les procédés, tout le monde à ton niveau. J'ai le même penchant, et je n'ai encore trouvé personne qui à la longue n'en abusât. Ils sont très-rares ceux qui ont assez de délicatesse et de modération pour sentir que lorsque leurs supérieurs veulent bien oublier qu'ils le sont, c'est un motif de plus pour que les inférieurs s'en souviennent. Assurément je ne suis pas haut (quoique fier, sur-tout dans l'infortune) parce que j'ai toujours voulu et espéré valoir mieux par mon personnel que par mes parchemins; mais je vois que le plus souvent on prend de l'affabilité pour de la familiarité. J'ai cent et cent fois, par-tout et en tout temps, été témoin de cette méprise de jugement. Je m'y suis toujours exposé, et probablement je m'y exposerai toujours. En vérité, ma Sophie-Gabriel, tu as un sot ami, bien incorrigible à certains égards; et cependant, tu l'aimes bien: d'où je conclus qu'il vaut mieux que quelques autres. C'est ce que je me dis toujours pour me raccommoder avec moi-même: *Il faut bien que tu aies un prix, puisqu'elle t'évalue si haut;* et, soit que l'amour propre s'enveloppe sous ce masque, soit que l'amour embellisse cette illusion, elle me console et m'adoucit le tableau de mes imperfections, sottises, erreurs, etc. Tu n'es pas si riche en ce genre, à beaucoup près; ainsi tu as bien

des

des droits à mon indulgence. — Oh! non, ne me déguise rien, ne me dérobe jamais ta tristesse : eh! pourquoi affecterais-tu une manière d'être si cruellement démentie au fond de ton cœur ? Hélas! pourrais-tu me tromper? Ne sais-je pas par ma propre expérience, combien tu paierais chèrement cette fausse tranquillité ? — Je te sais bon gré de renoncer au laurier académique dans le respectable lycée où M. de Ru*** trouvait fort mauvais que j'entrasse, même comme spectateur. Ah! qu'il soit tranquille; je ne serai jamais ni de celui-là, ni d'aucun autre; je me le suis bien juré. Mais que tu es cruelle envers ton *ingrate patrie!* — Ma santé, puisqu'il en faut parler, a été fort mauvaise depuis ma dernière lettre. J'ai eu des crises cruelles : tout va mieux; je passe deux ou trois heures par jour dans le bain; mais la vie renfermée augmente beaucoup mes dispositions naturelles à cette terrible maladie. Je ne t'en parlerais pas comme cela, si je ne me sentais assez bien maintenant; ainsi sois tranquille, je t'en prie. Les maux du cœur ne sont pas du ressort de la faculté, et ce sont les plus cruels. L'amour en est le seul médecin, et ce n'est que par toi qu'il peut l'être. Il faut, quand il veut me guérir, qu'il me donne un *bacio* ou une lettre. Qu'il choisisse; oui, qu'il choisisse, hélas! car on ne me laissera sûrement pas choisir. O ma Sophie! voudrais-je d'un *ba-*

cio, d'un *solo bacio?* Oui, s'il ne devait jamais finir; mais sans cela, ce serait une cruelle faveur; tes lettres valent mieux, et notre digne et vertueux et sensible bienfaiteur me donne la vie, me rend la santé en m'en envoyant. — Chaque matin, je cause avec toi de huit à neuf heures; car je sais que tu marches avec moi. Quant à la belle étoile que tu m'indiques, c'est assurément le plus brillant des signaux. Mais je t'avoue que mon horizon est trop court, et ma lucarne trop étroite pour l'apercevoir. Cependant je vois passer des vivans, qui après tout ont plus de rapport à nous que les étoiles: j'entends du bruit, c'est une distraction; et tous mes compagnons d'infortune ne sont pas si heureux à beaucoup près. Toi qui es si fière d'avoir appris l'astronomie de M. de la Lande, et qui, depuis le signe de M. de Cœur-du Roi, jusqu'à Syrius, connais tout au ciel, je ne te crois pas si savante en mythologie; écoute ces allégories-ci. L'Amour était fils de Mars et de Vénus, disait Simonide: tu vois bien que ce n'est pas là le nôtre; c'est celui des garnisons. Selon Alcméon, il naquit de Flore et de Zéphir: c'est bien joli; mais Flore se fane trop vite, et Zéphir a des ailes. Platon l'a dit fils de la Pauvreté: voilà le dieu des filles de l'opéra. Hésiode, du Chaos: que les ambitieux l'adorent. Mais Sapho, la tendre Sapho, faisait l'Amour fils du ciel

et de la terre. Ah ! Sophie, voilà le nôtre : l'union des ames, les délices des sens, c'est là la volupté : double jouissance vraiment céleste, gage éternel de notre fidélité.

On fait facilement des amis dans les endroits où tout le monde est mal, lorsque l'on est un peu mieux que les autres. Cette observation profonde et touchante a été jusqu'à mon cœur. Rien n'est plus vrai, plus honnête et mieux senti, ô mon adorable amie ! et je t'avoue que si quelque chose me console de la solitude vraiment assommante où je suis plongé, c'est l'idée qu'elle me sauve des chagrins et des imprudences ; des chagrins, parce que ceux des autres prisonniers me navreraient le cœur si je communiquais avec eux, et j'ai bien assez de mon propre fardeau ; des imprudences, parce que l'infortune exalte la sensibilité, et rend excessivement confiant. Je souffre beaucoup d'être seul : mon corps et mon esprit s'usent par des efforts et une tension continuels ; mais je suis à l'abri des indiscrétions, des tracasseries, des perfidies, et je n'ai pas l'occasion de me compromettre pour les autres, ce qui a toujours été mon écueil ; mon amie, nous ne changerons pas nos cœurs ; nous ne le voudrions pas, quand nous le pourrions ; ainsi nous serons éternellement exposés aux mêmes piéges. Veux-tu que je te donne l'unique boussole qui me paraisse pouvoir nous guider avec quelque

sureté ? Les honnêtes gens ont des défauts : ils peuvent être étourdis et faire des sottises, quoiqu'ils ne soient jamais des sots ; mais ils ont des procédés droits et simples qui les caractérisent, et auxquels on les reconnaît. N'en juge plus que par ce signalement. Puisses-tu en rencontrer ! Hélas ! les yeux les plus perçans sont quelquefois bien faibles, ou plutôt le cœur trouble la vue dans les momens où l'on aurait le plus besoin qu'elle fût nette. Mais que l'expérience, la malheureuse et funeste expérience que tu as si chèrement payée, serve à te resserrer le cœur pour certaines gens ; car il s'est bien mal trouvé de son excessive facilité dans les circonstances les plus importantes de ta vie. Les St. B. les C. les B. les V. sont des exemples qui ne sortiront pas de ta mémoire. Mon histoire, qui y est toujours présente, t'en offrira une foule d'autres qui ne sont pas moins frappans ; et après tout tu trouveras en y réfléchissant que l'équité exige cette circonspection, sans quoi les lois mutuelles du commerce de la vie seraient un criant monopole..... Sophie, voici comme les anciens peignaient la calomnie. On voyait dans un tableau d'Apelle la Crédulité avec de longues oreilles tendant les mains à la Calomnie qui allait à sa rencontre : la Crédulité était accompagnée de l'Ignorance et du Soupçon, sous la figure d'un homme agité

d'une inquiétude secrète, et s'applaudissant tacitement de quelque découverte. La Calomnie au regard farouche secouait une torche de la main gauche, et de la droite elle traînait par les cheveux l'Innocence sous la figure d'un enfant qui prenait le ciel à témoin de son infortune. L'Envie la précédait, l'Envie aux yeux perçans et au visage pâle et maigre. Elle était suivie de l'Embûche et de la Flatterie. A une distance considérable on apercevait la Vérité qui s'avançait lentement sur les pas de la Calomnie, conduisant le Repentir en habit lugubre.... O mon amie, que cette peinture sublime est effrayante, et qu'elle est vraie! La corruption est dans l'homme, comme l'eau est dans la mer. Tenons-nous sur nos gardes, Sophie; hélas! il est bien temps d'y penser. Les malheureux ont toujours tort: tort de l'être, tort de le dire, tort d'avoir besoin des autres et de ne pouvoir les servir..... Que sais-je, moi? Il n'y a pas jusqu'aux mauvais procédés qu'on a pour eux qui ne tournent à leur préjudice. On cherche à excuser sa conduite en inculpant la leur. Tous les ingrats accablent de reproches ceux qu'ils ont trahis: tous les pusillanimes se plaignent de ceux dont ils désertent la cause. Voilà, je crois, le vrai signalement des lâches personnages que tu me rappelles. Mais nous ne devons pas désespérer de notre destinée, puisqu'elle nous

a fait tomber sous la dépendance d'un homme qui daigne réparer, autant qu'il est en lui, les blessures cruelles dont on nous a déchirés.

Il me reste, ma Sophie, à éclaircir avec toi un point important; mais je me le réserve pour une autre lettre, celle-ci étant déja bien longue. Un mot seulement. Tu t'accuses sans cesse de mes maux, toi qui fais tout mon bonheur. Veux-tu donc que je récrimine contre moi-même? Non, tu ne le veux pas. Eh bien, injuste amante, pense au 13 décembre 1775, au 24 août 1776, et ose dire que j'ai trop payé la félicité suprême: ose dire que le sacrifice de ma vie immolée à l'instant m'eût acquitté.

Tu n'ignores pas que j'aime assez ta recette du pistolet, comme expéditive et sûre; et celle-là n'est pas d'une *bonne femme*. Cependant il faut que je te fasse à ce sujet quelques courtes observations: elles sont nécessaires à tout événement, *naturel* s'entend; car la bonté, la céleste bonté de M. le N*** éloigne tout projet funeste. Mais enfin, ma Sophie-Gabriel, je suis mortel; la feuille d'automne jaunit et tombe, et l'orage emporte aussi la feuille du printemps; ainsi tout dans la nature appelle l'homme à la résignation. Je me porte assez bien en ce moment: la nature et l'exercice m'ont fait robuste: je n'ai que vingt-huit ans; j'aime la vie, puisque je t'adore, et que tu me chéris:

ainsi je puis fixer un moment tes yeux sur un événement très-improbable, mais dans l'ordre des possibles. Je connais l'excès de ton amour, de ton courage, et même de ton audace. Je sais que tu ne vis qu'en moi et pour moi, que tu n'as jamais cru pouvoir ni devoir me survivre, et que le premier mouvement te serait probablement funeste, si je périssais avant toi. Mais, mon amie, regarde ton enfant: regarde cette image naïve maintenant exposée sous tes yeux. Ta prison ne saurait être perpétuelle, ni même d'une certaine longueur; et la mienne ne m'offre aucun terme. Si une mort prématurée m'enlevait à toi, je ne pourrais rien pour mon enfant. Ne serait-ce pas une raison de plus pour que tu te conservasses pour elle? Tendre Sophie, laisserais-tu ce fruit de mon amour exposé nu et sans secours à tous les outrages du sort, mendier sa subsistance, et traîner notre sang dans la fange de la plus affreuse misère? N'est-elle point un autre moi-même, cette enfant du plus tendre des hommes? Non, mon amie, non, tu ne lui laisserais pas pour héritage le malheur de son père: tu veillerais sur elle. Tu honorerais dans ta fille ton amant à qui tu donnas un titre plus sacré, s'il en est un. Ce serait m'être fidelle que de chérir ma fille, de lui continuer les soins que tu me prodiguas: elle essuierait tes larmes, elle adoucirait ta perte, si elle ne t'en consolait

pas. Je ne te tends point un piége, chère Sophie, j'en suis incapable. Je te dis ce que je pense : tu te dois à ton enfant. Si la faulx du temps m'atteignait avant l'âge, il me semble que je te quitterais avec moins de regrets, si je te laissais ce précieux gage de mon amour, si j'emportais l'espoir que ta tendresse pour la fille que je te donnai te fera supporter ma perte, que mon amour me survivra et sera réchauffé dans le cœur de ma fille, lorsque Gabriel ne sera plus que poussière : son ame transmise dans un autre lui-même, animée et enrichie dans ton sein, vivra encore en dépit de ses tyrans, et ton ami t'aimera jusqu'au-de là de la tombe. Sa tendresse bravera la mort et le temps qui asservissent tout, et durera autant que la nature elle-même. Si je ne t'ai jamais parlé ainsi, ma tendre et bonne Amie, c'est que je n'avais point fait des réflexions aussi continuelles, aussi sérieuses, aussi profondes sur ce qui peut arriver après moi, et sur les devoirs qui nous lient. J'ai le droit d'absoudre des sermens que j'ai reçus, et je le fais. Je ne suis pas malade, je te le répète, et cette longue lettre te le prouve assez : j'espère vivre pour toi, pour ma fille et pour notre bienfaiteur. Mais si le sort en décide autrement, si mes yeux doivent se fermer sans avoir encore une fois fixé mon amante, si mes lèvres se glacent sans lui avoir de nouveau juré

mon amour, je transporte à ta fille toute la tendresse que tu m'as si bien prouvée ; qu'elle en jouisse autant que le lui permet la nature ; que l'amour maternel remplace dans ton cœur celui que tu me dois ; que l'amour filial te dédommage de tes pertes autant qu'il est possible. Le cœur formé de celui de Gabriel et du tien ne laissera point sans exercice ton ame active et brûlante. Le portrait inanimé de Gabriel t'est si cher, ô mon aimable amie! sa ressemblance organisée et sensible ne te sera-t-elle pas bien plus précieuse ? N'est-ce pas le mélange de ton sang et du mien, de ton ame et de la mienne, que j'offre pour pâture à ta sensibilité ? Ne dis donc point que ce sont des consolations arides et insuffisantes, et conviens que si c'est un devoir de te conserver pour une pauvre enfant qui n'a que toi, ce devoir n'est ni trop cruel, ni trop sévère..... Tu pleureras en lisant ceci, et je pleure aussi ; mais ces larmes ne sont point amères, et ces réflexions sont un sujet important de méditation que je devais t'offrir pour réformer tes principes. Ne cherche point à m'embarrasser par des comparaisons ; tu m'affligerais, et tes réclamations, et tes plaintes, et tes tendresses n'empêcheront pas que tu ne sois pour moi, ce que je puis être pour toi..... Sur le tout, je me porte bien, je veux vivre cent ans, pourvu que ce soit avec toi, et dire à cet âge, *Ma*

fille, allez dire à votre fille, que la fille de sa fille crie.

Tu m'as fait un plaisir bien vif en m'assurant de l'intérêt que prennent à toi les personnes dont tu dépends. Je ressens du fond de mon cœur leurs bons procédés, quelque convaincu que je sois qu'il serait impossible à des gens honnêtes de te montrer de la sécheresse et de la dureté. Ma reconnaissance est en ce moment un bien faible hommage; mais il est certain qu'on ne m'obligera jamais si essentiellement qu'en toi.

Si l'on t'a laissé entrevoir que je pourrais t'envoyer quelques manuscrits, dis-le-moi, et je le ferai avec grand plaisir, puisque tu le desires; mais n'abusons pas des complaisances qu'on a pour nous, du temps qu'est obligé de perdre le secrétaire de M. le N*** pour examiner ce que nous nous écrivons. Si tu m'en crois, nous bornerons nos vœux à recevoir un peu plus souvent de nos lettres; car cinquante-six jours sont bien longs; j'en avais eu jusqu'ici tous les mois depuis tes couches, et quelquefois même deux, et je ne serai pas toutes les fois si bien payé d'avoir été si long-temps inquiet. Adieu, mon Amie si tendre, si attentive, si aimable et si bonne. Puisse cette lettre te rendre une partie du plaisir que m'ont fait la tienne et tes précieux envois! Je la finis; car enfin il faut finir, et M. B. qui est obligé de la lire ne

saurait s'y intéresser autant que toi, quelle que soit sa complaisance. Je le sens bien, mais *amore non si sazia mai*..... Oh ! non, non sans doute, sur-tout quand il est si affamé. *Ama il tuo spozo, come ne sei amata.*

GABRIEL.

Je croyais qu'il n'y avait plus d'hommes du nom de Caunigham. Je suis aise de l'établissement de cette pauvre et bonne enfant qui avait goût et presse du sacrement. Elle ne s'est point mal conduite avec toi ; et je l'aime autant que je puis aimer une autre femme que Sophie, et une ame aussi tiède. Fais une attention sérieuse à ce que je te dis pour les dents de la Gabriel-Sophie. Je t'enverrai des vers pour mettre au bas du portrait de cette grande fille de deux pieds de haut. En attendant, j'ai trouvé, je ne sais où, un portrait au-dessous duquel tu mettras le nom si tu le devines,

..... La quinteuse déesse repose,
Le cœur gros de chagrin sans en savoir la cause,
N'ayant pensé jamais, l'esprit toujours troublé,
L'œil chargé, le teint pâle et d'hypocondre enflé.
La médisante Envie est assise auprès d'elle,
Vieil spectre féminin, décrépite pucelle, *
Avec un air dévot déchirant son prochain,
Et chansonnant les gens, l'Evangile à la main.

Je ne saurais t'en envoyer que cela ; mais

* Je crois que ce n'est que pour la rime.

c'est assez pour fixer la ressemblance. Adieu encore une fois ; laisse-moi causer avec ma fille.

A M. LENOIR.

9 juillet 1778.

Je crois, Monsieur, que vous et vos secrétaires avez besoin de beaucoup de courage, quand il faut lire les lettres monotones de tant de malheureux qui n'ont guère à penser qu'à leur infortune, et qui ne s'aperçoivent pas aisément que leurs vaines réclamations peuvent ennuyer. Je suis raisonnable à cet égard : il n'est pas dans ma nature d'être importun avec celui que je respecte et que j'aime : quant aux autres, j'aurais la juste fierté de croire que je ne suis pas fait pour les prier deux fois.

Je ne vous parle point depuis long-tems, et je ne vous parlerai plus de mes affaires, persuadé, comme je le suis, que j'en ai dit assez pour exciter votre intérêt, et que vous me sauveriez, si vous pouviez, des serres cruelles de mes ennemis, puisque la plus importante et la plus précieuse des graces que je puisse desirer, et qui, par un hasard plus heureux que je ne devais l'espérer de ma destinée, dépendait de vous, m'a été accordée. Mon sort est décidé, sans doute, et de

quelque manière que ce soit, le tems me l'apprendra, ou j'apprendrai au tems que je suis plus son maître qu'il n'est le mien. Jusque là, je vous parlerai quelquefois du premier besoin de ma vie; et c'est mon amie qui est ma vie, et ce sont ses lettres qui m'alimentent.

Dans le mois de janvier, j'en ai reçu deux, une dans le mois de février, deux en mars, et deux autres dans les mois d'avril et de mai. Voilà vos bienfaits, et je vous ai exprimé de mon mieux combien ils m'ont touché. Depuis le vingt-quatre de ce mois de mai, jusqu'à aujourd'hui neuf juillet, c'est-à-dire, depuis quarante-six jours, je suis veuf, absolument veuf; et, je l'avoue, mon cœur est affamé et mon esprit inquiet. Depuis le moment où, ému de notre sensibilité si juste et de nos angoisses cruelles, vous avez daigné condescendre, autant qu'il était en vous, à nos innocens desirs, et verser quelques gouttes de bien dans le calice amer que nous avons à vider, je n'ai pas cru que notre situation pût empirer: car, me suis-je dit souvent, notre bienfaiteur est si bon! il n'aurait pas voulu r'ouvrir notre ame au sentiment du bonheur pour nous l'arracher.... Oh! non, Monsieur, je ne crains pas cela de vous, et je vous demande avec les supplications les plus ardentes une lettre de l'infortunée Sophie.

J'ai l'honneur d'être avec un dévouement

respectueux, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

AU MÊME.

30 juillet 1778.

IL est bien décidé, Monsieur, que c'est à vous que je devrai consolations, plaisirs, salut, tout enfin. Je profite avec la reconnaissance que tous vos procédés m'inspirent, et que chacun renouvelle, de la permission que vous me donnez d'écrire pour m'informer de mon fils. J'adresse ma lettre à un notaire d'Aix, très-honnête homme, et qui a des rapports étroits avec M. de Marignane et mon père; mais qui est on ne saurait plus secret, et qui me veut le bien que me veulent, j'ose le dire, tous les gens honnêtes qui me connaissent par d'autres relations que celles de mon père, ou qui me voient par d'autres yeux que les siens. Je ne pouvais mieux faire que d'écrire le billet simple et succinct que j'ai l'honneur de vous envoyer; parce que ma position m'interdisant tous détails, il serait embarrassant, et même peu décent d'écrire ainsi à mes amis d'un certain rang. Sans cette réflexion, je me serais adressé à *madame la marquise de Vence, en son hôtel à Aix*,

ou au *marquis de Tourettes, dans la même ville;* personnes respectables et respectées, qui ont vu de plus près que d'autres l'innocence de ma conduite et sa générosité, opposées à l'atrocité de mes ennemis; qui connaissent à fond mes affaires et mes malheurs; qui savent enfin que dans la longue course que j'ai fournie, quoique jeune encore, dans une carrière hérissée d'événemens tristes et de contrariétés cruelles, j'ai toujours eu les mêmes procédés et trouvé le même sort. Ami jusqu'à l'enthousiasme, dévoué jusqu'à la témérité, sans cesse compromis pour les autres, et sans cesse abandonné par ceux pour lesquels je me suis compromis, chargé des fautes d'autrui, dédaignant d'excuser les miennes, parce que la conscience de mes intentions et de ma droiture m'a toujours suffi, incapable de faire mon apologie aux dépens de personne, même des pusillanimes, des ingrats et des traîtres, je me suis vu continuellement jugé sur des faits altérés ou faux, et je n'ai jamais changé pour cela de cœur ni de conduite. Tel je fus, tel je suis, et tel peut-être je serai. Quoi qu'il en soit, Monsieur, si vous n'approuvez pas ma lettre, veuillez me la renvoyer avec des changemens que j'observerai religieusement. Si vous jugez plus à propos que je n'écrive point, et que vous daigniez prendre cette peine pour moi, excès de bonté que je ne présumerais pas si l'on ne m'eût

donné l'alternative, veuillez vous adresser à madame de Vence. C'est la sœur du vicomte de la Rochefoucault. Peut-être la connaissez-vous; ah! si cela est, vous l'estimez sans doute. Demandez-lui ce qu'elle pense, ce qu'elle sait de moi. Je souscris à ce qu'elle prononcera; mais, non : elle est trop partiale en ma faveur. Elle l'est au point que mon père et madame de Mirabeau ont osé se répandre en commentaires sur mes sentimens pour cette dame et ses bontés pour moi. Vous remarquerez qu'elle serait ma mère, et que c'est une des femmes les plus généralement respectées. Il est vrai qu'elle connaît madame de Mirabeau depuis l'enfance, qu'elle a suivi sa conduite et la mienne, et qu'elle n'a pas balancé entre nous. Il est vrai encore que la plus tendre des mères ne saurait aimer le plus dur des pères; .... mais, après tout, que peuvent contre madame de Vence les sifflemens de la calomnie?

Enfin, Monsieur, de quelque manière que ce soit, j'aurai des nouvelles de mon fils, puisque vous voulez bien vous en occuper. Ne trouvez-vous pas étrange, j'ose vous le demander, qu'un père ait organisé sa famille de manière qu'il lui importe que son fils n'ait aucune correspondance avec sa mère, et ne sache pas des nouvelles de son enfant? et ce père s'appelle l'*Ami des hommes!*.... Je ne m'arrêterai pas sur ces idées désolantes; je

vous répéterai seulement que j'use dans l'inutilité et le chagrin mes plus belles années, que je vieillis avant l'âge, et que les nuits paraîssent bien longues à la douleur qui veille. Peut-être, qu'il me soit permis de le dire, peut-être pourrait-on tirer de moi un parti plus utile et plus humain. Je ne me crois ni au-dessus, ni au-dessous de rien. Je ne suis au-dessous de rien, parce que je sens mes forces et mon zèle, parce qu'après tout je suis un homme comme un autre. Je ne suis au-dessus de rien, parce que le patriotisme, l'utilité, et sur-tout l'*homme*, peuvent tout honorer. Tous les talons rouges ne parleront pas ainsi; mais c'est à cause de cela que je les vaux peut-être bien en tout sens. Encore une fois, je suis enterré; cependant, si j'en crois ma tête et mon cœur, et ce je ne sais quel pressentiment qui est souvent la voix de l'ame, ma vie pourrait n'être pas inutile. Songez à moi, Monsieur, dans ce tems, qui, si j'en crois ce qu'annonçaient les derniers mois où je vivais avec les vivans, doit être fécond en événemens. Songez à moi, dis-je; ou plutôt (car j'ai assez de preuves que vous daignez vous occuper de ma triste existence) rappelez-la à d'autres. . . . .

J'ai promis à mon amie des vers pour mettre au bas du portrait de ma fille: ne permettrez-vous point que je les lui envoie? Ah! je n'ai pas besoin de prétexte pour vous demander

une grace si précieuse, mais qui ne dépend que de vous.

J'oserai en solliciter une qui l'est bien moins, et qui l'est cependant beaucoup. Je travaille à un ouvrage qui sera intéressant, si je ne suis pas fort au-dessous de mon sujet; je manque de matériaux. Souffrez qu'on m'abonne à un cabinet littéraire. On m'en remettra le catalogue; je demanderai les livres qui me conviendront, et chaque semaine le carrosse de Vincennes emportera et rapportera mon paquet chez M. de Rougemont. Cette manœuvre est bien simple, ne donne aucune peine à personne, n'a, ce me semble, aucun inconvénient, et suppléera, moyennant six ou neuf francs par mois (parce que je prendrai plusieurs volumes à la fois) aux livres que je ne puis me procurer ici, où il n'y a point de bibliothèque, pas même de cabinet bien entendu, ni acheter parce qu'ils sont trop chers. Daignerez-vous me dire un oui ou un non? Je sais bien que *oui* est le mot que vous préférez le plus volontiers quand il s'agit d'un bienfait.

J'ai l'honneur d'être avec un profond et respectueux dévouement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

Recevez mes remercimens pour les ordres que vous avez bien voulu donner au sujet des comptes de santé relatifs à moi.

AU MÊME.

17 août 1778.

Il ne faut, Monsieur, que vous rappeler les dates pour provoquer votre bonté, et vos bienfaits m'ont appris à être tranquille; mais mon cœur est trop actif pour que la sécurité soit en lui l'absence du desir: c'est la force et la persévérance de ce desir qui, constatant la passion, la légitime, et la rend intéressante pour tous les hommes honnêtes: c'est elle qui vous a touché sur mon sort, que vous avez adouci par de si précieuses faveurs, qu'elles ont passé mon attente. Il y a un mois révolu que je n'ai eu de nouvelles de mon amie: j'ose vous en demander avec confiance, mais avec ferveur, et ma gratitude lui est et lui sera toujours proportionnée. Daignerez-vous permettre que je joigne à ma réponse un cartouche pour placer au bas du portrait de ma fille, que je dois à votre sensibilité, et dont mon amie a le double, à ce qu'elle m'a mandé? Les plus petits présens, les plus légères marques de souvenir, sont des jouissances, lorsqu'ils sont relatifs à un sentiment qui seul nous anime, et auquel toutes nos pensées et nos actions sont subordonnées.

J'ai l'honneur d'être avec un dévouement profond et respectueux, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU, fils.

AU MÊME.

3 septembre 1778.

Je prends la liberté de vous adresser, Monsieur, un cartouche destiné à être placé au bas du portrait de ma fille, que vous avez permis à mon amie de faire faire pour sa consolation, ce qui me donne lieu d'espérer que vous joindrez à cette précieuse faveur celle de lui faire passer ce dessin. Il est assez mauvais; mais pas trop pourtant, vu la manière dont il a été exécuté; à un mauvais jour, avec des crayons de deux sols, de l'encre de la chine vieille et sale, et une brosse plutôt qu'un pinceau. Le défaut d'instrumens a gêné mon imagination et ma main; mais ce petit rien fût-il cent fois plus mal ébauché, l'intention seule ferait encore le plus grand plaisir à ma pauvre amie. Je n'ose pas y joindre une lettre; car la reconnaissance, loin d'excuser la témérité, nécessite la discrétion; mais je vous supplie bien ardemment de m'en procurer une de madame de M. à laquelle je puisse répondre; et je vous répète pour la centième fois, que, comme les bienfaits sont plus puissans que tous les monarques de la terre, vous êtes mon véritable maître, et vous le serez toujours; avec cette seule nuance que le plus respectueux attachement et la plus tendre gratitude

seront à jamais les liens sacrés de ma dépendance. Ce titre vaut bien *la grâce de Dieu et des verroux*.

J'ai l'honneur d'être avec un respectueux dévouement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MIRABEAU fils.

AU MÊME.

18 septembre 1778.

POUR la première fois, Monsieur, depuis que je suis enseveli dans ce tombeau où l'on meurt long-tems, mais pas plus long-tems qu'on ne veut, je vous écris presque sans espoir. Il m'en reste encore un foible rayon qu'entretient le sentiment intime et la conviction de votre bonté; mais vous ne pouvez pas l'impossible; et si ma destinée est plus forte que vous, en vain vous lui avez arraché quelques consolations qui ont adouci mes maux, il faut que j'y succombe.

Vous voyez, Monsieur, que dans la douleur amère où me plonge le silence de mon amie, je ne soupçonne pas que votre refus de permettre que ses lettres parviennent jusqu'à moi en soit la cause. En effet, pourquoi craindrais-je ce terrible revers? votre cœur a senti les justes déchiremens du mien; il y a compati. Vous n'êtes pas de ces hommes qui, vi-

vant sans principes et pensant sans courage, comptent au nombre des devoirs de leur état, ses préjugés : votre esprit se rend à la raison ; votre ame, à la sensibilité qui lui parle, qui l'émeut.

Je ne crains pas non plus, du moins je ne dois pas craindre, vu ma conduite et le témoignage de ma conscience, qu'on soit parvenu à vous persuader que je suis indigne de vos bontés. Je ne connais personne à qui cette calomnie soit nécessaire ; et quelques exemples que j'aie vus en ce genre, je ne sais point encore être méfiant. Cependant, comme la secousse du malheur chasse la vérité des ames fortes, tandis qu'elle l'enfouit dans les autres, je dirai en passant que c'est une horrible institution que celle où l'on a réuni sur la même personne toutes les facilités et tous les intérêts possibles de calomnier ; et j'ajouterai que, comme tout est possible, comme l'humeur d'un prisonnier peut lui donner de l'aigreur, et l'humeur de celui qui le garde s'en irriter ; comme il en peut résulter des préventions, des opinions fausses, des ressentimens et des vengeances, il est juste et nécessaire que chacun ait la voie d'appel, et que le supérieur immédiat entende les deux parties : réflexion importante et féconde, mais générale, et nullement particulière à moi qui n'ai aucuns sujets de plainte, et qui en aucun cas ne me plaindrai le premier.

Je vous demande, Monsieur, je vous demande en gémissant, une lettre de mon amie. Si cela n'est pas possible, je me résigne, et tout est fini pour moi; mais daignez me le faire dire : que des paroles vagues dont la multiplicité et l'inexactitude inquiètent et découragent au lieu de soulager, ne soient plus ma pâture. Une ligne, ô mon bienfaiteur ! une ligne de la main adorée; ou la cruelle, mais nécessaire vérité. Ce desir que je vous témoigne avec toute la véhémence d'un cœur brisé de douleur, ce desir vous décèle mon premier besoin ; et ce sera le dernier. J'ai éprouvé bien des maux : j'ai été cruellement baloté par le sort. Les hasards de la naissance et de la fortune étaient pour moi : j'avais le germe de quelques talens, une activité rare, une audace qui ne l'était pas moins, une santé forte; j'ai perdu de tout cela ce que j'en pouvais perdre, non sans regrets, mais sans désespoir. La carrière de l'ambition m'est fermée : mes talens sont flétris; ma santé est détruite; je suis dans les fers; et je supporte ma situation! et si vous parcouriez mon portefeuille (ce qui arrivera quelque jour) vous diriez peut-être : *Maintenant que l'adversité et le tems ont fait tomber son masque et montré cet homme à nu, je vois qu'il n'était ni sans vertu, ni sans force.* Mais, Monsieur, tout cela tient au sentiment qui alimente ma vie, aux charmes de l'amour, à ce bonheur,

à ce seul bonheur qui ne devrait pas tant coûter. Il me fait supporter cette manière d'être qui n'a rien de comparable, non rien, pas même les plus horribles tourmens; car les souffrances corporelles son limitées par notre sensibilité physique et notre organisation. En vain l'homme a montré autant de barbarie par la variété des supplices qu'il a inventés, que par le nombre infini de ses crimes: le plus ingénieux des tyrans ne peut que nous donner la mort. C'est en prolongeant notre vie dans une situation affreuse qu'il assouvit toute sa férocité, parce que la sensibilité morale a des bornes bien plus reculées que la sensibilité physique, et que l'ame est plus sûrement et plus durablement affectée par des impressions faibles, mais repétées, que par un mouvement violent, mais passager. S'il est un Dieu, appui de l'innocence et vengeur du crime, il sera juge sans doute entre le père barbare et l'enfant opprimé. C'est une consolation bien cruelle que je ne savoure pas. Je n'appelle point la vengeance: je demande votre pitié. Je demande surtout que vous me déliviez du plus intolérable des maux, celui de l'incertitude, et que vous daigniez me faire dire, si je dois ou ne dois plus compter sur des lettres de mon amie.

J'ai l'honneur d'être avec un respectueux dévouement et une inviolable reconnaissance,

Monsieur,

Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MIRABEAU fils.

M. de Rougemont m'a dit que ce n'était pas l'usage de laisser un étui de mathématiques aux mains des prisonniers; mais que je pouvais vous demander la permission de retirer le mien des siennes. Je prends cette liberté, et j'espère qu'il voudra bien certifier que je n'ai donné aucune raison de méfiance depuis que je suis ici. D'ailleurs, que peut faire un compas contre des murs de quinze pieds d'épaisseur? Il peut servir de poignard. Mais les murs ne peuvent-ils pas aussi servir d'assommoir? Je travaille depuis ma plus tendre jeunesse aux mathématiques. C'est de toutes les études la plus convenable à ces tristes lieux, parce qu'elle n'exige guère que de la méditation; mais il est fort difficile de faire certaines choses sans instrumens; et je ne vois pas pourquoi l'on nous rendrait impossibles les distractions utiles, à peu près comme le soldat de Marcellus arrachait Archimède à son travail. S'il n'est pas irrévocablement décidé que tout ce qui entre ici n'en sort point, il pourrait être intéressant de laisser certains hommes se livrer à leurs talens, et même de leur procurer des facilités. Quoi qu'il en soit, je serai bien reconnaissant que vous daigniez m'accorder la permission de jouir de mon étui de mathématiques, et je promets de ne faire

aucune brèche dans des murs de quinze pieds d'épaisseur, ni dans des portes de fer, avec un très-mince compas.

A M. DE ROUGEMONT,

GOUVERNEUR DU DONJON.

29 septembre 1778.

Il y a quelque tems, Monsieur, que j'ai cru devoir vous faire entendre que quelques mouvemens intérieurs qui pussent agiter le donjon, vous me verriez toujours à ma place; c'est-à-dire, ne me mêlant de rien que de ce qui m'est personnel, et sur-tout ne trempant dans aucune anonymité, manœuvre infâme dont tout honnête homme est incapable. La manière vague dont je me suis expliqué a pu vous donner quelque inquiétude; mais toute tracasserie m'est si odieuse, toute explication si importune, que j'ai reculé jusqu'au dernier instant à entrer dans des discussions qui pouvaient nuire à quelqu'un. Il fallait la nécessité pour me justifier à mes yeux. Aujourd'hui que mon silence peut vous exposer vous-même, aujourd'hui du moins que je suis compromis par l'inconcevable effronterie d'un intrigant, et que j'ai peut-être perdu, faute de m'expliquer, les bontés de M. Lenoir, je me vois contraint d'entrer dans les détails; et les

voici nettement exposés par écrit, parce qu'on s'explique avec plus de précision, parce que d'ailleurs un homme d'honneur ne refuse jamais de signer ce qu'il avance. La nature des faits que j'allègue est telle, qu'il ne peut pas rester le moindre doute sur leur vérité; car je n'ai pas le don de deviner.

M. Fontelliau a osé me menacer, Monsieur, de me dénoncer comme l'ayant voulu séduire pour obtenir de lui des choses contraires à son devoir, et comme étant son ennemi à raison de son incorruptibilité. Il m'a même dit que vous en étiez instruit. Certes, je ne m'attendais pas à être attaqué par lui pour fait de séduction. Voici, Monsieur, la relation exacte de ce qui s'est passé entre lui et moi depuis que je suis ici: vous jugerez qui de nous deux est le séducteur. Vous ferez de ma lettre l'usage que vous trouverez convenable; mais vous saurez du moins quelles raisons M. Fontelliau peut avoir de m'accuser; ce que valent ses accusations; quelle a été ma conduite et la sienne; quels sont ses principes et les miens. Vous êtes trop honnête et trop juste, sans doute, pour ne pas détruire les impressions qu'auraient pu faire dans l'esprit de M. Lenoir, ses calomnies.

Il y avait plus de deux mois que j'étais ici, Monsieur, et je n'avais jamais dit que bonjour et bonsoir à M. Fontelliau, lorsque j'appris de lui qu'on attendait ma mère au Val d'Osne

dont il est chirurgien. Il me demanda si je n'étais pas fort aise de cet incident. Je répondis que *oui* (je ne m'en cache pas) *surtout s'il voulait m'en donner des nouvelles verbales.* Je n'entrai dans aucun autre détail, la confiance me paraissant trop imprudente dans une prison d'état. Peu de jours après, M. Fontelliau me dit que par des circonstances qu'il ignorait, ma mère n'était point venue au Val d'Osne, et n'y viendrait pas. Alors pour la première fois il me parla de madame de M**; il savait notre histoire, et m'apprit qu'il connaissait l'inspecteur de police qui m'avait conduit ici, et auquel M. Lenoir avait permis de me revoir. Il ajouta toute sorte de protestations d'attachement, et une promesse de faire pour m'obliger tout ce qui ne le compromettrait pas, et ne serait point incompatible avec son devoir. Je l'écoutai avec l'intérêt que devait m'inspirer une telle ouverture dans un moment où j'étais brisé d'inquiétude et de douleur; mais je ne me livrai point. Je le priai seulement de rappeler à M. Br... la promesse qu'il avait faite de venir me voir. Il y consentit. M. B..., comme vous savez, me vit trois fois, dont deux devant vous, et me dit la troisième, en votre présence, que madame de M.... l'avait chargé de m'apprendre qu'elle avait promis à sa mère de ne plus m'écrire. Vous vîtes mon désespoir. Ce n'est pas que je crusse B...: je connais ma-

dame de M..., elle est au-dessus des soupçons et incapable d'une bassesse; et d'ailleurs, B..., touché de mon état, se démentit aussitôt, comme vous devez vous en souvenir; mais je voyais toutes mes ressources épuisées; je n'imaginais aucune manière de savoir des nouvelles d'une femme à laquelle mon existence est liée; qui était dans le moment critique d'une grossesse agitée par les orages les plus cruels, et à la veille d'une première couche. M. Fontelliau vit B... à ma prière, ou me dit qu'il l'avait vu. Il me dit de plus que B... lui avait avoué qu'il vous avait proposé de fermer les yeux sur le passage de nos lettres, et que vous l'aviez refusé. Peut-être fus-je assez injuste pour vous en savoir mauvais gré; ce sentiment était naturel, et je ne m'en défends pas, quoique la réflexion l'ait redressé.

M. Fontelliau avait commencé à me parler des dissentions élevées dans le château, des griefs de M. de la Boissière, du déplacement de la garnison, des efforts de M. de Voyer à cet égard, de vos démêlés avec lui, et enfin des sujets de plainte purement personnels à lui Fontelliau. Je l'avais écouté, et même interrogé. Rien de plus simple assurément que la curiosité d'un prisonnier qui n'a de compagnie que ses murs, et qui a d'ailleurs beaucoup d'intérêt à connaître à fond le préposé du roi, chargé de rendre compte

de sa conduite. Quand M. Fontelliau vit mon cœur ouvert au mécontentement, il tenta davantage, et me parla dans le plus grand détail de votre conduite avec les prisonniers; il me fit craindre que vous ne les desservissiez, et sur-tout m'interrogea sur la nourriture. Je m'en étais toujours loué, comme je le fais encore; quelques jours de négligence, auxquels tous les cuisiniers peuvent être sujets, furent un motif de déclamation de la part de M. Fontelliau, et il m'assura que vous lui aviez défendu de porter les plaintes des prisonniers à cet égard, en lui disant, *que son affaire était la santé, et qu'on vivait avec du pain et de l'eau.* Telles furent ses premières démarches avec moi, et je passe cent traits pareils. Je conviens qu'ils n'embellirent ni ma situation, ni mes idées. Cependant cela ne m'excita à quoi que ce soit contre vous, parce que je ne pouvais, ni ne voulais me plaindre personnellement; parce que d'ailleurs je suis assez peu occupé de tout ce qui est besoin purement physique. Aussi M. Fontelliau toucha-t-il bientôt d'autres cordes qui avaient plus de prise sur moi. Il me réitéra des offres de service; et comme je savais par lui qu'ayant trouvé dans l'étui des rasoirs d'un des conseillers du parlement de Bretagne qui ont été détenus ici, un papier adressé à je ne sais quel maréchal de France, qu'il vous avait remis, disait-il, et dont vous

aviez rendu un compte qui l'avait peu flatté; comme il m'avait dit que désormais il remettrait directement au commissaire du roi ce qui pourrait lui tomber entre les mains, je lui proposai de passer une lettre à M. Lenoir. Vous remarquerez que je n'avais jamais tenté, ni même pensé de l'engager à faire circuler quoi que ce soit dans des mains étrangères. Ce n'est assurément pas que je me le reprochasse si je l'avais fait : rien n'était plus naturel et plus simple que de m'efforcer de sortir de l'horrible perplexité où j'étais avant que M. Lenoir eût daigné m'en tirer; mais enfin, soit sagesse, soit méfiance, soit pressentiment, je n'avais pas entrepris le moins du monde de gagner M. Fontelliau, qui, je le répète, et le jure, m'avait parlé le premier de mes affaires sans aucun préliminaire de ma part.

La lettre que je lui remis pour M. Lenoir contenait, mot pour mot, ce que je lui ai adressé peu de jours après par votre organe : démarche qui me sauva la vie, en obtenant dans la suite de ce généreux magistrat que les lettres de mon amie me passassent. La raison pour laquelle j'écrivais à votre insu, Monsieur, est que je craignais que dans une occasion aussi délicate M. Lenoir ne fût gêné dans l'exercice de sa bienfaisance par un témoin quelconque : or M. Fontelliau n'était pas un témoin, puisqu'il recevait ma lettre cachetée. Il l'accepta avec avidité, et me con-

seilla, me pria même, d'exposer nettement dans ce papier, qui serait remis en mains propres, *ma manière d'être*, et d'y insérer mes plaintes. Je lui répondis ces propres mots: « Des rigueurs ne sont pas des mauvais traitemens; après tout, M. de Rougemont a fait « strictement son devoir en refusant de me « laisser glisser des lettres. Si j'ai jamais à me « plaindre de lui, ce sera devant lui que je parlerai, ou par lui que j'écrirai au commissaire du Roi. Toute plainte secrète est une « délation infâme: d'ailleurs je nuirais à nous « deux (je parlais à M. Fontelliau); à vous, « en paraissant savoir des choses que vous n'avez pas dû me dire; à moi, en me mêlant « de ce qui ne me regarde pas. » J'écrivis ma lettre; M. Fontelliau la prit, et quatre jours après il me la rapporta en me disant qu'il ne pouvait s'en charger.

Peu de temps après (et voici apparemment mon grand crime dans l'esprit de M. Fontelliau) il me dit que la compagnie que vous aviez fait renvoyer du château allait être rétablie; qu'il y aurait un major ici, lequel serait M. de la Boissière; qu'au reste si j'avais des plaintes à porter, et que je ne voulusse pas paraître, un homme plus accrédité s'en chargerait. Cet homme était probablement M. de Voyer. Je dois ajouter cependant que M. Fontelliau m'a déclaré plusieurs fois qu'il n'avait pas voulu livrer à M. de Voyer sa signature contre vous.

Ce gouverneur, dit-il, l'envoya chercher, le sollicita de former sa plainte, ce que M. Fontelliau refusa de faire sous toute autre forme que celle de procès-verbal, à la tête duquel seraient les interrogations de M. de Voyer. A quoi celui-ci ne voulut pas entendre, disant qu'il lui fallait des *aveux* et non des *délations*. Mon refus net et simple de me *barbouiller* (ce fut mon mot) dans ce qui ne me regardait pas fut ma réponse, et j'ajoutai à M. Fontelliau qu'il *jouait le rôle du pot de terre contre le pot de fer*.

Dans ces circonstances, M. Fontelliau reçut une lettre de madame de Monnier, à peu près semblable à celle qu'elle vous a écrite depuis, et où elle donnait la même adresse de Pavie pour envoyer la réponse. M. Fontelliau me la montra et la brûla sur le champ. Vous êtes étonné sans doute que je fasse cet aveu; mais vous verrez bientôt que j'en ai de trop justes raisons. Ma pauvre amie était dans les transes du désespoir. Vous jugez bien, Monsieur, que je le partageai. Elle demandait à M. Fontelliau de lui donner des nouvelles de ma santé, et de me laisser seulement signer mon nom pour lui certifier mon existence. M. Fontelliau ne voulut pas écrire, et préféra que je lui confiasse un billet. Je ne sais, Monsieur, s'il l'a remis à vous ou à M. Lenoir; mais en ce cas, vous y avez lu à peu près ces mots : *J'existe, ainsi je t'adore; écris-moi aussitôt après*

tes couches. Efforce-toi d'obtenir de M. Lenoir une correspondance ouverte. Brûle sur le champ. Je meurs sur tes lèvres. Gabriel. Ce billet partit ; au moins il sortit du donjon, et M. Fontelliau me jura qu'il était remis. J'étais pénétré de reconnaissance, et c'était, comme vous allez voir, à bon marché. En attendant on exigeait pour prix de ma gratitude de certifier *au besoin* tout plein de choses relatives à vous, Monsieur, que j'ignorais et que j'ignore. Je refusai obstinément, et voilà comme je suis un fin *séducteur*. Cependant vous me desserviez, disait-on : vous étiez continuellement avec mon père ; j'étais un mauvais sujet à votre avis ; ou du moins il fallait entendre les deux partis, et ne pas se laisser prévenir par du babil. Le Roi avait voulu me ravoir jusqu'en Hollande ; mon sort était décidé ; on me faisait grace de la tête. J'avoue que tout cela m'indignait ; mais je dis constamment à M. Fontelliau, et je croyais le lui devoir par gratitude, qu'il se jouait à plus fort que lui en vous attaquant ; et qu'on lui donnerait toujours tort vis-à-vis de vous, ne fût-ce que pour l'intérêt de la subordination.

Environ un mois après, vous me montrâtes la lettre que madame de M... vous écrivit ; et, quoiqu'il me fût évident que M. Lenoir avait permis cette communication, cependant, toujours était-il clair que vous la lui aviez montrée, que ce ne pouvait être pour me nuire ;

qu'ainsi en cela vous m'aviez servi au lieu de me desservir. Mais ce qui me donna le plus à penser, c'est qu'il était démontré par la lettre de mon amie, qu'elle n'avait point reçu mon billet. M. Fontelliau me trompait-il? Il y avait à cela au moins bien de la duplicité, et elle pouvait m'être funeste. Pour m'éclaircir du fait, j'interrogeai M. Fontelliau, sans l'instruire du nouvel incident. Il s'offensa de mes soupçons; il me répéta, et me jura sur son honneur, que mon billet était donné. Alors je le confondis; il pâlit, balbutia, et avoua que croyant Pavie un garçon marchand de vin, il n'avait osé s'y fier. Je vis clairement (et je crois que cela est incontestable) 1°. qu'il ne s'était intéressé à ma cause, qu'autant qu'il avait cru m'intéresser à la sienne, et espéré de me faire servir à ses vengeances; 2°. qu'il avait voulu se faire valoir à la police à mes dépens. De ce moment je le jugeai; je me renfermai, et me promis de me taire, quoique mon intérêt fût évidemment de parler. Depuis ce temps il m'a offert de donner un billet de la main à la main à Pavie; mais sur ces entrefaites il me vint des lettres de ma Sophie par M. Lenoir, et je me serais amèrement reproché de tromper mon bienfaiteur en me servant d'une voie détournée. Je remerciai donc M. Fontelliau, en lui faisant sentir, à la vérité, qu'il était indigne de ma confiance, et je lui déclarai une fois pour

toutes, que je ne voulais plus entendre parler des affaires du château, qu'il se perdrait, et que je ne voulais ni ne pouvais me compromettre en fou et malhonnête homme. Alors toute relation a fini entre nous; il m'a battu très-froid, et m'a traité même assez lestement. Cependant, il y a environ un mois, qu'il me dit *de ne pas manquer de lui parler au moment où je sortirais d'ici, et que cela m'était important.* J'avoue que dans la terrible inquiétude où je suis depuis quatre-vingt-dix ou cent jours sur le compte de mon amie, ce mot me remua jusqu'au fond de l'ame. Je l'ai conjuré de me dire si elle lui avait écrit, et lui ai montré combien une demi-confidence dans ma prison était cruelle, puisqu'elle ne servait qu'à multiplier mes maux et mes soupçons; jamais je n'ai pu tirer davantage de lui, et cette finasserie, folle ou perverse, ne m'a pas peu tourmenté.

Vous savez le sujet de la discussion que nous eûmes dernièrement, M. Fontellian et moi. Il était dans son tort, puisqu'assurément le Roi n'entend pas que ses pratiques du dehors l'empêchent de courir aux besoins des prisonniers, et que d'ailleurs il était venu dans mon voisinage ce jour-là même. Je me plaignis de sa négligence d'autant plus vivement que je souffrais beaucoup. Il me répondit insolemment; il est vrai qu'il avait bu, ce qui, comme vous devez le savoir, lui

arrive fréquemment, et n'est pas du tout plaisant, sur-tout lorsqu'on ne peut dormir qu'avec des narcotiques. Il me déclara que *je lui en voulais, parce qu'il avait refusé de me rendre service, et qu'il en rendrait compte.* Je lui répondis froidement. *Je vous en défie.* Il repartit : *Ah ! pardieu, c'est fait.* Je répliquai : *Nous verrons.* Je n'ai pas voulu parler le premier, parce que cela ne convenait ni à mes principes, ni aux circonstances; mais ayant su il y a quelques jours, par lui-même, par mon porte-clefs, et ensuite par vous, *qu'il s'était plaint de mes manières au sujet du mémoire des médicamens qui m'ont été fournis ;* ayant vu ou cru voir de la froideur en vous, quelque poli que vous soyiez toujours ; ne pouvant expliquer les délais de la lettre de mon amie, que par sa mort ou le mécontentement de M. Lenoir, (car sa translation ne pourrait pas susciter de si longs obstacles); croyant enfin devoir une explication de ma conduite (sur laquelle je ne veux en aucun temps laisser rien de louche) et une provocation formelle à qui que ce soit de l'inculper; je vous adresse ceci, Monsieur, qui restera comme un monument de mes réclamations et de ma véracité. Si cela peut nuire à M. Fontelliau, j'en suis fâché ; mais je m'aime mieux que lui, et il m'a dispensé de le ménager : il m'a menacé, il m'a attaqué ; je me justifie.

Je m'abstiens de toute réflexion, Monsieur; mais je vous répète que n'ayant rien à me reprocher vis-à-vis de vous, que m'étant toujours conduit ici avec la plus grande régularité, j'ai lieu d'attendre de votre probité, d'après la netteté de ma conduite et de la démarche que je fais, que si vous prévoyez qu'on m'ait desservi auprès de monsieur le Lieutenant de Police, que je regarde comme mon unique bienfaiteur et ma seule ressource, ou que vous-même, trompé par de faux rapports, vous m'ayiez nui dans son esprit, vous voudrez bien lire à ce magistrat ma justification que j'ai cru devoir vous adresser directement, tant elle vous est personnelle. M'ôter les bontés de M. Lenoir, me priver des lettres de madame de M.., c'est m'ôter la vie.

J'ai l'honneur d'être avec des sentimens respectueux, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

J'espère que si M. Fontelliau se défendait à mes dépens, ses inculpations me seraient communiquées. Vous êtes trop sage, Monsieur, et trop attaché à M. Lenoir pour ne pas penser que cette lettre faisant foi des bontés qu'il a eues pour moi à l'égard de mon amie, elle ne doit être montrée qu'à lui ou de son aveu. J'ai dû être sans inquiétude à cet égard, puisque vous êtes l'organe nécessaire de ce que j'écris journellement à ce magistrat.

A SOPHIE.

Nous lui devons donc deux fois la vie! Ah! oui, j'en jure l'autre moitié de moi-même, la mort nous eût été cent fois plus douce qu'un plus long silence, et la perte de tout espoir; et cet homme dont la bonté céleste nous soutient au milieu de la plus cruelle infortune, ferait moins pour nous s'il arrachait nos tristes jours au glaive d'un ennemi... O ma Sophie! je pleure; mais je respire. Sophie! tu vis, tu m'aimes! Ah! je ne t'ai pas soupçonnée un instant : périsse l'univers, périsse Gabriel avant qu'il te soupçonne! mais mon imagination déchaînée errait dans l'immensité tortueuse des possibles : tous les malheurs, tous, même le dernier, s'offraient à moi.... *Tu pleurais*, Sophie!.... et moi je ne pleurais plus; et ma douleur touchait au délire.... *Quatre-vingt jours!*.... O la bien aimée de mon cœur! eh! les nuits, tu ne les comptes donc pas?.... Ces nuits, ces nuits solitaires; ces nuits qui paraissent si longues à la douleur qui veille, ces nuits qu'empoisonnent encore tant de souvenirs délicieux et cruels!... Ah! Sophie, c'est le quart d'une année qui nous a été ravi. Et qui sait?.... qui sait?.... Mais non: la voilà ta lettre; je la tiens, je la touche, la savoure : oui, mes sens et mon ame sont

dans mes yeux et sur mes lèvres; et ton amour empreint sur ce papier qu'il anime, oppresse mon cœur et l'inonde de volupté. — Ah! tu le dis si bien dans ton langage magique: *Une lettre sèche bien des larmes; et si elle en fait couler, elles sont de tendresse....* Mais que tu as dû souffrir, si tu as cru un instant, un seul instant, *que cette consolation nous fût à jamais refusée!.... A jamais!....* as-tu bien pesé ces horribles mots? — Ah! Sophie, j'ai craint pour ta vie, et j'étais moins malheureux que toi peut-être, car on sait bien qu'on ne survivra pas à ce qu'on aime; et il ne faut plus que s'assurer de sa perte : mais ne serait-ce pas lui survivre que d'en être *pour jamais* séparé? Loin, loin de Gabriel cet affreux présage! Non, non, ma Sophie-Gabriel, je ne puis le croire; car si elle respire par-tout, cette mélancolie qui alimente les ames sensibles, elle ne contient aucun de ces traits terribles qui décèlent le désespoir impuissant : elle est douce et touchante comme toi..... Hélas! et moi aussi, *il faut que je la rende;* je ne puis pas même la brûler et en avaler les cendres; mais je l'ai lue cent fois, je l'ai respirée, je l'ai pompée : elle est gravée dans mon cœur en traits de feu, de feu inextinguible, immortel comme mon amour. — Oui, oui, elle ressemble mon enfant que je baise cent fois dans un jour, sans

déranger sa gravité qui m'impatiente. C'est de bonne-foi, ma Sophie, que je lui parle, que je l'interroge, que je me plains de ce qu'elle ne me répond pas : cette illusion se prolonge des heures entières : à la fin je souris de mon erreur, et j'y retombe le moment d'après. Absorbé dans une méditation profonde, une distraction me réveille. Eh ! qui me la donnerait, si ce n'est toi ?... Une distraction ? peut-on appeler ainsi une pensée habituelle ? Je vole à ta fille, je la couvre de baisers et de larmes.... Tel, tel, au tems de son bonheur, tu voyais Gabriel accablé de travail, harassé d'application, se lever de cette table sur laquelle il était courbé des journées entières;... il s'élançait, il volait dans tes bras... Un soupir, un regard, *un bacio ;* et ses forces, et sa patience, et son courage renaissaient, et le sentiment de son bonheur étendu sur tout son être, se prolongeait encore sur tout ce qui l'entourait : il enchainait les inquiétudes, il charmait la triste prévoyance ; il jonchait des roses de l'amour les épines de la vie, et parvenait à les émousser. Hélas ! hélas !.... parlons de cet enfant : oui, encore une fois, elle me ressemble ; et je ne sais pas trop pourquoi tu en es si fière. Si, si pourtant, je le sais. J'ai entendu une femme s'écrier, en voyant Le Kain dans Tancrède : *Comme il est beau !* Or, personne au monde n'est plus laid que Le Kain. J'ai toujours eu bonne opinion depuis

de cette femme. Ce n'est pas une ame commune que celle qui trouve que la véritable beauté d'un homme est sa sensibilité ; car il faut pour cela connaître l'amour et son prix. Je conçois donc que tu m'as trouvé souvent *beau ;* que je suis même à tes yeux le plus beau des hommes ; car je suis l'un de ceux qui sait le mieux aimer. Admire donc ma *beauté*, chère fanfan, et laisse rire ceux qui s'en moqueront. Mais pourquoi calomnies-tu les sourcils de ma fille ? Pour peu que leur nuance soit foncée, ils seront très-noirs, et ses cheveux le sont prodigieusement pour son âge ; et moi je dis qu'elle est jolie, en tout jolie. Ah ! Sophie ! elle est bien plus que jolie ; elle est ta fille, et ton ame respire déja dans ses beaux yeux. — Il semble que tu as *quelque idée confuse* que je possède l'art des consolations. Ma belle dame, ne vous mêlez point des affaires de *Sophie l'aînée ;* elle ne vous a pas porté ses plaintes assurément, et n'a que faire de vos recommandations.... Hélas ! de mon triste et solitaire ménage, elle est la seule qui s'accommode de ton absence.... J'avoue que je n'entends rien au bonheur de *l'inséparable*. Il me paraît inconcevable, et je ne saurais l'accorder avec ce terrible silence de quatre-vingt jours. Au reste, je m'en fie bien à toi pour avoir fait tout ce que tu auras pu, en faveur de ce borgne mal guéri. Mais du blaffard, pourquoi n'en parles-tu pas? — *Quand*

tu auras ta fille avec toi.... O trop décevant espoir !.... O ma Sophie, ménage ton ami; tu sais que son imagination dépasse toujours le but. Hélas ! il n'a pas encore appris à se méfier même de son étoile.... Ma Sophie-Gabriel, aime-la ma fille : ah ! sans doute elle en sera digne. Mon sang coule dans ses veines; juge si elle saura t'aimer. Tu me parais tranquille sur son compte, et certes ce ne peut être qu'à bon droit, car une mère telle que toi s'allarme trop aisément. Sa première dentition est venue à propos à la chute des chaleurs. Puissent les grosses dents qui sont bien plus inquiétantes, percer aussi heureusement! Mais sur-tout qu'on ne néglige pas l'attention que j'ai prescrite. Il est des cas, et même assez fréquens, où il n'y a que ce moyen de sauver la vie, et tout au moins les plus terribles convulsions, les plus effrayans symptômes. Qu'on la sèvre le plus tard qu'il se pourra : du bon lait est un souverain remède pour toutes les maladies des enfans; le teton de leur nourrice les aide à supporter tous leurs maux : du gruau, des légumes, des œufs, et jamais, jamais, sous aucun prétexte, ni viande, ni vin, ni sucrerie, ni pâtisserie, etc. — Non, il faut que je l'avoue; je ne crois pas que dans les annales entières de la déraison, on trouve une héroïne à te comparer. Ainsi donc, ô très-puissante raisonneuse! *vous avez cru qu'il fallait un corps à votre*

fille, âgée de cinq mois, de peur qu'en se renversant elle ne se cassât les reins.... Et ce corps est sans doute de fer, ou de bronze, ou de platine; car j'avoue que le moyen par lequel un corps de baleine ou de corde sauverait les reins d'un enfant qui tomberait des bras de sa nourrice, passe ma courte intelligence. J'aurais cru aussi tout bonnement que l'enfant trop faible pour se soutenir tendrait plutôt à tomber sur l'épaule de sa nourrice qu'à se renverser, ce qui suppose un élan vigoureux; j'aurais cru sur-tout qu'un enfant ne pouvait se remuer qu'en raison de sa force; qu'il était faible en proportion de sa lourdeur, et qu'ainsi il n'avait aucunement le pouvoir de s'estropier de lui-même, pourvu qu'on l'éloignât des lieux dangereux, et qu'il pouvait si peu se donner un tour de reins, que si dans les premiers mois on l'étendait sur le dos, il mourrait dans cette situation, sans pouvoir s'en tirer..... Mais non, vous changez toutes mes idées, ô incomparable philosophe! et je ne vous demande plus que de m'expliquer comment on parvient à élever un seul nègre: car vous savez, ô savante observatrice! que pour téter ils embrassent les hanches de leur mère avec leurs genoux et leurs pieds, et s'y soutiennent sans le secours des bras de cette mère qui travaille. Vous avez lu cela dans M. de Buffon et dans cent autres ouvrages, vous qui me rédigiez l'édi-

tion de Hollande de l'*Histoire des Voyages* et je ne crois pas que vous ayiez vu qu'on mît des corps et des maillots à ces enfans de la nature ; et ils ont l'insolence, en dépit de vos principes, de se traîner dès le second mois ; à quatre pattes, il est vrai, mais qu'importe? Ils n'en déraisonnent pas plus que toi pour cela par la suite : et tous ceux qui devraient brouter ne broutent pas, ô ma gourmande Sophie ! Haute et puissante raisonneuse, explique-moi, je te prie, ce phénomène : dis-moi si tous les nègres ont les reins cassés ; car je suis convaincu, d'après tes infaillibles principes, que cela doit être ainsi : dis-moi pourquoi nos enfans emmaillotés ont le privilége à-peu-près exclusif d'être bossus, boiteux, cagneux, noués, contrefaits, rachitiques, etc ; dis-moi pourquoi sur dix mille de nos femmes si bien emboîtées dans leurs corps, il n'y en a pas dix à la taille desquelles le tailleur ne raccommode quelque chose ; dis-moi pourquoi cette belle invention des corps a si bien redressé la nature, que vos busques, mesdames, compriment les seules de vos côtes, que cette bête de nature ait rendues mobiles, et relâche celles qu'elle a rendues fixes ; ce qui, joint à la vie sage et chaste de tant de vous autres, rend si fréquens les maux de poitrine, etc. etc. J'attends une belle et profonde dissertation sur tous ces points, le tout *pour l'instruction de l'univers*... J'aurais assez

de choses à dire sur la gourme de notre enfant ; mais je n'ose joûter contre *ton érudition et ta dialectique*, et je défends seulement comme ma vie, qu'on lui fasse aucun remède d'aucune espèce pour cela, à moins qu'une disparition subite de cette sorte d'évacuation salutaire n'exigeât quelque purgatif très-doux. Sur le tout, de la propreté ; c'est la vie des enfans. Qu'il me soit permis aussi de vous dire en toute humilité, que si vous ne voulez pas que ma fille se casse la tête, il ne lui faut point, absolument point de lisière..... Comment donc faire?.... . Comment, grande et grosse bête? La laisser se traîner accroupie ; c'est-à-dire, laisser faire la nature, qui, sur ma foi, en sait plus que nous. Autrement nous la forçons, et elle ne peut remédier que très-imparfaitement à nos sottises. Nous voulons donner un aplomb prématuré à nos enfans avant qu'ils puissent le garder : ils tombent par l'autre extrémité, c'est-à-dire, sur leur tête, et s'estropient, ou se tuent quelquefois. Au lieu de cela, d'eux-mêmes ils trépignent en cerceau, et commencent comme les culs-de-jatte ; ils tombent : oh! oui, et très-souvent, et il faut en rire, et sur-tout ne jamais se dépêcher de les relever ; mais ils tombent sur leur derrière, parce que leur position les y nécessite, et dix mille de ces chûtes ne sont pas aussi dangereuses qu'une de l'autre espèce..... Mais

on ne fera pas ce que je dirai. Eh bien ! tais-toi, et ne radote pas avant l'âge.... Ah! Sophie, j'avais si bien compté élever moi-même mes enfans !....

Madame Sophie, tu as sur le cœur le déni que je te fais du bon sens (car, pour à ta science, je lui ai rendu hommage, et tu me calomnies quant tu oses dire que je m'en moque); mais, ma Sophie, il ne faut pour te consoler de cette légère privation, que te faire ma profession de foi au sujet de cette idole des sots, qu'on appelle *bon sens*. Tu as entendu M. Diaforus dire au théâtre : *Je jugeai par la pesanteur d'imagination de mon fils qu'il aurait un bon jugement à venir*, et tu as ri. M. Diaforus dit un mot très-profond sous le masque du ridicule. Ma bonne amie, le bon sens n'est précisément que l'absence de toute passion, ou l'absolue nullité. Si cette privation entière de toute sensibilité procure quelques avantages personnels, il n'en est pas moins vrai qu'elle fait et fera à jamais des hommes autant de fardeaux à-peu-près inutiles à la société, et tout au plus bons à croupir dans la fange de la servitude. Sois bien sûre, mon adorable fanfan, quand tu entendras dire que le bon sens vaut mieux que l'esprit et que le génie, que l'homme qui parle ainsi est un sot, ou un envieux plein d'orgueil, qui insinue modestement qu'il a au fond plus d'esprit que les hommes les plus illustres de tous les siècles.

Ce ne sont pas là des hypothèses bizarres ou des exagérations plaisantes; ce sont des vérités démontrables à la rigueur, comme je me charge de le faire en tems et lieu. Souviens-toi bien, ma Sophie-Gabriel, qu'il n'y a que les mauvaises têtes de bonnes : tu as été en passe de l'apprendre, et si tu ne le sais pas encore, j'ai peur que ce ne soit que par modestie. Je sais bien que tout le monde ne conviendra pas de cela; mais crois-tu qu'il y ait beaucoup de gens en état de l'entendre? Crois-tu que les hommes capables de démêler le génie dans les écarts des passions, qui ne sont que son explosion, soient très-communs? La médiocrité hait tout ce qui n'est pas médiocre, ou ne le comprend pas, ou s'en effraye. Je disais un jour au frère d'une certaine Sophie, de ta connaissance : *Votre sœur emploie la moitié de son esprit pour escamoter l'autre.* Il m'envisagea avec de gros yeux bien stupides, et regarda le fait et l'éloge comme également ridicules. J'en demande pardon à ce frère; mais, fût-il vingt siècles l'un des *sénateurs* de ce royaume, il sera vingt siècles un sot. On exigeait de cette même femme une lâcheté indicible; et pour l'y engager plus facilement on la maltraitait (car les gens de *bon sens* ne se piquent pas de beaucoup d'esprit). La proposition l'indignait, et les procédés l'irritaient; il n'en fallait pas tant pour la roidir. *Quelle opiniâtreté!* disait-on; *en vérité elle est folle*;

folle : c'est opiniâtreté, et ce n'est que cela.... Et! comment veux-tu que pensent, que sentent autrement des êtres qui ne connaissent d'autre honnêteté que celle qu'il faut pour n'être pas pendu ; de vertus que celles qui aident à faire fortune ; ce qui veut dire en leur langage, gagner de bons contrats, de bons douaires, du bon argent, du cher argent ; et qui n'appellent vices que ce qui y nuit ; qui ne connaissent de sentimens que ceux relatifs ou subordonnés à cette lâche cupidité? Il faut bien qu'ils prennent pour *fous* ceux qui ont une ame forte; voilà comme certains parens jugent. D'autres (des pères, par exemple) se croyant suivis de trop près par leurs enfans, et craignant qu'ils ne disent bientôt d'aussi bonnes choses qu'eux, mais non pas en mauvais gaulois comme eux, frémissent de jalousie, et ne voient dans le foyer ardent qui produit les talens de leur fils, qu'un présage d'incendie, qu'un motif de crainte et de proscription. Si par malheur le fils démêle les véritables causes de cette terreur hypocrite ; s'il a l'imprudence de dire au père enveloppé dans les ténèbres sublimes de la prévoyance, de l'autorité, de la dignité paternelles : *Mais, mon père, pourquoi me garrottez-vous? n'eussiez-vous que de l'amour-propre, mes succès seraient encore les vôtres :* le fils est perdu ; car on ne pardonne point à qui nous a deviné, quand on se sent coupable. Mais si ce fils eût été

une bien lourde ganache, bien capable de tout croire sur parole, bien lâche adulateur d'une courtisanne séduisante et accréditée ; bien porté à regarder l'obéissance passive, la foi implicite comme le premier devoir, la plus sainte vertu ; bien et uniquement jaloux de diriger des fermes selon la *grande et petite culture*, de calculer le *produit net* d'un *moulin économique*, et de passer sa vie avec les êtres à longues oreilles qui l'habitent ; ah ! que ce fils eût été adoré ! La preuve est au bout. Entre chez ces pères-là : si dans toute leur famille il y a une bête, tu la trouveras installée dans le fauteuil académique, et maîtresse de la maison. D'autres parens oublient de la meilleure foi du monde ce qu'ils ont été, ce qu'ils ont pensé, ce qu'ils ont senti, et perdent le sentiment avec la mémoire ; car tout dans l'homme est mémoire. Ceux-ci sont injustes, sans le savoir. Le cardinal de Ber. portait le chevalier de M. au ministère. Le préliminaire essentiel était de le raccommoder avec la marquise de Pomp... Le chevalier, l'un des plus beaux et des plus spirituels hommes de son tems, est introduit à la toilette ; il cause long-tems ; il brille de tous ses talens naturels et acquis ; en un mot, il est *charmant* ; et tu sens bien que d'un homme *charmant* à un *homme d'état*, il n'y a, en certaines circonstances, qu'un pas. Dans un de ces momens d'engouement qui mènent par sauts et par bonds ton respectable sexe, madame de Pomp... dit au chevalier :

Quel dommage que tous ces M. soient si mauvaises têtes ! Le chevalier de M. reprend à l'instant toute l'âpreté d'un marin, et répond ces mots remarquables : Madame, *il est vrai que c'est le titre de légitimité dans cette maison ; mais les bonnes et froides têtes ont fait tant de sottises et perdu tant d'états, qu'il ne serait peut-être pas fort imprudent d'essayer des mauvaises. Assurément, du moins elles ne feraient pas pis.* Tu n'as que faire du reste de l'histoire que tu sais ; mais vas demander à ce chevalier, homme d'ailleurs plein d'honneur, de vertu, et même d'équité, autant qu'elle peut se concilier avec la faiblesse que lui ont peut-être donnée les années, et sa soumission absolue au despotisme fraternel ; vas lui demander, dis-je, ce que c'est qu'un certain sien neveu : il te dira : *Ah ! madame, quelle tête, et quel dommage !*.. Que veux-tu, ma bonne? les hommes sont ainsi faits ; ils n'admettent point l'existence des sentimens qu'ils n'éprouvent plus. Ils font tous comme ce général qui, trouvant de jeunes officiers avec des filles, leur dit : *Eh ! messieurs, est-ce là l'exemple que je vous donne?* Il avait quatre-vingts ans. Somme tout, il n'y a que les hommes fortement passionnés, capables d'aller au grand ; il n'y a qu'eux capables de mériter la reconnaissance publique ; il n'y a qu'eux, par conséquent, qui aient un vrai droit à l'estime ; et le *bon sens* si

vanté n'a jamais été utile, tout au plus, qu'à celui qui le possède. Il n'est pas plus compatible avec l'extrême sensibilité, que l'eau avec le feu ; de sorte que si tu veux m'aimer, Madame, il faut consentir à n'avoir pas l'ombre du sens commun : choisis, et ne sois pas fière.

O Amie de mon cœur ! il y a une grande partie de ta lettre (et c'est la plus touchante) à laquelle je ne répondrai pas, puisque tu me le défends ; cependant j'aurais bien des choses à dire ; mais j'espère que ces tristes discussions sont inutiles ; car je ne veux point du tout mourir avant l'âge.... Sophie ! toute énergique, toute déchirante qu'est la peinture de ce que tu as souffert, tu ne perdras rien à laisser le cœur de ton Gabriel le deviner. Hélas ! que nous reste-t-il de tant de bonheur ? Nous ne pouvons pas même nous communiquer nos peines. Jamais, dans les plus terribles secousses, nous n'avons éprouvé cette privation mortelle, heureusement tempérée par notre bienfaiteur, mais qui est peut-être le plus violent état de l'affliction.... O Amie ! tu te plains de mes réflexions lugubres ; mais, dis-moi, que dois-je sentir et penser quand je jette les yeux sur cette trop longue suite d'années qui se sont écoulées pour moi, quoiqu'à peine arrivé à l'âge viril ? Dans quelque partie de ce tems, centuplé par les malheurs, que je jette mes regards, j'y aperçois l'infortune, les contrariétés, l'injustice, les calomnies, la douleur. A peine y puis-je compter une

année de vrais plaisirs, et ces rapides instans sont suivis d'innombrables maux. Je me suis vu enlever le trésor de mon cœur, l'unique objet de mon amour (je dirais de mon attachement, si ma mère, ma fille et M. Lenoir n'existaient pas) l'unique objet de mon amour, de mon estime, de mon idolatrie. J'ai fait le malheur de ce que j'aime, ou du moins je l'ai causé. Toutes les traverses de ma vie, trop fidèle présage, hélas! de celles dont j'étais menacé, ont été oubliées dans les bras de l'amour; mais au moment où ce consolateur m'a manqué, toutes mes plaies se sont r'ouvertes. Et n'était-ce pas assez de mes nouvelles blessures pour souffrir d'intolérables douleurs! Ah! oui, ce sont même les seules qu'il soit impossible de dévorer. Jamais dans ces maux qui n'intéressaient pas mon amour, je ne manquai ni de fermeté, ni de courage; il a cruellement irrité mes ennemis, lâches calomniateurs qui, ne pouvant atteindre à la hauteur de mon ame, se sont efforcés de l'avilir! Mais ces dernières infortunes, qu'il t'a fallu partager, m'ont totalement épuisé, ô mon Amie! et sans les consolations que nous procure celui que ne je puis plus nommer sans que mes yeux se mouillent de larmes, je serais imbécille ou mort. Et comment cela ne serait-il pas arrivé? Souffrir, perdre, être agité continuellement et avec la plus extrême violence, se voir privé de la joie, et

du repos, et de la vie de l'ame, et des nouvelles de celle à qui son existence est liée, est-ce un état supportable ? Que ce soit le crime de la fortune ou le mien, en porté-je, en portes-tu moins la peine ? O mon Amie ! dois-tu t'étonner que ton Gabriel, que l'infortuné qui t'a perdue, n'ait que des pensées sombres et des sentimens douloureux ; qu'il ait long-tems desiré la mort comme le seul remède à ses maux ? Ah ! Sophie, c'est un vrai miracle de l'amour que je retrouve encore quelques étincelles de gaieté en t'écrivant : le seul contrepoison de ce chagrin destructeur qui s'est emparé de moi au moment où j'ai su qu'il fallait te quitter, c'est le bonheur, c'est la certitude d'être aimé. Oui, Sophie, oui, mon tout : abandonné de la fortune, persécuté par le sort, séparé de ce que j'adore, cette seule pensée que j'ai fait naître une passion sincère, est une source de consolations et de volupté. Et quel autre que moi en a inspiré une si tendre et si généreuse ? C'est une jouissance que les richesses et la naissance, et l'esprit, et l'ambition exaucée, et toute autre passion, et toutes les voluptés ensemble ne donneront jamais. Ce plaisir du cœur est vraiment unique, parce qu'il a sa cause dans lui-même. Celui qui n'a point été aimé de ce qu'il a aimé, n'a pas connu le bonheur. Toute autre affection de l'ame peut être intéressée. On me sert pour soi ; on me

flatte par artifice ; on se dit mon ami, parce qu'on espère que je vaudrai plus que je ne coûterai : mais l'amour n'est accordé qu'à moi ; on ne peut ni le contrefaire, ni le feindre. Ce sentiment si flatteur, si saint, si chaste et si pur, est inimitable pour les yeux intéressés, pour le cœur qui l'éprouve. On peut tromper un amant vulgaire ; mais on ne trompera jamais un tendre amant. Cependant, ma bien-aimée, ce n'est qu'auprès de son amante ou dans ses lettres qu'on peut acquérir la certitude d'être toujours aimé. Hélas ! tu sais quelles inquiétudes je nourrissais même auprès de toi, et tu me les as pardonnées. Un regard, un mot, un de ces mots qui vont au cœur, un baiser qui l'enivre, m'avaient bientôt rassuré ; mais, excessivement délicat et craintif, j'avais besoin de l'être. Tes lettres entretenaient ma sécurité et toutes les consolations dont elle était la source. On me déroba mon égide ; et comme si ce n'eût point été assez de t'avoir perdue, de te savoir dans une odieuse captivité, de te voir dans un affreux lointain, de m'élancer vers toi sans cesse par mes desirs, et de me consumer dans la douleur de n'en pouvoir approcher, je vis rompre encore la faible communication qui restait entre nous ; il fallut à tant d'agitations, à tant de chagrins amers, mêler les poisons de la jalousie, et sentir multiplier ses maux, au moment où

la seule chose qui pût en alléger le fardeau m'était enlevée.... Mais de quoi, de qui, me diras-tu, pouvais-tu être jaloux, ô mon Gabriel?... De qui ? Ah ! de personne sans doute. Quelle idée aurais-je de toi, si je pouvais être jaloux d'un objet déterminé, quand tu serais aussi libre que tu l'es probablement peu?.... Mais si j'allais perdre ton cœur, si ta constance allait se lasser !... Ah ! Sophie ! Sophie ! veille sur mon bien, veille sur le seul bien de ton Gabriel.... Eh ! pourrais-tu jamais te passer de son amour, sensible Sophie?... Insensée, ne vas pas croire que tu sois jamais aimée comme tu l'es par lui ! Tu ne retrouveras ni ces ardeurs, ni ces transports, ni ces délicatesses, ni tous ces inexprimables sentimens qui firent ta félicité. Un cœur accoutumé à un tel amour n'entendra pas le langage d'un autre cœur, et ne s'en fera point entendre ; ou plutôt l'ame souillée par une horrible perfidie ne pourra plus ni produire, ni recevoir, ni savourer la volupté.... Mais loin de nous d'odieuses suppositions qui t'outragent ! O mon amante, un moment de réflexion dissipe ce nuage sombre qui m'enveloppe, hélas ! trop souvent. J'ai pensé y retomber pour jamais dans ce cruel état où l'on n'est sûr de rien ; où, las d'être malheureux et de l'être sans ménagement, sans compensation, et presque sans espoir, on invoque la mort. N'as-tu pas éprouvé quel-

quefois que le tems qui précède une catastrophe que l'on prévoit, ou dont on est sûr, paraît horriblement long ? Est-ce donc qu'on la desire ? Non, sans doute ; mais c'est que le sentiment de l'attente est pire que le mal, quel qu'il soit. Ce mal une fois arrivé, on le connaît : il est ou plus grand ou plus petit qu'on ne s'y attendait ; on le supporte, ou l'on y succombe. Mais le poids, l'horrible poids de l'incertitude qui grossit tout, qui multiplie les possibles, qui donne des réalités pour des chimères, ou des chimères pour des réalités ; ce poids écrasant n'est comparable à rien. Eh bien, nous en voilà délivrés ; espérons, puisque notre génie tutélaire est si prévoyant, et si puissant et si sensible. Graces, graces lui soient rendues, et toute confiance accordée. Hélas ! quand je pense à ses bienfaits, je desire qu'il soit vrai qu'il est plus doux encore, pour des ames telles que la sienne, de faire du bien que d'en recevoir.

Chère enfant ! ta tête a emprunté de la mienne le défaut d'aller trop vîte. Ma santé n'est pas bonne ; ma situation est trop violente, sur-tout pour mon âge et mon tempérament physique et moral, pour que je n'en souffre pas ; l'ame use son enveloppe : j'avoue donc que ma santé n'est ni ne peut être bonne ; mais elle est loin d'un entier dépérissement. Depuis ma dernière lettre, je n'ai point souffert de coliques néfrétiques ; et en général,

à deux ou trois accès de fièvre près, presque éphémères, je n'ai pas eu de secousses. Ce qui s'altère cruellement en moi, c'est la vue, sur laquelle tu me complimentes fort mal à propos. Certes, il est dur d'être forcé, mais absolument forcé de prendre des lunettes avant vingt-neuf ans; mais il est plus dur encore de ne voir dans des lunettes, qu'à travers un torrent de points noirs, avant-coureurs prochains et presque infaillibles de la cécité. Je l'avoue, je n'envisage pas tranquillement la perte de la vue. Hélas! mon ame est dans mes yeux, tant que je suis loin de toi, puisque je ne vis que par tes lettres; mais, fussé-je auprès de toi, je n'en sentirais pas moins la privation de ce truchement si fidèle du véritable amour. Il n'y a qu'un moyen de retarder, si ce n'est de prévenir, cet accident cruel; c'est de travailler moins. Mais comment veux-tu que je fasse? Je dors rarement plus de trois heures par nuit; je ne vois jamais un visage humain, si ce n'est le commandant qui, comme tu sens bien, n'est pas et ne peut pas être toujours là, à beaucoup près; un chirurgien que je ne dois et ne veux plus connaître, après les tours qu'il m'a joués; enfin le bienheureux mortel qui, assez semblable à ces satellites infernaux que les poëtes placent dans le Ténare, nous voit trois fois par jour pour nous donner à manger, et nous verrouiller: (au reste, que cette description poëtique ne t'effraye pas sur mon

sort; car le pauvre diable est un fort honnête homme). Tu sais combien ma tête est active; elle l'est d'autant plus dans cette situation, que tout le feu de mon cœur est concentré et ne peut s'exhaler; que mes sens fougueux et presque indomtables sont enchaînés et n'ont aucune pâture; de sorte que le travail est l'unique moyen que j'aie de donner le change à la foule de sentimens et de sensations qui m'agitent. J'écris donc, ou je lis quatorze ou quinze heures par jour: je succombe et je me survis. Tout ce que je fais est trop au-dessous de mes sujets, de mes idées et de mes vues; et le peu de bonnes choses que je produis sont achetées aux dépens de mon existence morale et physique. Peut-être, au temps du bonheur, mon imagination fut plus riche et plus flexible, mon style plus énergique et plus facile. Il est cruel de se dire: *E fornito' l mio tempo a mezzo gl'anni;* mais c'est mon sort. Ma carrière est tournée à l'âge où les autres hommes la commencent. La nature m'avait accordé de quoi en parcourir une plus étendue et plus élevée; mais si l'infortune élève les ames fortes, elle abat le génie. Persécuté depuis six ans, froissé par toute sorte de malheurs, dévoré d'inquiétudes et de chagrins, suspendu au milieu de la plus poignante incertitude, malade depuis dix mois, enseveli depuis quinze dans la solitude la plus austère, la vigueur de l'esprit peut être altérée par de telles

épreuves; mais, ma Sophie, ce n'est pas la gloire qui est nécessaire à l'homme; c'est le bonheur. Un regard de toi, et mes forces renaîtraient, et peut-être retrouverais-je aussi une étincelle de talent qui ferait rougir ceux qui m'ont enseveli dans ce tombeau, où, comme je le disais à M. Lenoir, *on meurt longtemps.*

J'enverrai à Paris cette semaine la traduction des Baisers de Jean Second; je dis *cette semaine*, parce qu'il faut que je les recopie, et que je ne veux pas retarder ma lettre. La traduction est très-fidèle; ainsi, si l'on y trouve des choses trop ardentes, il faut s'en prendre au poete, qui, tout Hollandais qu'il était, a écrit sous la dictée del'amour, et dans l'idiome harmonieux des latins, ce qui lui a donné plus de liberté et d'énergie. Tout le changement que j'y ai fait a été de substituer ton nom à celui de *Neœra* sa maîtresse; parce qu'il m'eût été impossible d'adresser à une autre qu'à Sophie des choses si tendres. M. Dorat a imité en vers quelques-uns de ces Baisers; mais il n'a pris que les idées qui lui ont convenu; il a souvent mis sa *manière* (ah! oui, c'est bien le mot) à la chaleur de son modèle. M. Dorat a toujours de l'esprit, ou du moins il veut toujours en avoir. Il est heureux que cela ne le fatigue pas; mais ses lecteurs s'en lassent quelquefois. Jean Second est souvent naïf, et cela touche; car si les hommes sont

presque infailliblement surpris par ce qui brille, ils sont tous involontairement sensibles à ce qui est naturel. En un mot, les Baisers de M. Dorat ne sont point du tout les Baisers de Jean Second; et tu les auras, quoique cette bagatelle ne soit pas aussi jolie que j'aurais pu la rendre peut-être dans d'autres momens. Jean Second chantait auprès de Neæra son bonheur et ses amours; et j'écris loin de Sophie: je suis bien plus amoureux que le poète Hollandais; mais il était heureux, et je suis très-infortuné: il n'en fallait pas tant, outre le désavantage de la prose sur les vers, pour me rendre fort inférieur à l'original.

A propos d'écrits et d'écrivains, il m'est tombé entre les mains une traduction de Salluste, de ton cher M. de Brosse, qu'il nous a fait attendre trente ans; et il a modestement rempli les lacunes de l'auteur original. Je t'assure que le goût qui a présidé à cet ouvrage est tout-à-fait curieux. Ici il nous dit que *la règle qu'on voulut ramener fit l'effet d'une combustion générale et mit tout sens dessus-dessous.* Cela est élégant, comme tu vois. Là, il nous apprend que lorsque la bataille commence, *chacun déploie son savoir-faire.* Il est noble M. de Brosse. Il fait dire à Marius: *Je ne sais pas ordonner galamment une fête.* Tu reconnais bien là la galanterie de M. de Brosse. Tu sais ce fameux mot de Jugurtha: il sortait de Rome; et en jetant les yeux sur cette ville

dont il connaissait toute la corruption, il s'écria : *O ville vénale! tu seras bientôt esclave, si tu trouves un acheteur.* Voilà du moins comme j'ai traduit littéralement Salluste dans mon Essai sur le Despotisme. Le cher M. de Brosse est bien plus naturel, lui. Il traduit, *Ville à vendre, si on trouve un acheteur;* et tu vois bien que c'est là la pure nature, car c'est ainsi que les poissardes crient leur poisson. Je ne finirais pas, si je voulais recueillir tous les traits pareils, dont *l'illustre* M. de Brosse a enrichi notre littérature; mais il faut laisser en paix les cendres des morts. Je t'avoue seulement que c'est une espèce de consolation que d'avoir de tels ennemis. De Brosse ne me connaissait pas; il a voulu me faire du mal, et il m'en a fait, et du plus cruel. En vérité, je ne saurais m'empêcher de penser qu'il aurait été plus honnête, et plus utile à son *illustre* mémoire, de travestir un peu moins mal un des meilleurs historiens de l'antiquité. Au reste, je ne doute pas que quelque *illustre* académicien de l'*illustre* académie de Dij. n'ait donné les honneurs de l'apothéose à l'*illustre* auteur, et à son *illustrissime* ouvrage. Peut-être même si M. de R. s'est trouvé chancelier, a-t-il eu la générosité de se charger de lui rendre cet hommage. — As-tu quelque moyen d'avoir par Mau. ou Mi. le mémoire pour Jeanret, la lettre sur le sucre, et le commencement de mes mémoires? Je ne parle pas

de l'ouvrage sur les salines ; car je me flatte bien que tu n'as aucune manière de le recouvrer. Quoique ce soit peut-être une perte, c'en serait une bien plus cruelle que tu la pusses réparer. — Oh ! non, non, un baiser ne serait pas trop court, pourvu qu'il durât autant que la vie. Mais à propos *de baci*, j'ai cru que nous étions convenus de ne jamais les compter, et ce n'était pas la peine de faire un solécisme : *mille baci*.

Tu me fais un portrait frappant de ta dessinatrice, et il se pourrait bien que je la connusse. *L'amour à la rage* est tout-à-fait plaisant ; mais ne vois-tu pas que ces amours-là sont, comme dit M. de Bouflers, *un mot honnête à la place d'un qui ne l'est pas?* Quant à ces affections qui naissent et s'éclipsent en un moment, c'est le faible de ton sexe que j'appelle engouement ; et je t'avertis que quiconque est capable de ces paroxysmes-là, ne l'est pas d'autre chose. O mon amie ! ne te laisse pas prendre à ces feux follets ; fuis les haleines contagieuses. Veille sur toi, veille au-dehors, veille au-dedans ; c'est l'attention continuelle qui fait la force, et il n'y a rien à gagner avec les Alexandrines (avoue que j'ai deviné). Ton ame a reçu de la nature une étonnante et précieuse énergie ; mais, souffre que je te le dise, (tu devineras le pourquoi) tu manques quelquefois d'attention sur des objets en apparence indifférens, mais qui sont

bien loin de l'être dans leurs suites, (ce que ta candeur ne te permet pas de deviner) sur-tout quand on est entouré de gens attentifs à tout, et prompts à saisir et à pousser le moindre avantage. Pardonne, *o cara sposa!* pardonne la vérité et la liberté de cette remarque. Ce petit défaut que je te reproche vient de ta charmante ingénuité, de l'extrême franchise de ton caractère; ainsi tu n'es pas capable de t'offenser de la sincérité de ton ami. Ah! que n'usais-tu du même droit, ou plutôt que ne remplissais-tu le même devoir avec ton Gabriel? Tu es une amie sincère, aussi bien qu'une tendre amante; ah! oui, tu l'es; mais tu l'es avec trop de circonspection, de précaution, de discrétion, si je puis parler ainsi. Crois-tu donc que je veuille imposer des conditions à ta franchise? Je suis, j'ose le dire, assez sûr de moi-même, assez pénétré du desir de me connaître, de me corriger, de te plaire, pour m'accommoder de tes remontrances les plus ingénues; et je ne t'en aimerais que mieux, (c'est bien difficile cependant) quand ta véracité irait jusqu'à l'importunité. Peut-être crierais-je un moment; mais remarque-le bien, en te rappelant le passé: ma vivacité, quoique, dans toutes les suppositions, déplacée, porterait plutôt sur l'occasion que sur la chose, et ce serait presque toujours ou la circonstance, ou une distraction qui en serait la cause; mais crois que l'avis mûrirait

dans mon ame. La vérité est si douce quand elle coule de tes lèvres, ô mon amie! qu'elle peut se présenter sans ménagement, sans déguisement. Ce que tu dis peut-il avoir quelque amertume? Oh! non, mon ange. Peux-tu mortifier mon orgueil? Non, non, ma Sophie: tout mon orgueil est en toi; c'est te dire assez les seuls coups douloureux que tu puisses lui porter.... Au reste, tu sais bien qu'il n'y a que ton père, qui *ne voit que lui au monde, qui ait toujours raison*. Grand bien Dieu lui fasse! pour moi, je serais extrêmement fatigué d'une telle supériorité, et je n'en veux point.

Non vraiment, je ne puis ni ne veux me compromettre pour personne; mais avec toutes mes précautions, et malgré ma situation, j'ai pensé l'être. Heureusement que la droiture et la franchise déconcertent bien des ruses.... Tu veux que je compte P. au nombre des ingrats: tu lui fais trop d'honneur; c'est parmi les perfides qu'il mérite une place distinguée. Il est vrai qu'en un sens l'ingratitude et la perfidie sont synonymes; il est vrai encore que certains hommes, je veux dire presque tous, ont une manière de calculer et de sentir qui les mène tout droit là, sans presque qu'ils s'en doutent. Ce que l'on prend pour attendrissement est un mouvement bien équivoque, comme je te l'ai dit cent fois. Nous sommes presque tous susceptibles d'une

émotion passagère, et non d'une impression profonde et durable. Voilà pourquoi ceux qui ne sont pas très-mal nés ou endurcis par le crime, sont capables de pitié. Mais de la pitié à la bienfaisance, au dévouement, et même à la reconnaissance, il y a infiniment loin. La bienfaisance n'est la vertu que des grandes ames, et la gratitude n'est pas la production des ames communes. Les yeux se sèchent en quittant un malheureux, lorsqu'on n'est pas doué d'une exquise sensibilité. Elle seule grave les spectacles attendrissans dans la mémoire, et l'envie d'obliger dans le cœur. Tel fait des offres de services, même sans vues d'intérêt, parce qu'il n'a pas eu la force de n'être point ému; mais il a encore moins celle de tenir parole : c'est comme un faux brave; il n'a que le courage de la honte; il se bat parce qu'il n'ose pas s'enfuir, et se serait montré plus poltron s'il eût été moins lâche. Cela posé, veux-tu savoir le raisonnement de ces honnêtes gens dont nous parlons? *Que veulent-ils que j'y fasse*, se disent-ils? *Je n'irai pas faire pour eux la guerre au premier ministre.* O mon amie! il est trop vrai, cet axiôme si honteux pour l'humanité; les malheureux ont toujours tort, tort de l'être, tort de le dire, tort d'avoir besoin des autres, tort de ne pouvoir les servir... que sais-je moi? il n'y a pas jusqu'aux torts qu'on a envers eux qui ne tournent à leur préjudice. On cherche à excuser

sa conduite en inculpant la leur. Tous les ingrats accablent de reproches ceux qu'ils ont trahis : tous les pusillanimes se plaignent de ceux dont ils désertent la cause.... Je ne sais si je ne t'ai pas dit tout cela ; mais j'ai des raisons de te le répéter. Sois sur tes gardes, je t'en conjure, et livrons-nous à notre bienfaiteur pour unique ressource : nous lui devons, nous nous devons cette confiance exclusive ; et ce sentiment honnête par lui-même sera encore très-prudent en nous préservant des traîtres.

Je crois que tu jures, mon Amie ! Où ton érudite personne a-t-elle été chercher le mot de *paréragravant* ? c'est du grimoire. Je connais bien une plante nommée *paréira brava*, deux mots portugais qui veulent dire *vigne sauvage ;* et comme cette plante vient réellement du Brésil, on lui a conservé son nom étranger. N'est-ce pas cela que mon auguste savante aurait voulu dire ? C'est en effet un bon diurétique ; je préfère *l'uva ursi* (je n'ai que faire de dire à ma savante, que cela veut dire du raisin d'ours ; si fait pourtant, car elle sait mieux l'astronomie que la botanique) et j'en prends en infusion en guise de thé. Mais sois tranquille, mon aimable Amie, autant du moins que tu peux l'être loin de moi. Les coliques néfrétiques ne me tueront pas ; j'ai encore de la marge pour long-tems, à ce que je crois, et je vivrai assez peut-être

pour impatienter certaines gens. Quant à mes yeux, ils sont réellement dans un grand danger; et je vais faire venir les Grandjean: non que j'y aie confiance, car ils n'ont que la main de bonne, et ne sont point du tout théoriciens; or, c'est d'un théoricien que j'aurais besoin, car je n'ai point de mal extérieur: mais ce sont les oculistes attitrés à la maison; et ici il faut souffrir en règle; je les ai demandés. — Encore une fois, vous êtes une calomniatrice, madame; je n'ai nommé personne, sur-tout point la chanoinesse, qui, comme chacun sait, *m'adore*. Ah! vraiment, je ne suis pas si ingrat. Je vous ai envoyé en général le portrait des dévotes, et personne n'ignore que la chanoinesse n'est que fanatique. — Tes grandes chaleurs t'auraient paru très-froides, si tu étais close dans des murs épais comme ceux de quatre caves. Depuis que je suis ici, je n'ai pas pu avoir le bonheur de suer; et ce n'est pas la moindre cause du dérangement de ma santé.

Tu devais t'attendre à la chûte de tes cheveux d'après tes couches. Je me flatte que tu ne perds pas ceux qui tombent. Ne balance pas à te les faire couper, s'il est besoin; c'est le seul moyen de les recouvrer. Eh! que t'importe d'être laide pendant quelque tems? Pour moi, il m'en est tombé gros comme les deux bras; et je ne sais pas quelle sorte de providence y préside, mais je sais que j'en ai

toujours beaucoup, bien que je n'en aie nulle espèce de soin que celui qu'exige indispensablement la propreté. Ma savante me permettra-t-elle de lui apprendre que de tous les moyens de les conserver il n'y en a pas un plus sûr que de les laver ? Oui, madame, les laver ; et cela tous les jours, au moins le chignon. Les douillettes qui craignent l'eau froide, et s'enrhumeraient si elles s'en servaient, faute d'y être accoutumées, peuvent employer de l'eau tiède. Vous entendez bien qu'il faut les sécher ensuite. Les cheveux, ô auguste érudite ! sont de vraies plantes, qui, à beaucoup d'égards, exigent la même culture que toutes les autres ; mais il est vrai que de tous les jardiniers, les perruquiers sont les plus mauvais et les plus destructeurs. Que je n'entende pas parler, je vous prie, que vous ayez deux pieds de frisure sur la tête ; je ne connais pas un être moins fait pour être ridicule que ma Sophie. — Quant à tes yeux, je suis peu inquiet : ta vue est excellente, et même prodigieuse ; mais elle est délicate, parce que tu as peu de cils. Ne travaille point au grand jour ; travaille plutôt dans des réduits sombres : le défaut de clarté peut fatiguer la vue ; mais le grand jour la blesse. Je te conjure de n'employer aucuns remèdes, ni *de bonnes femmes*, ni d'autres, pour ce précieux organe. Ménage-le, rafraîchis tes yeux avec de l'eau et de l'eau-de-vie, et rien de

plus.... Jean Second te donnera bien un autre recette; mais hélas! j'ai seul le secret de la composition. — Adieu, mon amie, ma Sophie, mon témoin, mon juge, mon amante; *mio ben, mia sposa, vita mia, addio.*

GABRIEL.

Ma Gabriel-Sophie, ce lâche Ovide qui a osé faire un *Art d'aimer*, rendait un culte à Auguste son tyran et son persécuteur; aussi tous ses écrits, où il est sans cesse question d'amour, ne sont empreints que d'esprit, et il y a bien peu de vers qui aille au cœur; car un homme sans courage est un froid amant: *Un mal sicuro amico, è freddo amante.* — Il est plus digne de nous de consacrer la bienfaisance des mains de l'amour. Fais acheter une estampe de M. Lenoir; place-la dans ta chambre: tu ne l'aurais pas fait sans ma permission, et je te l'ordonne, et tu m'obéiras bien volontiers. Tu écriras au bas:

Son ame est bienfaisante et son cœur est sensible;
Son esprit vaste, actif, sa justice inflexible.
Magistrat révéré dans des temps orageux,
Lenoir sut allier la prudence au courage,
Les talens d'un ministre et les vertus d'un sage,
Un devoir trop sévère et des soins généreux.
L'épreuve des succès et de l'adversité,
L'a rendu précieux et cher à sa patrie;
Il a su mériter et désarmer l'envie.
J'admire ses travaux; j'adore sa bonté.

[Faible expression de l'immortelle reconnaissance de Sophie-Gabriel et de son Ami.]

Le neuvième vers n'est pas de moi ; mais il est si heureux, et si bien appliqué, que je l'ai emprunté volontiers, et d'autant plus, qu'il a été fait pour M. Lenoir. J'aurais bien voulu exécuter un dessin allégorique ; mais cela est trop difficile ; je n'ai pas mes aises ; et d'ailleurs cela aurait pu souffrir quelque difficulté.

Si l'estampe est ressemblante, tu m'en enverras une. M. Boucher aura surement la bonté de te dire où se trouve la meilleure.

Sophie, chacune de mes pages contient environ 72 lignes, chaque ligne environ 25 à 30 mots; chacune de tes pages porte 40 lignes, et chacune de tes lignes environ 14 mots. Compare, et rougis. Tu m'as écrit 2240 mots en 80 jours ; c'est 28 mots par jour. Quel effort ! aussi tes yeux sont fatigués. Ah ! Sophie, plus de silence de 80 jours.

A M. LENOIR.

3 octobre 1778.

La manière dont mon amie m'a dit, Monsieur, de prendre la liberté de vous adresser pour elle la traduction des *Baisers de Jean Second*, me fait croire qu'elle a une espèce de certitude que vous daignerez la lui envoyer ; et si je ne l'ai pas jointe à ma lettre de remerciment pour vous, et à ma réponse

pour elle, c'est que je n'en avais point de copie nette, et que je craignais de retarder mon envoi. Un homme austère trouverait peut-être ces odes anacréontiques trop brûlantes ; mais tout le feu que vous y apercevrez est dans l'original ; et vous sentez bien, Monsieur, qu'une traduction de vers latins en prose française n'a pu que beaucoup les affaiblir. Je n'y ai pas ajouté un mot ; au contraire, j'ai été forcé d'adoucir des détails que la liberté de l'idiome latin peut seule permettre. Le changement unique que je me sois permis a été de substituer le nom de *Sophie*, à celui de *Neæra* maîtresse de Jean Second, parce que je ne sais dire des choses tendres qu'à *Sophie*. On ne lui refuserait pas de lire cette traduction, si elle était imprimée ; or, que change au fond de la chose, que cette bagatelle soit manuscrite, et qu'on y lise *Sophie* au lieu de *Neæræa?* Il n'y a assurément rien, dans ces jolis morceaux de poésie, qu'une femme amante et mère ne puisse lire. Si je sais jouir, Monsieur, je ne sais pas corrompre ; et celui qui flétrit l'innocence de ce qu'il aime, se connaît, selon moi, bien mal en plaisir. Mais vous n'ignorez pas que *la pudeur a sa fausseté, et le baiser son innocence.*

Au reste, Monsieur, nous recevons et nous attendons de vous des graces si importantes, que je ne saurai pas vous presser pour une bagatelle,

bagatelle, et si je parle de celle-ci, c'est parce que mon amie l'a demandée trois fois. Si vous ne jugez pas à propos qu'elle lui passe, je respecte bien sincérement votre volonté, et j'espère seulement que vous voudrez bien me renvoyer mon manuscrit; car je n'oserai pas vous offrir ce rien-là.

J'ai l'honneur d'être avec un tendre et respectueux dévouement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

AU MÊME.

28 octobre 1778.

Je serais bien malheureux, Monsieur, si vous étiez aussi las d'entendre parler de moi, que je le suis d'en parler. Mais, hélas! je dis comme Tibulle: « Je n'ai point le stoïque courage de supporter d'un œil sec la séparation de l'autre partie de moi-même; cette constance ne sera jamais la mienne. La douleur brise l'ame la plus ferme; et je ne saurais rougir d'avouer ce que je sens, et d'épancher la tristesse qui empoisonne ma vie tourmentée par de longs malheurs. »

C'est une de ces consolations salutaires que je dois uniquement à votre incomparable bonté, que j'invoque aujourd'hui. On m'a dit

que vous aviez daigné permettre que la traduction des Baisers de Jean Second passât à mon amie. Je prends la liberté de vous adresser une partie d'un recueil de pièces relatives, extraites des poètes érotiques de l'antiquité, et je ne vous déguise pas que c'est un prétexte pour vous demander une lettre après plus de cinq semaines de silence. Si les Baisers de Jean Second ont passé, cet envoi-ci passera plus aisément encore : ce sont des fragmens de Lucrèce, de Catulle, de Gallus, et de ce délicieux Tibulle qu'il faut lire, relire, savoir par cœur, et relire encore. Quelques morceaux choisis d'Ovide, de Virgile, d'Horace, de Pétrarque, du Guariui, du Tasse, de l'Arioste, de Milton, et de quelques autres poètes italiens, anglais et allemands, succéderont, si vous le permettez. Si, par des circonstances nouvelles, ce recueil ne pouvait parvenir à mon amie, j'espère que vous voudriez bien me le renvoyer. Mais sur-tout, ah ! sur-tout une lettre, ô bienfaisant et sensible protecteur des infortunés !

J'ai l'honneur d'être avec un respectueux et profond dévouement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

Permettez-moi de vous observer, que si vous ne voulez pas laisser de mon écriture entre les mains de mon amie, elle aura très-

vîte copié ce recueil. Je n'en envoie qu'une partie, pour moins surcharger celui qui doit le voir avant qu'il parvienne à Sophie, et ne pas abuser de sa patience que je mets trop souvent à l'épreuve.

A SOPHIE.

6 novembre 1778.

Ah ! quel charme est donc celui de l'amour qui peut ainsi changer et les choses, et les lieux, et les circonstances, et les idées, et jusqu'aux sensations ! Au milieu des peines les plus cuisantes et d'une situation presque désespérée, il me distrait, il m'enivre encore par des illusions, hélas ! trop passagères, et que j'ai la faiblesse de regretter. Ta lettre m'a trouvé dans un profond abattement de corps et d'esprit ; et elle me rend un peu de force et d'énergie. Ah ! Sophie, ne me reproche pas cet état d'affaissement si étranger à mon ame. Hélas ! cette ame long-temps forte et toujours honnête, cette ame pleine de toi, est brisée. J'ai lutté contre le sort plus peut-être qu'il n'appartenait à un être humain ; il est inexorable ; mes forces s'épuisent, et je n'ai plus que le courage de l'honneur. Accablé de tristesse, de maux, d'ennuis et de craintes, ne voyant autour de moi rien, absolument rien qui puisse remplir le vide

et voilà ce qui m'importe ; je vois que je dois encore à celui-ci plus que je ne sais. Ce n'est pas la première fois, comme tu ne l'ignores pas, que M. de R. a eu l'insolence de l'accuser aux pieds du trône. Mais qu'importent à ce héros de bonté cette rage impuissante, ces vils rugissemens ?

Le Nil a vu sur ses rivages,
De noirs habitans des déserts,
Insulter, par leurs cris sauvages,
L'astre éclatant de l'univers.
Cris impuissans ! fureurs bizarres !
Tandis que ces monstres barbares
Poussaient d'insolentes clameurs ;
Le dieu, poursuivant sa carrière,
Versait des torrens de lumière
Sur ses obscurs blasphémateurs.

Les nouvelles de mon enfant sont charmantes ; je n'aime pas qu'elle soit trop grasse : c'est cependant un défaut que les nourrissons contractent rarement chez des nourrices mercenaires. Qu'on ne la sevre point, s'il est possible, avant que la plupart de ses dents soient percées. Tu te rends de si bonne grace sur l'article du corps, que je ne saurais te persiffler davantage ; mais comme je sais combien je te persuade aisément, et qu'en une matière aussi importante je veux de plus te convaincre ; comme tu ne te formes certainement pas une idée exacte, ni même approchante, du danger des corps de baleine ; j'ai réfléchi sur ce que je t'ai mandé à cet égard,

et qui pourra te paraître exagéré, parce que j'ai pris le ton de la plaisanterie; et je veux, mon cher Amour, fonder ces principes sur une base indestructible, et te montrer que je suis loin de t'avoir tout dit. Je n'ai aucun de mes extraits ici, aucun livre anatomique, et il y a fort long tems que j'ai perdu de vue ces matières que je n'ai jamais étudiées que dans leur rapport général avec la physique du corps humain. Mais je puis, sans traiter à fond ce sujet, te démontrer, mon Amour si chère, que les corps fort serrés par en bas, attaquent à la fois la taille et la santé, sur-tout dans les enfans.

D'abord il est clair que la nature qui n'a point fait aux femmes un corps de gaine, n'a pas voulu les amincir prodigieusement par bas. Ce qui est si contraire à ses lois doit l'enlaidir, et qui pis est, l'altérer ou la détruire. En effet, cette diabolique cuirasse qui meurtrit et déforme le corps à l'extérieur, expose les parties intérieures à de tristes accidens; et voici comment. Les intestins pressés et refoulés de bas en haut, compriment l'estomac, le foie, la rate, contre le diaphragme (tu sais que le diaphragme est le muscle qui sépare la poitrine du bas-ventre, et le plus important du corps humain après le cœur.) Cette pression artificielle de vos cuirasses de baleine le force à se voûter plus que ne le demande la respiration, et retarde

et empêche les mouvemens du poumon. N'as-tu pas éprouvé cent fois que ta respiration était gênée par le serrement de tes côtes inférieures ? c'est là l'effet de la cause que je te décris. Delà la circulation du sang troublée dans le cœur ; delà la pression de l'artère pulmonaire qui part du ventricule droit du cœur, et porte tout le sang du poumon ; delà sur-tout la pression de l'aorte qui part du ventricule gauche du cœur, et se partage dans toutes les parties du corps, et même la tête et le cerveau. Cette pression peut et doit occasionner une espèce de regorgement qui produit les palpitations (soit dit pour les tiennes qui m'inquiètent fort), les maladies pulmonaires, si communes sur-tout chez les femmes, les maux de tête, les anévrysmes ou tumeurs, les polypes même, et souvent les apoplexies. D'un autre côté, la compression de l'estomac, du foie et de la rate, produit des accidens nerveux, influe sur les reins, la vessie et toutes les autres parties contenues dans la capacité du bas-ventre. Delà les faiblesses, les vapeurs, auxquelles les bonnes et franches paysanes qui ne s'étouffent pas dans les corps, sont bien moins sujettes que vous autres poupées. Tout cela est simple, mon enfant, et à la portée de ton érudite personne. Parles-en à un chirurgien ; car pour MM. les médecins, ce sont des savans qui méprisent fréquemment l'anatomie, sur-tout

lorsqu'ils ne la savent pas. J'avoue cependant qu'autant que je pourrai je ne confierai jamais ma montre qu'à un horloger qui en connaîtra toutes les parties. Répète à un chirurgien, dis-je, à ton accoucheur, puisque tu y as confiance, ces raisonnemens. Je dis de les répéter; car, entêtés des anciens préjugés, ou faute d'avoir réfléchi sur ce sujet en particulier, ils pourraient ne pas convenir de la thèse générale; mais s'ils nient les raisonnemens qui conduisent incontestablement à mon principe, sois sûre qu'ils sont des ânes, parce que cela est sans réplique. Je ne te parlerais pas avec cette confiance, si je n'étais pas sûr de mon fait; et je ne t'ennuierais point de ces détails, si je n'en sentais pas l'importance. Il y a mieux, mon amie; c'est que les corps de baleine, quoiqu'évasés par en haut, sont nuisibles, même dans cette partie. Leurs échancrures au-dessus du bras, qui répondent au creux de l'aisselle, brident les deux muscles qui forment ce creux et font mouvoir le bras. Les bords de ces échancrures tranchantes serrent les vaisseaux et les nerfs de cette partie; et j'ai vu tes charmans bras, de toi qui lis ceci, rouges, livides, et engourdis de cette pression. Frileuse que tu es, tu imputais ces effets au froid; ils venaient en grande partie de tes épaulettes: et la preuve de cela, c'est qu'en Hollande je l'ai beaucoup moins observé,

parce que tu mettais moins souvent, ou parce que tu serrais moins un corps qui aurait trop fréquemment contrarié et gêné l'amour. Ces épaulettes bienheureuses reculent les moignons des épaules, rendent saillantes les parties extérieures des clavicules, et gâtent la gorge, c'est-à-dire, la plus grande beauté du corps des femmes. Enfin la plus grande partie d'entre elles, je parle des mieux faites, ont l'épaule droite plus grosse et plus charnue que la gauche; et de celles que j'ai connues particulièrement, à peine y en a-t-il deux (dont une avait quitté son corps dès l'âge de 14 ans) qui n'eussent pas évidemment ce défaut: dans ce nombre est une des tailles les plus vantées de Paris, et qui ne l'était que graces à son industrie. Or je me rappelle très-distinctement que le célèbre Winslow a prouvé que cette difformité venait de l'usage des corps forts. Somme tout, mon adoration bonne, je ne prétends pas t'interdire les corps: ils te sont peut-être devenus nécessaires par l'habitude; mais qu'ils soient doux et peu serrés. Pour ma fille, qu'elle n'ait absolument que de simples corsets de toile, très-lâches, très-aisés; et qu'on laisse cette charmante enfant venir comme voudra la nature. C'est la plus savante et presque la plus tendre des mères.

Une observation aussi sûre, et presque aussi importante, est celle-ci. Les *bonnes*

femmes, celles dont tu sais tant de secrets, s'imaginent de la meilleure foi du monde que les enfans n'ont point de chaleur, et elles les étouffent pour qu'ils n'aient point froid. Il arrive de là ce qui pour nous autres arrive aussi; c'est qu'au moment où un enfant élevé ainsi, prend l'air, il est enrhumé ou a des coliques. Tu sais bien que les gens continuellement enrhumés sont ceux qui se couvrent; et moi qui ai toujours pensé ainsi, j'en ai fait une rude épreuve. Toute ma vie, j'ai nagé comme un poisson; tu n'ignores pas que je chassais des journées entières d'hiver dans les marais de Franche-Comté, où il faut marcher en bas de fil et en escarpins pour ne pas s'engloutir; jamais je n'ai eu un rhume. Ici où je suis forcé à mener une vie très-renfermée, je ne saurais sortir, sans revenir enroué et sentir ma poitrine se fendre. L'enfant qu'on dorlotte et qu'on couvre trop, sera frileux et délicat le reste de sa vie. En général, ma Sophie-Gabriel (et je parle pour toi comme pour ta fille, avec cette différence que celle-ci n'a pas encore plié la tête sous le joug de l'habitude, qu'il faut éviter les changemens brusques, et que tu dois ménager beaucoup en ce moment ton rhume, de peur d'un reste de lait qui t'empoisonnerait); en général, dis-je, le froid n'enrhume que parce qu'on a eu chaud auparavant. Il faut donc accoutumer les enfans par degrés à l'air;

et, sans les élever comme ce charmant fou de Lauraguais dans les quatre élémens, il ne faut les tenir ni renfermés, ni chaudement habillés. J'ai toujours vu que les enfans enfermés marchaient tard et faisaient difficilement leurs dents; et c'est une bénédiction que de voir nos petits paysans se battre en chemise sur la neige. Souviens-toi aussi que ma fille tette au moins jusqu'à ce qu'elle ait vingt dents, si toutefois sa nourrice n'a pas un trop vieux lait.

Je persiste sur l'article du vin, et mes raisons seraient trop longues à te déduire. M. de Buffon en parle comme d'un bon vermifuge : sans doute tout acide l'est; mais il ne le conseille pas comme boisson ordinaire. En général, je ne suis point pour le régime pythagoricien ; et je crois que l'homme avec des nourritures purement végétales, et des boissons non-fermentées, languirait. Telle est mon opinion, qui est celle de Buffon contre Rousseau et bien d'autres ; mais pour les enfans, c'est toute autre chose. Ajoute que le vin qu'elle boirait serait à coup sûr falsifié, parce que tout le vin qui se vend en détail à Paris l'est, et que tout vin lithargié ou chargé de plomb est un poison lent. M. Lenoir à qui l'on doit tant de choses utiles, et dont l'œil vigilant deviendra plus célèbre que celui du fameux d'Argenson, M. Lenoir, dis-je, est le premier qui ait mis ordre aux mesures

et aux comptoirs de plomb des détailleurs qui empoisonnaient tout Paris. Verse un peu d'alcali dans le vin que tu bois, et qui probablement n'est pas des plus mauvais : s'il reste dissous, s'il ne se fait aucune précipitation, je consens à perdre la tête. S'il y a du plomb ou tout autre métal, la liqueur alcaline qui forcera l'acide de se séparer de la litarge, etc. pour s'unir à elle, fera reparaître le métal qui ne sera plus en dissolution, troublera la liqueur, et le précipitera au fond du verre. Voilà des choses qu'il faut savoir, parce qu'il y va de la vie. De plus, mon amie, que ta fille soit nourrie comme je le recommande, avec des substances végétales, et elle aura peu de vers. Mets de la viande en putréfaction ; mets en même état du pain, des légumes, du laitage qui est une substance végétale, quoique élaborée dans un corps animal, et décide.

Mais pour cette fois, je me flatte qu'en voilà assez sur cette grande fille de 11 mois dont je raffole, et à laquelle je pense les 24 heures du jour, parce que je ne puis pas t'envisager que je ne la voie à côté de toi. (Hélas! ce n'est en tout sens qu'une illusion.) Qu'elle marche comme on voudra ; mais qu'elle marche beaucoup, et se crotte, et tombe, et casse et brise impunément..... tout enfin, excepté pleurer, crier, et demander (hors ses besoins indispensables ;) toutes choses à quoi il ne faut répondre que par un refus simple et un froid silence.

Oui, elle est jolie, très-jolie, belle, parfaitement belle, le tout parce qu'elle me ressemble tout aussi parfaitement qu'elle est belle (es-tu contente ?) et sur-tout parce qu'elle me ressemble quand je dors. Certes, voilà un nouveau charme que je ne me connaissais pas, et dont je ne me doutais pas. Je ne crois point que depuis Endymion, qui, tout en dormant, fit 50 enfans à la chaste Diane, aucun beau dormeur ait inspiré un plus bel amour que moi. Et tu auras beau dire, je soupçonne que tu m'aimais encore plus éveillé; je soupçonne de plus que Gabriel-Sophie n'a pas été faite en dormant : d'où je conclus qu'elle ressemblera à son père éveillé, mais peut-être bien les yeux fermés.

Oui, ma Sophie, oui, l'on est aimé de ses enfans lorsqu'on en est digne. Le premier lien de la nature et l'une de ses plus douces inclinations, se forment au sein des familles. Mais qu'est-ce qui serre ce nœud ? La conformité d'éducation que l'on reçoit, et la ressemblance des sentimens qu'elle produit ordinairement, la communication des intérêts, des secrets, des affaires. Les bienfaits, la reconnaissance et l'habitude y contribuent certainement plus que la nature. Les noms de *frère* et de *sœur* ne seraient que des mots sans les relations civiles, et ceux de *père* et d'*enfant* fort peu de choses; car les seuls liens du sang sont souvent incertains, et toujours involontairement tissus.

Mais si, loin de concourir à cette union d'intérêts, à cette réciprocité de sentimens, tout tend à la détruire; si l'on ne trouve parmi les siens que haine ou froideur, contrariétés ou persécutions, insouciance ou tyrannie; de bonne foi, le hasard qui de l'union de sa mère et d'un homme quelconque fit naître un individu, impose-t-il beaucoup de devoirs? et doit-on une tendresse aveugle à cette mère, parce que, dans un moment de plaisir, elle féconda le germe que le père lança dans son sein, quoiqu'elle traite son enfant comme le ferait sa plus cruelle ennemie? Quand on ne se laisse point abuser par de grands mots, quand on ne reçoit pas sur parole des maximes gigantesques, on rabat à sa juste valeur tous ces lieux communs dont on étourdit notre enfance. Vraiment! ceux qui nous prêchent cette morale, ont un grand intérêt à nous la persuader. Ils nous parlent sans cesse de nos *devoirs*, et jamais de nos *droits*. Or il n'y a point de devoirs sans droits, et réciproquement: aussi ne peuvent-ils pas tromper longtems un être qui réfléchit. Le grand lien de l'humanité, c'est la bienveillance, ce sont les bienfaits: c'est l'Amour. Je dois tout à ma Sophie, parce qu'elle a tout fait pour moi; je la chéris, parce que mon bonheur fut et sera son ouvrage: nous devons tout à M. Lenoir, parce qu'il nous a procuré les plus grands des biens, un seul excepté; mais nous n'aimons,

ni ne pouvons, ni ne devons aimer ceux qui nous ont fait du mal et du plus affreux, ou qui se sont engourdis dans leur indolence lorsqu'ils pouvaient nous servir. Fais une question bien simple aux déclamateurs. Si un hasard, qui est dans les possibles, faisait que, par la découverte de quelques circonstances jusqu'ici ignorées, je me trouvasse être le fils de M. et de Mme. de R. et qu'il me fut démontré que je suis un des fruits de leurs chastes ardeurs, leur devrais-je beaucoup plus d'attachement qu'aujourd'hui? me serait-il possible d'échanger le juste ressentiment que j'ai de leurs procédés, pour la tendresse et le dévouement filial? Balancera-t-on à dire non? Demande encore ce qu'est une obligation qui dépend d'une dénomination et de ses variantes? Dans le nom de R. il y a six lettres, dont quatre se trouvent dans le mien : de ces six lettres, ôtez en deux, pour en substituer quatre de celles qui composent le nom de Mi.; je me trouverai devoir mon obéissance, mon sang et ma vie, à ces mêmes personnes qui, dans la position actuelle des syllabes qui composent nos noms, ne méritent que mon mépris? En vérité, voilà un code bizarre: il est pire que celui des sots. Crois-tu que des êtres raisonnables puissent l'adopter? Prie les champions de l'autorité des grands parens de répondre, s'ils peuvent. Pour moi, je conclus hautement (et c'est mon arrêt que je pro-

nonce, si je suis jamais un mauvais père) je conclus, dis-je, que ce sont les bienfaits des parens qui nous imposent seuls le devoir de la tendresse et de la reconnaissance. Sans réciprocité de sentimens, sans cet échange de services et de gratitude, ces mots *père*, *mère*, *frère*, *sœur*, ne sont que du vent : les lèvres seules prononcent ces sons arbitraires qui n'ont aucun droit d'intéresser le cœur. J'ai un ouvrage manuscrit qui probablement ne verra pas le jour de mon vivant, mais qui sera peut-être connu de la postérité. Il finit par ces mots touchans, qui sont ma profession de foi sur les devoirs et les droits paternels. « Et « vous, mon fils, que je n'ai point embrassé « depuis le berceau; vous dont j'arrosai de « larmes les lèvres agonisantes, le jour même » où je fus arrêté, avec un serrement de cœur « qui m'annonçait que je ne vous reverrais pas: « j'ai peu de droits sur votre tendresse, puisque « je n'ai rien fait pour votre bonheur ni pour « votre éducation. On m'a arraché à ces douces « jouissances, ainsi vous ne savez pas si j'au- « rais été bon père; mais vous vous devez à « vous-même, et vous devrez à vos enfans de « respecter ma mémoire. Quand vous lirez « ceci, je ne serai probablement plus; mais « vous trouverez dans cet ouvrage ce qui de « moi fut estimable, mon amour pour la vérité « et la justice, ma haine pour l'adulation et la « tyrannie. O mon fils! gardez-vous des dé-

« fauts de votre père, et que ses fautes vous
« servent de leçons : gardez-vous des excès de
« cette sensibilité brûlante qui fit sa félicité,
« mais aussi son infortune, et dont il a peut-
« être mis le germe dans votre sang ; mais imi-
« tez son courage ; jurez une guerre éternelle
« au despotisme. Ah ! si vous devez jamais être
« capable de le flatter, de l'invoquer, de le
« servir, puisse la mort vous moissonner avant
« l'âge !... Oui, c'est d'une voix ferme que
« je profère ce vœu terrible.... Mon enfant,
« aimez vos devoirs, aimez vos concitoyens,
« aimez vos semblables, aimez si vous voulez
« être aimé : ce sentiment est le seul qui rende
« l'homme capable d'une joie vraie et durable ;
« c'est l'antidote des passions dévorantes, et
« le remède unique contre le désespoir de se
« voir dépérir sous les coups du tems... Est-
« il nécessaire de faire un précepte de l'amour
« de ceux à qui l'on a donné la vie ? Elevez-les
« par l'attrait du sentiment, si vous voulez
« que leur ame réponde à la vôtre. Apprenez,
« mon fils, et n'oubliez jamais que vous n'aurez
« de droits sur eux qu'en proportion de vos
« devoirs, et de la manière dont vous les
« aurez remplis ; que vous seriez un monstre
« dénaturé, si vous étiez plus sévère envers
« eux que les lois, et que les lois proscrivent
« dans tous les cas les ordres arbitraires :
« sachez enfin que pour qu'ils fassent votre
« bonheur il faut que vous vous occupiez du

« leur, et soyez plus heureux que votre père. »

J'ai souri avec dédain de ton *parfait attachement*, ou de ton *attachement parfait* (ce qui est cependant un peu différent,) et je n'ai pas même daigné m'en fâcher. Cela me rappelle une certaine dame, parlant dans une certaine lettre du tems jadis; parlant, dis-je, d'abord *d'une inclination*, passant delà aux *liaisons*, et mettant un *enfant au monde* ensuite de cette *inclination et de ces liaisons* (le tout dans la même lettre;) de sorte que tout cela se trouvé *lié* sans un grain d'amour, et qu'elle accouche en tout bien et tout honneur, et sans presque connaître le père du *fruit de ses liaisons*. Ce coq-à-l'âne était charmant, et n'est pas trop clair ici; mais toujours est il et sera-t-il que cette dame était une scrupuleuse personne. Mais venons à ton amie. Sont-ils plus fous ou plus lâches ceux qui condamnent sa passion effrénée? D'honneur, je ne le sais pas. Pour effrénée, soit: quel diable de frein veulent-ils que ces pauvres amans mettent à leurs passions? n'a-t-on pas pris assez ce soin sans qu'ils s'en mêlent? Mais n'y a-t-il pas de la démence à croire qu'une femme qui a sacrifié à son amant, sa réputation, son opulence et ses espérances, changera quand tous ces sacrifices sont faits? quand la persévérance peut seule la justifier? quand elle a mis au monde un enfant, témoin, gage et fruit de son amour, qui s'élèverait à jamais

contre son inconstance, et la couvrirait d'ignominie et de remords ? Faut-il, je ne dis pas une passion effrénée ou non, je ne dis pas de l'opiniâtreté ou de la fermeté, je ne dis pas de l'honneur ou du courage; je dis, faut-il autre chose que ne pas délirer pour persévérer dans de telles circonstances ? D'un autre côté, serait-il une perfidie pareille à celle d'abandonner, de déshonorer à tout jamais l'homme qui a fait preuve d'un dévouement qui n'a de comparable que celui de son amante, et lui donner le coup de la mort pour le récompenser de tant d'amour, et le dédommager de tant d'infortune ? Je le répète, je ne saurais dire si ces gens-là inspirent plus de pitié ou d'horreur; mais une réflexion que l'on ne fera pas sans doute; et qui cependant est bien frappante, c'est que s'il est une réponse péremptoire à toutes les calomnies dont on a déchiré cet amant; c'est l'amour de son amante. On a varié sans cesse dans les accusations contre cet infortuné, elles sont toutes détruites par le fait. Peu de jours avant le départ de son amie, sa famille hurlait encore que cet homme vain et lâche déshonorait sa maîtresse en publiant et répandant ses écrits; qu'il ne prétendait que l'*afficher* pour avoir le plaisir de passer pour son amant et s'en éviter les embarras, en rendant par ses indiscrétions son évasion impossible. Car les R. ont toujours parlé avec complaisance des indiscrétions d'un homme

dont ils avaient pourtant éprouvé l'honneur et la générosité. Au reste, rarement on est discret dans des lettres brûlantes d'amour ; et lorsqu'on fait arrêter les lettres de deux amans, lorsqu'on en suppose même, lorsqu'on les montre à des prêtres, à des valets, enfin jusqu'à des suppôts de la police ; lorsqu'on fait épier des rendez-vous, lorsqu'on a dix confidens et autant d'espions, ces indiscrétions deviennent très-publiques. J'avoue encore qu'une fuite n'est pas discrète. Si je voulais chicaner, je demanderais lesquels des amans qui écrivent, ou de ceux qui arrêtent et divulguent leurs lettres ; des amans qui s'efforcent de se voir à la dérobée, ou de ceux qui constatent ces rendez-vous ; des amans qui fuient, ou de ceux qui informent de cette fuite et les poursuivent judiciairement, sont les plus indiscrets : mais je me contenterai de prier qu'on m'explique comment on suppose que l'amant de ton amie, à qui l'on accorde des combinaisons et des lumières, ait été l'auteur de son propre tourment, ait risqué vingt fois sa vie, hasardé sa fortune et perdu sa liberté, sans autre motif que de faire un éclat ? A quoi le menait-il cet éclat ? à s'acquérir la réputation d'avoir eu une femme ? Ne sait-on pas, à la honte de ce sexe, et sans doute à celle de ses suborneurs, que les laquais en trouvent ? Un homme qui consacre depuis dix ans au travail le tiers de ses journées, doit-il être

bien curieux de ces méprisables frivolités ? et si sa vanité eût été seule intéressée à une conquête, en effet très-flatteuse, n'était-elle donc pas satisfaite? Tout le monde savait dans les deux Bourgognes, grace à la haute sagesse des R. l'histoire de cette liaison. Quand on veut déchirer un homme, il faut dire de lui des choses qui aient du moins quelque vraisemblance, quelque bon sens. Mais ce ne sont-là que des pastorales et des verdures, au prix de ce qui suit. Quand ton amie fut partie, quand il fut évident que son amant n'avait pas promis plus qu'il n'avait fait, au lieu de garder pour eux la conviction de leur folie, au lieu de chercher à étouffer un éclat si fâcheux qu'ils ne devaient imputer qu'à leur insensé fanatisme, les R. l'accusèrent *d'avoir enlevé sa maîtresse pour s'approprier son argent*... Oui, ils proférèrent cette accusation infâme ! Ainsi cet homme qui ne sut jamais compter, qui toute sa vie se sacrifia pour des ingrats, et, par une fatalité inconcevable, n'a sacrifié que ce qu'il adorait, cet homme a été taxé d'une cupidité si vile !... Et ce sont des êtres dont l'avarice, l'odieuse avarice, l'insatiable desir d'avoir est la première passion, qui l'en ont accusé ! Les calomniateurs sordides ! ils vous repousseraient avec fierté si vous leur offriez un louis, qu'on ne donne qu'à un valet ; mais ils s'attendriront devant des rouleaux de cette même monnaie ; ils feront des infamies pour

l'obtenir : la pile en augmentant, diminue, efface l'insulte, la rend un bienfait... Hélas ! dans ces momens où l'on imputait à cet infortuné de telles lâchetés, il n'était capable que de ce qu'il faisait : il vivait pour aimer, et l'amour était sa vie. Il n'avait qu'un but : faire le bonheur de son amie, en recevoir le sien, la sauver des persécutions et des persécuteurs, c'était tout son desir. Eh quoi ! n'avait-il donc rien à perdre ? son existence était-elle si méprisable, et ses affaires si désespérées ? la fuite lui ouvrait-elle une carrière si désirable, si l'amour ne l'eût point embellie ?... Le tems a encore ici découvert la vérité : on sait qu'à peine ces deux amans avaient de quoi se conduire ; on sait qu'ils ont gagné leur vie, et ils s'en honorent : oui, j'en suis sûr, cette adorable compagne qui élevée et établie dans l'opulence, ne fut jamais si gaie, si courageuse, si attentive, si tendre que dans la pauvreté, se ressouvient avec un doux attendrissement de cette pauvreté !... Voilà donc les deux premiers plans d'attaque renversés. Eh bien, qu'a-t-on fait ? on a changé de batterie. On ne saurait dire que cet amant ait abandonné son amante, puisqu'il s'est livré pour la suivre, puisqu'il est dans les fers pour l'avoir suivie. Non, il ne l'a pas abandonnée ; mais il l'a rendue malheureuse par son humeur et ses procédés. Eh quoi ! il l'a rendue malheureuse, cette

femme qui chaque jour pleure sur sa perte, et seulement sur sa perte ! Si sa tendresse eût été fondée sur des qualités purement idéales, deux ans d'une connaissance si intime, dont plus de neuf mois d'une habitation commune; un si long espace, pendant lequel il s'est passé plus d'événemens que dans une longue vie, et plusieurs de ces révolutions violentes, subites, imprévues, qui, développant mieux le cœur et le caractère que vingt années de tranquillité, remettent tout de part et d'autre dans son véritable jour; cette amante abusée n'aurait-elle donc pas ouvert les yeux? n'avait-elle pas trop de tact et de sagacité pour que les choses, vues de si près, pussent être travesties, et, trop d'honneur et de vertu pour que tout l'esprit imaginable ou toutes les illusions de l'intérêt l'eussent aveuglée sur ce qui était honnête ou malhonnête ? Je suppose ce que bien d'autres auront supposé : que l'amant eût pu déguiser son naturel et suspendre ses vieilles habitudes à Pon..., à D...; à Amst..., du moins il n'avait plus rien à ménager ; sa maîtresse était absolument en son pouvoir ; ses penchans pouvaient donc revenir dans toute leur force ; contrainte au silence par sa propre démarche et sa téméraire confiance qui ne lui permettait plus de revenir sur ses pas, cette triste victime était la proie assurée de son ravisseur; il était sûr de la conserver, à supposer qu'un homme aussi pervers

eût

eût été capable d'aimer long-tems, et de regarder sa vertueuse et tendre amante comme un besoin de son cœur. Mais si contrainte, si trompée, si malheureuse, si obligée à la dissimulation, n'aurait-elle pas mis aussi bas dans sa propre opinion son séducteur, qu'il avait été d'abord exalté par son imagination? Cependant on voit le présent; on voit quel amour, quels regrets, quels desirs, quel objet enfin concentre toutes ses affections et tous ses vœux.... Vraiment il faut, ou dire, je suis une lâche et perfide calomniatrice, et de plus une insensée, ou avoir recours à la *passion effrénée* pour expliquer ces phénomènes, pour ne pas se mettre en contradiction avec soi-même, pour ne pas prononcer sa propre condamnation.... Ah! je l'ai dit, je le répète : qu'ils rougissent au fond de leur cœur ceux qui ont voulu l'avilir, et changer les sentimens et les principes de cette incomparable amante, en voyant que leurs suggestions et leurs tyrannies n'ont pu la lasser; que son courage égal à sa tendresse a dompté leur acharnement; qu'aux yeux même du public malin et sévère qui ne croit pas à l'amour, parce qu'il n'en voit point, elle a su honorer sa passion par sa persévérance. Eh bien! oui, celle qui porta le nom d'un septuagénaire auquel elle avait été livrée au sortir de l'enfance, pour servir la cupidité de ses parens,

ne se crut pas sa femme, parce qu'un prêtre lui avait ordonné d'entrer dans sa couche. Elle donna son cœur à un amant qu'elle connut honnête; elle lui donna sa personne; elle lui voua sa liberté, sa vie: elle s'exagéra les maux qu'elle lui avait causés, et crut lui en devoir le dédommagement. Nul lien étroit ne l'attachait à la société. Elle n'avait point d'enfans, et n'était pas même, dans la rigueur du droit, l'épouse du débile vieillard qui l'abreuvait de dégoûts et d'humiliations. Elle fuit au sein de sa famille, et n'y trouva que d'impitoyables tyrans qui mirent le comble à sa douleur en faisant tout le mal qu'ils purent à son amant. Son vieux persécuteur, encouragé par cet exemple, aggrava le joug sous lequel elle consentait encore à gémir. Irrité de l'inutilité de ses efforts pour détruire un immortel amour, il résolut d'immoler cette infortunée victime aux prêtres haineux qui avaient conjuré sa perte. Elle crut devoir se soustraire à leurs trames, et ne pas repousser le bonheur qui l'attendait, prolonger l'infortune de son ami, et sacrifier elle-même et ce qu'elle avait de plus cher à la vaine terreur de l'opinion publique. Son amour était aussi ébruité avant qu'après sa fuite, grace aux folies et aux noirceurs de ses parens, ce qui équivalait pour sa réputation à l'exécution même de ses projets! Quoiqu'il en soit, cette chimère appelée

réputation, si souvent usurpée et gratuitement perdue, ne lui parut pas faire équilibre avec son bonheur; et dans l'alternative inévitable de son infortune ou de sa félicité, elle choisit celle-ci. Elle fuit la terre arrosée de ses larmes et habitée de ses tyrans, pour aimer en liberté... Voilà son crime. Que celle qui montra un pareil amour, une constance égale, et résista à de telles persécutions, se lève et l'accuse. Après tout, elle fut séduite; et personne au monde qu'elle et son amant n'a été puni de leur erreur, si c'en fut une : mais le courage avec lequel elle l'a soutenue est à elle; l'uniformité de ses opinions et de ses sentimens, la hauteur de ses démarches au milieu de tous les revers, la décence de sa conduite après un tel éclat et dans des circonstances si épineuses, lui appartiennent en entier, et l'honorent et la justifient à jamais.... O vous qui lisez ceci, et qui balancez peut-être à faire passer cette lettre, si vous ne pensiez pas comme moi, je ne serais pas dans le cas de l'écrire.... Pour l'amant, je n'en dirai qu'un mot, et il sera sans ambiguité. Je ne sais s'il avait ou n'avait pas tort d'être aussi engagé qu'il l'était avec son amie; mais il avait raison, supposé cet engagement pris, et sur lequel il était trop tard de délibérer, de chercher et de trouver tous les moyens de la servir. Elle pouvait et devait commander sur tout ce qui n'était pas poison

ou assassinat ; elle n'avait que lui pour ressource ; lui, pour qui elle était compromise, exposée à sa perte ; lui, qui avait reçu d'elle les preuves d'un dévouement au-dessus de toutes les contrariétés et de tous les dangers. Et il l'aurait abandonnée tant qu'il pouvait la défendre ! Ah ! c'est alors qu'il mériterait son sort, et qu'il serait le plus vil des hommes. Il en est qui se vantent d'avoir suborné et abandonné plus d'une malheureuse ; et ils sont libres, heureux, applaudis, vantés ! Qu'ils gardent leur bonheur. Si la conduite contraire mérite des fers, celui qui l'a tenue veut et voudra toujours les mériter.... Mais c'est assez parler de nos amis ; parlons de nous.

Je ne sais point assez de physiologie pour expliquer ni décider sur tes palpitations de cœur. Les maladies de cette partie, rares et presque inconnues, exigent le plus habile observateur. Je n'en sais qu'assez pour m'inquiéter cruellement. Consulte, je t'en conjure, je te l'ordonne au nom de l'Amour, consulte un habile homme, grand théoricien : ne cache rien ; les réticences sont une pudeur fort mal entendue quand il s'agit de santé. Dis donc à ton médecin que la contraction naturelle de ton cœur est prodigieusement forte dans les paroxysmes de la douleur et les convulsions du plaisir de l'amour. Tu m'as quelquefois soulevé par un seul effort de ce muscle extraordinaire. Ajoute que la jouissance fré-

quente a diminué chez toi les palpitations. Peut-être n'est-ce que trop de sang ; je me souviens qu'avant nos amours tu t'en plaignais fort, et que tu en as peu souffert en Hollande. Cependant tu n'es pas (et il faut le dire) d'un tempérament sulfureux , mais encore moins d'une froideur marquée, et je te crois très-sanguine. Toutefois ne joue point avec des saignées ; elles ne sont nécessaires que dans les très-fortes syncopes : point de mouvemens violens, mais de l'exercice doux; le cheval ou le carrosse, si cela se pouvait ; l'usage du lait, des alimens doux et faciles à digérer ; des laxatifs, tels que des lavemens ; peut-être des eaux minérales ferrugineuses, ou l'esprit anodin minéral de Hoffmann, la poudre tempérante de Stahl, l'eau de fleur d'orange, de tilleul , etc. voilà les palliatifs connus ; mais consulte, et dis-moi à la lettre ce qu'on t'aura dit.

J'ai envoyé une partie d'un recueil de poësies érotiques pour servir de suite aux Baisers de Jean Second. Avertis-moi si cela te passe. Tu m'as dit souvent que tu ne savais point assez de mythologie : tous nos mythologues t'ennuieraient ; et je ne t'ennuierai pas, fusse-je aussi ennuyeux qu'eux. Je t'ai donc fait un ouvrage dont tu n'aurais trouvé la substance que dans deux ou trois cents volumes. Il est destiné d'abord pour toi, ensuite pour l'éducation de ta fille, un peu fort de philo-

sophie, mais à ta portée. Prie, négocie, demande, vois si je puis te l'envoyer par partie. Nous autres modernes, presque toujours imitateurs, et trop souvent forcés de l'être, nous plaçons dans nos spectacles, nos poésies, nos tableaux, nos statues, etc. les dieux et les fables des anciens; il faut donc absolument connaître leur mythologie. Tu as beaucoup lu et prodigeusement retenu; mais, n'ayant eu ni guide, ni méthode, tu ne sais pas tout ce que tu devrais savoir; et ce qui est rare à ton âge, et sur-tout dans ton sexe, tes regards se sont portés sur des études sérieuses plutôt que sur la littérature légère, ce qui prouve assez la force de ta tête et la vigueur de ton caractère, que la délicate flexibilité du sentiment a adouci sans l'énerver. Dans les momens du bonheur si court qui nous était destiné, les occupations indispensables dont je me suis trouvé surchargé, ne m'ont guère permis de présider à tes lectures. Au moins en cette partie, je compenserai des pertes, hélas, irréparables, et je te mettrai à même de diriger les études de ma Gabriel-Sophie vers l'agréable et l'utile, à moins que les yeux ou la vie ne me soient bientôt dérobés. Tâche d'avoir cet ouvrage qui te donnera de précieux monumens de l'antiquité. Son histoire nous offre d'autres hommes; sa religion et ses doux mensonges si préférables à notre théologie moderne, sombre, fanatique et

grossière comme ses inventeurs, nous présentent un autre univers dans lequel il est doux d'errer. C'est-là que l'enthousiasme est à-la-fois l'aliment du génie et des cœurs passionnés ; c'est-là que la vigueur, l'énergie, la véhémence, la profondeur des sentimens et des idées s'allient à l'harmonie, à l'élégance, à la délicatesse d'expression que permettait une langue mélodieuse, riche, abondante, flexible et variée, telle enfin que des organes heureux et exercés, des imaginations vives et sensibles avaient pu la former. C'est-là que la beauté, l'amour, la liberté, la gloire et la vertu ont un culte, et brillent de tous leurs charmes ; que les coupables même sont illustres, et que notre ame est encore élevée alors même qu'elle est indignée. C'est-là enfin que nos plus grands génies ont puisé des sujets qui leur ont permis d'être les rivaux heureux de leurs maîtres, et que notre médiocrité peut encore trouver une étincelle de ce feu divin qui fit éclore tant de talens et donna aux arts un règne si brillant.

La mère de Pauline serait heureuse de n'être que folle ; mais le grand défenseur de *la propriété* devrait savoir qu'on n'a pas le droit de rendre malheureux ceux-là même qu'on ne peut rendre bons ; et la mère de cette mère, hélas ! que devient-elle ? Pour le champion dont tu parles, c'est un monstre lâche dans sa férocité. — Certes, le trait du

Blafard et compagnie est hardi ; mais je t'en adore mille fois plus. Je te demande en grace que l'aîné soit le seul employé à la *recette*. — Ton Contan d'Orville n'a apparemment pas le sens commun.

Oh ! oh ! tu ne me vois pas de défauts ! Certes, le cas est nouveau ; eh bien, tout aveugle que je suis, j'y vois mieux que toi, je te jure. Eh quoi ! as-tu donc oublié ces mots si raisonnables et si doux que tu me disais si souvent : *Peux-tu t'époumonner ; t'étouffer, t'affecter pour, faire entendre raison à un tailleur de corps ?* Eh bien ! ce défaut-là, entre autres, je m'y surprends tous les jours ; j'ai beau me répéter que si rien n'est plus impatientant que la sottise, rien n'est plus sot que cette impatience. Oh ! puisque tu voyois bien cela, tu pouvais voir le reste ; et cependant très-rarement ta tendre et touchante sagesse m'opposait quelques objections ; et si mon excessivement impétueuse imagination fournissait à mon amour-propre cent mauvaises raisons pour défendre mes idées, je n'en ruminais pas moins avec moi-même, et le plus souvent la réflexion me convainquait que j'avais tort. Pourquoi donc cette extrême facilité de ta part à approuver tout ce que je dis, tout ce que je pense, tout ce que je fais ? pourquoi sur-tout cette méfiance de toi-même, qui te fait perdre si souvent de tes avantages ? Je t'assure que tout

en t'admirant, j'étais tenté quelquefois de te battre, lorsque je t'entendais parler avec si peu de respect de toi-même. Ta délicieuse, mais injuste et quelquefois farouche modestie, me remplit de dépit, sur-tout quand je te vois assez bonne pour déférer à des avis que ta raison improuve surement, et à des personnes qui ne sont pas même faites pour recevoir des instructions de toi. Je ne crois pas être trop orgueilleux, du moins en la plupart des choses dont un homme plus faible pourrait s'enorgueillir; mais je suis plus loin encore d'être humble. Peut-être aussi me suis-je révolté à mesure qu'on a voulu m'avilir. Quel être assez reptile pour se prêter au mouvement qui l'écrase? Ma sensibilité, l'ardeur de mon naturel, l'inégalité de mon humeur, sont augmentées par la tristesse presque inséparable d'une habitude si longue de malheurs presque continuels: il n'y a que toi qui sache être à-la-fois tendre et égale, douce et infortunée, toujours ferme, toujours complaisante. Mais je sens sur-tout que je suis et que je me montre trop choqué du manque d'honnêteté et de raison que j'aperçois dans mes semblables. C'est un très-mauvais effet de la mienne (j'entends de ma raison), puisque, si elle était plus éclairée et plus forte, je serais plus indulgent et plus patient. Ce serait à toi, dont l'amour et les graces embellissent la raison, à toi qui sais

si bien le chemin de mon cœur, et dont le son de voix seul m'attendrit, à découvrir mes blessures, dont je citerais un bon nombre. Mais non; puisque Madame n'en a pas assez de ma beauté, il lui faut encore ma perfection, mon infaillibilité, et l'un de ces dons n'est pas plus difficile à me trouver que l'autre. Ce qu'il y a de certain, c'est que les travers de mon esprit n'influent pas sur mon cœur; ainsi ne rougis jamais de ton choix.

Oh ! tu es trop sévère. Il est bien vrai que B. après avoir reçu 100 louis de présent, n'en trouve pas 30 qu'il avait en dépôt, ni ta bague; mais c'est qu'il les a perdus: que veux-tu répondre à cela ? Rien, sinon que je regrette fort la bague que tu m'avais donnée; mais puissions-nous n'avoir que ces reproches à lui faire !

Tranquillise-toi, mon tendre Amour : je suis aussi sûr de ta constance et de ta fidélité que de la mienne même; mais ne confonds pas ces deux mots. On trouve plus d'amans constans que d'amans fidèles, parce qu'on est rarement assez touché pour avoir toujours présent l'objet de son amour, qui préside à nos sensations et les réprime, qui rend nos cœurs et nos sens également inaccessibles à toute espèce de séduction. On est constant par procédés ; on l'est aussi par habitude, par sympathie, par des rapports de goûts, d'intérêt et d'humeur ; mais on

n'est fidèle que par amour, et par un extrême amour. La constance est la vertu des amis; la fidélité est celle des amans, et ils ont l'avantage; car la fidélité est une irrécusable caution de constance: et la constance n'est pas toujours un gage bien sûr de fidélité. Mais aussi la fidélité n'est pas une vertu ingrate: elle nous paie de nos sacrifices. Eh! qui le sait mieux que ma tendre et généreuse amie? — *Addio, cara sposa; addio, ben mio: colgo d'amor la rosa, sopra il tuo core. Addio.* Des détails vrais sur ta santé, et sur-tout sur les palpitations, et ce qu'on en aura dit. Ménage ton rhume; mais ne t'enferme pas trop. Ton lait ne te tracasse-t-il plus? *Addio: ricevi e pianto, e sospir tronchi, e molti baci e la mia anima sopra i tuoi labbri.*

GABRIEL.

Quant aux traîtres, ton unique et suffisante défense est que tu y as eu recours dans le désespoir de toute autre ressource.

A SON PÈRE.

16 novembre 1778.

J'AIMAIS mon fils, Monsieur; ainsi je devais le perdre. Ce malheur comble à peu près la mesure des miens; mais il est un terme assuré pour les maux: c'est celui où

ils deviennent intolérables. Il faut donc se résigner, et patienter jusque-là. S'il était un événement capable d'appesantir ma chaîne, et de la rendre éternelle, le voici arrivé; mais la réflexion n'ajoute rien au sentiment de la perte de mon fils. Je tiens encore à la vie par des liens chers et sacrés que cet événement resserre; et je connais assez mon étoile pour pressentir qu'ils seront bientôt brisés.

Je vous supplie de faire passer le billet ci-joint à Raspaud. C'est bien le moins de remercier cet honnête homme du triste et funeste office qu'il n'a pas rempli sans douleur.

J'ai l'honneur d'être avec un dévouement respectueux, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

A M. LE LIEUTENANT DE POLICE.

JE supplie M. le Noir, en qui seul j'ai mis le faible espoir qui me reste, de lire la note suivante. Je l'ai rédigée aussi succinctement qu'il m'a été possible; cependant elle lui donnera une idée assez exacte de ma situation et de mes craintes.

J'ai perdu mon fils: c'est pour moi le plus grand des malheurs, de ceux du moins que

je peux supporter. Voici ce qui doit résulter de cette perte. Madame de Mirabeau, dont les mœurs sont très-corrompues (j'en ai les preuves les plus complètes) est de plus un être méchant et perfide, ce qu'il m'est tout aussi facile de démontrer. J'en ai reçu les offenses les plus cruelles en tout sens; elle n'espère point de pardon, parce qu'elle est incapable des procédés qui pourraient le mériter. Elle est donc très-intéressée à ce que je ne reparaisse pas dans le monde. Or, comme elle a parlé seule, comme elle m'a déchiré des plus atroces calomnies depuis que je suis errant ou prisonnier, elle a subjugué son père, homme honnête, mais faible: loin de s'opposer aux menées du mien, il croit, en le laissant faire, servir sa fille et ne pas blesser la justice. De plus, madame de Mirabeau mariée sous constitution générale en pays de droit écrit, ne peut pas exiger de moi, même après la mort de son père et de sa mère, plus de quatre mille livres de pension, sa maison défrayée. Mais, moi captif, qui lui disputera la jouissance de son bien? Ce bien montera un jour à plus de soixante mille livres de rente, et ce jour peut n'être pas éloigné, M. de Marignane étant, quoique jeune, de la santé la plus délabrée. M. le Noir comprend que cette considération n'est pas d'un faible poids sur une ame vile.

Mon père a toujours eu la manie de faire

deux branches. Ma mère a rendu jusqu'ici, l'exécution de ce projet impossible en refusant de donner son bien à tout autre qu'à moi; et ce n'est pas là le moindre motif que mon père ait eu de persécuter son épouse infortunée; il espérait la décider en la lassant. La mort de mon fils, et la désunion qui règne entre madame de Mirabeau et moi, fournissent à mon père un prétexte très-plausible pour ramener tout le monde à son plan. Puisse ma mère y consentir, si, à ce prix, elle recouvre sa liberté! je serais le premier et le plus ardent à l'y engager; mais M. le Noir sent bien que je n'en serai que mieux perdu. Mon père a l'ame la plus haîneuse qui fut jamais : j'ai blessé son orgueil et son amour : ses procédés envers moi ont été barbares; voilà trois crimes qu'il ne me pardonnera pas; mais il suffirait de sa cupidité, qui n'est pas la moins puissante de ses passions, et de ses embarras pécuniaires, qui ne sont pas médiocres, pour le pousser à m'ensevelir ici. Ma mère est mariée selon la coutume de Paris : elle a déclaré que je serais son héritier, et son testament est connu. Si j'avais le malheur de la perdre demain, et que je fusse libre, j'entrerais à l'instant en jouissance, et mon père y perdrait quarante ou cinquante mille livres de rente. Au lieu de cela, je suis mort au monde. Mon père s'est fait nommer mon curateur ensuite d'une in-

terdiction illégale, et tandis que j'étais sous les liens d'une lettre de cachet. Il est à l'abri de tous les événemens, hors ma liberté. Que M. le Noir juge s'il n'est pas affreux pour moi qu'elle soit au pouvoir de ce père impitoyable.

Je n'ajoute pas tout ce que j'ai à craindre d'un de mes beaux-frères, dévoré de la *soif d'avoir*, et qui, étayé de madame de Pailli, laquelle ne me pardonnera jamais d'avoir pris parti pour ma mère, a tout crédit sur mon père. Ce beau-frère est M. du Saillant, installé depuis huit ans, lui, sa femme, ses enfans et ses gens, chez son beau-père qui ne s'est pas trouvé assez riche pour recevoir dans sa maison sa belle-fille, moi et mon fils. M. le Noir conçoit que M. du Saillant peut craindre, que si je rentrais dans mes droits, il n'y perdit du moins un assez bon quartier d'hiver, et tout ce qu'un événement peut lui rapporter.

Je passe une foule de faits trop longs à déduire : il suffit de ceux-ci pour montrer à M. le Noir, quel est de part et d'autre le véritable intérêt que l'on prend à ma détention. Je leur ai fait beau jeu, je le sais, par l'enlèvement de madame de Monnier ; mais comme, trois ans auparavant, j'étais prisonnier sans qu'on pût alléguer un autre motif de cette violence que des dettes de jeune homme, contractées en grande partie pour

madame de Mirabeau, et une affaire qui m'était honorable en tout sens, puisque je ne m'y étais exposé que pour venger une sœur dont j'avais à me plaindre, et que je m'y étais conduit comme le doit un homme de ma sorte, on n'a pas bonne grâce à faire si grand bruit de cet enlèvement, et il y a beaucoup de mauvaise foi à le donner pour le véritable sujet de ma proscription. C'est une haute sottise, j'en conviens, et d'autant plus grave, hélas ! que je n'en suis pas le seul puni. Mais, sans parler de tant de circonstances qui m'excusent, si elles ne me justifient pas, peut-être dans cet écart même ai-je montré assez de constance, d'honnêteté, de droiture et de générosité, pour qu'on ne me regarde pas avec les mêmes préventions que mon père. Les bienfaits de M. le Noir me prouvent assez ce qu'il pense d'une passion resserrée aujourd'hui par les nœuds les plus sacrés, et qui, assurément, vivra autant que moi.

Je perds la vue; j'ai uriné le sang deux fois depuis que je suis ici, et ma vessie s'embarrasse chaque jour, de manière à faire craindre qu'il s'y forme une pierre; je suis rongé de toutes sortes de maux; inutile aux autres, à charge à moi-même, ma tête, mon cœur et mon corps sont également malades. Est-il donc si difficile de m'accorder de passer dans un autre pays, ou même dans un autre mon-

de ? Que craint mon père ? Si je reviens l'importuner en France, une lettre de cachet sera toujours à sa disposition ; et ce ne sera pas la cinquantième qu'il aura lancée dans sa famille. S'il meurt avant moi, que lui importe dans quel climat je finirai une vie qu'il a empoisonnée ? Je sens que toutes ces raisons sont inutiles, si le Ministre a décidé sans retour de mon sort ; mais s'il n'a pas condamné sans appel, et sans l'entendre, un jeune homme bien malheureux, qu'il ne connaît que sur les clameurs de ses ennemis, il est temps pour ma santé, et même pour ma raison, que ceci finisse.

Si M. le Noir ne peut rien obtenir pour ma liberté, sous les conditions que je propose, (je dis *s'il ne peut*, car j'ose me flatter qu'il le voudrait) je me borne à le supplier de m'obtenir un changement de prison. La manière dont je me suis loué et dont je me loue de M. de Rougemont, ne permet assurément pas de penser que j'aie à m'en plaindre ; et si j'avais quelque espoir d'obtenir le château où il commande, ce serait tout mon desir. Ce n'est pas sa faute si l'on m'a choisi une prison destinée aux criminels d'état ; mais il n'en est pas moins vrai que l'ordre de la maison est si excessivement, j'ai presque dit si atrocement sévère, qu'il est impossible que je n'y périsse pas, si j'y reste plus long-tems. Nulle espèce de société :

défense au porte-clefs qui nous sert, de rester dans nos cachots plus que le tems de satisfaire nos besoins, et de nous parler d'autre chose : une heure de promenade sur vingt-quatre : le tête-à-tête de sa douleur : nuls secours littéraires ; peu et de mauvais livres : des délais sans fin pour l'accomplissement de nos desirs les plus innocens, de nos besoins les plus simples, délais forcés par les formalités nécessaires pour obtenir et se procurer les moindres demandes : point d'instrumens d'aucune sorte : en un mot, toute distraction, toute consolation arrachée avec la plus ingénieuse barbarie. Voilà la très faible esquisse de notre situation. Toutes ces précautions, nécessaires, si l'on veut, pour certains prisonniers, sont bien gratuitement cruelles pour celui que sa famille seule poursuit. M. le Noir comprend qu'un homme qui a de l'ame et quelque esprit ne saurait résister à un tel genre de vie, où ses talens, ses lumières, et ses sentimens même les plus louables, tournent à sa ruine, loin de le soulager le moins du monde. Des méditations continuelles, un travail forcé, les lettres rares, mais si précieuses de mon amie, l'espoir que m'ont inspiré les touchantes bontés de M. le Noir m'ont soutenu jusqu'ici ; mais ma vue et ma santé se refusent absolument à l'étude ; ma tête est aussi épuisée que mon corps ; et il n'y a que l'exercice et la société

de quelques humains qui puissent me relever. Toute autre prison me sera donc moins funeste que celle-ci.

Toutefois, s'il faut que j'y reste encore, je représente qu'il est ridicule, pour ne pas dire inhumain qu'un infortuné qui n'est en aucun sens prisonnier d'état, et dont les occupations n'intéressent pas du tout le gouvernement, soit traité comme je le suis; et que j'ai tous les droits possibles de solliciter des exceptions relativement au régime de cette maison, qui n'a jamais été combiné que pour ces malheureuses victimes de la politique, ou ces coupables de crime d'état dont on voudrait intercepter jusqu'à la respiration. Je n'insiste pas sur la permission de voir quelques-uns de mes amis, et notamment l'estimable Dupont, parce que je sens que des ordres supérieurs peuvent gêner la bonté de M. le Noir, à qui je dois trop pour l'importuner; mais je supplie que plus de promenade me soit accordée; c'est une distraction forcée qui me soulagera un peu. Voici une privation cruelle, et sans aucun motif plausible, au moins pour moi, dont je demande encore à être affranchi.

Si je ne puis savoir ce qui se passe parmi les hommes (et c'est une dureté bien gratuite; car à qui, à quoi, et comment peut-il être nuisible que je sois instruit des nouvelles politiques que le gouvernement fait impri-

mer?) si je ne le puis pas, dis-je, qu'il me soit permis du moins de n'être pas aussi étranger à la république des lettres, et de m'abonner à un journal purement littéraire: que je ne sois pas mort avant ma mort. On ne me refuse pas et l'on ne saurait me refuser en aucun sens d'acheter des livres; il n'y a donc aucune raison de me refuser une notice approuvée de ces livres que je puis acheter. Un journal tel que le Mercure, par exemple, imprimé sous les yeux de M. le Noir, ou l'Eprit des Journaux, qui ne parle absolument que de livres, et qui a pour moi l'avantage de me montrer en un seul volume les nouveautés littéraires de toutes les nations, enfin tout autre qu'il plaira à M. le Noir de me nommer, me serait infiniment agréable. Que ce digne magistrat daigne penser que je n'ai qu'un consolateur et qu'un passe-tems, c'est l'étude.

J'ajoute une autre prière, dont le succès m'intéresse infiniment davantage, et que je n'ai pas le même espoir d'obtenir, car je sais ce que peuvent le crédit et la haine de mon père. Je chéris tendrement ma mère, et il m'est bien cruel de ne pas même savoir si elle vit; mais un intérêt plus vif et plus sacré, s'il est possible, que la tendresse filiale, me presse en cet instant. Il est possible que je meure ici, et je sens même que cela est probable. Alors je ne pourrai absolu-

ment rien pour ma fille, pour mon unique enfant, qui m'est d'autant plus cher que le malheur de sa naissance est plus grand, et que j'idolâtre sa mère, à qui j'ai tant coûté. Ne pourrai-je pas, dans une lettre qu'un homme de confiance remettrait et retirerait aussitôt, recommander à ma pauvre maman, cet enfant né sous de si cruels auspices? Je connais son cœur, elle ne l'oublierait jamais; et j'aurais, autant qu'il est en moi, mis ma fille à l'abri des coups du sort. J'espère que cette idée touchera M. le Noir, et germera dans son ame bienfaisante.

Aucune de mes demandes n'est, je crois, trop indiscrète. Ah! si l'on pensait à ce que nous coûte un refus; si l'on pensait que dans un dénûment tel que le nôtre, il n'est point de privations ni d'inquiétudes légères, et que la plus part des formules, des phrases d'état n'ont aucun sens, lorsqu'on les analyse de bonne foi, de sorte que, sans raison, ou plutôt contre toute raison, on nous réduit au désespoir, on ne dirait pas si légèrement, NON. Certes l'homme sensible dont je tiens tout, ne saurait ni s'offenser de ces réflexions, ni se les appliquer. Hélas! il n'a pas toute l'autorité que méritent et qu'obtiendront (j'ose me le promettre) ses vertus et ses talens. Qu'il daigne continuer ses bontés à la femme intéressante que j'aime bien plus que moi-même; qu'il daigne me faire passer quelquefois de ses

nouvelles, et de celles de ma fille; qu'il se dise enfin : *Ces infortunés ont remis leur sort entre mes mains, et je leur dois quelque chose, puisque je suis leur bienfaiteur.*.... Que pour prix de tant de bonté, tous les bonheurs réunis soient son partage! puisse-t-il être plus doux pour une ame telle que la sienne, de faire du bien que d'en recevoir! Pour nous, quoi qu'il arrive, nous vivrons et nous mourrons les redevables de M. le Noir, à qui nous avons juré le dévouement le plus profond, le plus respectueux, et le plus tendre.

MIRABEAU fils.

A SA MÈRE.

21 novembre 1778.

JE ne sais, ma chère et tendre maman, si je finirai ma carrière sans avoir pu ni vous consoler, ni vous servir; et si les gémissemens que m'a arrachés votre infortune, renfermés jusqu'ici dans la prison où je suis enseveli vous parviendront jamais; mais vous croirez aisement, ô la meilleure des mères! que votre malheureux fils vous aime avec toute la tendresse que vous méritez. J'ose donc, sans avoir pu, sans pouvoir vous donner aucune preuve de mon amour filial et de ma

vénération profonde, me persuader que vous en êtes convaincue, et attendre de vous les faveurs dont je connais capable votre ame bienfaisante.

On a osé dire, ô maman! que vous aviez été complice de la fuite de madame de Monnier. Je n'ignore pas cette accusation aussi folle qu'atroce; mais je sais aussi que vous, êtes trop généreuse pour l'en rendre responsable, et moins encore l'enfant qu'elle m'a donné. J'ai dit hautement, j'ai écrit que vous si-lâchement calomniée, vous étiez chargée d'obtenir de moi mon amie, pour accommoder cette triste affaire : j'ai ajouté, que vous eussiez pu me demander ma vie; mais que mon honneur et mon amie étaient plus que ma vie. D'après cela, ô ma mère! écoutez-moi. Vous savez, et j'ose dire, vous sentez ce que me fut, ce que m'est, ce que me doit être, ce que me sera Sophie, jusqu'au tombeau. Vous connaissez les droits qu'elle a sur moi, les sacrifices qu'elle m'a faits, l'amour qu'elle m'a trop bien prouvé. En vain avez-vous condamné mes premiers engagemens avec elle; il est impossible que vous désapprouviez ma constance. Sophie seule a partagé mon sort; j'ai causé sa perte et elle n'a senti que la mienne. En quelque lieu qu'elle gémisse, elle mérite l'intérêt des ames honnêtes et sensibles; et à ce titre, vous l'aimez, vous l'aimerez.

Maman, si je suis destiné à périr ici, ce qui est au moins possible, j'expirerais avec la douleur affreuse de craindre la misère pour la fille de Sophie, cet enfant précieux qui porte votre sang dans ses veines, si votre générosité ne me rassurait pas. Il n'espère qu'en vous, ce malheureux fruit de nos amours. Un arrêt a privé Sophie de tout son bien. Ce n'est probablement que de l'humiliante pitié de sa famille que Sophie tient sa propre subsistance; et sa fille serait, sans vous, le rebut de cette famille, et le triste jouet des coups du sort. Ma chère maman, plus d'une fois vous avez daigné me donner les assurances les plus fortes des bienfaits dont vous méditiez de me combler. Mon fils vient de mourir. Mon frère sera l'objet de votre générosité sans doute; cela est juste, et je ne sais qu'approuver d'avance tout ce que vous ordonnerez; je vous supplie, je vous presse même ardemment de recouvrer à ce prix, s'il est possible, votre liberté. Ce n'est pas le moindre motif qu'on ait eu d'y attenter: on espérait vous subjuguer en vous lassant; et je n'oublierai jamais quel fut votre inflexible courage, votre inaltérable tendresse. Mais vous ne ferez pas un tort bien considérable à votre héritier, quel qu'il soit, en donnant à ma pauvre fille une très-petite partie de ce que vos bontés me destinaient. Daignez la mettre à l'abri des orages, ô ma chère maman!

maman ! C'est, je le répète, c'est votre sang qui coule dans ses veines ; et si elle a mon cœur, si elle a celui de Sophie, elle méritera que vous ne la méconnaissiez pas au fond du vôtre.

J'espère, ô ma tendre et généreuse mère ! que vous ne vous étonnerez pas que j'implore vos secours pour une autre moi-même, lorsque vous gémissez encore peut-être sous l'odieuse tyrannie, qui, après vingt ans de supplices continuels, non contente de vous priver de votre fortune, vous a ôté votre liberté. Mais hélas ! je ne puis rien, pas même m'informer de vos nouvelles. Les circonstances me pressent et m'effrayent, et je profite d'une occasion où je vois M. le Noir, à qui je dois infiniment plus que je ne saurais vous dire, pour obtenir la permission de vous adresser ma très-humble prière, que vous ne dédaignerez pas. Ah ! je ne saurais me persuader que le jour de la justice ne luise enfin ; lors même que je n'espérerai plus rien pour moi, je me flatterai encore que vous ne serez pas toujours opprimée. Daignez vous rappeler alors mes derniers vœux ; et recherchez l'enfant de Sophie, dont M. le Noir voudra bien vous faire donner les renseignemens. Je ne vous parle pas de sa mère. Ah ! combien il lui serait doux de vous rendre tous les devoirs dont je n'ai pu m'acquitter envers vous, et les soins qu'elle sait si bien que

j'aurais voulu vous donner! Ah! quelle plus tendre consolatrice, quelle fille plus respectueuse et plus obéissante aurez-vous jamais?... Tout ce que vous dictera votre bonté, ma chère Maman, surpassera sans doute mon espoir. Je livre donc à votre sensibilité mes intérêts les plus chers, et je vivrai ou mourrai en bénissant la main qui daignera soutenir l'enfant que me donna celle que mon cœur a choisie. Recevez les tendres assurances de mon attachement immortel et de mon profond respect,

MIRABEAU fils.

Il me serait bien doux d'apprendre, au moins cette fois, de vos nouvelles par vous-même.

A M. LENOIR.

28 novembre 1778.

JE vous dois chaque jour de nouveaux remercimens, Monsieur; et la faveur d'une prolongation de promenade est une grace bien réelle dans ma situation, qui certainement en sera adoucie. Cependant elle est telle, que le délabrement de ma santé, qui croît chaque jour, exige des soins que le porte-clefs, qui ne peut pas être continuellement avec moi, et servir les autres, ne saurait me rendre. Je demande

donc, non pas comme une *grace*, mais comme une chose qui m'est dûe en tous sens, un domestique; et je vous supplie, Monsieur, de faire dire à mon père, qu'envain chicanerait-il, marchanderait-il, reculerait-il, il faut, ou qu'il dise précisément que je suis indigne de tout soin (et c'est alors à vous, protecteur naturel des prisonniers d'état comme commissaire du roi et conseiller d'état, chargé de leur inspection, c'est à vous, dis-je, que j'en appelle) ou qu'il me payé un domestique; je dis qu'il me *paye;* car je n'en veux point de sa main.

Cela posé, Monsieur, comme j'ai à peu près tout dit sur l'affaire de ma détention, et que mon intention n'est pas d'en parler davantage, il me prend un REMORDS; c'est de n'avoir pas exposé dans tout leur jour les raisons lumineuses de mon père : or, comme il faut entendre le pour et le contre, j'espère que vous voudrez bien lire cette courte diatribe, qui ne laisse pas que d'être curieuse, et où j'ai réuni, avec toute la sincérité dont je suis capable, ce que je sais de plus fort en faveur des procédés de ce tendre père; c'est mon dernier mot sur ce sujet.

Tout ce que j'ai lu, entendu, appris et deviné des défenses de mon père, peut se résumer à ceci. « Ma femme est une malheu-« reuse; mon fils un scélérat; mes ennemis « sont des calomniateurs; *je dédaigne de leur*

« *répondre, parce qu'il m'est permis de les* « *mépriser* (cette phrase est de lui mot pour « mot). Qu'on croie que si L'AMI DES HOMMES « sévit contre sa famille, il en a de trop justes « raisons. Je suis le plus malheureux des « pères, et le plus infortuné des époux. » (Autre phrase de lui, mot pour mot.) A chacune de ces assertions, il ne manque que la preuve puisée dans les faits, et je vais la suppléer.

Ma femme est une malheureuse; car je lui ai donné trois fois la V**. J'ai dissipé le quart de son bien : je l'ai tenue dix-sept ans exilée : j'ai plaidé avec elle contre ma signature, et je l'ai fait renfermer le jour où j'ai gagné mon procès. Cette épouse m'a donné onze enfans et cinquante mille livres de rente ; elle a cinquante-quatre ans, est mariée depuis trente-cinq, m'a adoré pendant dix, a patienté pendant trente, a supporté toutes mes maîtresses, s'est engagée pour moi, m'a tiré du donjon de Vincennes, et ne s'est enfin élevée contre moi, que pour se faire payer de sa pension alimentaire. *Donc ma femme est une malheureuse :* CELA EST DÉMONTRÉ.

Mon fils est un scélérat; car tous mes biens lui sont substitués, et cela me gêne, quoique j'en aie vendu une bonne partie ; mais aujourd'hui que ces maudites substitutions sont publiées, je ne saurais me ruiner à ma fantaisie, et cela est ridicule. Mon fils

est un scélérat, car il aime tendrement sa mère et méprise ma maîtresse ; cependant il a refusé à cette mère qu'il chérit, de prendre parti pour elle, voulant rester neutre entre les auteurs de ses jours : or, c'est une infernale hypocrisie. Mon fils est un scélérat, car il s'est battu pour sa sœur, ses amis et sa maîtresse : or, il n'y a que les scélérats qui se battent pour leur sœur, leurs amis, et leurs maîtresses. Il a fait des dettes : or, ce n'est que quand on est père de famille, dépositaire de biens substitués, et âgé de 60 ans, qu'il est permis de faire des dettes. Il a fait d'assez mauvais ouvrages ; (un entr'autres, à 19 ans, que les députés de Corse m'ont pressé de faire imprimer, ce que je n'ai pas voulu, ayant eu même grand soin de lui dérober le manuscrit) mais ces ouvrages n'étaient pas encore assez mauvais, et il y a une méchanceté diabolique à prétendre montrer des talens au moment où je commence à radoter. Mon fils est sans générosité, car il a tout pardonné à ses plus cruels ennemis, et leur a même rendu les services les plus signalés ; sans foi, car il a été tranféré deux fois aux deux extrémités du royaume sans escorte et sur sa parole : il est revenu de même de Hollande, et a perdu sa liberté et la plus grande partie de sa fortune, pour une amie qui est une *franche coquette*, car elle n'a jamais eu qu'un amant, et a tout

sacrifié pour cet amant. Mon fils est l'homme du monde le plus violent, car il lutte depuis son enfance contre le malheur, avec un courage qui m'irrite : il est aussi le plus ingrat des hommes, car je le soupçonne de ne pas m'aimer, moi qui lui ai fait tant de bien : enfin il n'est pas *économiste ;* il doute de l'infaillibilité de la SCIENCE DU MAITRE, DU CONFUCIUS DE L'EUROPE, etc. etc. *Donc il est un scélérat.* CELA EST PLUS QUE DÉMONTRÉ.

Il m'est permis de mépriser mes ennemis, et de ne pas leur répondre ; car j'ai fait des livres, et tout homme qui a fait des livres est infaillible, pourvu qu'il soit *économiste.* CELA ME PAROIT DÉMONTRÉ.

Je suis l'ami des hommes ; car j'ai intitulé ainsi mon premier ouvrage, et je n'ai jamais tourmenté que ma famille, encore bien médiocrement, car je n'ai obtenu qu'à peu près cinquante lettres de cachet ou contre ma femme, ou contre un de mes frères, ou contre mes enfans, ou contre mes parens. Il est vrai que je n'ai jamais eu de place qui m'ait mis à même d'en tourmenter d'autres ; mais ce n'est pas faute de l'avoir désiré. Ah ! si mes vœux eussent été exaucés, comme j'aurais propagé la SCIENCE à coups de lettres de cachet ! comme j'aurais exterminé les sacrilèges douteurs !... Mais hélas ! une épreuve de 18 mois n'a pas rendu le gouvernement

économiste. Il a renvoyé ce philosophe Turg** mon féal disciple, qui, après cinq ou six cents famines, et autant d'émeutes, aurait ramené l'âge d'or; et ce tendre et spirituel Albert, économiste décidé, que regrettent si sincèrement les filoux: il a replacé ce monsieur le N**. qui ne sait que tenir tout en paix, et n'a pas l'esprit de rien bouleverser, ni de concevoir l'utilité des famines et des émeutes. Bref, j'en suis, et probablement j'en serai pour les 16 ou 18 volumes in-quarto de mes œuvres, dont deux ou trois sont à peine lisibles. Toujours est-il qu'un homme qui a fait dix-huit volumes in-quarto ne saurait avoir tort. IL ME SEMBLE QUE CELA EST DÉMONTRÉ.

Je suis le plus malheureux des pères et le plus infortuné des époux; car c'est ma femme et mon fils que j'ai fait enfermer, qui sont heureux. CELA N'EST-IL PAS DÉMONTRÉ?

J'ose espérer que ce petit commentaire ne laisse pas que de jeter un grand jour sur les nobles défenses de mon père. Après cette apologie, que je lui devais pour l'acquit de ma conscience, je passe condamnation, comme vous sentez bien, Monsieur, et je me borne à demander instamment un domestique, tout SCÉLÉRAT que je suis. Si l'homme que vous daignerez me faire donner sait écrire, cela me sera de quelque

secours; car je suis très-précisément aux trois quarts aveugle, et plus chaque jour que la veille.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentimens de reconnaissance, d'attachement et de respect que je vous dois à tant de titres, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

A SOPHIE.

1 décembre 1778.

O TOI, qui partages toutes mes peines et qui fis tous mes plaisirs! toi qui sens plus mes maux que tous ceux que je t'ai causés, ô Sophie, généreuse et tendre amante! que ta lettre est brûlante d'amour! mais aussi que ton cœur est inondé de tristesse! C'est ma faute, ô Sophie adorée! J'ai laissé couler trop imprudemment de ma plume des traits empreints de l'humeur et de l'inquiétude que donnent la captivité. Peut-être dans un moment de souffrance l'ai-je exagérée; mais tu te grossis beaucoup les objets, sur-tout dans leurs suites. Ma santé est fort altérée, je l'avoue; mais je suis très-loin de menacer ruine; et il est probable que la liberté effacerait jusqu'à la trace de mes maux. Mes

yeux, il est vrai, sont sérieusement attaqués, et je ne crois pas recouvrer jamais ce sens précieux tel que je l'ai possédé ; mais hors d'ici, j'aurais toute sorte de moyens de le ménager. Je dicterais, je me ferais lire, je travaillerais moins ; mais enfin, ici même, je suis loin d'être aveugle. En un mot, ton Gabriel est souffrant : hélas ! comment pourrait-il ne pas l'être loin de toi ? mais il n'est point dans une situation désespérée au physique ni au moral. Je te dirai même, et c'est dans toute la sincérité de mon cœur, que, quoique malade en ce moment, et prêt à prendre un vomitif, mon ame est plus sereine qu'elle ne l'a été depuis dix-huit mois. J'ai vu notre incomparable bienfaiteur : il ne se lasse point de faire du bien, il en desire plus qu'il n'en peut faire, et cependant il m'en fait chaque jour. Il sait embellir ses bienfaits de toutes les graces que la sensibilité seule apprend à connaître et à prodiguer. Il m'a parlé de ma fille avec intérêt ; il lui a rendu un service peut-être bien important. Je ne m'explique pas, ignorant si je le dois ; mais je prie et conjure celui qui lira cette lettre avant qu'elle te passe, et à qui, en vérité, nous devons beaucoup aussi, de suppléer à mon silence, s'il le peut. Enfin, je crois apercevoir quelques clartés très-éloignées, fort incertaines (cependant je les vois) qui percent les ténèbres dont mon sort

et mon existence sont enveloppés. Sans pouvoir entrer dans plus de détails, je te dirai du moins, que tu peux compter que notre adorable protecteur (il n'est point de titre qui coûte à la reconnaissance) ne nous abandonnera pas. Et puissions-nous vivre assez pour lui exprimer, lui prouver notre tendre, notre immortelle gratitude, sans qu'on puisse la soupçonner d'un vil intérêt, ni de la plus légère exagération ! Rassure-toi, ô ma Sophie ! je le veux, rassure-toi : calme-toi, ô l'épouse de mon cœur ! nous ne boirons pas jusqu'à la lie le calice de l'infortune. Il est un triomphe que mes lâches et barbares ennemis, que j'ai tant de droit de mépriser, n'ont pas remporté et ne remporteront pas sur moi : celui de m'avilir à mes propres yeux. Quand, en rentrant en soi-même, on trouve l'honneur surnageant sur les erreurs et sur les fautes, on n'est pas sans consolation et sans force : aussi me crois-je digne d'un meilleur sort, et j'ose le pressentir. Je ne mourrai pas dans les fers, ô ma Sophie-Gabriel ! j'y serais mort libre par les sentimens de mon cœur et l'inaltérable constance de ma volonté ; mais je vivrai pour toi, et près de toi ; et quand nous aurons connu encore le bonheur, quand ton cœur aura senti palpiter mon cœur, quand il nous faudra tomber comme la feuille d'automne, nous mériterons les regrets des hommes courageux et les

pleurs des hommes sensibles ; et quelque amant, sachant quels furent notre amour et notre fidélité, couvrira de fleurs notre tombe, et y écrira : UN MÊME AMOUR, UNE MÊME CENDRE.

O toi ! qui connais si bien mon cœur et la physionomie de mon style, tu sens par ce peu de mots que je suis soulagé ; cependant j'ai reçu une cruelle secousse, et je ne dois pas te la cacher ; mais son effet a été amorti, et si tu verses encore une larme, que l'amour la sèche aussitôt. Mon fils, ce fils dont tu me parles une page entière avec tant de tendresse et de bonté, ce fils est mort. Je ne tiens plus à la vie que par toi, et cette autre toi-même qui vient de naître.... Eh bien, Sophie, cette idée même a de la douceur ! Conserve-moi ma fille : qu'elle ne soit pas punie de m'être si chère. Conserve-la moi ; que le peu qui me reste de mon bonheur, ne soit pas empoisonné. Cet enfant a bien des orages à essuyer. Il est né dans la douleur ; mais il a été conçu au sein de la félicité. Hélas ! mon fils avait résisté aux premiers accidens de l'enfance ; il promettait la vie la plus longue, et peut-être la plus fortunée ; car son père eût été bon et tendre. Ah ! oui, il l'eût été, et il eût montré pour le défendre de ceux qui ne le sont pas, une force, une audace et des ressources, qu'il ne développera jamais pour lui-même. Il n'est plus, cet

enfant que je n'ai pas embrassé depuis le berceau; mais qui, tu le sais, fut toujours présent à mon cœur, même au milieu des délires les plus passionnés de l'amour. Moi aussi, je pouvais dire : *O mon fils ! que tes jours coûtent cher à ton père !* Il n'est plus, et tout ce que j'ai appris de lui, c'est sa mort. Il y a deux mois cependant que M. le Noir me procura, par une voie étrangère, de ses nouvelles. Elles étaient satisfaisantes et douces. Ce rayon de joie ne pénétrait dans mon ame que pour la rendre plus accessible au coup qui m'était destiné. Ah! Sophie, il a pénétré bien avant, je l'avoue, et j'ai éprouvé qu'on avait toujours trop de force pour souffrir. Mais, ce que toi seule peut-être comprendras, la réflexion, loin d'augmenter le sentiment de cette perte, le diminue. Oh ! s'il ne m'en coûtait que les deux tiers de ma fortune pour être tout-à-fait étranger à certains êtres, que je me croirais heureux ! cent mille livres de rente ne me coûteraient pas un soupir, pas un regret..... Eh ! que ne puis-je au prix de ce qui me reste r'avoir mon fils ! Sophie, je ne sais ce qui peut arriver à la suite de tout ceci; mais je crois que, quelque piége qu'on te tende, tu n'y tomberas pas. Pense jusqu'à ton dernier soupir, ô ma bien-aimée! que Gabriel ne manquera ni à toi, ni à lui-même, et que si par impossible il était réduit à ce qu'on dit de lui :

Alma ch' avesti più la fede cara
Che la tua vita, la tua verde etade
Vattene in pace alma beata, e bella,
Vattene in pace a la superna sede
E lascia agl' altri esempio di tua fede.

Ame courageuse qui, dans le printemps de vos jours, préférâtes à la vie la foi que vous aviez jurée; Ame sensible et pure, allez en paix dans le séjour de l'éternel repos, et laissez-nous l'exemple de votre fidélité; si, dis-je, tel était le sort de Gabriel, il s'en trouverait heureux et honoré.

Madame de R... peut continuer ses lâches insolences; elle est femme. Qu'elle sache cependant que celle qu'elle ose insulter, aussi supérieure à elle par l'ame qu'elle l'est par son existence, ne sera pas impunément outragée tant que je vivrai. Je t'ai toujours conseillé patience et modération, silence sur mon compte, etc. et c'est aujourd'hui plus le cas que jamais. Je ne suis ni rodomont, ni querelleur, ni vindicatif, et les R..... doivent le savoir, et en convenir au moins au fond de leur conscience. Mais si les traits de mon indignation tombaient jamais, ce serait de toute ma hauteur, et ils seraient perçans; car je suis fort élevé au-dessus d'eux. Je pardonne tout ce qui m'est personnel: j'ai pardonné, tu le sais, des attentats sur ma vie: je pardonne à jamais des calomnies abominables et des procédés infâmes;

mais quiconque osera insulter ma mère, m'aura pour mortel ennemi : qu'on se le tienne pour dit, si l'on est sage. Je ne prends pas souvent ce ton-là ; et quand je le prends, on peut croire que je sens plus que je n'exprime, et que je tais plus que je ne dis. Quant à celui dont ils osent désapprouver la bonté, tu dois sentir, comme je le lui écrivais un jour, qu'un homme supérieur qui sait apprécier les choses et les mots, qui pense avec courage, et vit selon des principes, qui ne compte point les préjugés de son état au rang de ses devoirs, et ne sacrifie point l'humanité à l'usage ; qu'un tel homme, dis-je, franchit bien des fourmillières, sans s'apercevoir si ces insectes lui piquent le talon ; et de plus, qu'il ne fait rien qu'il n'en ait prévu les conséquences et les inconvéniens. Apparemment qu'à moins d'être dévot, on ne voit pas de sang-froid que par une rigueur, qui au fond n'est pas de la moindre utilité, on risque de pousser à quelque action désespérée deux personnes dont tout le crime est de s'aimer tendrement : c'est du moins le seul que puissent t'imputer les plus forcenés fanatiques. Ils auront beau déclamer et même mentir, ils ne trouveront point d'autres reproches à te faire que celui de me chérir ; et toute ta conduite, sous quelque point de vue qu'on la présente, a ses motifs dans ton attachement pour un *scélérat*. Il est bien prouvé que l'on

m'appellé ainsi ; mais non pas tout-à-fait aussi bien que je le sois. Quand M. le Noir en eût eu le soupçon, ce que je ne crois pas, toujours eût-il été que ma *scélératesse* ne pouvait pas être contagieuse pour toi lorsque des murs si épais nous séparaient, et que tes opinions, tes résolutions, ta passion étant toujours la même, on courait risque de te faire périr de douleur, tout comme *si j'eusse été un honnête homme ;* au lieu que, laissant circuler des lettres qui ne changeaient rien à notre mutuelle détention, peut-être *le tems* te dessillera-t-il les yeux, et te laissera apercevoir toute cette *scélératesse* dont on t'offrira sans doute les mêmes preuves qu'à ceux qu'on en veut convaincre. Or, il n'en est pas en ce genre comme en fait de goûts. Tu peux me trouver aimable, et d'autres femmes penser que tu te trompes : c'est un jugement assez arbitraire ; mais tu ne peux pas trouver qu'un crime soit une bonne action. Il n'y a pas deux morales pour ce qui constitue l'honnête homme ou le *scélérat :* il ne s'agit donc que de constater les faits ; et s'ils ne réussissent pas aussi bien auprès de toi qu'auprès de tout autre, ne serait-ce point que tu serais mieux informée, ou qu'on n'oserait pas t'avancer les mêmes mensonges ? Qu'aurait-on répondu à ce raisonnement ? que la correspondance que nous demandions entretiendrait ta prévention, et te fermerait l'oreille à tout

ce qu'on pourrait te dire contre moi ? Au contraire, il est bien plus naturel que tu n'écoute point ce qu'on dira contre un homme qu'on attaque par derrière et qui ne peut se défendre; car la générosité et l'équité font aussitôt pencher la balance en sa faveur; mais quand il peut se défendre, on doit souffrir qu'il soit libre de l'attaquer. Le vrai est qu'ils savent bien que tu as été le témoin nécessaire de tout ce qu'on peut te dire, et qu'au moyen de cela, ils ne peuvent espérer de te travestir ce que tu as vu. Il y a longtems qu'ils conviennent en rugissant, QUE TU AS RÉPONSE A TOUT. Par un coup d'étoile, qui seule compense bien des malheurs, il s'est trouvé que celui duquel nous ressortissons était un mortel bienfaisant qui ne pensait pas comme cette pieuse mère, laquelle aurait mieux aimé, disait-elle, *pleurer ta mort que ton amour.* Cet amour existe. Les éclats qu'il a pu produire sont faits. Voulait-on ou ne voulait-on pas que tu mourusses de douleur ou de désespoir, plutôt que d'écrire à un homme que ton silence n'eût pas empêché d'être, au vu de toute l'Europe, ton amant? Voilà à quoi se réduisait la question, et il me semble que les simples notions du bon sens et de l'humanité dictaient une réponse favorable à nos desirs. Je sais bien qu'il fallait un homme courageux pour les exaucer, parce que cet

homme n'est pas seul maître ; mais cet homme trouvé, les vils croassemens de ces reptiles qui ne s'élancent hors de la fange que pour y retomber et s'y enfoncer davantage, ne l'effrayeront pas. Pour ce qui est de la haîne de la marquise de M..... pour Sophie, je sais à quoi m'en tenir. Quant *à se mêler de ce qui ne la regarde pas*, j'avoue que le reproche me paraît nouveau ; et j'aurais cru que ce qui me touche de si près, la regardait un peu. Mais laissons là les R..... et leurs folies, et leurs injures, et leurs bassesses ; et parlons de ma fille, de mon unique enfant, dans les veines de laquelle il n'y a, j'espère, aucune goutte de leur sang. Je te conjure de m'en donner des nouvelles le plus tôt que tu pourras. Je suis inquiet de la savoir grasse, et j'attends avec la plus extrême impatience d'apprendre que ses dents ont percé. Son embonpoint est de trop jusque-là ; car la dentition est, en général, plus difficile chez les enfans gras, et il faut compter sur les convulsions : je te le dis pour que tu ne t'en effraies pas trop. Outre la précaution que je t'ai indiquée de faire une incision à la gencive, si l'enflure devenait trop forte et les efforts violens, il faut, si les convulsions sont opiniâtres, les combattre avec la poudre de guttette, les yeux d'écrevisses, généralement tous les absorbans ; mais sur-tout l'esprit de corne-de-cerf, que Sydenham et Boer-

haave recommandent très-expressément. Parlons nettement, ma tendre Amie; lorsque je t'ai hasardé le mot d'inoculation, tu m'as dit, *Nous avons du tems*, et je n'ai pas osé insister. Sais-tu pourquoi ? C'est que tant de maux menacent l'enfance, tant de convulsions, tant de coliques, tant d'accidens dépendans de la dentition qui peuvent survenir pendant l'inoculation, et la rendre fatale, lui seraient sans doute imputés; et je mourrais de douleur, si tu pouvais, je ne dis pas me reprocher, je dis attribuer dans le plus secret de ta pensée, à mon étourderie, la perte de ta fille; car je pense que dès l'âge d'un mois les enfans doivent être inoculés. Cependant, puisque nous n'avons pas saisi ce moment, le plus favorable de tous, attendons que la dentition soit passée. Je te crois très-convaincue de la nécessité de l'inoculation; mais si tu as le moindre doute, dis-le-moi; je te promets de le lever, et si tu veux, je te ferai une petite dissertation qui contiendra les preuves incontestables de l'utilité de cette méthode, les réponses aux objections, et les principales choses à observer dans le traitement.

Quant à la beauté de Gabriel-Sophie (qui me ressemble ! donc elle est belle; car il n'y a rien de si beau que moi, et madame Elisabeth m'a demandé un jour si j'avais été inoculé), j'en serai toujours plus que content quand elle se portera bien.

Point de ces phrases légères, Sophie. En fait de science, comparer l'opinion et l'autorité de M. de Buffon à la mienne, c'est comparer l'aigle au moineau. M. de Buffon est le plus grand homme de son siècle et de bien d'autres: c'est le seul que les Anglais nous envient; et ils s'y connaissent. Il s'est frayé vers la gloire des routes nouvelles et sans nombre, tout-à-fait inconnues aux anciens et aux modernes. Je l'étudie chaque jour, je l'admire, je le révère: ne parlons jamais du génie qu'avec le respect que nous lui devons. Guénaud est un homme d'un grand mérite. Le mot de son fils fait horreur. Plus jeune que lui, un enfant Athénien fut condamné à mort par l'aréopage, pour une action qui n'était pas, à beaucoup près, si odieuse que la phrase du petit Montbeillard.

Le Ménage dont tu me parles, est-il celui qui vante toujours son honneur et SA MAISON? Car les coquins parlent toujours de leur probité, et les secrétaires du roi de leur noblesse. Il n'y a que le fils que je ne reconnais pas à ton signalement; car au moins se serait-il réservé de voir des filles.

Cet exemplaire de mes mémoires est une ridicule bêtise. Eh! ne sais-tu donc pas que la moitié n'est pas de moi? que le reste a été imprimé à mon insu, sans correction? et que ce n'était que des lettres écrites en courant? Qui diable t'a affublée de ces informes

lambeaux ? Non, sur mon honneur, je n'en veux pas. Je ne crois pas avoir rien fait de si bête en ma vie.

Je voudrais que tu me susses, si *le législateur des rois* a fait quelque ouvrage depuis son supplément à la Théorie de l'Impôt, lequel supplément est un fort bon soporifique ; mais il faut que chaque année ce fécond mortel ponde un volume in-4°., que lit qui peut. Ses œuvres en forment 18 ; et je ne crois pas que le plus infatigable déchiffreur de gaulois, de celte, de goth, visigoth, ostrogoth et des idiomes les plus barbares, en puisse lire plus de 3. Je t'avoue qu'il pourrait bien sortir quelque jour du Donjon de V. une rude diatribe contre l'économisme.

Je parlai très-chaudement de ce dépôt de papiers à celui qui me rappela d'une manière si adroite et si aimable la *traduction de Tibulle*. Je vois que je n'ai pas semé dans une terre inféconde. Il est des gens qui par état ne peuvent parler ; mais quand ces gens-là ont une ame, leur silence est expressif, et leurs demi-mots sont fort éloquens. Chère Amante ! dans un aussi horrible malheur que le nôtre, nous avons trouvé bien des compensations. Ne te laisse donc pas abattre, ô Sophie de mon cœur ! plus je réfléchis au noble caractère que je t'ai connu, à la sensibilité de l'Amie que j'adore, et plus j'espère et j'exige de toi et de ton courage. Je

n'ai point vu, il est vrai, de femmes ni d'hommes capables de résister constamment à l'infortune et à l'humiliation. Les femmes sur-tout, lorsqu'elles se croient humiliées, sont entièrement terrassées, et leur abaissement passe jusqu'à l'ame : mais ma Sophie, ma Sophie-Gabriel, mon amante, mon trésor et mon bien, n'est pas une femme. Celle qui a mis sa gloire et l'unique espérance de son bonheur dans la fermeté et la constance d'une passion telle que la nôtre, à l'épreuve du tems, de la fortune, des persécutions, et qui croît avec les disgraces de la personne aimée ; celle-là, dis-je, n'est pas capable de se croire humiliée par l'injustice, ou de céder à la tyrannie. Je sais, je sais trop que si la tristesse attendrit, elle énerve aussi, et qu'une ame affligée a infiniment moins de ressort ; mais ce n'est pas dans le sentiment de sa passion dominante qu'elle en peut jamais manquer. Mon adorable Amie, n'oublie jamais que nous savons par notre propre expérience que l'activité et la résolution sont capables de surmonter presque toutes les difficultés, par cette même hardiesse qui les fait tenter, au lieu que la lenteur et la pusillanimité qui se réfroidissent à la vue des peines, des traverses et des dangers, forment vraiment l'impossibilité qu'ils redoutent. Les occasions viendront d'appliquer cette maxime ; et qui n'aura pas le courage de les at-

tendre ou de les préparer, n'aura surement pas celui d'en profiter. O mon Amante ! je le dis comme toi, quand on a aimé comme nous, il est impossible de renoncer à l'amour qui rendit si heureux : je le dis, non pas seulement parce que je le sens ; mais parce que l'inconstance paraît vraiment à mon esprit une chose inconcevable dans une passion telle que la nôtre. Qu'elle m'a touchée cette exclamation naïve, exhalée de ton ame toute aimante : *Ah ! pourrions-nous vivre sans aimer ?* Non, non, ma Sophie : ton Gabriel est ta caution. L'amour est la plus sublime affection de l'ame ; mais il est aussi le plus impérieux besoin de celle qui l'a connu. Il a augmenté nos plaisirs par une participation mutuelle ; il diminuera nos peines en les divisant. Ah ! si jamais..... quelle délicieuse vie il nous prépare ! Les craintes terribles qui nous agitent maintenant, les inquiétudes aigües qui nous auront déchirés si long-tems, les jours orageux, les nuits amères qui auront précédé le retour du bonheur ne tourneront-ils pas à son profit ? O Sophie ! quels dédommagemens ! quelles célestes récompenses ! Le souvenir de nos souffrances, de nos sacrifices réciproques, ne deviendra-t-il pas lui-même, au sein de la félicité, l'un de nos plaisirs les plus délicats et les plus vifs ? Oh ! oui, oui : envoie-moi cette bague de cheveux, on daignera le permettre ; pour moi qui crains que

ta provision ne manque, j'ose hasarder une tresse de ceux qui m'ont tombé de la tête. Tu me ferais bien plaisir aussi, si cela ne coûte pas trop cher, de faire graver sur acier le dernier chiffre que je t'ai envoyé, avec les ornemens qui y sont; mais point d'entablement. Il sera seulement appuyé contre un socle antique. Au pied, l'on mettra un chien couché, ayant sa lesse sur le dos; et ces mots au dessous (du chien): *Fin che vegna.* Tu entends bien que cela veut dire, *Jusqu'à ce que l'heure vienne;* et tu devinerais l'emblême, quand tu ne comprendrais pas la devise. On te rendra l'argent que cela coûtera, et tu crois bien que ce n'est pas pour ne pas te devoir que j'ajoute ceci. Il y a long-tems que nos pauvres bourses sont communes, et c'est pour toujours. Mais je crois la tienne fort légère. La mienne ne l'est pas moins; mais le très-peu que j'ai ne saurait m'acheter un plus doux plaisir. Au reste, ce modeste cachet d'acier ne nous fera pas oublier l'autre. Je t'envoie un avis aux *Hessois*, et *réponse à la lettre de la raison.* Garde le premier, mais renvoie-moi la seconde, après l'avoir copiée; car je n'ai que celle-là. J'ai sept ou huit *le lecteur y mettra le titre*, si tu en veux. Quant aux Métamorphoses d'Ovide, traduites, expliquées et commentées, ce qui ne laisse pas que d'être un ouvrage considérable, je te les enverrai à fur et à mesure;

mais outre que, depuis un mois, les dérangemens de ma santé et les circonstances m'ont arriéré, il faut que je recopie, et cela me fatigue cent fois plus que de composer. Patiente donc ; mais je tâcherai de t'en faire un premier envoi à la prochaine fois, si on le permet.

Je te conjure encore une fois de ne pas négliger tes palpitations. Ah, Sophie ! soigne ta santé, c'est le troisième des biens. Avec l'amour, la liberté et la santé, on est toujours, ah ! toujours heureux. D'après les symptômes que tu me décris, tu me rassures un peu ; parce que c'est irritabilité du genre nerveux, et nullement maladie du cœur. Un régime uniforme et sain, et de l'exercice, beaucoup d'exercice doux. De 3 à 4 heures du soir M. Gabriel se promène maintenant, outre *il spazio* de 8 à 9 du matin ; profite de l'avis.

O ma Sophie ! tu es grandement folle quand tu parles des perfections physiques ou morales de ton ami ; mais quiconque aura aimé te le pardonnera. Quant à ce que tu dis de ma droiture, tu n'exagères pas. Graces au ciel, je ne connais pas d'êtres moins fins que nous. Je crois te l'avoir dit ailleurs : La finesse est une vûe courte qui aperçoit et grossit les objets très-voisins, et ne voit qu'un nuage dans l'éloignement. Quand la finesse ne serait pas si près de la ruse, de l'astuce, de tout ce qui tient à la fausseté, de tout ce qui est vil,

vil, j'en ferais encore peu de cas; car elle est, selon moi, le plus sûr symptôme de la médiocrité. Je ne crains point que ma Sophie, qui pense avec tant de justesse, qui observe si bien, et à qui l'instinct, je veux dire le jugement droit et exquis que lui a donné la nature, fournit toujours le mot propre, confonde la pénétration et la finesse. Il y a autant de distance entre eux, que du jargon à l'esprit, et de l'esprit au génie. On appelle encore très-improprement finesse, la délicatesse de l'expression; car il y entre bien plus de tact, de sagacité, de sensibilité, pour tout dire en un mot, que d'art. Que te dirai-je enfin? On assure qu'on peut être fin et honnête homme: à la bonne heure, pourvu qu'on convienne que les perfides et les méchans se servent de la finesse comme de leur première arme, tandis que la candeur l'ignora toujours, et que le génie la dédaigna dans tous les tems. Voilà ma profession de foi à cet égard. Mais sur tout ce qui n'est pas amour, honneur et droiture, je sais que je suis un composé très-bizarre. Il est vrai qu'on a furieusement travaillé à me rendre tel, ou plutôt à m'anéantir en tout sens. Mon digne et estimable Dupont, qui m'a toujours vu avec des yeux trop indulgens, m'écrivait un jour : *La nature vous avait fait pour être un héros guerrier, un aventurier conquérant; on vous a mis des entraves. Eh bien! vous serez un paisible*

philosophe, et vos veilles seront plus utiles à l'humanité que n'eussent été vos exploits. Hélas ! je ne serai ni l'un ni l'autre ; et je m'en consolerais bien aisément, si je pouvais être ce que j'étais par choix, un tendre amant, un excellent ami, un fidèle époux, un bon père. Toi seule réunissais ou excitais toutes ces affections ; toi seule donnais de l'emploi à ma tête, à mon imagination, à mon cœur. Tant que tu m'es ôtée, c'est vraiment la vie qui m'est arrachée ; la vie de l'ame, la vie du génie.

Oui, mon amie, oui, Simonide est l'emblême de presque tous les hommes. Il fut prié de célébrer une victoire à la course des mules. Que dire sur une mule, vile production d'un ignoble et paresseux animal ? On donne beaucoup d'argent au bel-esprit ; son sujet s'embellit ; la parenté de l'âne est oubliée : *Les mules sont les nobles filles des coursiers rapides.*

Je ne suis pas trop fâché du mauvais succès de ton sermon. Ne t'avais-je pas dit de ne plus prêcher les femmes ? Quand tu voudras, Madame, je t'indiquerai une belle dissertation, où l'on prouve en forme, par cinquante témoignages de l'Ecriture, que les femmes ne font pas partie du genre humain. Acidalius, auteur de ce singulier ouvrage, finit, après beaucoup d'autres galanteries de cette espèce, par demander aux belles leur ancienne bien-

veillance pour lui ; *ou si vous ne voulez pas*, dit-il, *bêtes que vous êtes, puissiez-vous périr pour toute l'éternité !* Un savant (Simon Gediceus) a défendu, il est vrai, ce beau sexe très-théologiquement, et finit par appeler poliment (comme cela se pratique entre savans) son adversaire, *un être bâtard formé de l'accouplement de satan avec l'espèce humaine*, lui souhaitant sur le tout la perdition éternelle. Or, mesdames, soyez fières de ce champion.

Il faut laisser croire à cette demoiselle, si cela lui fait un gros plaisir, que cette chanson, *Amour a monté ma lyre, etc.* a été faite pour elle. La vérité est qu'il y a sept ans que Poinsinet, à Argenteuil, fit le premier couplet, pour un musicien qui modulait un air sur le clavier. Le second fut fait par quelqu'un qui n'est pas moi ; et le troisième par un autre quelqu'un. Eh ! quel mérite y a-t-il à une si faible bagatelle ? Ne t'a-t-on pas dit aussi que *Parapilla* est de M. de la Borde ! C'est qu'on m'a fait l'honneur de me le dire à moi, qui connais bien le Lyonnais qui l'a volé, et à qui, et où il l'a fait imprimer, etc. Moi, indigne, qui ne fais point de vers, et qui sur-tout ne veux point passer pour en faire, parce que j'espère établir ma réputation sur des choses plus sérieuses, j'ai répondu que c'était fort bien fait à M. de la Borde, qui, au reste, peut en avoir fait un que je ne connaisse pas.

En général, on trouve force gens habiles à hériter. Je t'indiquerai, quand tu voudras, des morceaux de l'Almanach des Muses qui sont à huit ou dix poètes ; et qui pis est, un recueil de vers de cette année, où se trouvent huit vers faits pour toi, devant toi, et jouant au reversis avec toi qui prêtas ton crayon. Le vrai est que je n'ai jamais fait de vers qui vaillent la peine d'être cités.

Sais-tu que tu deviens méchante, madame Sophie ? Quoique je t'aie vue assez souvent pincer très-serré, et sans rire, ou en riant, je ne t'avais pas encore connue si mordante. Après l'amour, je crois que c'est l'indignation qui donne de l'esprit. Adieu, mon Amie toute tendre, toute belle, toute bonne ; une lettre m'en donnera bien davantage encore, et un baiser, mille fois plus. Hélas ! non : un baiser de ce qu'on adore, un baiser si desiré, si attendu, qui succède à des privations si cruelles, un tel baiser rend bien bête ; car il ôte la connaissance, s'il ne tue pas.... O Sophie ! toi seule donnes, ôtes et rends la vie ; écris-moi que ton cœur est soulagé, ton imagination calmée, ta santé bonne, tes larmes séchées ; et souviens-toi à jamais que quiconque a proféré ou proférera cet horrible blasphême qui m'a fait frémir dans ta lettre, *que Sophie a été ou sera abandonnée par son amant*, est et sera un abominable calomniateur, à qui je desire ta haine qu'il ou qu'elle

mérite. Gabriel est ton ami, ton amant, *tuo sposo*. Sa fortune est à toi : son cœur est à toi : sa vie est à toi ; et il n'y a pas le moindre mérite, car le premier besoin de son être est de t'adorer.

GABRIEL.

Tu seras un peu étonnée de cette cinquième page ; mais que veux-tu ? Mon bon ange (car j'ai un génie familier, et je t'assure qu'il nous sert bien ; et je crois, friponne de Sophie, que tu le connais mieux que moi) mon bon ange donc, m'a soufflé tout bas à l'oreille que je me tuais les yeux à écrire si fin, et que je pouvais bien ne pas tant économiser le papier ; et moi qui n'entends pas les affaires, j'ai commencé une cinquième page, *parce que* j'ai écrit bien gros pour ne pas fatiguer les yeux de mon bon ange. Oh ! que ce *parce que* est spirituel ! et je pourrais bien une autre fois m'émanciper jusqu'à finir cette cinquième page. Il ne faut pas cependant abuser de la bonté du bon ange, car il ne tient qu'à lui de devenir un malin esprit. Mais les amans sont si gourmands ! et le bon ange a une physionomie qui inspire tant de confiance !... Sur le tout, ma Sophie, donne à ta fille, je te prie, un autre maître à écrire que le tien.

Pourquoi est-ce que tu maigris ? je ne veux point cela. Dors-tu ? je veux toujours, à tout jamais, savoir tout, dans la plus exacte vérité,

sur ta santé et celle de ta fille. J'ai ta charmante bourse que je baise et presse chaque jour sur mon cœur. J'envoie une feuille oubliée dans les poésies érotiques, et j'indique où elle doit être placée.

A M. LENOIR.

7 décembre 1778.

Recevez, Monsieur, mes plus tendres remercimens pour la lettre de ma mère, que vous m'avez fait passer. Elle est plus satisfaisante encore que je n'osais l'espérer, et me confirme les demi-mots que votre inépuisable bonté avoit laissé échapper lorsque j'ai eu l'honneur de vous voir.

Je vous supplie, Monsieur, de charger M. de Rougemont d'une réponse au sujet du domestique que j'ai demandé. Ce n'est assurément ni importunité ni inquiétude. Mon estomac qui refuse toute fonction, me réduit à l'âge de 29 ans, moi qui étais né avec une force d'Hercule, dans un état de faiblesse et de besoin inconcevable pour quiconque ne me voit pas journellement. Les soins qu'il exige vont encore augmenter; car je n'attends pour me mettre dans des remèdes sérieux qu'un chirurgien qui ne me soit pas suspect; et si des raisons que je ne veux ni ne dois deviner

empêchaient qu'on m'en donnât un, je serais obligé d'incommoder beaucoup M. de Lasseigne ; car je n'ai pas voulu, même dans une suffocation diabolique et inquiétante, prendre un vomitif de la main de M. Fontelliau. Ce changement dans mon état en nécessite un dans mon service. Un porte-clefs n'y peut suffire, j'en atteste M. de Rougemont ; et cependant je suis loin d'être exigeant. Eh quoi ! je demande un domestique à mes frais, et l'on m'en refuserait un ! Certes, je ne le puis croire, et si on l'osait, j'en appelle à vous, à votre cœur, à votre justice. Je sais trop bien quel homme est mon père ; mais le ministre, ou vous-même, Monsieur, ne peut-il donc pas dire : IL FAUT ?

J'ai l'honneur d'être avec un tendre, respectueux, et immortel dévouement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

A SOPHIE.

28 décembre 1778.

MA Sophie, je n'aime pas du tout le ton vague et léger dont tu me parles de ta santé. Tu as souffert et tu souffres ; tu as eu la fièvre à la suite d'une incommodité très-grave ; tu as été saignée (ce qui est très-bien fait) et tu

persiffles, et tu ne me donnes point de détails! Sophie, je ne suis pas content. Tu sais ce qu'est mon imagination, organe trop ardent d'un cœur extrêmement sensible : tu sais que ta santé est ce qui m'importe et m'inquiète le plus au monde : tu sais ou tu dois savoir que mes connaissances assez étendues en médecine ne sont guère bonnes qu'à multiplier mes inquiétudes, et à les rendre plus aiguës; et tu ne me dis ni ce que tu as, ni ce que prétend le médecin, ni ce qu'il se propose, ni à quoi il attribue ton dérangement. Est-ce une suite de tes palpitations? sont-elles ou moindres ou plus fortes? tes règles ont-elles reparu? as-tu quelque autre dérangement? Est-ce à ton amant, à ton époux, que tu dois cacher toutes ces choses, quand tu es malade?... Mais un autre voit tes lettres... Eh! qu'importe? cet autre est sage, prudent, marié : il sait notre histoire : il voit notre tendresse; s'il ne l'approuvait pas, nous ne nous écririons pas; il s'intéresse à nous; au moins il nous le prouve : que crains-tu de lui? Tu ne saurais croire quelles peines tu me causes; et tu serais trop punie si tu les concevais.... Mais je t'ai parlé légèrement de ma santé.... D'abord cela n'est pas : je t'en ai parlé même trop sérieusement; ensuite cela est tout-à-fait différent. Les maladies de ton sexe causent bien d'autres ravages que nos incommodités. Si j'avais une ma-

ladie grave, il me serait impossible de t'écrire aussi longuement que je le fais. Il n'est donc question que d'un délabrement de santé dont je ne saurais te noter toutes le variations comme celles d'un thermomètre : d'ailleurs il est assez simple, et par conséquent moins inquiétant, que je me porte mal. 1°. Je suis accoutumé à une vie on ne saurait plus active, et je ne me suis soutenu contre mes prodigieuses études (régime toujours très-mal sain) que par le mélange de l'exercice et du travail : ainsi ma situation actuelle est absolument contre nature. 2°. Tu es assez heureuse pour que le célibat ne te soit pas à charge, et tu sais si je puis le supporter. C'est un avantage de ton tempérament qui m'est absolument refusé. 3°. Les peines de l'ame ont toujours altéré ma constitution mille fois plus que les maux physiques : autre inconvénient attaché à ma nature. 4°. Enfin, j'ai abusé de mes forces et de ma jeunesse. J'ai donné dans tous les excès, le libertinage seul excepté ; mais pour cela je n'en ai pas été plus réservé sur les plaisirs. Je ne suis sage que depuis que je te connais, et cette sagesse-là a encore été assez jeune. Voilà bien des causes qui doivent t'expliquer le dérangement de mon être, et te rassurer un peu, parce que la plupart de ces causes cessant, les effets cesseront aussi. Au lieu de tout cela, tu es très-jeune, de la meilleure constitution possible : à plus de 20

ans tu n'avais encore rien perdu de la source de la vie : tu es accoutumée à une vie sédentaire : tu es d'un sexe qui a moins besoin d'exercice : tu peux en prendre plus que moi : tu travailles moins : tu as plus de distractions. Que de raisons n'ai-je pas de compter sur ta santé ! La lime du chagrin t'use comme moi sans doute ; mais elle a bien plus d'étoffe à mordre avant d'attaquer ta vie. Ma Sophie, je te donne ma parole d'honneur de te dire tout ce qui surviendra d'essentiel à ma santé ; mais je sais ce qui est essentiel, et toi tu ne le sais pas. Dis-moi donc tout, absolument tout, relativement à la tienne, dans le plus minutieux détail, ou tu me tueras. En vérité, mon fardeau est assez lourd : ne l'aggrave pas, ô mon amour si cher ! et songe que nous sommes des siècles sans recevoir des nouvelles l'un de l'autre. Rien n'est empiré chez moi, au contraire ; j'avais des suffocations très-violentes qui sont passées. Pendant quelques jours elles ont été jusqu'à l'évanouissement, avec des battemens de cœur inconcevables. Je me suis bourré de fleur d'orange et de gouttes d'Hoffman ; enfin de très-fortes nausées s'étant déclarées le jour même où je t'écrivis, je me décidai à l'ipécacuanha. Le chirurgien qui convenait de la nécessité me dit qu'il en allait apporter. Dans l'intervalle il me survint une fonte de bile qui me soulagea ; et comme, outre la répugnance pour

les remèdes violens, je n'avais pas une très-grande confiance en la main qui me l'administrait, je n'en voulus plus. Les palpitations sont passées à peu près : les suffocations tout-à-fait ; mais les digestions sont toujours très-mauvaises et extraordinairement difficiles, et cela parce que l'estomac absolument débilité refuse fonctions, et qu'en outre je mange beaucoup trop vîte, n'ayant pu supporter de la vie l'ennui des repas solitaires. Il est certain que l'on me tuera, si l'on me laisse ici ; mais il y a encore de la marge. Pour mes yeux ils empirent considérablement. Voilà la vérité : elle est dure, mais exacte. Sois aussi franche, et que je puisse compter sur l'engagement formel que j'exige, que rien ne me soit caché.

Ta fille m'inquiète, cependant c'est une inquiétude vague et peu raisonnée. Délivre-m'en le plus tôt que tu pourras, et dans tous les cas, ó ma Sophie, songe que tu es amante avant d'être mère. Tu me dois plus qu'à ta fille. C'est pour moi qu'il faut vivre, aimer la vie, soigner ta santé, et combattre tout ce qui pourrait l'altérer. Un ancien écrit ces mots touchans : *Les funérailles des enfans sont toujours prématurées lorsque les mères y assistent.* Mais il en est contre nature : ce sont celles d'une amante où se trouverait son amant. Nous devons vivre et mourir l'un pour l'autre, et seulement l'un pour l'autre. Notre

fille, j'ose l'espérer, sera en tiers de cette union sacrée ; mais ne va pas croire ni qu'elle soit immortelle, ni que son enfance se passe sans accidens. Ne t'expose point sans préparation à des chagrins inévitables : que l'amour soit ton égide contre les inquiétudes dévorantes, et s'il le faut, hélas ! le contrepoison d'une cruelle douleur. Procure-toi un livre de M. Fourcroy, intitulé *Les enfans élevés dans l'ordre de la nature*, etc. Je ne connaissais que de réputation ce bon et estimable ouvrage. Je viens de le lire ; tu le trouveras chez les frères *Etienne, rue Saint-Jacques, à la vertu.* Tu y verras si je t'ai conseillée en étourdi, et si j'ai bien étudié l'éducation physique des enfans. Tu y verras, en soupirant, combien l'usage des nourrices empruntées est dangereux. Mais comme il est cependant des cas où une mère peut et doit se dispenser de ce devoir (cas très-rares, à la vérité,) et que tu me parais contente de celle de ma fille, rassure-toi ; tu verras encore quels sont les terribles inconvéniens de l'usage des maillots et des corps de baleine ; comme ils interceptent l'équilibre nécessaire entre la masse des humeurs qui se meuvent du cœur aux parties et celles qui retournent des parties au cœur ; et comme il en provient des palpitations, des toux convulsives, des suffocations, etc. Tu y apprendras que la bouillie, aliment tenace et visqueux, est dangereuse, et qu'il faut bien se garder de

précipiter le sevrage ; que laver les enfans avec de l'eau froide, les exercer au grand air en tout tems, les tenir libres et bien propres, les éloigner du feu, etc. sont les meilleurs moyens de les rendre vigoureux. Lis ce livre : il est à ta portée, t'intéressera, t'instruira, et redoublera ta confiance aux opinions de ton Gabriel à cet égard. Quant à l'inoculation, il est clair que tu ne la vois pas dans son véritable jour. Il n'y a pas deux manières de l'administrer parmi les gens de l'art habiles, sensés, de bonne foi et non systématiques; et le premier soin nécessaire est à peu près de n'en pas prendre. Nous n'y sommes point encore, ainsi j'omets des détails superflus, mais je ne vois pas qu'une pâtissière puisse s'opposer à ce que nous voudrons pour notre enfant, ni avoir un avis sur l'inoculation ; c'est tout ce qu'elle pourrait faire s'il était question d'une talmouse.

La voilà donc finie cette année qui succéda à une autre, dont une moitié fut si heureuse, et l'autre si funeste, et qui nous a apporté des consolations presqu'inespérées. Hélas ! dans un si court période, nous avons été élevés au faîte du bonheur, précipités dans les plus profonds abîmes de la douleur, et rendus à l'espoir et à la vie. Ah ! s'il m'avait fallu ignorer ton sort, douter plus long-tems de ta vie, que je sois anéanti, si je l'eusse pu. O ma Sophie ! voici deux fois de suite que je ne consacre point avec toi le premier jour de l'année à l'amour.

Il me punit sans doute de t'avoir quittée un instant, lorsque je pouvais être avec toi. De misérables considérations pécuniaires et des sollicitations indiscrètes m'avaient éloigné. Ah! comment pouvais-je te perdre de vue? cesser de veiller sur mon trésor? conjurer moi-même contre mon bonheur? l'abréger volontairement? Hélas! qui nous eût dit qu'il devait être si court? Ils nous avaient laissés tranquilles dans les premiers momens, ceux où la colère pouvait les porter à une fausse démarche.... O Sophie! c'est de sang-froid qu'ils devaient nous égorger.... Huit jours, huit jours tout entiers perdus à Rotterdam! insensé à qui il en était si peu destiné d'heureux! Et que m'importaient les embaras pécuniaires, les tracas du jour, les craintes du lendemain? Devais-je donc m'affecter de quoi que ce soit au monde, quand l'amour était mon consolateur? Un baiser, un seul baiser, un mot de ta bouche adorée ne faisaient-ils pas tout disparaître?.... O ma Sophie! je ne saurais me la rappeler sans trouble, cette soirée délicieuse, qui termina cette absence si courte pour les indifférens, et si longue pour mon cœur affamé d'amour. Que ta joie était vive et touchante! que son expression était naïve et douce! que ta tendresse silencieuse était éloquente! que tes caresses étaient brûlantes! que chacun de tes regards semblait bien me dire: Gabriel! ô mon Gabriel!

quoi, tu quittes ta Sophie pour des savans, pour de tumultueuses assemblées! tu cèdes à des instances qui t'enlèvent à moi! tu es complaisant à tes dépens et aux miens! Ingrat Gabriel! mérites-tu les faveurs dont mon amour te comble?... Ah! oui, oui, ma Sophie; oui, mon amante et ma vie.... Crois-moi, quand je te quitte un instant, j'expie aussitôt mon crime. Ton image charmante, qui ne m'abandonne jamais, est l'inexorable vengeur de l'amour outragé. En vain je voudrais me distraire, je ne vis qu'auprès de toi : je souffre, je languis par-tout où tu n'es pas... Mais ma douce Sophie me fit-elle jamais un reproche? oh! non; elle me revoyait, et j'étais pardonné.... O souvenirs délicieux et cruels! ô plaisirs dont le souvenir me transporte! ô ravissemens inexprimables! flamme inextinguible, qui, tantôt impétueuse, m'embrâse et me dévore, et tantôt douce et voluptueuse, vient comme une rosée salutaire appaiser mes sens, pour les rallumer et les enivrer encore.... Tristes monumens d'un amour sans égal et sans terme, illusions trop décevantes et trop chéries, vous allumez mon imagination émoussée par la douleur, mes sens flétris par une si longue mort (car je suis mort le jour où j'ai quitté Sophie, et c'est un tombeau que j'habite)... Puisse-t-elle finir cette épreuve à laquelle nos cœurs résisteront bien, mais non pas nos corps! puisse cette année que

nous commençons dans les larmes nous rendre, sinon le bonheur que nous avons perdu, du moins les moyens de le recouvrer! puissent les restes de notre jeunesse ne pas se consumer dans de vains desirs! que Gabriel et sa Gabriel-Sophie se réunissent encore une fois avant que la vorace mort, conduite par le désespoir, hélas! ou par le tems, les atteigne de sa faulx inévitable! qu'ils serrent dans leurs bras entrelacés, qu'ils couvrent de leurs baisers entremêlés le fruit de leur amour! qu'à cette moisson troublée par tant de cruelles tempêtes, il en succède de plus tanquilles et de plus fortunées! que ceux qui leur tendent une main secourable soient l'objet de leur gratitude, de leur tendresse, de leur culte, et jouissent de tous les biens que mérite leur bonté!

Oui, mon amie, tes pressentimens sont souvent plus heureux, mais aussi plus hazardés que les miens. On voit que tu ne doutes pas. Ah! que je t'envie! mais l'amour doit mieux t'inspirer que moi; et je ne veux pas t'en dire la raison, parce que tu me bouderais; car tu ne veux pas aimer moins; ainsi tu ne saurais prétendre à plus de sang-froid et de perspicacité. Ne te fâche pas, toute bonne amour. Si tu avais la première lettre que je t'ai adressée, tu verrais que je t'avais donné gain de cause à cet égard, et que je voulais bien t'admettre sur le pied

d'égalité. Il est vrai que c'était uniquement pour te faire plaisir; car je ne puis me déguiser à moi-même qu'il est impossible que je sois aimé comme je t'aime, par la même raison qui fait que l'astre de la nuit ne saurait éclairer autant que celui du jour. — Non, je ne sais rien de ce qu'on a fait pour ma fille, et il m'est dur de l'ignorer; mais cependant, ne me le dis pas sans permission. Ce que je voulais te faire entendre est très-nouveau, et non pas ancien. Je ne puis que t'insinuer que notre Gabriel-Sophie a plus d'une mère. Mais je tourmenterai tant le bon ange (que tu appelles *mien*, je ne sais pourquoi, car il est bien *nôtre* peut-être), qu'il te le dira. Je suis caution de ta discrétion.

Je n'entends rien du tout à tes pièges *tendus et évités*. Je connais bien certaines gens, notamment des dévotes, capables de tout; car avec cette race-là, l'intention justifie tout. Mais que t'a-t-on pu dire? Que j'étais *inconstant?* tu ne ne l'as pas dû croire. *Mort?* cela était aisé à vérifier. *Fou?* ce n'est pas d'aujourd'hui, selon eux; mais s'ensuivrait-il de là que tu dusses être vile? Enfin, t'a-t-on sollicitée à quelques fausses démarches, sous prétexte de *me servir?* ta réponse est si simple : *Qu'il me le demande, je ne croirai que lui*.... Va, va, laisse-les faire, les honnêtes gens auraient fort bien pu me conseiller

de ne pas t'enlever, mais ils aimeraient mieux pour moi que je t'eusse enlevée cinquante fois, que de me voir ne pas me conduire et t'aimer comme je fais. Aime ton Gabriel : aime-le tendrement, en dépit des cagots et des cagotes, et mets-toi bien dans le tête, comme tu l'as sûrement dans le cœur, qu'il n'y a ni loi, ni considération divine ou humaine qui puisse justifier l'ingratitude, le parjure, la lâcheté. — A ta commodité : complais-toi dans ces plates lettres, où j'avais la bonté d'être bête, sec et froid, pour ménager des gens qui m'assassinaient. Puisque tu *t'entoures* de tous mes griffonnages, je joins ici un *errata* du précis pour ma mère. Ce sont les contre-sens principaux du copiste et de l'imprimeur. Il y a bien assez de mes fautes sans les leurs. J'ai fait passer au bon ange un commencement d'ouvrage pour toi ; j'espère qu'il te parviendra. J'y travaille assiduement ; mais ma vue m'arrête. D'ailleurs, j'ai eu une autre distraction depuis quelques jours. On a bien voulu me permettre de recevoir l'*Esprit des Journaux*, et le *bon ange* m'a fait passer 1777 et 1778. J'ai donc commencé à me remettre un peu au courant des livres, et même des affaires de ce monde, autant du moins que j'en puis pénétrer par le compte rendu de vers et de pamphlets assez médiocres dont elles sont l'occasion. C'est ni plus ni moins quarante-huit volumes qu'il m'a fallu lire. Cette

petite consolation m'a fait grand plaisir. J'étais un paralytique à l'agonie et sans connaissance; je r'ouvre les yeux à la lumière, et je recouvre un peu d'entendement, mais en conservant la paralysie. Je me suis hâté, ma bonne Sophie, de prendre quelque notion de ce qui s'était passé depuis mon emprisonnement. J'ai vu que nous étions toujours de très-jolis enfans, grands amateurs de calembours, grands faiseurs de jolis riens, enthousiastes forcenés de nouveautés, de frivolités, et aussi ardens gluckistes et piccinistes que les insurgens sont chauds patriotes et vaillans guerriers. Respectable nation, qui sait si bien apprécier et défendre sa liberté! J'ai vu aussi, non sans quelque chagrin, qu'on pouvait appliquer à nos gazetiers ce que le cardinal de Polignac disait aux Hollandais : *On voit bien que vous n'êtes pas accoutumés à la victoire, puisque vous faites sonner si haut vos avantages;* avec cette différence toutefois que les Hollandais étaient réellement vainqueurs du plus insolent des rois dont ils avaient cruellement à se plaindre, et que, sur notre propre énoncé, notre combat d'Ouessant et nos fanfaronades font pitié. Entr'autres exemples, je ne crois pas que depuis feu François I, on ait vu une plus grande platitude que le cartel du marquis de la F. au comté de Carlisle. Belle gloire qu'un duel, quand on commande des troupes! Battez l'ennemi, vous serez assez vengé de ses injures.

Et ! qui diable peut s'en prendre au commissaire d'un roi, des termes d'un manifeste qu'il est chargé de répandre ? Mais ce qui est vraiment beau, c'est le génie, la prudence et le succès du ministre qui a rendu la vie à notre marine. Le gouvernement anglais est apparemment en démence ; mais qu'il y prenne garde : ces fiers Bretons ne se laisseront pas paisiblement réduire en esclavage ; et c'est-là uniquement ce que veut la *junte Ecossaise*. J'ai vu que notre jeune souverain est toujours un honnête homme (sublime éloge pour un roi, s'il le mérite jusqu'au dernier jour de sa vie !) Il veut le bien ; ainsi ceux qui lui feront faire du mal, ou qui sous son règne le laissent subsister et prostituent son nom pour consommer des injustices, sont bien coupables envers l'humanité et la nation. Toutes les prédictions que je t'avais faites sur la rage d'ambition de la maison d'Autriche (ambition infusée toute entière et exaltée dans l'ame de ce Jos. II tant vanté), toutes ces prédictions, dis-je, et les suites que j'attendais de la mort de l'électeur de Bavière s'accomplissent. De tout cela, je conclus que ma sépulture civile, si je puis parler ainsi, est bien fermement décidée dans l'ame du tendre et généreux *législateur des rois ;* car assurément les circonstances l'auraient décidé à changer de système, s'il n'était immuable. Au reste, je suis bien près de n'être absolument plus bon à rien ; car je de-

viens très-paresseux, très-lourd, très-bête, et sur-tout très-aveugle. J'avoue cependant qu'il n'est pas doux d'être mort pour son pays avant l'âge de 30 ans. Je n'entends absolument rien à ce que tu me dis de M. de Mar.** et de sa fille. Je ne crois pas qu'elle ait d'autre manière de se tourner du côté de l'être *honnête et sensible* que de l'épouser. Or, cela est difficile (en face d'église s'entend) de mon vivant; et je n'imagine pas que l'on fabrique sous ce règné-ci des extraits mortuaires. Je suis du moins sûr comme de mon existence, que le commissaire du conseil, sous l'inspection duquel nous sommes, ne s'y prêterait pas; ainsi ta spéculation me paraît *grandement fort ridicule.* Quant au *baissement de ton*, tu n'as pas réfléchi qu'il était fort doux de ne rendre compte à personne de sa fortune, conduite, etc. etc. Va, mon amie, si je reviens sur l'eau, sois bien sure que ce sera en dépit des Mi.**. des Mar.** des Ru.** et de toutes les *familles canailles* de l'univers. Au reste, si cela arrivait, je me vengerais bien d'eux tous; car ma générosité les accablerait. — Par parenthèse qui n'est pas pour toi (et à propos des journaux) je déclare au lecteur de ceci, que je trouve très-mauvais que mes journaux me viennent non coupés. Celui qui se donne la peine de les faire passer pourrait bien, ce me semble, en profiter; et s'il n'en a pas le tems, cette aimable dame qui peint si bien (or, on

ne peint pas comme cela sans esprit) s'en accommoderait peut-être, au moins des pièces fugitives. Somme tout, je boude si mes journaux me viennent encore non coupés. — J'en demande très-humblement pardon à ma savante critique, à qui je souhaite d'ailleurs d'apprendre autant d'italien que j'en ai oublié. Je savais à peu près aussi bien qu'elle, que l'article *il* ne convenait qu'aux noms qui ne commencent ni par une voyelle, ni par une *s* suivie d'une autre consonne, et je ne comprends pas, quoiqu'il faille bien que je le croie sur ta périlleuse parole, comment j'ai pu mettre *il spazio* pour *lo spazio*. Je te fais compliment sur ton érudition et passe condamnation; mais dis-tu bien vrai?

Tiens, Sophie, je te battrais si je pouvais, quand tu lâches la bride à ton fol enthousiasme au point de dire de si grosses bêtises. As-tu bien le front de comparer mon style à celui de ce Rousseau l'un des plus grands écrivains qui fut jamais, dont l'éloquence toujours entraînante, toujours appuyée de la plus ingénieuse dialectique, est guidée par un goût si exquis, et n'exclut jamais la correction la plus sévère, si ce n'est dans son Héloïse où il a affecté des négligences? O Sophie! Sophie! où est ta raison, ton tact et ta justice? *Il y a des choses excellentes dans son Emile*, dis-tu. Eh quoi donc, n'y est pas excellent? ordonnance sublime; dé-

tails admirables; style magique; raison profonde; vérités neuves; observations parfaites. Sais-tu bien que tu parles d'un des chef-d'œuvres de ce siècle? Sais-tu que cinq ou six tragédies de Voltaire, une partie de sa Henriade, l'Esprit des Lois, l'Histoire naturelle de Buffon, celle des deux Indes de Raynal, et Emile, sont les titres dont nous nous enorgueillirons envers la postérité?.... Et tu compares un enfant à un tel homme, à un homme aussi grand par ses vertus que par son génie! Il eut la sagesse admirable de ne se montrer qu'après trente ans d'étude; aussi chacun de ses écrits fut un grand pas vers la gloire. Et moi, moi qui à vingt ans ai osé me faire imprimer, qu'ai-je fait? Une mauvaise brochure où se trouvent quelques vérités, des tableaux fortement coloriés peut-être, qui décèlent une ame haute et noble, et du feu dans la tête; mais encore une fois ce livre est détestable: oui, Sophie, détestable; car les détails ne font point un livre; c'est un tissu de lambeaux unis sans ordre, empreint de tous les défauts de l'âge auquel j'écrivais; il n'a ni plan, ni forme, ni correction, ni méthode. Voilà mon titre unique; le reste est dans mon porte-feuille, et n'en sortira peut-être jamais. Je sais, Sophie bien bonne, ce que j'aurais pu valoir; je le sais, parce que chacun a la conscience de son talent, et sur-tout parce qu'on a cherché à

m'avilir. Sans doute j'ai un cœur droit, une ame forte, peut-être aussi de la verve, des vues et assez de connaissances pour un homme qui, très-exactement, n'eut jamais de maître. Mais, bon dieu ! quelle distance de là au génie mâle, profond, créateur et sublime de Rousseau ! O Sophie ! Sophie ! tu me fais honte de moi-même. Non, mon style n'a rien de commun avec le sien, quoique d'autres que toi l'aient prétendu aussi. Mon style est passable, parce qu'il est à moi ; parce que communément j'ai le ton de la chose que je dis ou que j'écris, attendu que je ne dis et que je n'écris que ce que je pense : c'est-là, je crois, le grand secret. Suivre son caractère propre, la tournure naturelle de son esprit et les inspirations du sentiment. Ah ! oui, Sophie, sur-tout sentir. Mais mon corps et ma tête croulent sous les coups réitérés d'une infortune trop longue. Mes fleurs sont fanées ; mes fruits avortés avant d'être mûrs. Il faut verser une larme sur les couronnes que j'aurais pu obtenir, et qu'un tyran envieux et impitoyable m'enlève, avant que j'aie pu les atteindre ; mais il faut aussi y renoncer, puisqu'elles sont hors de ma portée. Ah ! j'en conviens, tendre et aimable Sophie, les louanges sont un délicieux plaisir pour Gabriel, lorsqu'elles sortent de la bouche de son amante ; mais ne les exagère pas jusqu'à me faire rougir ; tâche de me tromper en cela

cela seul. Je suis, je serai toujours bien loin de croire les mériter toutes ; mais il m'est si doux de me voir bien dans l'opinion de celle qu'entre tous les êtres de mon espèce j'aime et j'estime plus que tous les autres ! Peut-être en tirerai-je encore un autre fruit, ma chère vie. Ce charmant hommage, dont je ne me crois pas digne, m'encourage et me presse d'acquérir ce qui me manque, de dompter mes défauts, plus peut-être pour justifier ton choix et conserver ton estime, que pour m'honorer à mes propres yeux. Hélas ! les infortunés sont toujours dans le doute : toutes leurs conjectures leur semblent des réalités ; tous les possibles leur paraissent probables, et ils sont trop portés à changer les événemens qu'ils ne peuvent s'expliquer, en froideur ou en négligence, sur-tout de la part de ceux dont l'estime et l'amour sont tout leur bien et toute leur ressource. D'ailleurs, tout sûr que je suis que mon incomparable Sophie ne variera jamais dans ses sentimens et ses principes, sa tendresse m'est si nécessaire, qu'il m'est bien permis de douter du moins si je mérite les sacrifices qu'elle m'a faits, ceux qu'elle m'a promis, et d'examiner sévèrement mes sentimens, mes pensées, mes conjectures, mes projets, mes occupations, et le faible prix que je vaux.

Je t'abandonne *Héloïse*, pourvu que tu conviennes que cet ouvrage irrégulier, incor-

reet, peut-être mal conçu et souvent négligé, étincelle pourtant de beautés; qu'il arrache des transports d'admiration, et fait couler de douces larmes. Cent fois j'ai voulu critiquer l'*Héloïse*; et cent fois, j'ai pleuré, admiré, lu, relu, et j'ai plaint ceux qui pouvaient être plus sévères que moi. Voltaire, ce Voltaire que son propre génie mettait si au-dessus de l'envie, comme il a outragé le plus vertueux des hommes, dont il n'avait reçu que des éloges, qui était malheureux, pauvre, persécuté, qui ne travaillait point dans son genre, et qui, osons le dire, lui était supérieur dans le sien! Voltaire, immortalisé à tant de titres, Voltaire qui, plus que tout autre peut-être, mérita l'admiration et le mépris de ses semblables, fut au théâtre un génie du premier ordre, dans tous ses vers un grand poëte, dans l'histoire de l'homme un phénomène; mais dans les ouvrages historiques et philosophiques, il n'a été le plus souvent qu'un bel-esprit, tandis que Rousseau, digne de tous nos respects par ses mœurs, son noble et inflexible courage, et la nature de ses travaux, est le dieu de l'éloquence, l'apôtre de la vertu, nous l'a toujours fait adorer, et ne prostitua jamais ses talens sublimes, ni à la satire, ni à la flatterie.

Quoi, grosse bête! tu n'avais pas trouvé à toi toute seule que c'était une absurdité de faire lire ou apprendre par cœur des fables

à des enfans ! Mon amie, quand j'ai médité quelques heures sur Bacon ou sur Newton, j'ouvre La Fontaine que je sais par cœur, et j'y découvre des beautés nouvelles que je n'y avais pas aperçues. Voilà l'homme que tu croyais l'instituteur des enfans.

Le philosophe économiste que tu traites si lestement, disait un jour devant moi au roi de Suède, qui le comparait je ne sais pourquoi à Montesquieu : *Les rêveries surannées de cet homme tant vanté, ne sont plus estimées que dans le Nord.* Cela est modeste et galant, comme tu vois. Certainement je ne suis pas partisan fanatique de l'*Esprit des Lois*. Le plus grand nombre des principes de ce bel ouvrage me paraît ou faux, ou hasardé. Le courage de l'auteur m'est suspect, et sa prudence ressemble à de la pusillanimité ; et il a souvent ou méconnu ou trahi les droits de l'homme. Enfin, son style si brillant, si ferme et si pur, n'est pas toujours exempt de recherche et d'affectation, et l'on voit avec peine un si grand homme courir après l'épigramme. D'un autre côté, ce que mon père a fait de bon et écrit de vrai, m'est aussi bien connu que les platitudes *apocalyptiques* qu'il entasse depuis 15 à 16 ans, et que j'ai eu la patience de lire d'un bout à l'autre, ce qui est méritoire. Mais en vérité, l'A. D. H. et ses ouvrages seront oubliés long-temps avant que l'*Esprit des Lois* cesse d'être re-

gardé comme un des chef-d'œuvres de l'esprit humain.

Je crois ton anecdote de Poinsinet au moins très-hasardée, et probablement tu confonds. Le mien est le traducteur de Pline le naturaliste, dont on imprime maintenant le dernier volume. Cette traduction n'est assurément pas digne de l'original; mais c'est une des plus vastes entreprises littéraires que je connaisse; et exécutée comme elle l'est, elle suppose encore beaucoup de mérite et de connaissances. Poinsinet a donné aussi une traduction d'Anacréon en vers, dans laquelle je trouve Anacréon beaucoup moins que dans ton bonnet; mais il y a de la facilité, de la pureté et de l'élégance. Il me semble qu'au nombre de tes célèbres Dijonnois, tu aurais aussi bien fait de compter l'immortel Buffon, et même Piron, que Rameau, qui (soit dit entre nous et bien bas), ne me paraît pas un génie transcendant même dans son art que je connais un peu, comme tu sais. Au reste, tu traites trop mal les académiciens d'aujourd'hui: Morveau, qui a beaucoup de connaissances et d'esprit en tout genre, est de plus un de nos meilleurs chimistes, et le premier, après Macquer, qui ait daigné faire parler un français intelligible à cette science. Maret et Durande, qui peut-être seraient mieux dans une faculté que dans une académie, sont des gens de mérite; mais j'avoue qu'il est ridi-

cule que Maret, qui n'a point de style, soit le secrétaire d'une société littéraire. De Brosse, aussi, était un sujet très-académique, quoiqu'il valût beaucoup moins qu'il ne croyait. Son ouvrage sur les langues suppose beaucoup de réflexion et de science; et son histoire des navigations aux terres australes est un bon ouvrage, quoiqu'il affirme assez ridiculement l'existence des Patagons, que sa très-petite personne devait croire moins aisément qu'un autre. Quant à son Salluste, que j'ai persiflé un *tantinet*, il prouve du moins plus d'érudition que de goût. J'en trouverois peut-être d'autres; mais je te livre le confesseur de Mme. de R., le débonnaire, et tendre et poli M. de R. qui disait à Morveau: *Point de broutilles dans nos mémoires: mes ouvrages et les vôtres, finalement... : finalement, voilà tout ce qu'il y a de bon dans cette baraque;* enfin tous les subdélégués, etc. de l'univers.... Graces, graces te soient rendues, à toi, à tous ceux qui nous servent si bien... Ma fille se porte bien: j'ai tes cheveux, ta bague charmante: je les baise, je les suce, je les mange... Mon amante, mon bonheur, ma vie, mon tout! quand donc est-ce que je cesserai de t'aimer chaque jour davantage? C'est à l'instant que je reçois ce précieux envoi: ah! comme il fait battre mon cœur! Je comptais t'écrire encore un peu.... mais laisse-moi savourer mon bien. *Addio, mio dolce sostegno.*

Addio, sposa amata, che a me sola pardonna. Conservati fedele. Mia vita, ben mio, addio.

GABRIEL.

Sophie, demande tes étrennes ; car pour moi j'ai tant demandé, que je n'ose plus, de peur de fâcher le bon ange à qui nous donnons des volumes à lire. Vois, méchante Sophie, que, pour te rassurer, j'ai obtenu qu'on te remît tout de suite ma dernière ; et moi, j'ai attendu vingt-quatre jours la tienne. O ingrate ! que de dettes il te faudra me payer !

Tes bagues sentent l'ambre. Cela est détestable pour les nerfs, et d'ailleurs très-superflu pour une *veuve*. Je te l'interdis absolument. Soigne bien ta santé, et dis-moi tout, tout... Tais-toi, que je baise mes bagues, ton billet, et ma fille.

Fin du Tome second.